

Parc naturel régional du Vercors

DOCUMENT D'OBJECTIFS

SITES NATURA 2000 :

FR8201744 - « Hauts plateaux et contreforts du
Vercors oriental »

FR8210017 - « Hauts plateaux du Vercors »

TOME IV : Fiches espèces et habitats

@ Pascal Conche

Validé par le comité de pilotage le 21 septembre 2023



INDEX DES FICHES HABITATS ET ESPÈCES

Index des fiches habitats d'intérêt communautaire (Directive Habitat, Faune, Flore)..... 3

Index des fiches espèces d'intérêt communautaire (Directive Habitat, Faune, Flore & Oiseaux)..... 69

INDEX DES FICHES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (DIRECTIVE HABITAT, FAUNE, FLORE)

FICHE HABITAT TYPE..... 5

CODE N2000 - Nom de l'habitat..... 5

MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES..... 6

3220 - Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée..... 7

3240 - Les rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à *Salix eleagnos*..... 9

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin..... 11

7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)*..... 13

7230 - Tourbières basses alcalines..... 17

MILIEUX ROCHEUX..... 19

8120 - Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (*Thlaspietea rotundifolii*)..... 21

8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles..... 23

8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique..... 25

8240 - Pavements calcaires*..... 27

8310 - Grottes non exploitées par le tourisme..... 29

MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS..... 31

4030 - Landes sèches européennes..... 33

4060 - Landes alpines et boréales..... 35

5110 - Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion* p. p.)..... 38

6110* - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alysso-Sedion albi**..... 40

6170 - Pelouses calcaires alpines et subalpines..... 42

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco Brometalia*)..... 44

6230* - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) *..... 46

6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)..... 48

6520 - Prairies de fauche de montagne..... 50

MILIEUX FORESTIERS.....	52
9110 - Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>	54
9130 - Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i>	56
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes à <i>Cephalanthero-Fagion</i>	58
9180* - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> *.....	60
9410 - Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>).....	62
9430* - Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* si sur substrat gypseux ou calcaire) *.....	64
91E0* - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*.....	66

FICHE HABITAT TYPE

CODE N2000 - Nom de l'habitat

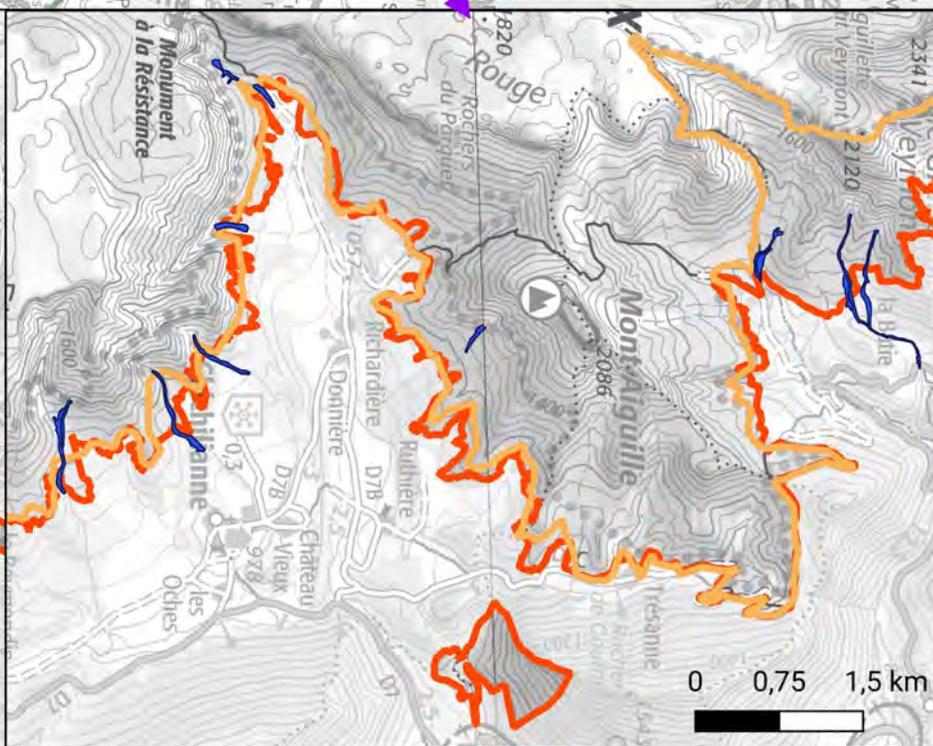
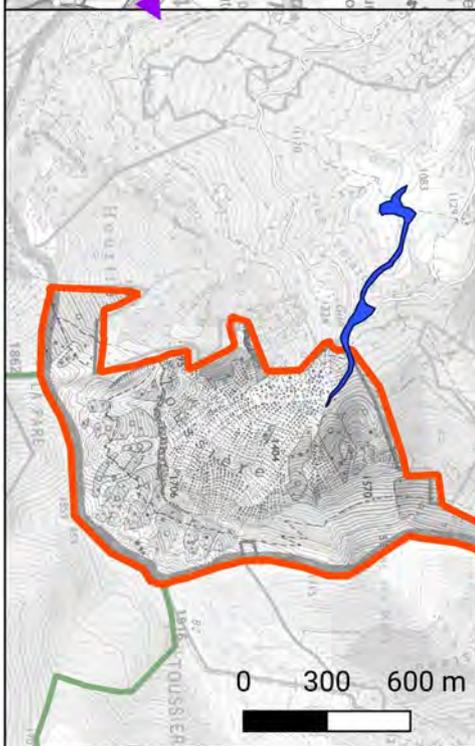
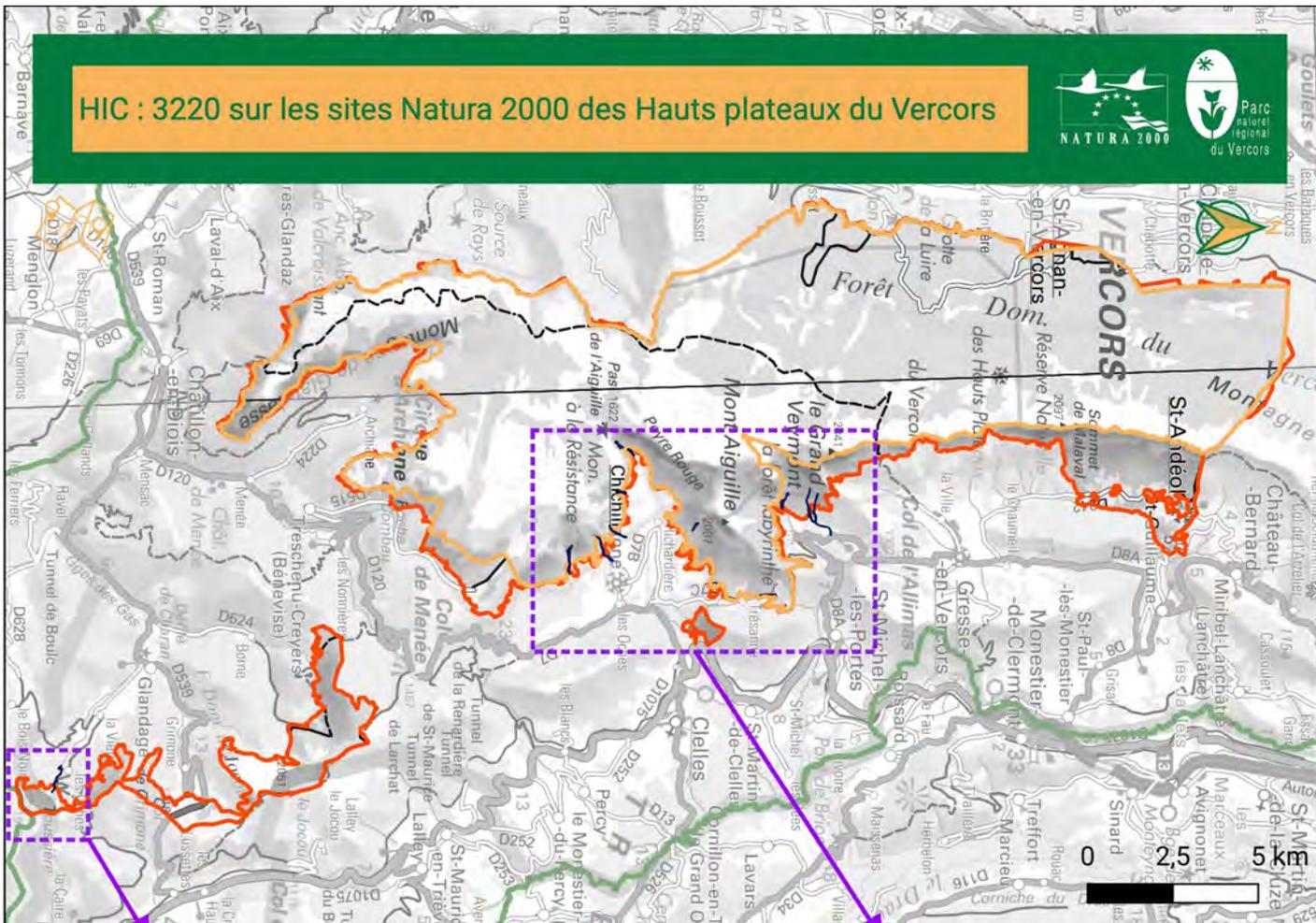
Code(s) EUNIS	-	Code(s) Corine Biotope	-	Statut	Habitat d'intérêt communautaire ou prioritaire	
Alliance	Nom de l'alliance rattachée à la typologie de l'habitat					
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	Surface sur la Zone Spéciale de Conservation FR8201744 - « Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental »		Représentativité sur le site Natura 2000		% de la surface occupée par l'habitat dans le site par rapport à la surface totale du site Natura 2000	
Localisation	Localisation de l'habitat sur le site Natura 2000 <i>Remarque : les habitats sont tous très imbriqués les uns aux autres en mosaïque, la représentation par carte est donc difficile. Ainsi, pour chaque habitat, les cartes illustrent la localisation de l'habitat même s'il est considéré comme minoritaire dans le polygone.</i>					
Description	Description de l'habitat					
Dynamique naturelle	Description de la dynamique de végétation (tendance évolutive possible)					
Valeur écologique et biologique	Intérêt(s) écologique(s) et biologique(s) de l'habitat					
Espèces indicatrices potentielles	Liste des espèces indicatrices de ce type d'habitat d'intérêt communautaire et présentes sur le site Natura 2000. <i>Remarque : Dans les cahiers d'habitats Natura 2000, les habitats peuvent être déclinés en plusieurs habitats élémentaires et sont décrits dans des fiches "sous-génériques". Ainsi, les listes d'espèces indiquées dans les fiches habitats du DOCOB, reprennent globalement les espèces indicatrices de l'ensemble des habitats déclinés dans les cahiers d'habitats et présentes sur le site Natura 2000.</i>					
Facteurs d'influences	Potentiels	Facteurs d'influence relevés dans les cahiers d'habitats et potentiels sur le site				
	Sur le site Natura 2000	Facteurs d'influence connus sur le site Natura 2000				
État de conservation	État de conservation de l'habitat sur le site Natura 2000		Tendances à l'échelle biogéographique	Tendances de l'habitat au niveau de l'échelle biogéographique alpine (rapportage de 2019 - INPN)		
	Bon	Moyen		Mauvais	Amélioration	Stable
Mesures de gestion	Mesures de conservation préconisées (cahier d'habitat)					

MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

3220 - Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée

Code(s) EUNIS	C3.62	Code(s) Corine Biotope	24.21 & 24.22	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Epilobion fleischerii</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	20,64 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,09%)	
Localisation	Forêt domaniale du petit Veymont (Préalorou ; Chalanches), Forêt domaniale de Chichilianne (Côtille ; Arches ; Les Fourchaux); Jocou / Toussière				
Description	<p>Habitat herbacé correspondant à des végétations pionnières des bords de cours d'eau, s'installant sur des substrats alluviaux récents constitués d'éléments grossiers, pauvres en terre fine et en matière organique.</p> <p>Ce milieu est caractérisé par une alternance de phases d'inondation (fonte des neiges) et de phases de dessèchement durant lesquelles les nappes phréatiques permettent l'alimentation des systèmes racinaires.</p> <p>Les végétations sont détruites fréquemment par les crues et se reconstituent sur de nouveaux bancs de galets.</p>				
Dynamique naturelle	Habitat pionnier directement lié à la dynamique naturelle du cours d'eau notamment par les violentes crues.				
Valeur écologique et biologique	Très faible superficie Grande originalité du cortège floristique (rappelle la végétation des éboulis)				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Gypsophila repens</i> , <i>Epilobium dodonaei</i> subsp. <i>dodonaei</i> , <i>Tussilago farfara</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Milieu très sensible aux modifications hydrauliques du torrent ou de la rivière et à l'eutrophisation - Aménagements hydrauliques modifiant le fonctionnement du cours d'eau (barrages hydroélectriques, endiguements...) 			
	Sur le site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Milieux souvent peu accessibles à l'homme néanmoins peut-être sujet aux piétinements et pollutions) - Surveillance des projets d'aménagement hydraulique (ex : microturbine) modifiant le dynamique du cours d'eau - Changements climatiques / pressions abiotiques (sécheresses ; diminution de l'enneigement ; raréfaction eau...) 			
État de conservation	Bon à moyen (Mauvais sur le secteur de Darne)		Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration
Mesures de gestion	Préservation de l'hydrosystème, de sa dynamique et de son environnement				

HIC : 3220 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

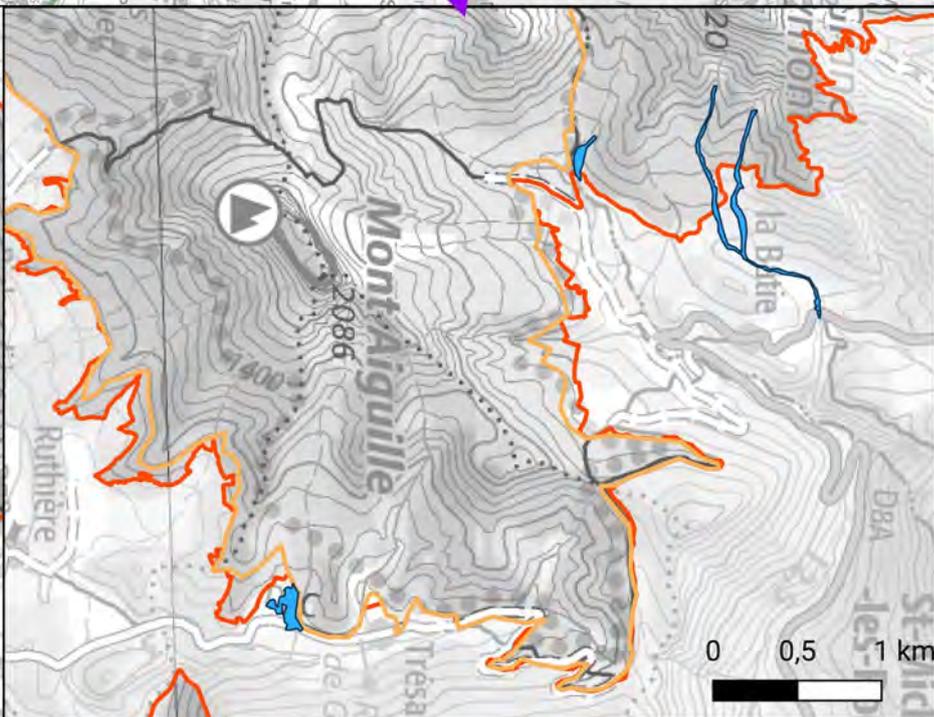
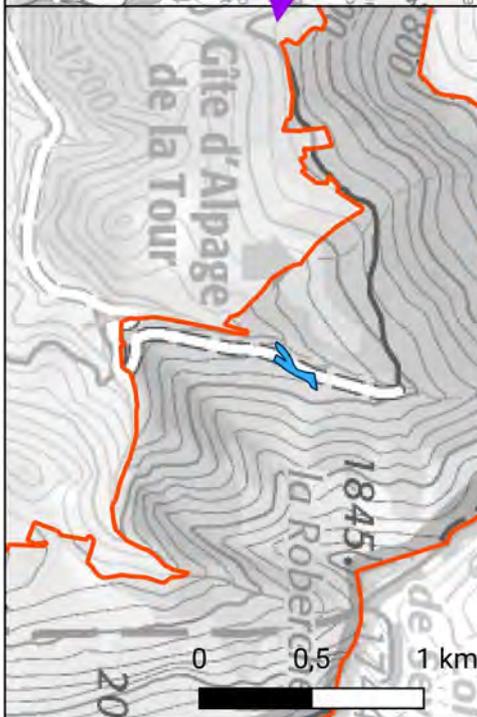
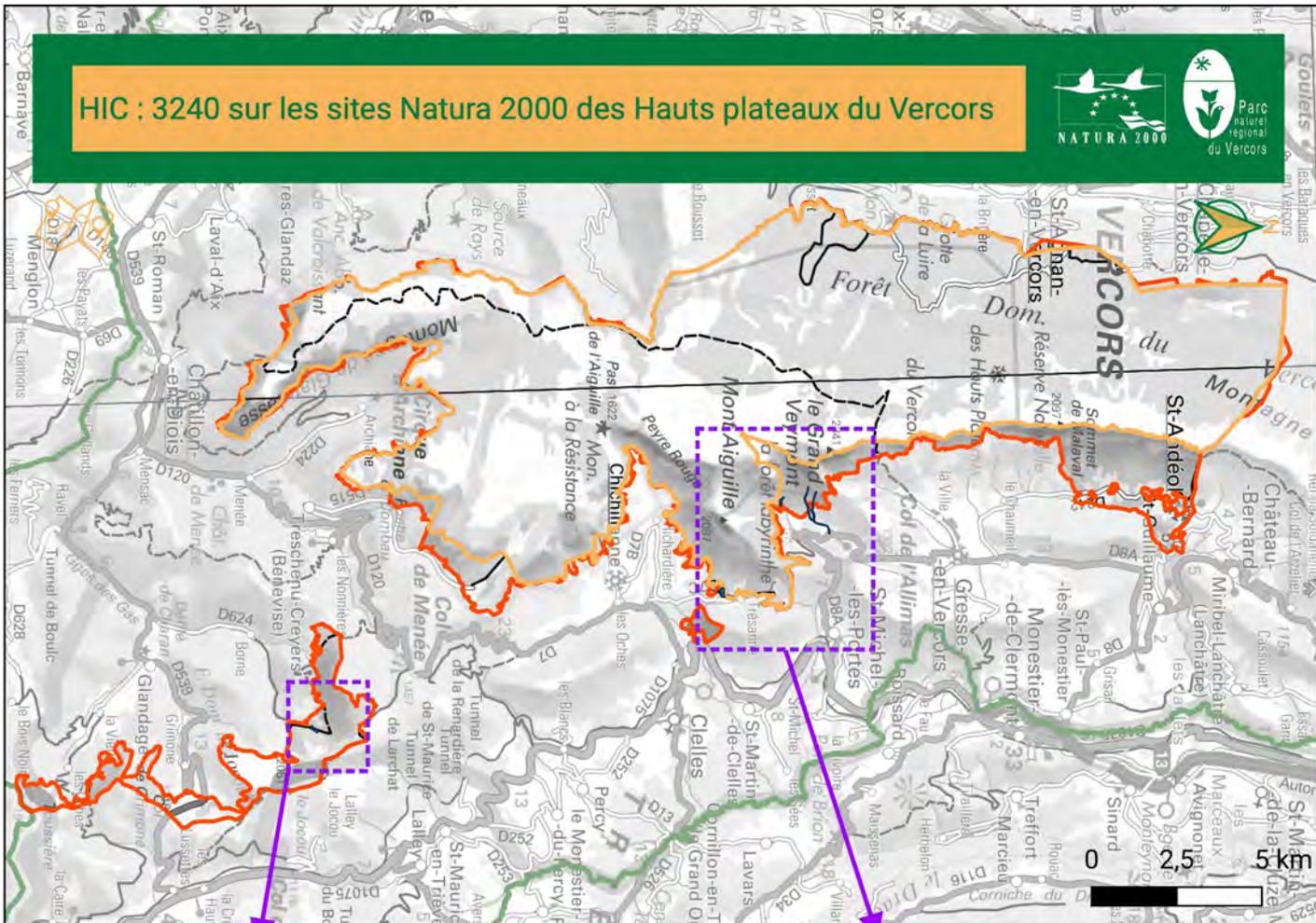
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 3220 : Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée

Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023

3240 - Les rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à *Salix eleagnos*

Code(s) EUNIS	F9.11 & F9.14	Code(s) Corine Biotope	24.224 & 44.11	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Salicion incanae</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	1,78 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,01%)	
Localisation	Habitat ponctuel sur le site : autour du Mont Aiguille ; Jocou / La roberche				
Description	<p>Cet habitat de haute à moyenne altitude est caractérisé par des saulaies (peuplements arbustifs bas de 2-4 m jusqu'à 10 m de hauteur) se développant sur des substrats grossiers (galets et sable) comme les bancs d'alluvions, le long des cours d'eau. La strate herbacée est constituée par des espèces pionnières sur les alluvions grossières telles que les <i>Épilobes</i>.</p> <p>Ces saulaies sont soumises à des crues violentes pouvant entraîner une destruction partielle, et se reconstruisent ensuite naturellement. Elles assurent un ancrage des rives par leur système souterrain et les rejets de souche.</p>				
Dynamique naturelle	<p>Dépendant de la dynamique fluviale et des alluvions</p> <p>Végétation herbacée pionnière => Saulaie à Myricaire => Saulaie à Saule drapé => Forêt alluviale à bois dur (aulnaie blanche)</p>				
Valeur écologique et biologique	Surface limitée, soumis aux aléas de la dynamique torrentielle, joue un rôle d'ancrage des rives et îlots. Héberge des espèces rares d'où sa grande valeur patrimoniale.				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Salix eleagnos</i> , <i>Salix purpurea</i> , <i>Tussilago farfara</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Modifications hydrologiques le long du cours d'eau - Régularisation entraînant l'évolution vers une forêt riveraine - Dynamique des crues - Aménagements (barrages hydroélectriques, endiguement, ouverture de gravière) 			
	Sur le site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Milieux souvent peu accessibles à l'homme néanmoins peut-être sujet aux piétinements et pollutions) - Dynamique végétale / fermeture du milieu - Surveillance des projets d'aménagement hydraulique (ex : microturbine) modifiant la dynamique du cours d'eau et des captages (secteur de Darne) - Changements climatiques / pressions abiotiques (sécheresses ; diminution de l'enneigement ; raréfaction eau...) 			
État de conservation	Bon à moyen (Mauvais sur le secteur de Darne)		Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration
Mesures de gestion	<p>Préservation de l'hydrosystème, de sa dynamique et de son environnement</p> <p>En cas d'exploitation des forêts riveraines voisines : éviter la détérioration de cet habitat (ne pas franchir le cours d'eau avec des engins, ou faire tomber des arbres en travers du lit...)</p>				

HIC : 3240 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



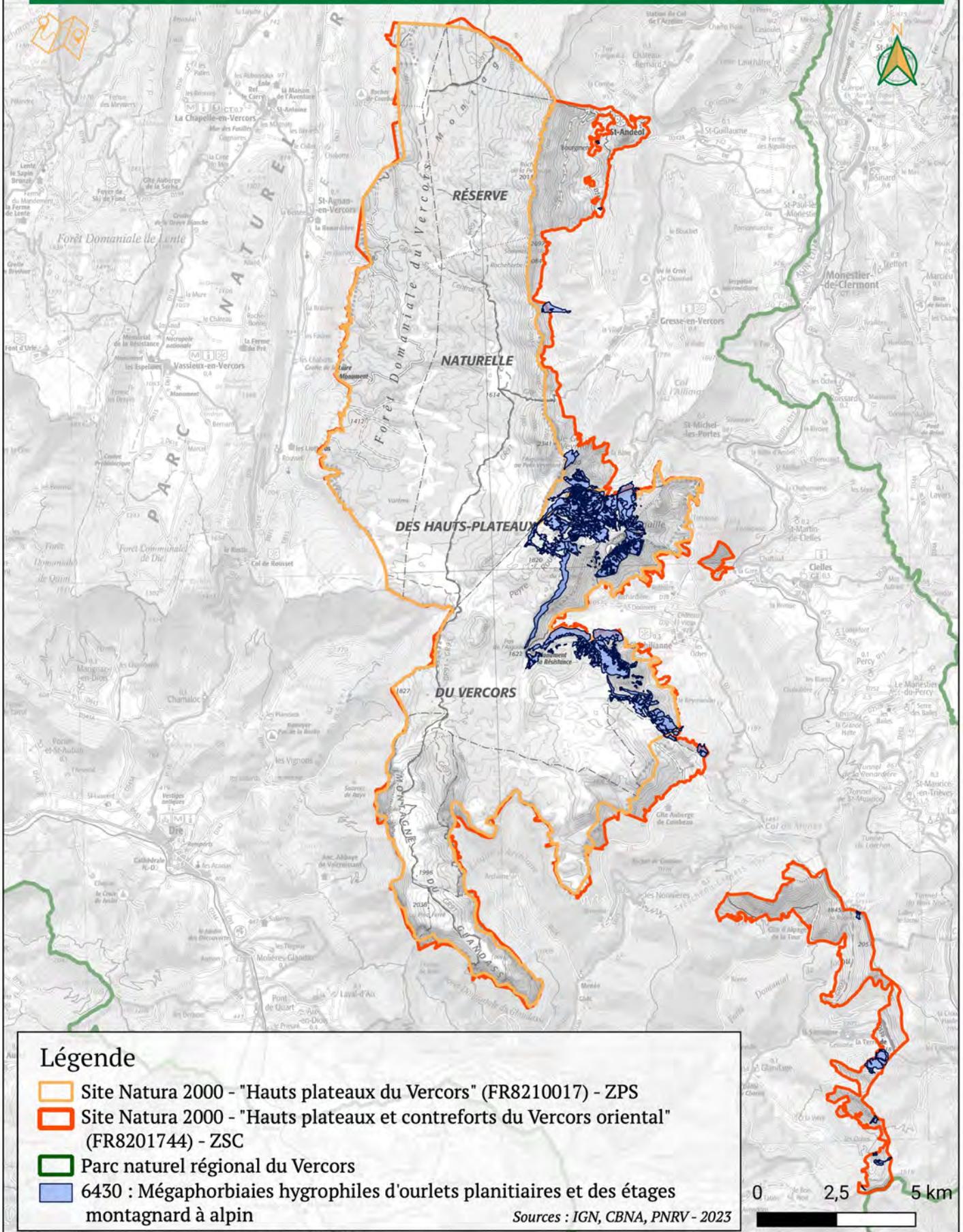
Légende

- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 3240 : Les rivières alpines et leurs végétations ripicoles ligneuses à *Salix elaeagnos*

Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Code(s) EUNIS	E5.5 & E5.52 & E5.58	Code(s) Corine Biotope	37.1 & 37.8 & 37.82	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Arunco dioici-Petasition albi</i> ; <i>Adenostylin alliariae</i> ; <i>Calamagrostion arundinaceae</i> ; <i>Filipendulo ulmariae - Petasition</i> ; <i>Rumicion pseudalpin</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	128,88 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,59%)	
Localisation	Saint-Andéol (Rif-Clar et Bourgmenu) ; Est du Rocher de Séguret ; Petit Veymont / Forêt domaniale du Petit Veymont ; Autour du Mont Aiguille (Forêt domaniale de Chichilianne, Montagne de l'Aupet); Sommet de Montaveilla et sommet de Peyre-Rouge ; Rochers du parquet ; Pas de l'Aiguille / Chaumailoux ; amont du Bois des Granges, la Rimas ; Forêt domaniale de Chichilianne / est de tête chevalière ; Crêtes est de la plaine de Chamousset; Est de la vallée de Combeau (La bachasse, Pas de l'Essaure) ; Tête de Praorzel ; Jocou (col de Seysse, su du col de Grimone, nord du col de Lus, Serre des oeufs). Habitat en mosaïque avec le 6170.				
Description	Habitat possédant des communautés végétales de hautes herbes, à large prédominance d'hémicryptophytes. Formations denses et luxuriantes à caractère mésohygrophile, se développant aux étages montagnard et subalpin, en situations topographiques variées (combes, dépressions, couloirs et ravins, pieds de parois...), aux bords de torrents ou ruisselets. Les stations sont fraîches et humides, et à enneigement prolongé. Les substrats sont divers (carbonatés ou silicatés, éboulis, sols riches en matière organique et azote).				
Dynamique naturelle	- Leur structure et leur composition peuvent évoluer en fonction de leur utilisation par le bétail (stations d'ombrage), ce qui peut entraîner le développement d'espèces nitrophiles comme le Vératre ou le Rumex alpin (<i>Rumex alpinus</i>); et de l'exploitation du couvert.				
Valeur écologique et biologique	Possède un intérêt patrimonial, peut abriter certaines espèces de prairies de fauche ou de prairies pâturées, et possiblement des espèces rares ou protégées.				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Arunco dioicus</i> , <i>Cacalia alliariae</i> , <i>Centaurea montana</i> , <i>Chaerophyllum aureum</i> , <i>Chaerophyllum villarsii</i> , <i>Cicerbita alpina</i> , <i>Dactylis glomerata</i> , <i>Geranium sylvaticum</i> , <i>Heracleum sphondylium</i> , <i>Laserpitium latifolium</i> , <i>Lilium martagon</i> , <i>Polygonatum verticillatum</i> , <i>Saxifraga rotundifolia</i> , <i>Silene dioica</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Eutrophisation des eaux pouvant banaliser la flore - Développement d'espèces exotiques envahissantes entraînant une perte de typicité de l'habitat - Passage en prairie de fauche ou prairie pâturée - Dépôt de bois		Sur le site Natura 2000	- Milieux souvent peu accessibles à l'homme ; - Changements climatiques / Pressions abiotiques (sècheresses ; diminution de l'enneigement ; raréfaction eau...) - Pastoralisme : utilisation par le bétail / développement d'espèces nitrophiles
État de conservation	Bon à moyen		Tendances à l'échelle biogéographique	Inconnu	
Mesures de gestion	Aucune gestion préconisée sauf sur certains secteurs avec la mise en place de mesures de protection / mise en défens (éviter le pâturage, la fauche, éviter le dépôt des grumes ...)				



7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)*



© L.Tamian

Code(s) EUNIS	C2.12	Code(s) Corine Biotope	54.12	Statut	Habitat prioritaire
Alliance	<i>Riccardio pinguis-Eucladion verticillati</i> Bardat all. nov. hoc loco / <i>Cratoneurion commutati</i> W.Koch 1928				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	13,72 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,06%)	
Localisation	Tufière de Darne (Saint-Martin-de-Clelles) ; nord de l'Aiguillette du petit Veymont ; Rocher Pierre Ronde et Pas de Sambardou ; Archiane. Habitat en mosaïque avec d'autres habitats le long des crêtes, dans le secteur de tête chevalière, vallon de Combeau, le sommet de la montagnette, le Rancou, le Glandasse... Habitat en mosaïque avec 8210.				

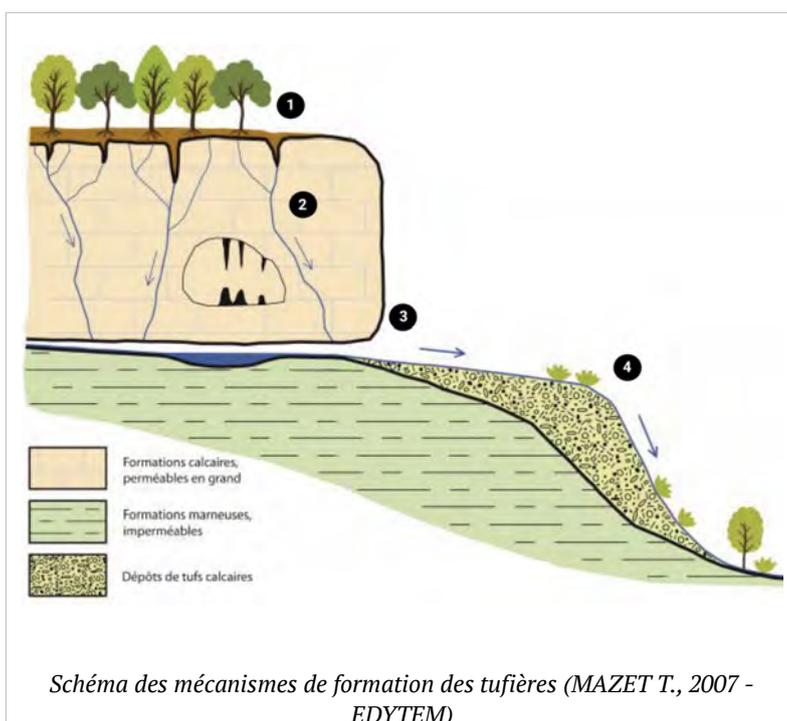
Description

Une tufière est une source caractérisée par la formation de dépôts carbonatés : des tufs calcaires, issus de phénomènes de dissolution et de précipitation du carbonate de calcium (Mazet T., Chapron E., 2015 ; Siméan M., 2021).

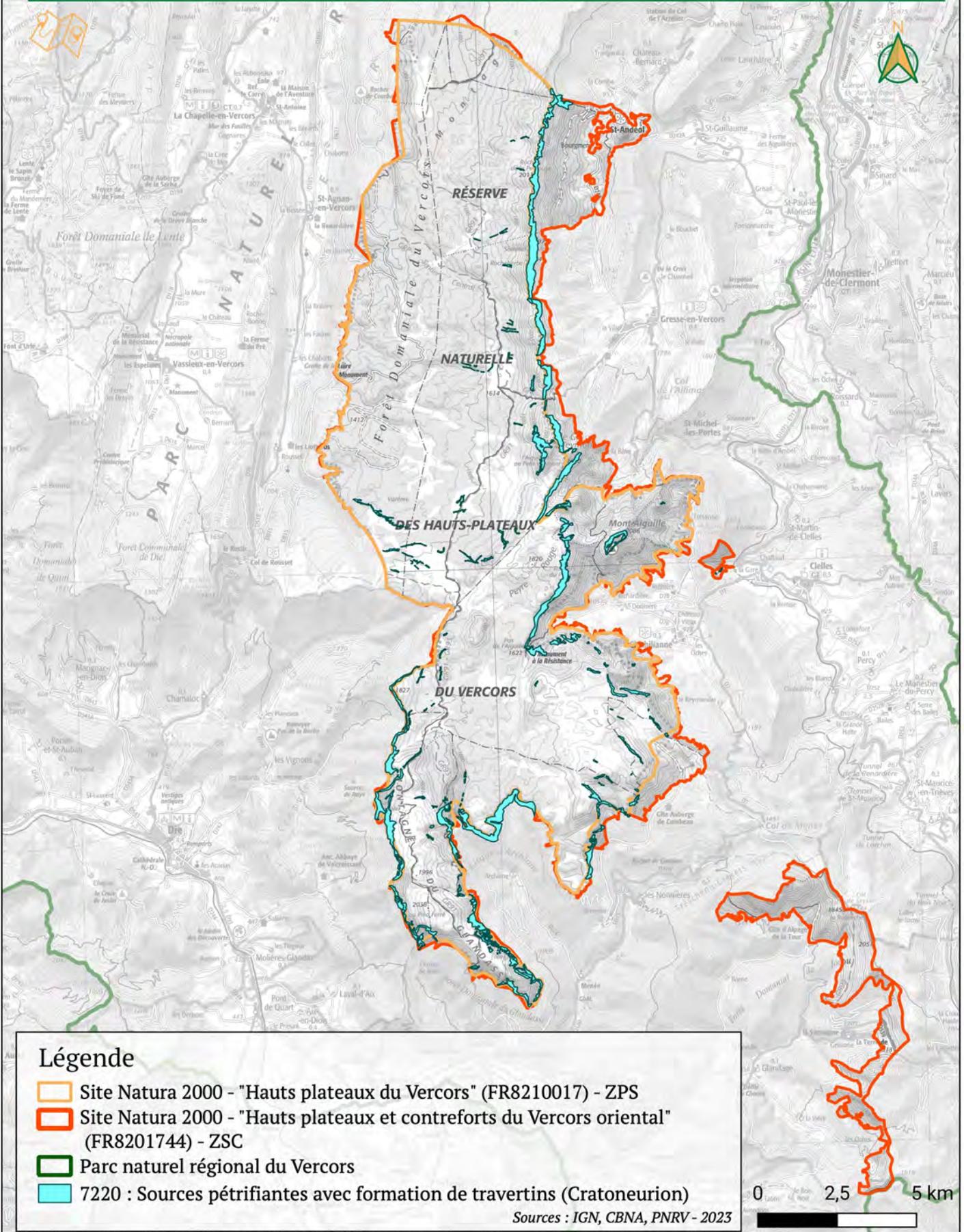
① L'eau de pluie, faiblement minéralisée, va se charger en CO₂ grâce à la respiration du système racinaire des plantes, la respiration des organismes du sol et la décomposition de la matière organique.

② En circulant dans les circuits souterrains, les eaux vont se charger en ions calciums (Ca₂⁺) et hydrogénocarbonates (HCO₃⁻) dissous, pour arriver à un équilibre chimique entre Ca₂⁺ et le CO₂.

Équilibre calcocarbonique : $\text{CaCO}_3 (\text{s}) + \text{H}_2\text{O} (\text{l}) + \text{CO}_2 (\text{g}) \rightleftharpoons \text{Ca}_2^+ + 2\text{HCO}_3^-$



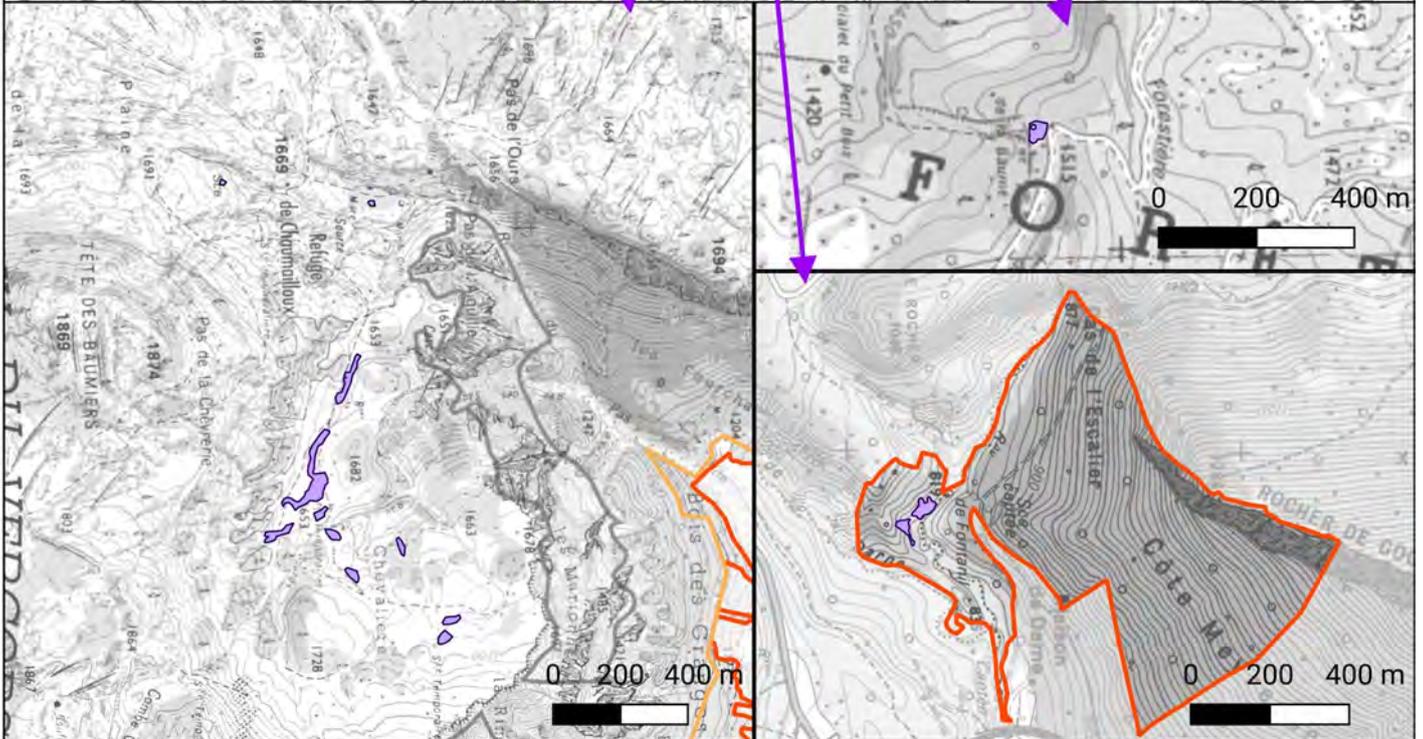
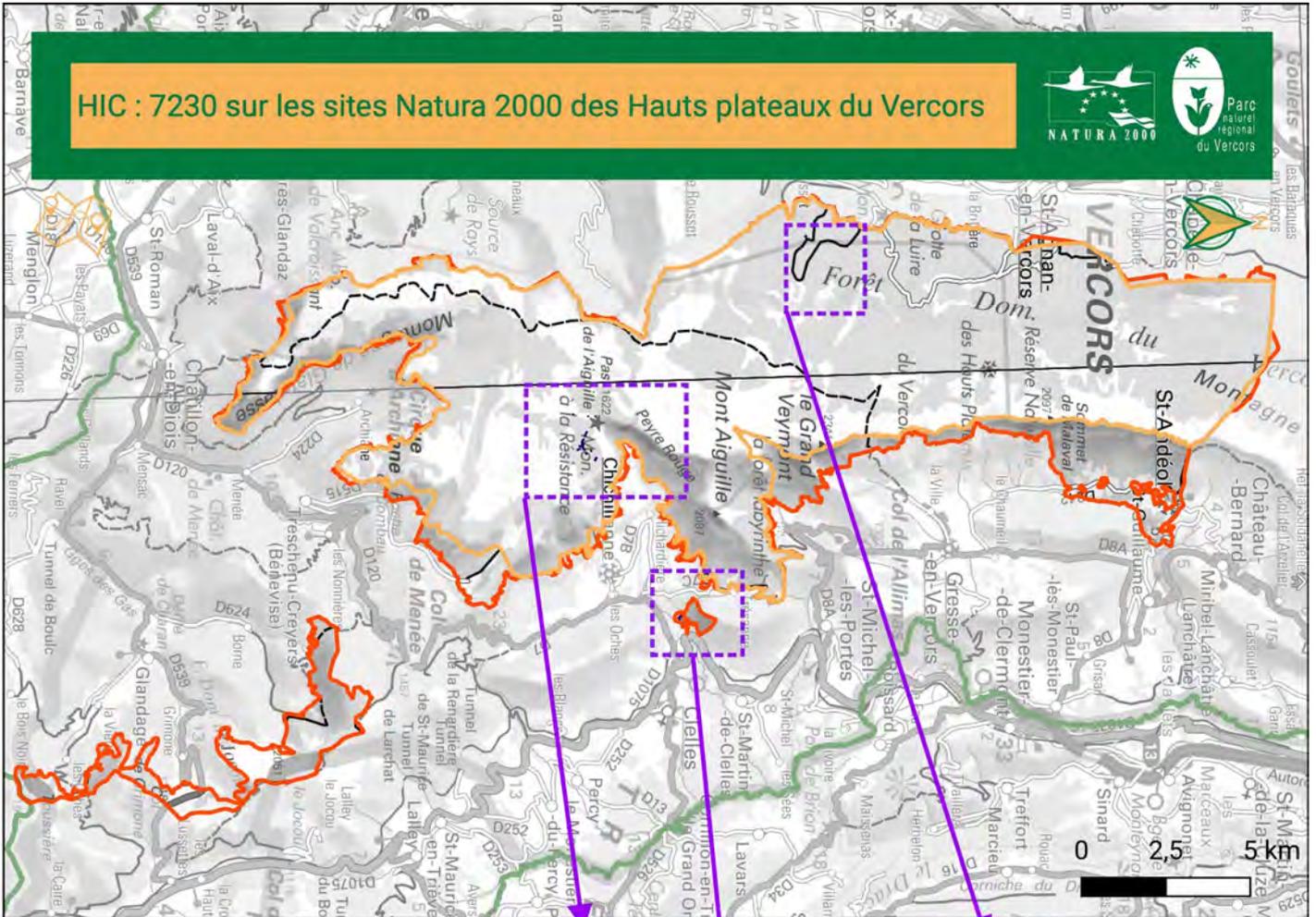
	<p>③ Au niveau de la source, l'eau contient plus de CO₂ que l'atmosphère. Il sera donc expulsé sous forme de gaz (dégazage) jusqu'à ce que l'eau et l'atmosphère soient en équilibre. Ce processus va permettre la précipitation du carbonate de calcium et le dépôt de tufs calcaires.</p> <p>④ Plusieurs dépôts de cristaux calcaires en couches successives vont former le tuf.</p> <p>Plusieurs paramètres peuvent influencer la précipitation et la formation de tuf, qu'ils soient d'ordre chimique (minéralisation...), physique (vitesse de l'eau, turbulence, reliefs, pentes, rugosités, température de l'eau...) ou biologique (photosynthèse des plantes, mousses, algues, micro-organismes, plantes vasculaires ...).</p> <p>Les sources à l'origine de ces phénomènes sont appelées "sources pétifiantes" (ou fontaines pétifiantes), et peuvent former des escaliers ou des cascades spectaculaires.</p>		
Dynamique naturelle	<p>Le phénomène de précipitation du calcaire entraîne une élévation du pH et de la température, ainsi les colonies d'algues (diatomées) et bactéries (cyanobactéries) exploitent le revêtement muqueux pour fixer le calcaire et accélèrent la vitesse et l'importance des dépôts.</p> <p>Ce phénomène n'a pas toujours lieu et les eaux peuvent s'écouler sur les rochers et matériaux non tufeux et permettent le développement de bryophytes qui se fixent à la roche.</p> <p>La physionomie et la composition floristique des communautés peuvent être modifiées du fait des processus dynamiques étant très aléatoires : débit, température et taux de saturation en carbonates des eaux.</p> <p>Les assèchements progressifs conduisent au développement de systèmes herbacés calcicoles (pelouses à Selslerie bleue), voire des végétaux ligneux (forêts rivulaires : saulaies, saulaies-aulnaies ; voire même des frênaies-aulnaies) sur les pentes, surplombs, pieds de parois.</p>		
Valeur écologique et biologique	<p>Abrite de nombreuses espèces spécialisées, conditionnées par la présence d'humidité élevée en contexte carbonaté.</p> <p>Possible présence d'espèces patrimoniales : <i>Pinguicula grandiflora</i></p>		
Espèces indicatrices potentielles	<p><i>Aster bellidiastrum, Saxifraga aizoides</i></p>		
Facteurs d'influences	Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction artificielle des débits (détournement de sources, étanchéification de parois) - Eutrophisation, élévation de température entraînant le développement d'algues filamenteuses recouvrant les communautés bryophytiques (effet phytotoxique des algues) - Fréquentation humaine : piétinements, escalade, déprédation par prélèvement de matériaux tufeux - Routes et voies de desserte coupant les dépôts 	
	Sur le site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique du milieu : fermeture du milieu, température de l'eau, vitesse, débit... - Changement climatique / Pressions abiotiques (sécheresses ; diminution de l'enneigement ; raréfaction eau...) - Fréquentation humaine / Piétinement (à la marge) ; - Pollutions / Eutrophisation ; - Alimentation de la tufière par le surplus d'eau du Captage ; 	
État de conservation	Mauvais état / Dégradé (Darne)	Tendances à l'échelle biogéographique	Stable
Mesures de gestion	<p>Préserver la qualité physico-chimique des eaux et leur débit</p> <p>Préserver le réseau hydraulique</p>		



7230 - Tourbières basses alcalines

Code(s) EUNIS	D4.1 (D4.13 & D4.131)	Code(s) Corine Biotope	54.23	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Caricion davallianae</i>	Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	1,16 ha	Représentativité sur le site Natura 2000	Faible (0,01%)
Localisation	Secteur de la tufière de Darne. Habitat en mosaïque avec d'autres habitats : fontaine de la Baume, secteur de chaumailoux et chevalière.				
Description	Habitat localisé de l'étage planitaire à subalpin, composé de végétation des bas-marais neutro-alcalins, rencontré sur divers substrats (humique ou olorganique), gorgés d'eau. Il possède un cortège d'espèces typiques constituées de petites cypéracées (Laiches, Scipres et Choins), des mousses hypnacées (pouvant avoir une activité turfigène) et d'espèces fortement colorées (orchidées...).				
Dynamique naturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique dépendante des communautés végétales et des facteurs abiotiques : nature du sol, pH, minéralisation des eaux, fluctuation de la nappe... - L'entretien régulier de cet habitat par le pâturage ou la fauche permet le maintien des communautés végétales en bon état de conservation 				
Valeur écologique et biologique	<p>Habitat parmi les plus menacés du territoire et ayant connu une très forte régression en raison du développement des activités anthropiques.</p> <p>Abrite une multitude d'espèces spécialisées dont certaines sont dépendantes de ces milieux pour vivre et sont rares, menacées et/ou protégées (odonates, amphibiens, reptiles, oiseaux...).</p>				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Carex davalliana</i> , <i>Parnassia palustris</i> , <i>Eriophorum latifolium</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - En plaine : drainage agricole, assèchement, reconversion en culture (maïs, populiculture), exploitation de la tourbe - Activités destructrices : remblaiement, ennoisement ou mise en décharge - Abandon des pratiques traditionnelles (fauche et pâturage) et fermeture du milieu 			
	Sur le site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique végétale / Fermeture du milieu - Changement climatique / Pressions abiotiques (sècheresses ; diminution de l'enneigement ; raréfaction eau...) - Fréquentation humaine / Piétinement (à la marge) - Pastoralisme : maintien le milieu ouvert, mais sélection espèces appétentes dans certains cas + concentration de l'activité : Piétinement/abrouissement 			
État de conservation	Moyen à Mauvais (Secteur de Darne : mauvais)		Tendances à l'échelle biogéographique	Stable	
Mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver le bon fonctionnement hydrique, sa qualité et sa quantité - Favoriser l'entretien par fauche tardive (août-mars) et de type centrifuge (ou bandes), ou par un pâturage extensif permettant de limiter l'évolution vers des stades préforestiers (attention au mode de conduite : limiter la sélection des espèces les plus appétentes et la concentration de l'activité) - Proscrire tout boisement et mise en culture, toute exploitation industrielle de tourbe, tout apport d'intrant (pesticides, amendements chimiques ou organiques) ou toute modification artificielle du régime hydrique - Proscrire tout drainage et garantir la qualité physico-chimique des eaux d'alimentation - Restaurer les bas-marais dégradés (ouverture des sites colonisés par les ligneux et réduction du couvert végétal) 				

HIC : 7230 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

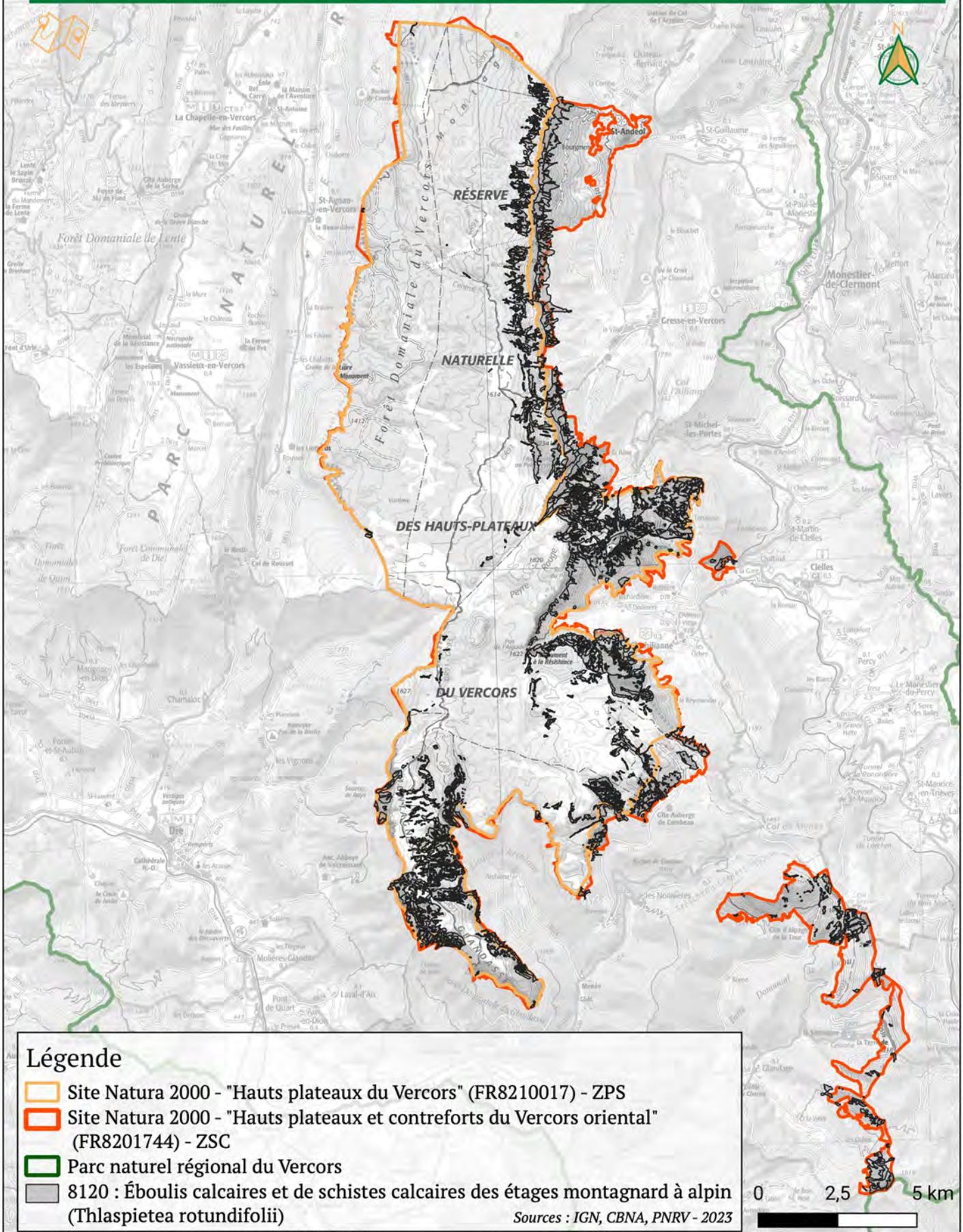
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 7230 : Tourbières basses alcalines

Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023

MILIEUX ROCHEUX

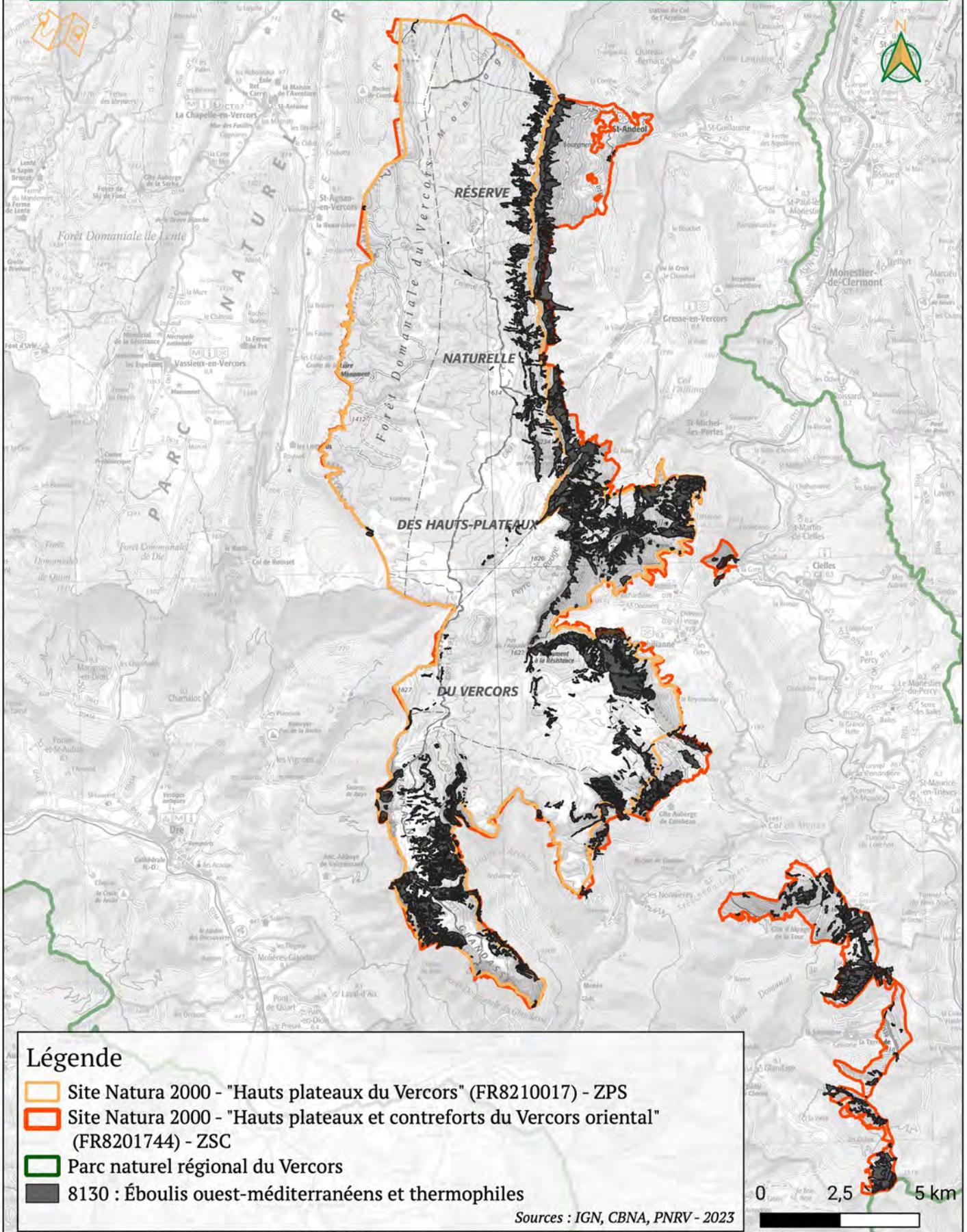
8120 - Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (*Thlaspietea rotundifolii*)

Code(s) EUNIS	H2.4 (H2.43 & H2.431 & H2.432) H2.61	Code(s) Corine Biotope	61.2 (61.23 & 61.231 & 61.232) 61.31	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Dryopteridion submontanae</i> ; <i>Petasion paradoxo</i> ; <i>Stipion calamagrostis</i> ; <i>Thlaspietea rotundifolii</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	812,10 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (3,73%)	
Localisation	Ensemble des crêtes et falaises est ; Mont -Aiguille et alentours; Tête Chevalière (Forêt domaniale de Chichilianne) ; Sommet de la montagnette et ranconnet ; Rancou ; Glandasse ; Jocou / Amoussière / Serre les têtes / Toussière. Habitat en mosaïque avec 8130.				
Description	Habitat pionnier colonisant les moraines, les pierriers issus de l'altération des falaises, les alluvions torrentielles, les fentes de lapiaz. Pierriers mobiles à fixés (chaos de gros blocs). Il est présent de l'étage montagnard à nival sur des éboulis carbonatés (calcaires durs, calcaires marneux, calcschistes...) à granulométrie variable (éléments fin à grossiers).				
Dynamique naturelle	Dynamique de végétation très lente, voire nulle. Apport de nouveaux matériaux, possible fixation des éboulis : - aux expositions chaudes : évolution des bords d'éboulis vers des pelouses voire landes - et aux expositions froides : pelouses ébouleuses calcaires voire landes ou pinèdes				
Valeur écologique et biologique	Flore riche en espèces endémiques des Alpes (<i>Campanula alpestris</i> ...)				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Anemone baldensis</i> , <i>Arabis alpina</i> , <i>Asplenium viride</i> , <i>Berardia subacaulis</i> , <i>Cacalia alpina</i> , <i>Campanula alpestris</i> , <i>Cystopteris fragilis</i> , <i>Doronicum grandiflorum</i> , <i>Dryopteris filix-mas</i> , <i>Dryopteris villarii</i> , <i>Gymnocarpium robertianum</i> , <i>Galium pseudohelveticum</i> , <i>Leontodon montanus</i> , <i>Leontodon hyoseroides</i> , <i>Noccaea rotundifolia</i> , <i>Poa cenisia</i> , <i>Papaver alpinum</i> , <i>Polystichum lonchitis</i> , <i>Rubus idaeus</i> , <i>Valeriana montana</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Globalement peu menacé - Aménagements (destruction directe et/ou perturbation de la dynamique en empêchant l'apport de nouveaux matériaux). Ex : pistes pastorales, routes, sentiers de randonnée....			
	Sur le site Natura 2000	- Peu menacé - Risque de détérioration / Aménagements : Création de pistes pastorales, sentiers... : Destruction des pierriers / ravinement - Fréquentation humaine / piétinement			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Stable
Mesures de gestion	- Non-intervention - Éviter les aménagements perturbant la dynamique des éboulis - Maintenir au maximum cet habitat à l'écart des parcours pastoraux - Favoriser l'entretien et la signalétique des sentiers pour canaliser la fréquentation des randonneurs				



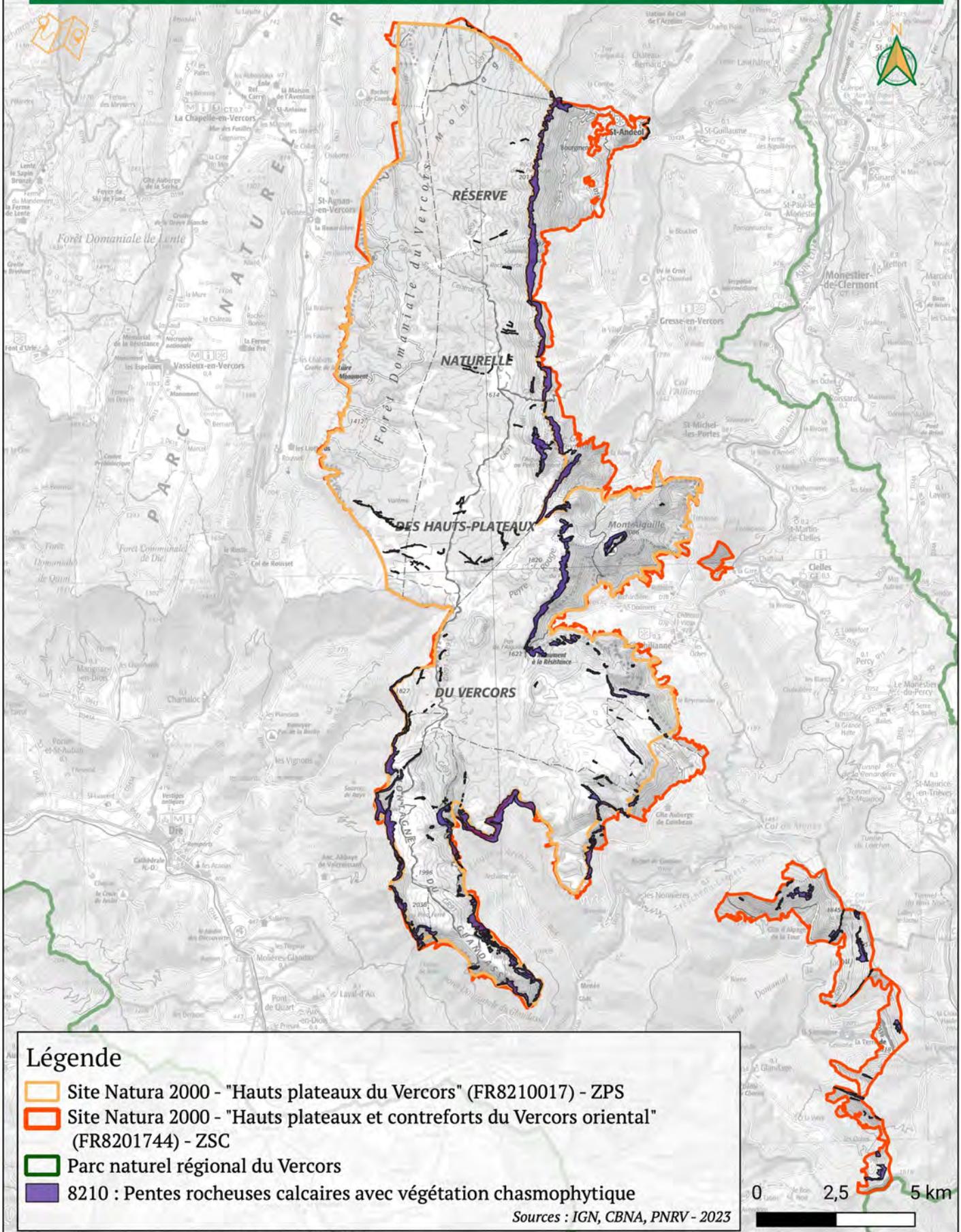
8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Code(s) EUNIS	H2.431 & H2.61 (H2.611 & H2.6122)	Code(s) Corine Biotope	6.231 & 6.3 (6.31 & 6.311 & 6.3122)	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Stipion calamagrostis</i> ; <i>Thlaspion rotundifolii</i> ; <i>Petasion paradoxii</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	860,27 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (3,95%)	
Localisation	Secteur Saint-Andéol/ Font de Fontagnon ; nord-est du petit Veymont ; ouest du col de l'Aupet ; Secteur Glandasse (Les Assiers ; Roc d'Ambane et Pié Ferré ; est de la bergerie de Laval d'Aix) ; Sud de la Croix du Lautaret / Le Marichaut ; nord de la tête de Praorzel/ La Bachasse; Secteur Jocou (Toussière, Col de lus à l'Aupillon, nord du col de Grimone, le Jocou, les Amousières, la Grande plate, La Roberche) . Habitat en mosaïque avec le 8120.				
Description	Habitat pionnier colonisant les moraines, les pierriers issus de l'altération des falaises, les alluvions torrentielles. Ces pierriers sont mobiles, mais parfois fixés (chaos de gros blocs).				
Dynamique naturelle	Dynamique de végétation très lente, voire nulle. Après fixation des éboulis, évolution de la végétation vers des pelouses méso- à xérothermophile ; landes et fourrés puis forêt.				
Valeur écologique et biologique	Certaines espèces peuvent être rares, menacées et/ou protégées telles que l'Apollon (<i>Parnassius apollo</i>), ou le merle de Roche (<i>Monticola saxatilis</i>)...				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Achnatherum calamagrostis</i> , <i>Centranthus angustifolius</i> , <i>Galeopsis angustifolia</i> , <i>Linaria supina</i> , <i>Rumex scutatus</i> , <i>Scrophularia canina ssp. juratensis</i> , <i>Trisetum distichophyllum</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Globalement peu menacé - Aménagements (destruction directe et/ou perturbation de la dynamique en empêchant l'apport de nouveaux matériaux)			
	Sur le site Natura 2000	- Peu menacé - Risque de détérioration / Aménagements : Création de pistes pastorales, sentiers... : Destruction des pierriers / ravinement - Fréquentation humaine / piétinement			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Stable
Mesures de gestion	- Non-intervention - Éviter les aménagements perturbant la dynamique des éboulis - Maintenir au maximum cet habitat à l'écart des parcours pastoraux - Favoriser l'entretien et la signalétique des sentiers pour canaliser la fréquentation des randonneurs				



8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

Code(s) EUNIS	H3.25 (H3.251 & H3.252)	Code(s) Corine Biotope	62.15 (62.151 & 62.152)	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Potentillion caulescentis & Violo biflorae-Cystopteridion alpinae</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	586,95 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (2,70%)	
Localisation	Crêtes est du site Natura 2000 (depuis le rocher du Playnet au Sommet de Pierre blanche, puis du Rocher du Parquet au Pas de l'Aiguille et Tête Chevalière) ; Grand et Petit-Veymont ; Mont-Aiguille ; Varême ; Grande cabane ; Scialet de la fontaine/nord de la tête du faisan ; ouest de la tête de la Graille ; est de la plaine de la Chau ; ouest de Roche rousse ; Sommet de la Montagnette ; sud de la croix du Lautaret ; Crêtes du Pas de la plaine au pas des Ampes ; secteur du Glandasse (falaises ouest : du roc de Peyrole au roc d'Ambane ; falaises sud / Echallas ; falaises est (combe de Veyranche au nord de la forêt domaniale du Sapet) ; secteur Jocou (sud-est de la montagne de belle-motte ; les clots ; ouest du Jocou ; Amousières ; Aupillon ; Toussières). Habitat en mosaïque avec le 7220.				
Description	Habitat se développant sur des rochers et falaises carbonatées, composés de communautés végétales installées au sein d'étroites fissures. Se développe sur des parois subverticales, soumises à de fortes variations thermiques annuelles et journalières.				
Dynamique naturelle	Dynamique de végétation très lente, voire nulle				
Valeur écologique et biologique	Présence d'espèces patrimoniales telles que le tichodrome échelette (<i>Tichodrome muraria</i>), le pouillot de Bonelli (<i>Phylloscopus bonelli</i>), le Bruant fou (<i>Emeriza cia</i>)				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Androsace pubescens, Asplenium fontanum, Asplenium trichomanes, Asplenium ruta-muraria, Asplenium viride, Bupleurum petraeum, Campanula cochlearifolia, Cystopteris alpina, Cystopteris fragilis, Draba dubia, Erinus alpinus, Festuca alpina, Globularia cordifolia, Hieracium humile, Hieracium lawsonii, Kerneria saxatilis, Potentilla caulescens, Potentilla nivalis, Primula auricula, Phyteuma charmelii, Silene acaulis, Silene pusilla, Saxifraga oppositifolia, Saxifraga paniculata, Silene saxifraga</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels		Sur le site Natura 2000	- Risque de détérioration / Aménagements : Création de nouvelles voies d'escalade, entretien et nettoyage des voies - Fréquentation humaine / piétinement - Eutrophisation possible	
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Stable
Mesures de gestion	- Non-intervention - Éviter l'exploitation de la roche - Éviter les équipements et les pratiques liées à l'escalade sur les falaises à haute valeur biologique et les falaises abritant des aires de rapaces - Éviter les pratiques de vol libre au-dessus des aires de nidification / dérangements - Établir des conventions avec les partenaires de spéléologie, d'escalade et du vol libre				



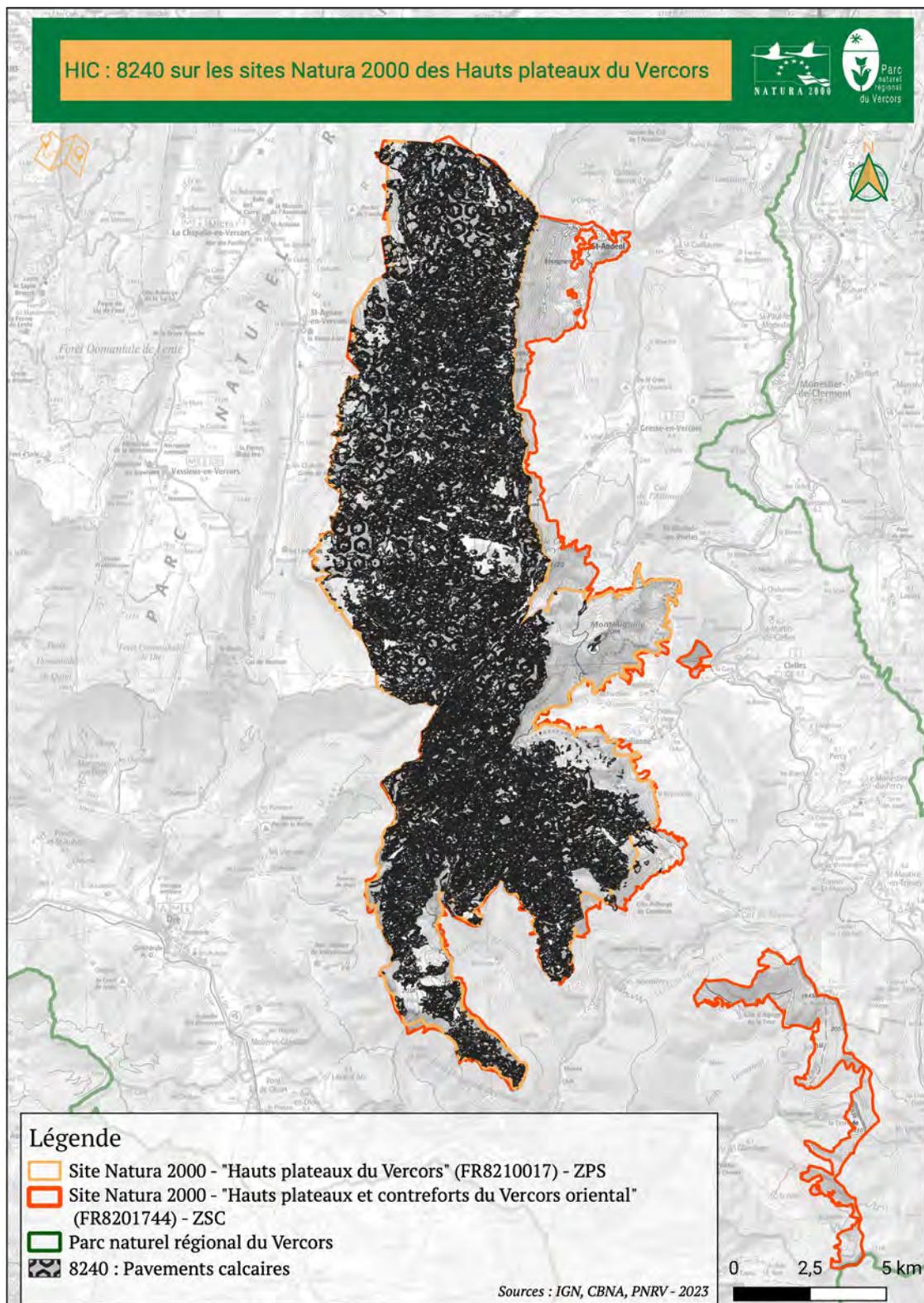
8240 - Pavements calcaires*



© PNRV

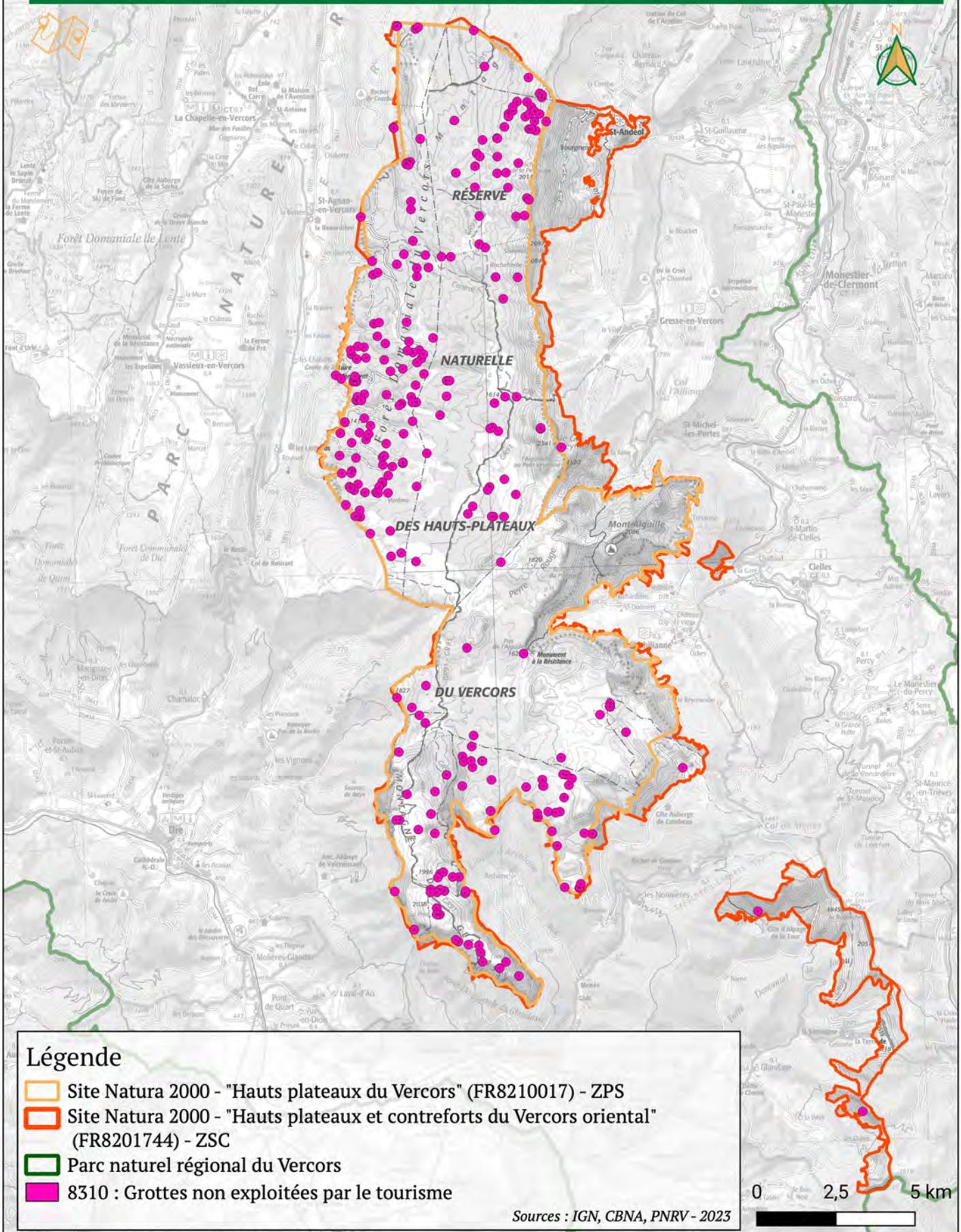
Code(s) EUNIS	H3.5	Code(s) Corine Biotope	62.3	Statut	Habitat prioritaire
Alliance	-				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	1770,68 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (8,13%)	
Localisation	Ensemble du site, en mosaïque avec d'autres habitats notamment le 6170.				
Description	Localisés de l'étage collinéen à alpin, les pavements calcaires sont composés de tables de lapiaz séparées par un réseau de fissures formées suite à l'érosion des glaciers ou par cryoclastie (fragmentation des roches due à la succession de gels et dégel) de bancs de calcaires ayant subi une dissolution par l'eau. La roche est de type calcaire sur des pentes faibles à nulle. Les sols sont absents ou généralement peu évolués.				
Dynamique naturelle	Le recouvrement végétal est très faible (<30%) à nul sur ce type d'habitat. Néanmoins, il offre de nombreuses niches écologiques où se développe la végétation : dans les fissures, sur les pelouses en bordure de table de lapiaz. La lande peut également s'y développer voire quelques arbres et arbustes isolés. Les lapiaz vifs peuvent évoluer vers des pelouses calcicoles puis des pinèdes à <i>Pinus uncinata</i> , <i>Pinus mugo</i> et Pessières.				
Espèces indicatrices potentielles	<p><u>Table de lapiaz / sans sol</u> : Absence de végétation</p> <p><u>Surface ou bordure des tables de lapiaz / légère accumulation de sol</u> : <i>Anthyllis montana</i>, <i>Arabis auriculata</i>, <i>Arenaria serpyllifolia</i>, <i>Carex rupestris</i>, <i>C. sempervirens</i>, <i>Cerastium arvense subsp. strictum</i>, <i>Cerastium brachypetalum</i>, <i>Coronilla minima</i>, <i>Coronilla vaginalis</i>, <i>Draba aizoides</i>, <i>Dryas octopetala</i>, <i>Festuca laevigata</i>, <i>Globularia cordifolia</i>, <i>G. nudicaulis</i>, <i>Helianthemum apenninum</i>, <i>H. nummularium</i>, <i>Hippocrepis comosa</i>, <i>Hornungia petraea</i>, <i>Koeleria vallesiana</i>, <i>Melica ciliata</i>, <i>Saxifraga tridactylites</i>, <i>Sedum acre</i>, <i>S. album</i>, <i>S. sexangulare</i>, <i>Sempervivum tectorum</i>, <i>Sesleria caerulea</i>, <i>Teucrium chamaedrys</i>, <i>T. montanum</i></p> <p><u>Fissures / accumulation possible de sol</u> : <i>Aconitum lycoctonum</i>, <i>Actaea spicata</i>, <i>Adenostyles alliariae</i>, <i>Adenostyles alpina</i>, <i>Anemone nemorosa</i>, <i>Asplenium fontanum</i>, <i>A. ruta-muraria</i>, <i>A. trichomanes</i>, <i>A. viride</i>, <i>Cystopteris alpina</i>, <i>C. fragilis</i>, <i>Dryopteris filix-mas</i>, <i>D. villarii</i>, <i>Globularia cordifolia</i>, <i>G. repens</i>, <i>Geranium sylvaticum</i>, <i>Imperatoria ostruthium</i>, <i>Kernera saxatilis</i>, <i>Laserpitium latifolium</i>, <i>Lathyrus vernus</i>, <i>Oxalis acetosella</i>, <i>Paris quadrifolia</i>, <i>Polygonatum odoratum</i>, <i>Polystichum aculeatum</i>, <i>P. lonchitis</i>, <i>Polygonatum verticillatum</i>, <i>Saxifraga paniculata</i>, <i>Saxifraga rotundifolia</i>, <i>Thalictrum aquilegifolium</i>, <i>Valeriana montana</i>, <i>Viola biflora</i></p> <p><u>Zones d'accumulation d'un sol peu profond / Arbres et arbustes</u> : <i>Acer opalus</i>, <i>Acer pseudoplatanus</i>, <i>Amelanchier ovalis</i>, <i>Arctostaphylos alpinus</i>, <i>A. uva-ursi</i>, <i>Buxus sempervirens</i>, <i>Calluna vulgaris</i>, <i>Pinus uncinata</i>, <i>Pinus mugo</i>, <i>Pinus sylvestris</i>, <i>Rhamnus alpina</i>, <i>R. pumila</i>, <i>R. saxatilis</i>, <i>Ribes alpinum</i>, <i>Vaccinium myrtillus</i>, <i>V. uliginosum subsp. microphyllum</i> (stations froides), <i>V. vitis-ideae</i></p>				

Facteurs d'influences	Sur le site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique naturelle des végétations (Lapiaz > Pelouses calcicoles > Pinèdes) : Fermeture du milieu - Risque de détérioration / Aménagements : création de pistes ou aménagements pastoraux ou forestiers... - Fréquentation humaine / piétinement - Risque incendies (<i>les lapiaz peuvent couvrir les feux très longtemps</i>) 	
État de conservation	Bon	Tendances à l'échelle biogéographique	Stable
Mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Non-intervention - Éviter les aménagements et pistes 		



8310 - Grottes non exploitées par le tourisme

Code(s) EUNIS	H1.2		Code(s) Corine Biotope	65	Statut	Habitat d'intérêt communautaire	
Alliance	-	Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	2,12 ha (habitat ponctuel)	Représentativité sur le site Natura 2000	Faible (0,01%)		
Localisation	Ensemble du site, habitat ponctuel.						
Description	<p>Cet habitat regroupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les grottes accessibles à l'homme et peuplées de chauves-souris, - le réseau de passages et de fissures inaccessibles à l'homme, - l'ensemble des microcavités intercommunicantes (dans les éboulis stabilisés...) isolées de la surface par un sol et constituant le milieu souterrain superficiel, - les aquifères souterrains renfermant des masses d'eau statique ou courante. <p>Il peut abriter une part d'espèces d'invertébrés spécialisés exclusivement souterraines parfois rares et vulnérables (terrestre ou aquatique, dépigmentées, à faible pouvoir de reproduction, à métabolisme ralenti et sans activité jour/nuit). D'autres invertébrés et vertébrés peuvent également accomplir une partie de leur cycle vitale dans cet habitat tels que les chauves-souris.</p>						
Dynamique naturelle	Dans l'habitat souterrain strict, l'obscurité permanente entraîne l'absence de végétaux chlorophylliens. Les entrées de grottes peuvent comporter des mousses, algues, lichens.						
Valeur écologique et biologique	Habitat représentant les écosystèmes souterrains, typiques des chauves-souris troglodytes, le guano est une nourriture intéressante pour les invertébrés souterrains. Habitat fondamental pour la colonisation du milieu souterrain. Habitat refuge, présence d'espèces endémiques et de fossiles vivants.						
Espèces indicatrices potentielles	<p><u>Chauves-souris</u> : Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>), Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>), Petit murin (<i>Myotis blythii</i>), Murin à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>), Grand murin (<i>Myotis myotis</i>), Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>), Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)</p> <p><i>Espèces d'invertébrés aveugles et dépigmentés</i> (pas de connaissance sur le site)</p>						
Facteurs d'influences	Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Globalement non menacé - Aquifères souterrains sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture - L'extraction de matériaux et les carrières peuvent localement détruire l'habitat - La surfréquentation des grottes peut entraîner le dérangement et le piétinement des espèces - Les collectionneurs / La chasse intensive avec des pièges appâtés peuvent mettre en péril des coléoptères rares. 			Sur le site Natura 2000	<p>Risque de développement de la fréquentation dans les grottes (spéléologie, tourisme...) et de dérangement de la faune (chiroptères)</p>	
		État de conservation	Inconnu	Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration	
Mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Associer la gestion des gîtes souterrains au reste du réseau souterrain et à la gestion des territoires extérieurs de nourrissage - Favoriser les pratiques agricoles et forestières compatibles avec le maintien d'un paysage diversifié permettant le développement d'insectes (base de la nourriture des chiroptères) - Limiter l'usage et la période d'usage de certains pesticides et vermifuges fortement rémanents - Éviter le dérangement (interdiction saisonnière à certaines grottes à chauves-souris durant les périodes d'hibernation ou en reproduction ; pose de panneaux d'information, sensibilisation et formation des guides bénévoles ou brevetés dans le cadre de la fédération française de spéléologie) - Maîtriser la fréquentation 						

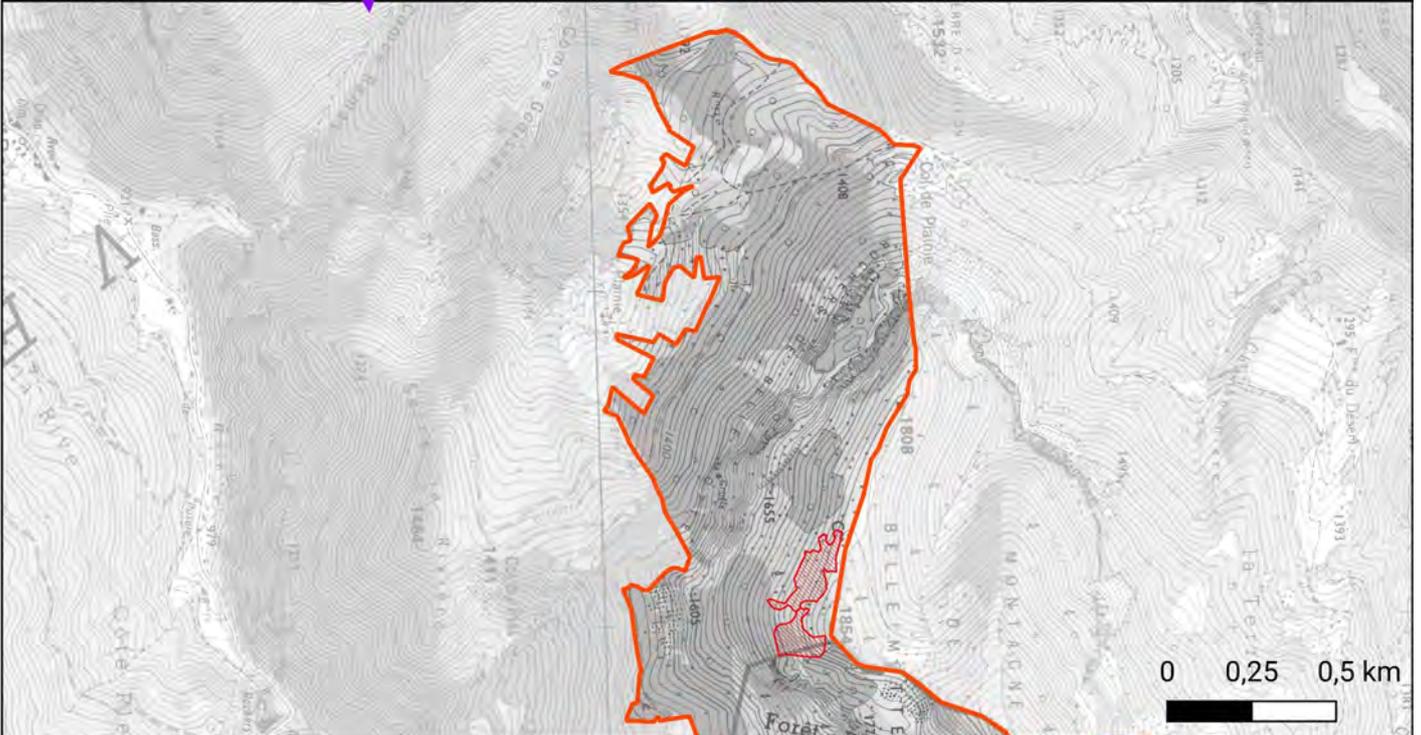
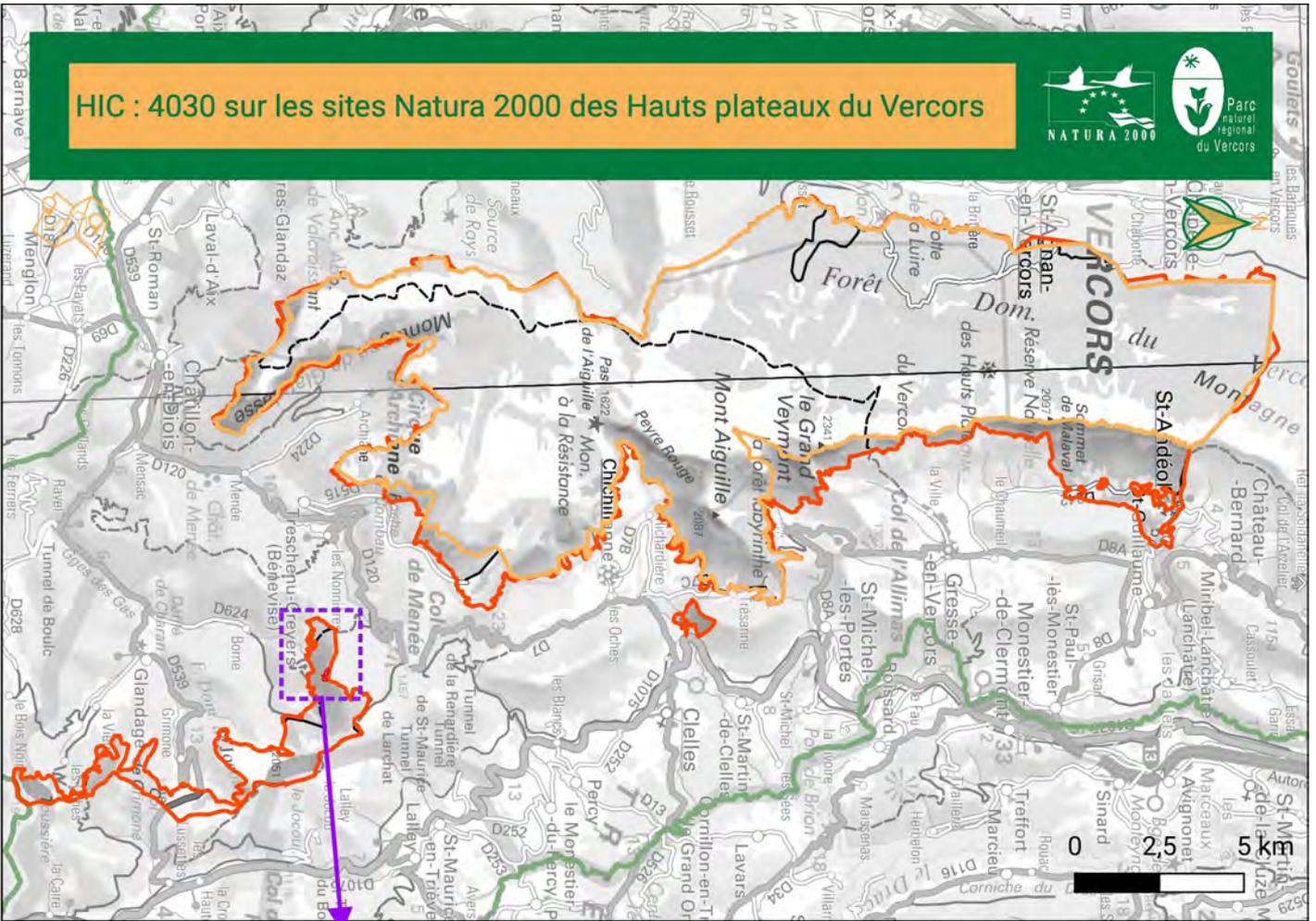


MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS

4030 - Landes sèches européennes

Code(s) EUNIS	F4.22	Code(s) Corine Biotope	31.22	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Genisto pilosae - Vaccinion uliginosi</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	0,16 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,00%)	
Localisation	Secteur du Jocou/sud de la montagne de Belle-motte				
Description	Les landes sèches européennes se développant sur sol siliceux, et correspondant à des végétations ligneuses basses (<2m) constituées principalement de chaméphytes et nanophanérophytes. Les bruyères, callunes, myrtilles, aïrelles, genêts et ajoncs forment l'essentiel des structures de ces landes.				
Dynamique naturelle	Végétation secondaire issue de déforestations historiques anciennes. Phases dynamiques internes aux landes : phase pionnière à strate chaméphytique ligneuse ouverte associée à une strate herbacée basse de plantes de pelouses acidiphiles > phase mature ayant une structure plus haute et semi-ouverte > phase de vieillissement avec fermeture et élévation du tapis végétal, développement au sol de bryophytes				
Valeur écologique et biologique	Biotopes souvent relictuels, représentant d'excellents bio-indicateurs édaphique et climatique. Diversité floristique réduite, mais présence de plusieurs plantes rares, forte représentation du genre <i>Genista</i> comme <i>Genista pilosa</i> . Grande originalité et diversité des invertébrés.				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Calluna vulgaris</i> , <i>Cytisus scoparius</i> , <i>Genista pilosa</i> , <i>Luzula campestris</i> , <i>Lathyrus linifolius</i> subsp. <i>montanus</i> , <i>Poa chaixii</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Enrésinement - Exploitation - Aménagements			
	Sur le site Natura 2000	- Pas de pression connue			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique	Amélioration	
Mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien d'une lande par un pâturage très extensif (utiliser des clôtures amovibles pour diriger le bétail si besoin ou préserver des espèces patrimoniales) - Favoriser l'entretien des landes herbeuses ou landes à <i>Calluna vulgaris</i> par fauche, avec export des produits de fauche, gestion en mosaïque (non intégrale) - Limiter la colonisation des ligneux par des opérations ponctuelles de débroussaillage, de coupes ou d'arrachage (maintien des usages traditionnels) 				

HIC : 4030 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

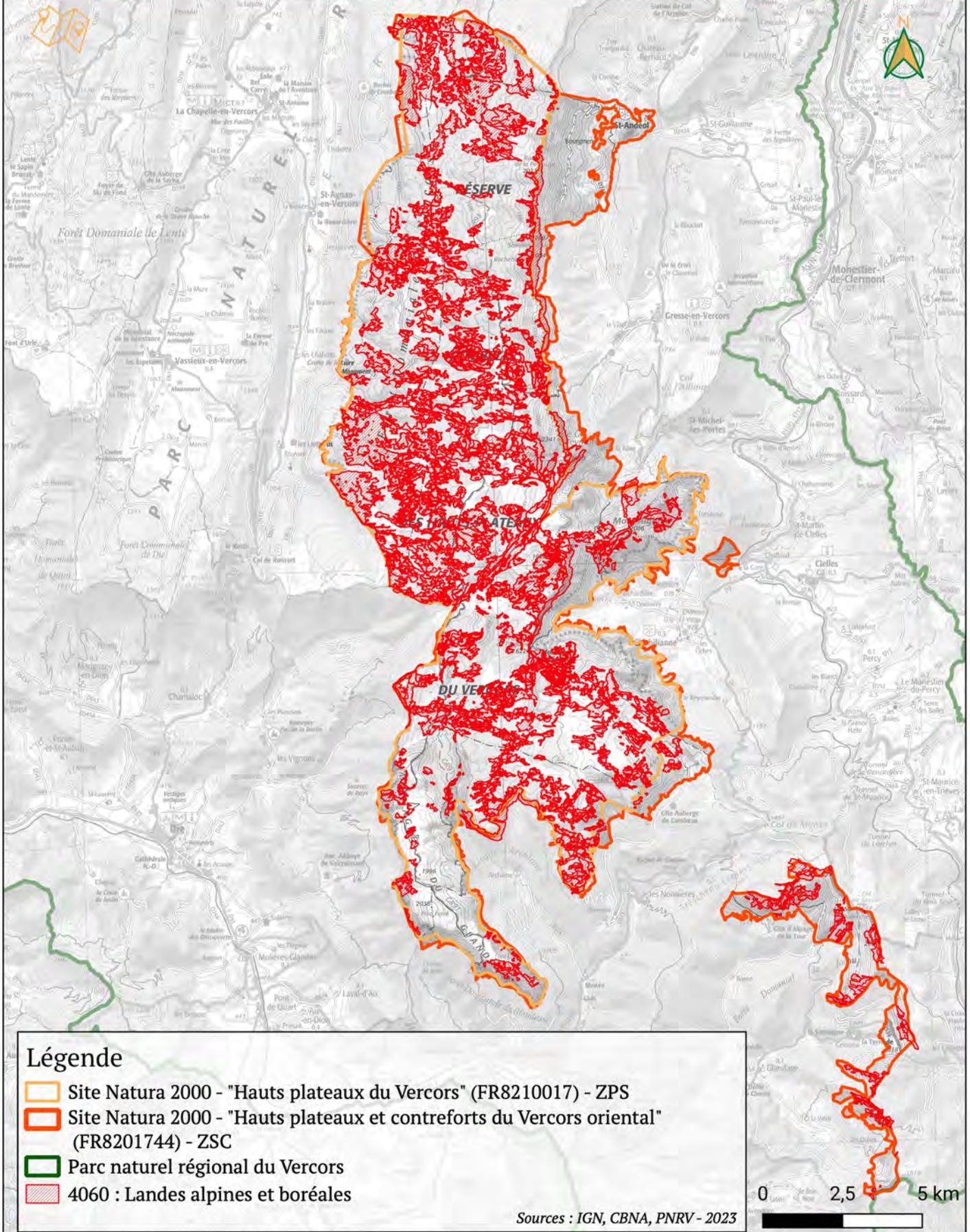
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 4030 : Landes sèches européennes

Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023

4060 - Landes alpines et boréales

Code(s) EUNIS	F2.2 (F2.22 & F2.231 & F2.24 & F2.27 & F2.29)	Code(s) Corine Biotope	31.4 (31.42 & 31.431 & 31.44 & 31.47 & 31.49)	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Arabidion caeruleae</i> ; <i>Arctostaphylo-Cetrarion nivalis</i> ; <i>Juniperion nanae</i> ; <i>Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	377,21 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (1,73%)	
Localisation	Secteur Jocou / nord du col de Lus et proche de l'Aupillon, ensemble de la réserve. Habitat en mosaïque avec le 6170.				
Description	<p>- <u>Landes à Éricacées naines</u> : composées de landines (landes basses) naturelles stables entre l'étage alpin inférieur et subalpin. L'action du vent et des tempêtes hivernales implique que la végétation est soumise à de longues périodes de froids intenses. Les espèces résistantes aux froids ainsi que les lichens y sont abondants.</p> <p>- <u>Landes à rhododendron ferrugineux</u> : localisées à l'étage subalpin en ubac (pouvant descendre à l'étage montagnard), exigeant une forte couverture neigeuse en hiver et un déneigement tardif (Sensibilité du Rhododendron ferrugineux aux froids printaniers, évite les gelées tardives).</p> <p>- <u>Juniperaies naines de montagne, fourrés xérophiles des Alpes internes</u> : présentes à l'étage montagnard et subalpin des Alpes, localisées sur les adrets ensoleillés sur pente rocailleuse. Ces formations supportent les sécheresses estivales et les très basses températures.</p>				
Dynamique naturelle	<p>- Landes naturelles stables.</p> <p>- Rhodoraies pouvant évoluer vers diverses forêts résineuses subalpines (sapinières très acidiphile, pinède de Pin à crochets, cembraies à Mélèze, brousses de Pin mugo).</p> <p>- Landes pouvant évoluer dans diverses forêts résineuses subalpines : pinèdes de Pin à crochets, cembraies à Mélèzes, brousses de Pin mugo.</p>				
Valeur écologique et biologique	<p>- Habitat nordique relictuel en montagne, occupant une faible surface. Condition écologique de grands froids et des paysages inhabituels (similitude avec certaines toundras).</p> <p>- Habitat pouvant abriter certaines d'espèces : raisin d'Ours ou Orchis de Spitzel (<i>Orchis de spitzzell</i>) protégée en France.</p> <p>- Landes très répandues qui tendent à s'étendre du fait de la déprise pastorale.</p>				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Arctostaphylos alpina</i> , <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> , <i>Cotoneaster integerrimus</i> , <i>Dryas octopetala</i> , <i>Empetrum hermaphroditum</i> , <i>Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum</i> , <i>Homogyne alpina</i> , <i>Juniperus sibirica</i> , <i>Polygonum viviparum</i> , <i>Primula integrifolia</i> , <i>Rhododendron ferrugineum</i> , <i>Salix retusa</i> , <i>Vaccinium myrtilloides</i> , <i>Vaccinium uliginosum</i> , <i>Vaccinium vitis idaea</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Surpâturage (trop forte pression ou passage répété des troupeaux) - Fermeture du milieu (retour de la végétation arborescente)		Sur le site Natura 2000	- Pas de pression connue, végétation généralement stable, dynamique lente - Pastoralisme ayant un faible impact
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Amélioration
Mesures de gestion	<p>- Maintien de la végétation en place (si aucune mesure de gestion n'est appliquée, la lande évoluera rapidement vers une pineraie) par maintien d'une pression de pâturage qui entretient la structure en mosaïque</p> <p>- Favoriser et maintenir un pâturage extensif (tardif après la fonte des neiges)</p> <p>- Éviter tout déprimage</p> <p>- Restauration de la lande : débroussaillage et reprise du pâturage en début et fin de saison d'alpage (nécessité d'avoir une bonne charge pastorale sinon le débroussaillage n'a pas</p>				

d'intérêt)



Légende

- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 4060 : Landes alpines et boréales

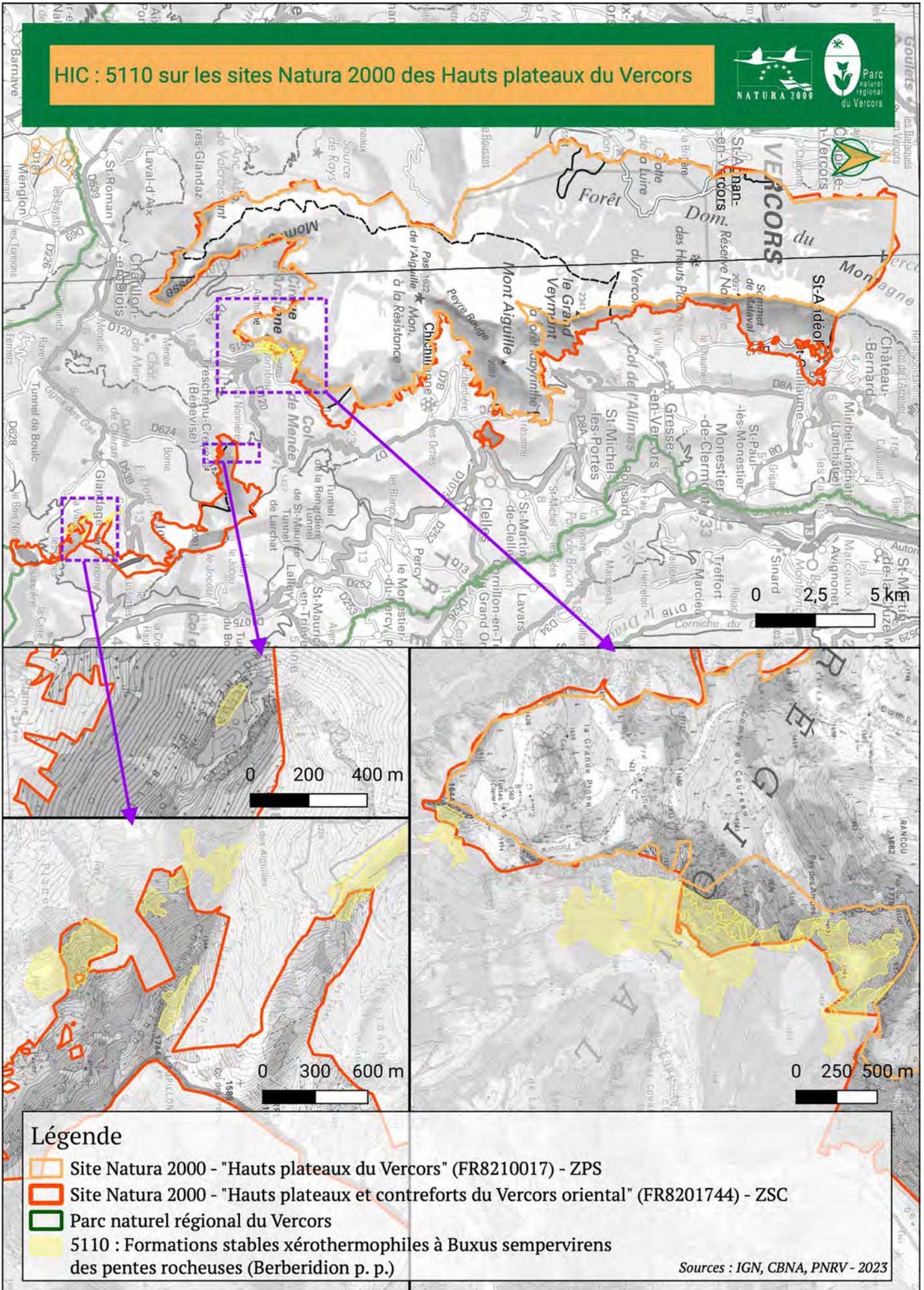
Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023



5110 - Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p. p.*)

Code(s) EUNIS	F3.12	Code(s) Corine Biotope	31.82	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Berberidion vulgaris</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	17,54 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,08%)	
Localisation	Sud du Rancou et de Tussac ; Sud de Grimone (Moulin et la scie, col des Aiguilles, Aupillon, Côte plane). Habitat rare sur le site, en mosaïque avec 9110, 9150, 6170, 8210 et des habitats non communautaires.				
Description	Le Buis toujours vert (<i>Buxus sempervirens</i>) est une espèce thermophile méditerranéo-montagnarde, affectionnant les sols calcaires (voire siliceux). Cette espèce participe à un complexe d'habitats : fruticées, lisières, pelouses, habitats arbustifs et forestiers. Pentes fortes, rocheuses ou à sols superficiels, en station chaude, parfois au sommet de corniches calcaires sur des sols très peu épais et caillouteux.				
Dynamique naturelle	Buxaies stables, dérivant de la colonisation de pelouses xérophiles, de rochers et corniches.				
Valeur écologique et biologique	Le Buis n'est pas une espèce menacée et tend à s'étendre, les stations séchardes abritent de nombreuses espèces végétales et animales.				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Buxus sempervirens</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Peu menacé			
	Sur le site Natura 2000	- Peu menacé, buxaies stables - Pyrale du buis (EEE, perte de typicité de l'habitat possible)			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration
Mesures de gestion	- Maintien d'un pâturage extensif hors période de végétation - Limiter la dynamique forestière et l'embroussaillage par débroussaillage partiel mécanique, voire arrachage des jeunes arbres.				

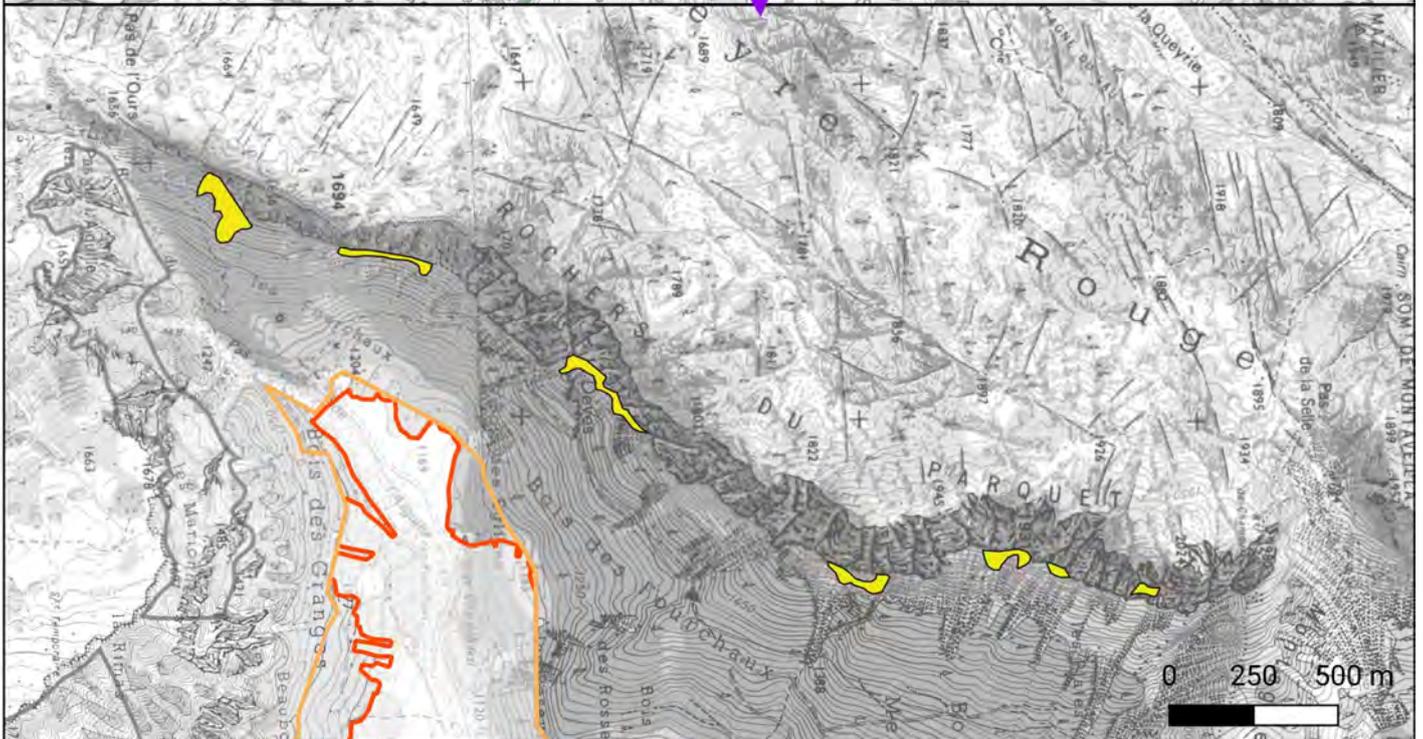
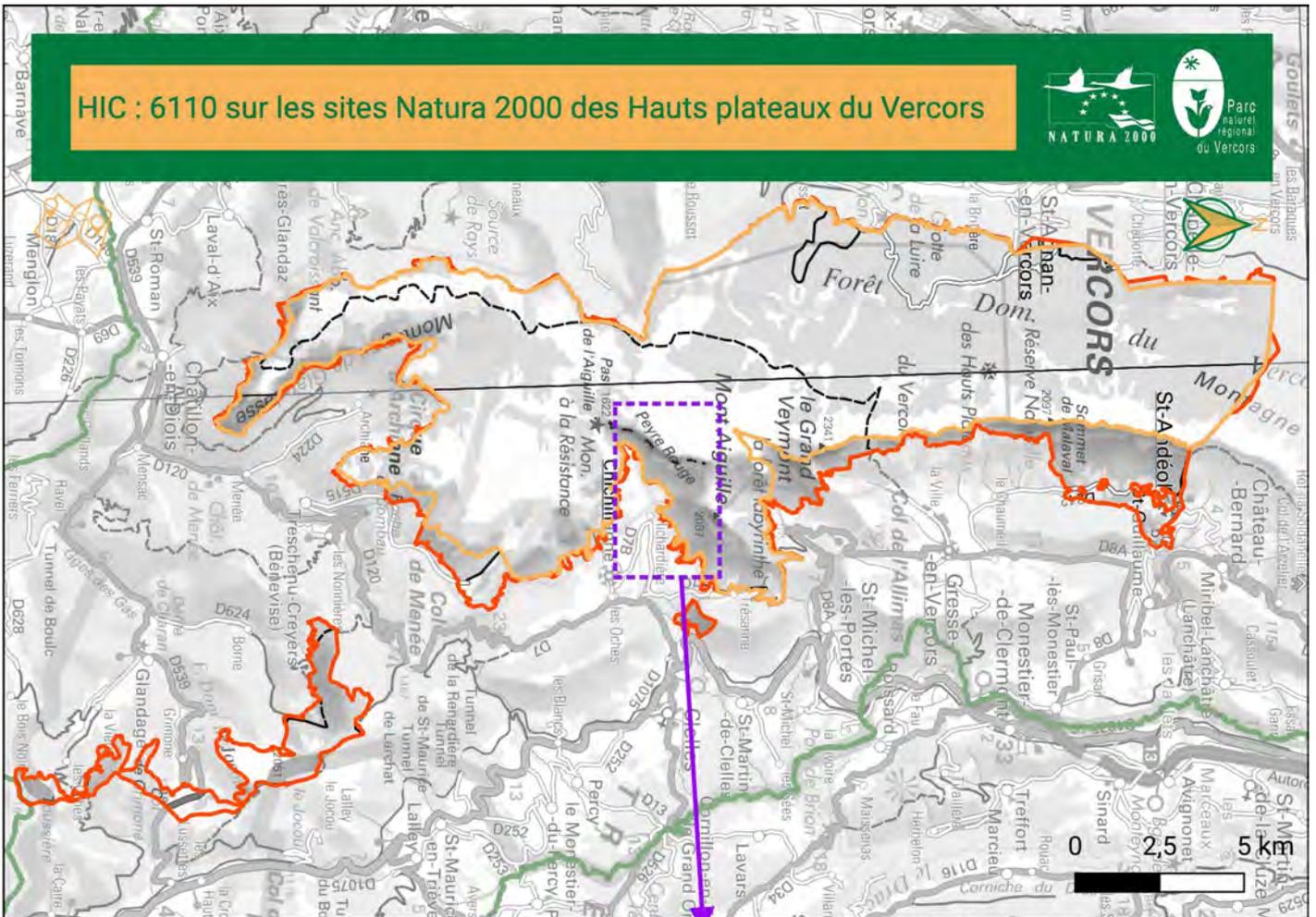
HIC : 5110 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



6110* - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyso-Sedion albi**

Code(s) EUNIS	E1.11	Code(s) Corine Biotope	34.11	Statut	Habitat prioritaire
Alliance	<i>Alyso alyssoidis</i> - <i>Sedion albi</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	0,62 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,00%)	
Localisation	Pied de falaise des rochers du Parquet				
Description	Cet habitat réunit des végétations pionnières à dominance de vivaces de dalles rocheuses calcaires. Les contraintes écologiques y sont extrêmes : substrats calcaires affleurants, sols squelettiques, déficit hydrique et ensoleillement important. La flore y est très spécialisée et xérophile. Se compose de pelouses rases écorchées dominées par les chaméphytes succulents.				
Dynamique naturelle	Pelouses karstiques stables. Suite à l'abandon des pratiques pastorales : densification très lente des graminées et chaméphytes, réduction des secteurs dépourvus de végétation et épaississement du sol. Passage progressif à une pelouse herbacée type 6210 (<i>Xerobromenion erecti</i> , <i>Seslerio caeruleae</i> - <i>Xerobromenion erecti</i> , <i>Mesobromion erecti</i>).				
Valeur écologique et biologique	Habitat assez rare, pelouses parfois primaires, diversité floristique élevée. Habitat refuge pour de nombreuses espèces, et présence potentielle de l'Écaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i> - An.II DHFF), l'Apollon (<i>Parnassius apollo</i> - espèce protégée), la Coronelle lisse (<i>Coronella autriaca</i> - An IV DHFF), le Lézard vert (<i>Lacerta viridis</i> - An IV DHFF), ou encore le Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i> - An IV DHFF).				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Hornungia petraea</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Habitat très morcelé et relictuel - Abandon du pâturage - Fréquentation (piétinement, véhicules motorisés, feux...)			
	Sur le site Natura 2000	- Surpâturage localisé (cabanes, abreuvoirs, parcs de nuit) - Fréquentation humaine / piétinement - Changement climatique / Pressions abiotiques (sècheresses ...) / modification typicité de l'habitat			
État de conservation	Moyen	Tendances à l'échelle biogéographique		Stable	
Mesures de gestion	- Maintien d'un pâturage extensif - Limiter et canaliser la fréquentation par les randonneurs				

HIC : 6110 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

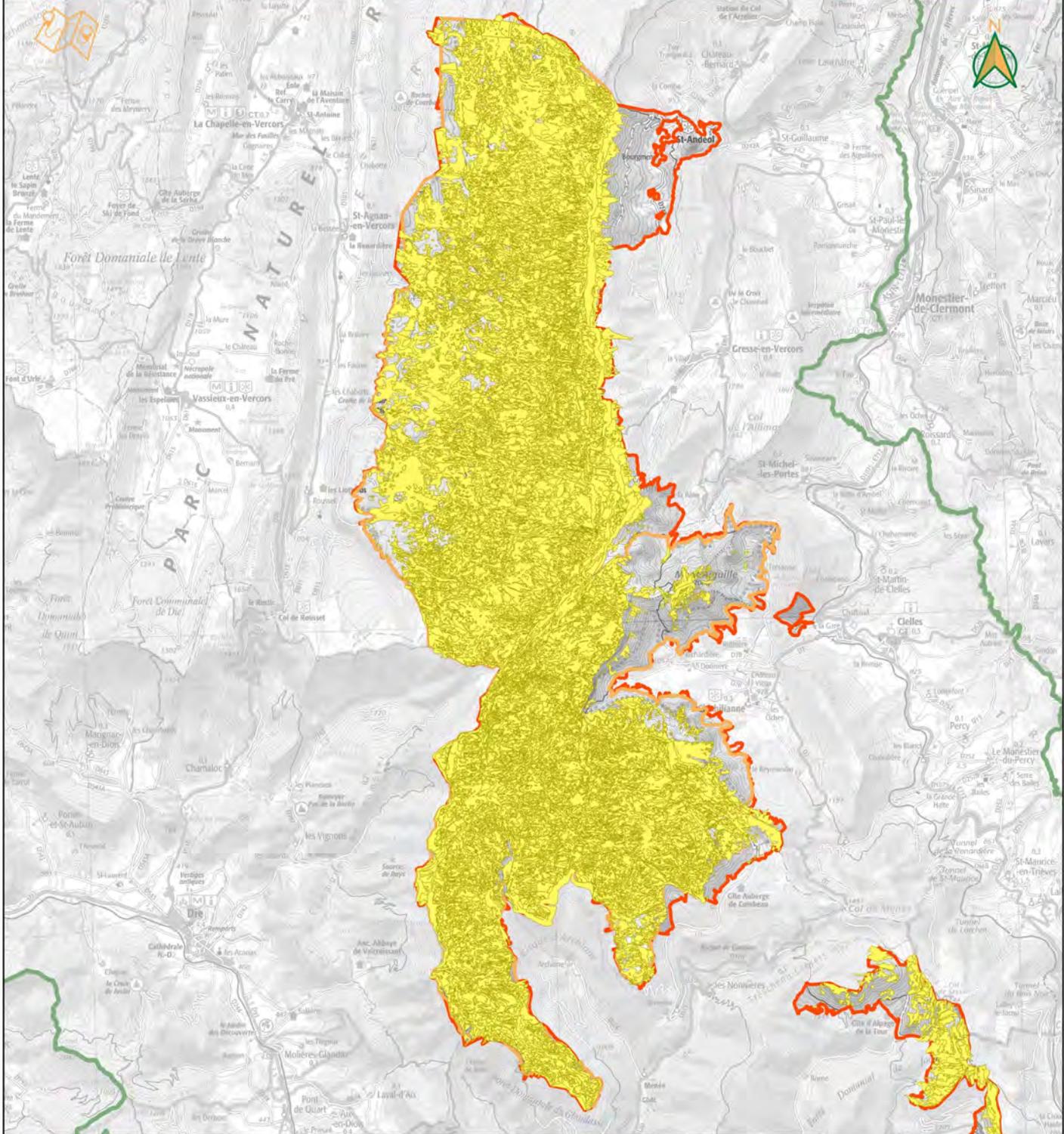
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 6110 : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysso-Sedion albi*

Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023

6170 - Pelouses calcaires alpines et subalpines

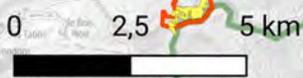
Code(s) EUNIS	E4.4 (E4.412 & E4.43 & E4.4311 & E4.4312 & E4.432)	Code(s) Corine Biotope	36.12 36.4 (36.43 & 36.4311 & 36.4312 & 36.432) 36.412	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Seslerion caeruleae / Seslerienion caeruleae & Ononidion cenisiae</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	6617,45 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (30,40%)	
Localisation	Ensemble du site. Habitat en mosaïque avec le 4060, le 6430, le 8240.				
Description	Pelouse calcicole d'altitude d'altitude, installées en conditions sèches et chaudes sur des sols calcaires squelettiques à peu évolués. Ces pelouses ont un aspect en gradins ou de guirlandes composées de Séslerie bleuâtre (<i>Sesleria caerulea</i>).				
Dynamique naturelle	- Après stabilisation des pentes, évolution très lente et freinée par l'érosion du pâturage. - Évolution progressive vers d'autres types de pelouses				
Valeur écologique et biologique	Rôle de stabilisateur des pentes. Composition floristique riche et diversifiée, pouvant abriter des espèces rares ou menacées comme : l'Édelweiss (<i>Leontopodium nivale</i>), la Koelérie du Mont-Cenis (<i>Koeleria cenisia</i>)... Habitat favorable lorsqu'il y a de fortes pentes pour la nidification et l'élevage des jeunes bartavelles (<i>Alectoris graeca</i> - An I DO).				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Acinos alpinus, Agrostis capillaris, Androsace villosa, Anthyllis montana, Aster bellidiastrum, Astragalus australis, Bupleurum ranunculoides, Carduus defloratus, Carex rupestris, Carex sempervirens, Draba aizoides, Dryas octopetala, Festuca nigrescens, Festuca laevigata, Festuca quadriflora, Festuca violacea, Gentiana angustifolia, Gentiana clusii, Gentiana lutea, Globularia cordifolia, Globularia nudicaulis, Helianthemum nummularium subsp. obscurum, Helianthemum oelandicum, Helictotrichon sempervirens, Hippocrepis comosa, Koeleria pyramidata, Minuartia verna, Orobanche laserpitii-sileris, Sesleria caerulea, Silene acaulis</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Pelouses sensibles à l'érosion - Peu menacé par les activités humaines - Déprise pastorale extensive entraîne la régression de l'habitat et l'intensification pastorale sa banalisation.			
	Sur le site Natura 2000	- Sûrpâturage localisé (cabanes, abreuvoirs, parcs de nuit) - Fréquentation humaine / piétinement - Changement climatique / Pressions abiotiques (sécheresses ...)			
État de conservation	Moyen	Tendances à l'échelle biogéographique		Stable	
Mesures de gestion	- Maintien d'un pâturage extensif (et dirigé pour limiter le sûrpiétinement), en début d'estive. Sur les pentes les plus accusées, les pelouses en gradins doivent être pâturées avec prudence à la montée en évitant les passages répétitifs. - Limiter et canaliser la fréquentation par les randonneurs				

HIC : 6170 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

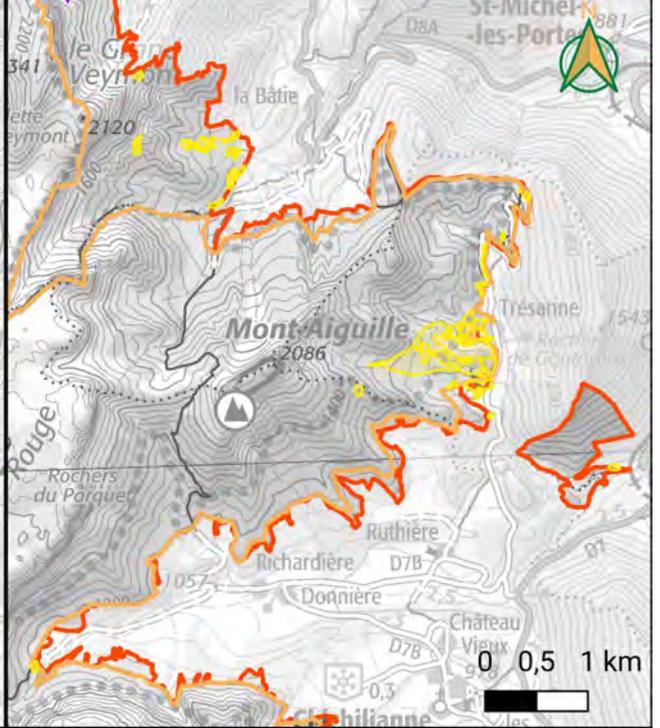
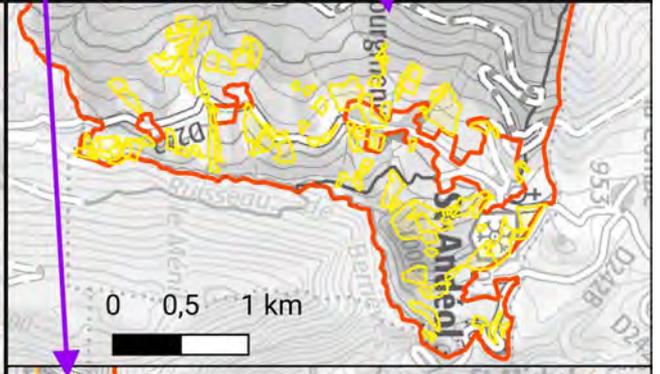
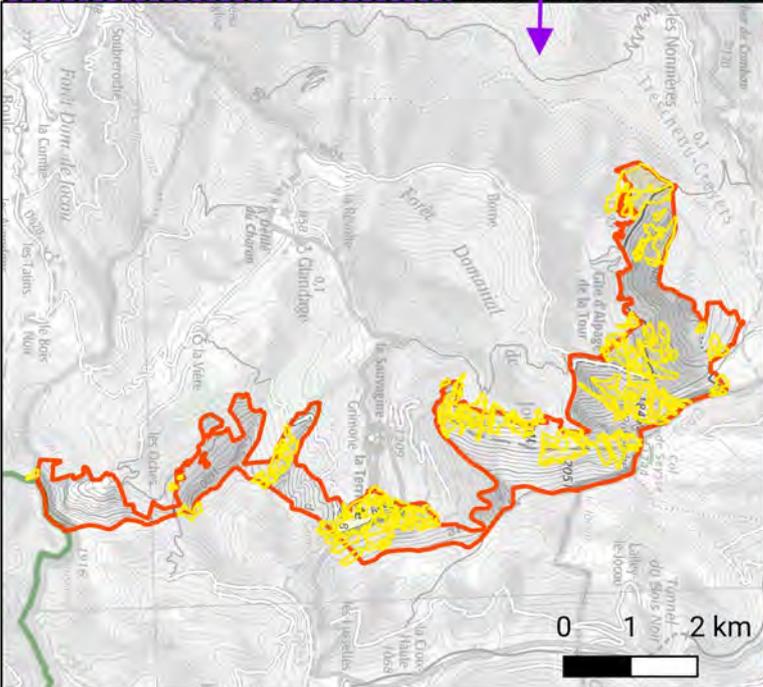
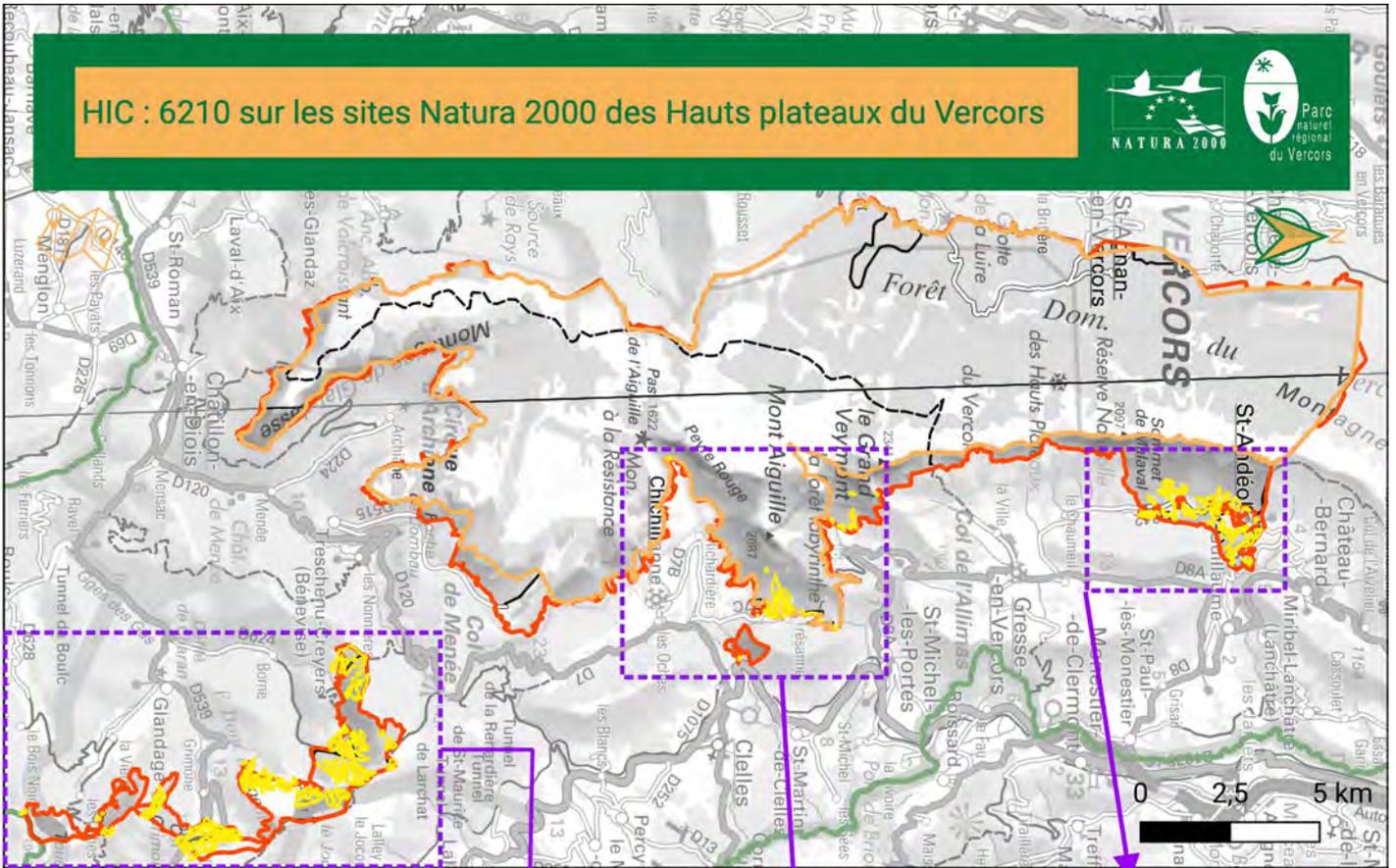
-  Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
 -  Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
 -  Parc naturel régional du Vercors
 -  6170 : Pelouses calcaires alpines et subalpines
- Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023



6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco Brometalia*)

Code(s) EUNIS	E1.262E & E1.263	Code(s) Corine Biotope	34.322 & 34.323	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Mesobromion erecti</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	209,96 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,96%)	
Localisation	Saint-Andéol, autour du Mont-Aiguille, secteur du Jocou (Montagne de Belle-motte, sud du Jocou, nord du col du Grimone, Serre les têtes). Habitat en mosaïque avec le 6510 et le 6520.				
Description	Les pelouses calcicoles à dominance d'hémicryptophytes, se développant en conditions mésophiles à méso-xérophiles, oligotrophe à méso-oligotrophes.				
Dynamique naturelle	Végétations de hautes herbes calcicoles > fourrés calcicoles > pré-bois calcicoles				
Valeur écologique et biologique	Habitat rare, diversités floristiques et entomologiques élevées (par exemple : le Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurina</i> - An.II DHFF), l'Apollon (<i>Parnassius apollo</i> - espèce protégée), habitat de plusieurs reptiles (Vipère aspic - <i>Vipera aspis</i> , lézard vert - <i>Lacerta viridis</i> , couleuvre verte et jaune - <i>Hierophus viridiflavus</i>). Habitat pouvant accueillir une certaine richesse en Orchidées.				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Avenula pubescens</i> , <i>Bromus erectus</i> , <i>Bunium bulbocastanum</i> , <i>Carex caryophylla</i> , <i>Festuca laevigata</i> , <i>Lotus corniculatus</i> , <i>Sanguisorba minor</i> , <i>Thymus pulegioides</i> , <i>Trifolium pratense</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Embuissonnement, enrésinement - Fréquentation (piétinement, feux, véhicules motorisés...)			
	Sur le site Natura 2000	- Dynamique végétale / fermeture du milieu - Changement climatique / Pressions abiotiques (sécheresses ...) / modification typicité de l'habitat			
État de conservation	Bon à moyen		Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration
Mesures de gestion	- Favoriser un pâturage extensif et une fauche adaptée (tardive)				

HIC : 6210 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



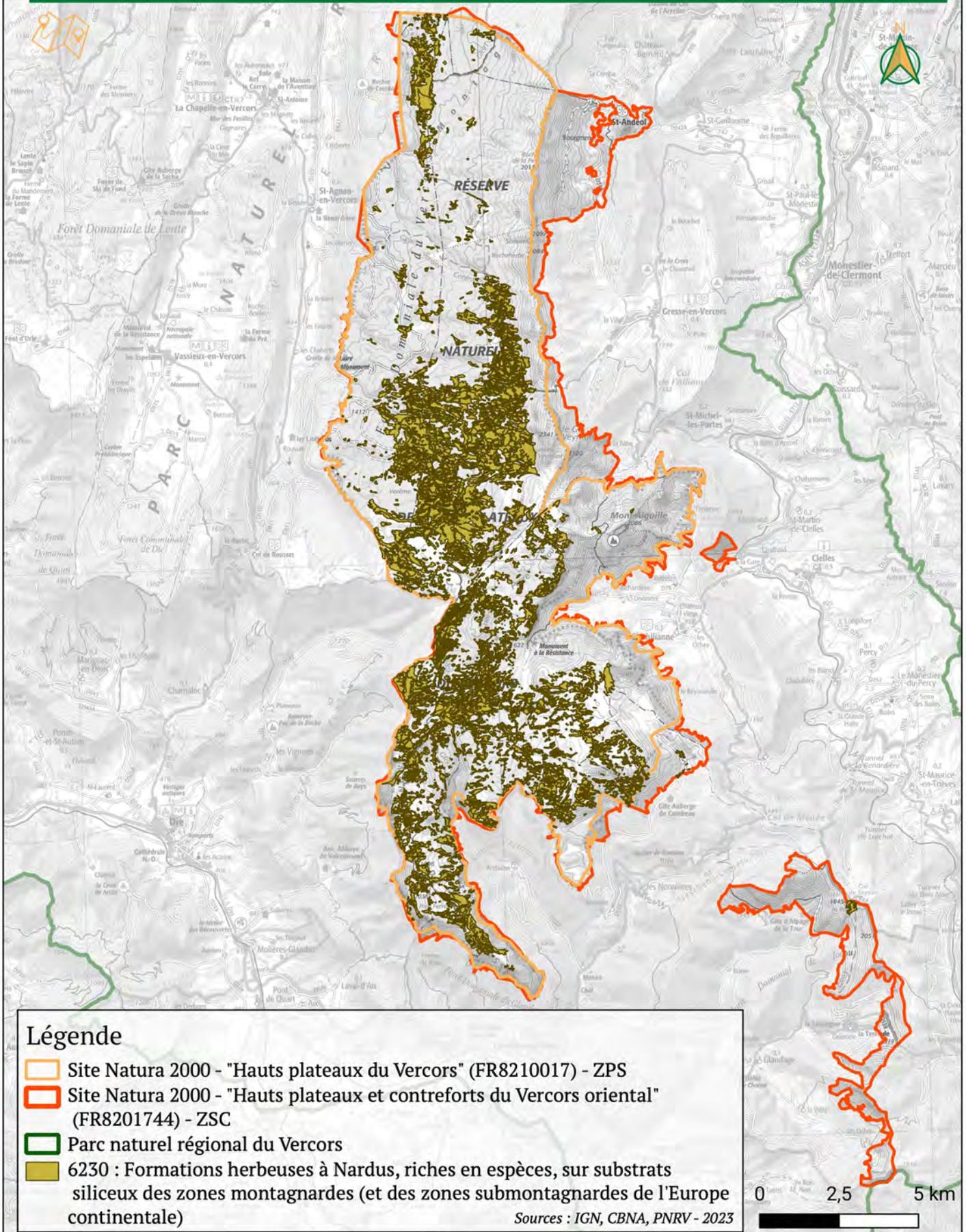
Légende

- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)

Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023

6230* - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) *

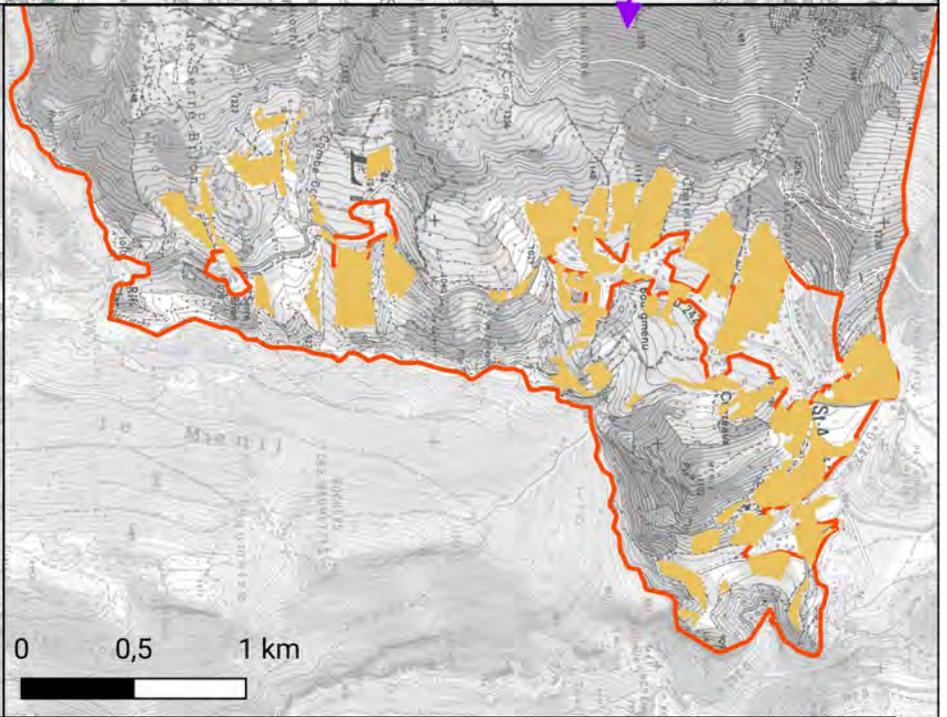
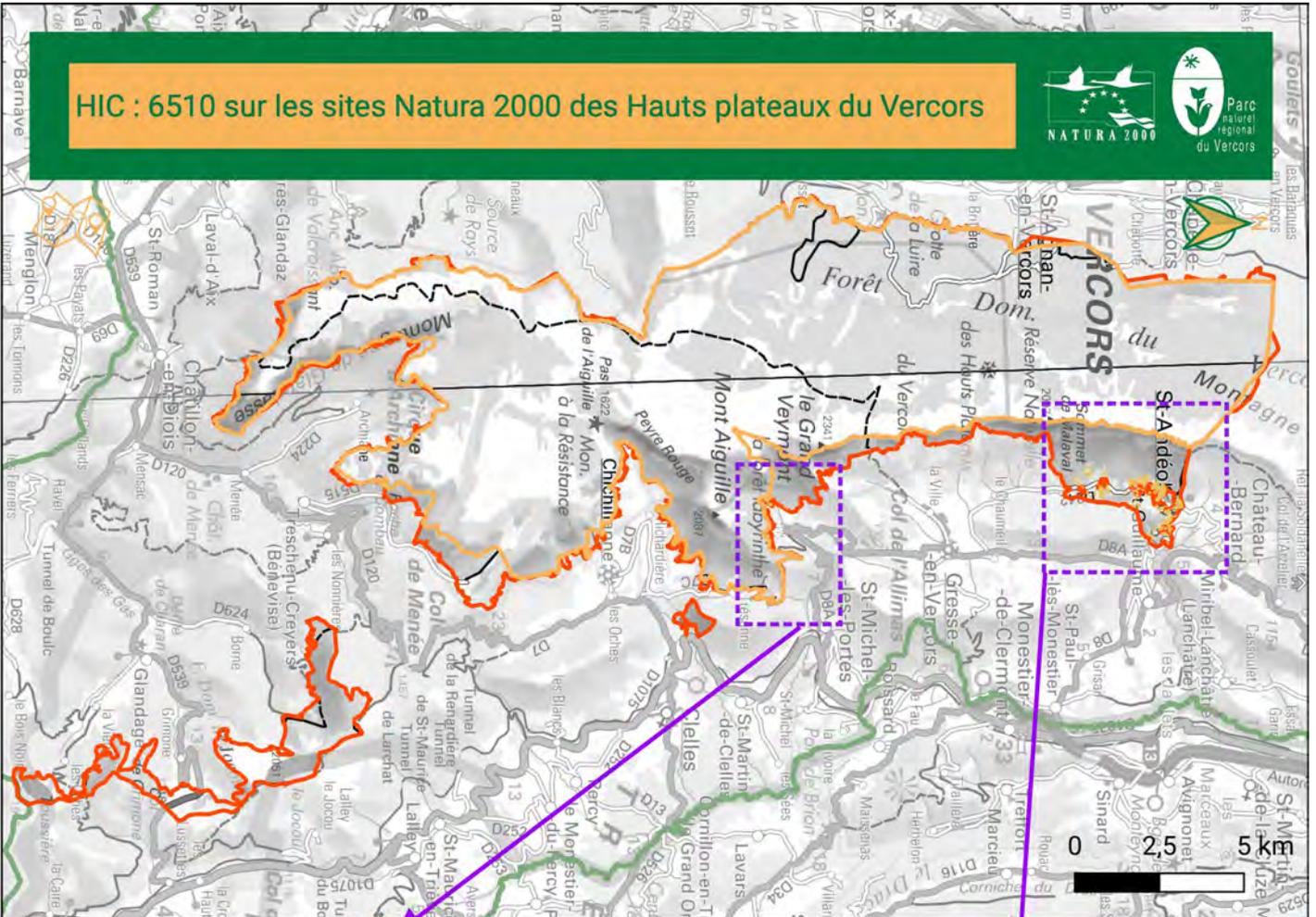
Code(s) EUNIS	E4.311 & E4.312	Code(s) Corine Biotope	36.311 & 36.312	Statut	Habitat prioritaire
Alliance	<i>Nardion strictae</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	1132,27 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (5,20%)	
Localisation	Darbounouse, moitié sud de la réserve des Hauts plateaux du Vercors (Pichet, Gerland, Bonneveau, Peyre rouge, Tête du Pison, Jas neuf, Glandasse, Jardin du Roi, Chamousset)				
Description	Pelouses oligotrophes acidiphiles et acidiclinales, sèches à mésophiles (étages planitaire à montagnard). À plus haute altitude, l'habitat concerne les pelouses riches en Nard raide des dépressions et replats.				
Dynamique naturelle	Apparition de la pelouse suite à la dégradation de la lande à Cotonéaster à feuilles entières (<i>Cotoneaster interregimus</i>) et du raisin d'ours (<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>). Se succèdent ensuite des pelouses à Androsace velue (<i>Androsace villosa</i>) et Gentiane à feuilles étroites (<i>Gentianetum angustifoliae</i>).				
Valeur écologique et biologique	Habitat répandu, diversité floristique importante et remarquable (orchidées)				
Espèces indicatrices potentielles	-				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Régression par la fermeture du milieu des Pins à crochets			
	Sur le site Natura 2000	- Surpâturage localisé (cabanes, abreuvoirs, parcs de nuit) - Fréquentation humaine / piétinement - Changement climatique / Pressions abiotiques (sècheresses ...) / modification typicité de l'habitat			
État de conservation	Bon à moyen		Tendances à l'échelle biogéographique		Stable
Mesures de gestion	- Maîtriser le Nard raide par un pâturage dirigé/en parc afin de faire consommer le nard, et des périodes de pâturage extensif				



6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

Code(s) EUNIS	E2.2 & E2.23 E2.3	Code(s) Corine Biotope	38.2 & 38.23 38.3	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Arrhenatherion elatioris</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	64,14 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,29%)	
Localisation	Saint-Andéol, est de la forêt domaniale du petit Veymont. Habitat en mosaïque avec le 6210, et le 6520.				
Description	Prairies de fauches mésophiles des étages planitiaire, colinéen et submontagnard. Aspect de haute prairie à biomasse élevée, à dominance d'hémicryptophytes graminéennes. Expositions variées.				
Dynamique naturelle	Le fauchage stabilise la dynamique, son arrêt favorise le développement de communautés préforestières, d'ourlets et mégaphorbiaies mésohygrophiles. Une évolution édaphique peut faire évoluer vers des prairies plus oligotrophiques.				
Valeur écologique et biologique	Diversité et intérêt floristique. Biotope du tarier des prés (<i>Saxicola rubetra</i> - espèce menacée et protégée nationale) ou encore de la pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i> - espèce protégée et An.I DO, nécessite la présence de buissons épineux) Biotope du râle des genêts (non connu sur le site)				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Arrhenatherum elatius</i> , <i>Avenula pubescens</i> , <i>Centaurea jacea</i> , <i>Crepis biennis</i> , <i>Festuca pratensis</i> , <i>Galium mollugo</i> , <i>Heracleum sphondylium</i> , <i>Knautia arvensis</i> , <i>Silène vulgaris</i> , <i>Tragopogon pratensis</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Modification des usages (traitement en pâture, retournement, plantation (maïs, boisement), exploitation...): - Les gestions mixtes fauche / pâturage modifient plus ou moins la composition floristique - La fauche permet de conserver la structure et la diversité floristique spécifique de l'habitat - Un pâturage continu et intensif ou une fertilisation trop élevée peut entraîner une perte de typicité de l'habitat, en le faisant dériver vers des prairies de moindre valeur écologique			
	Sur le site Natura 2000	- Changement climatique / Pressions abiotiques (sécheresses ...) / modification typicité de l'habitat			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration
Mesures de gestion	- Favoriser les pratiques de fauche adaptées pour maintenir une structure adaptée au cortège faunistique : fauche tardive (nidification des oiseaux, en fonction des conditions climatiques/années humides) - Ces pratiques peuvent être accompagnées d'un pâturage extensif d'arrière-saison - Limiter l'apport de fertilisants - Maintenir les prairies naturelles et éviter les boisements et les retournements pour mise en culture				

HIC : 6510 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

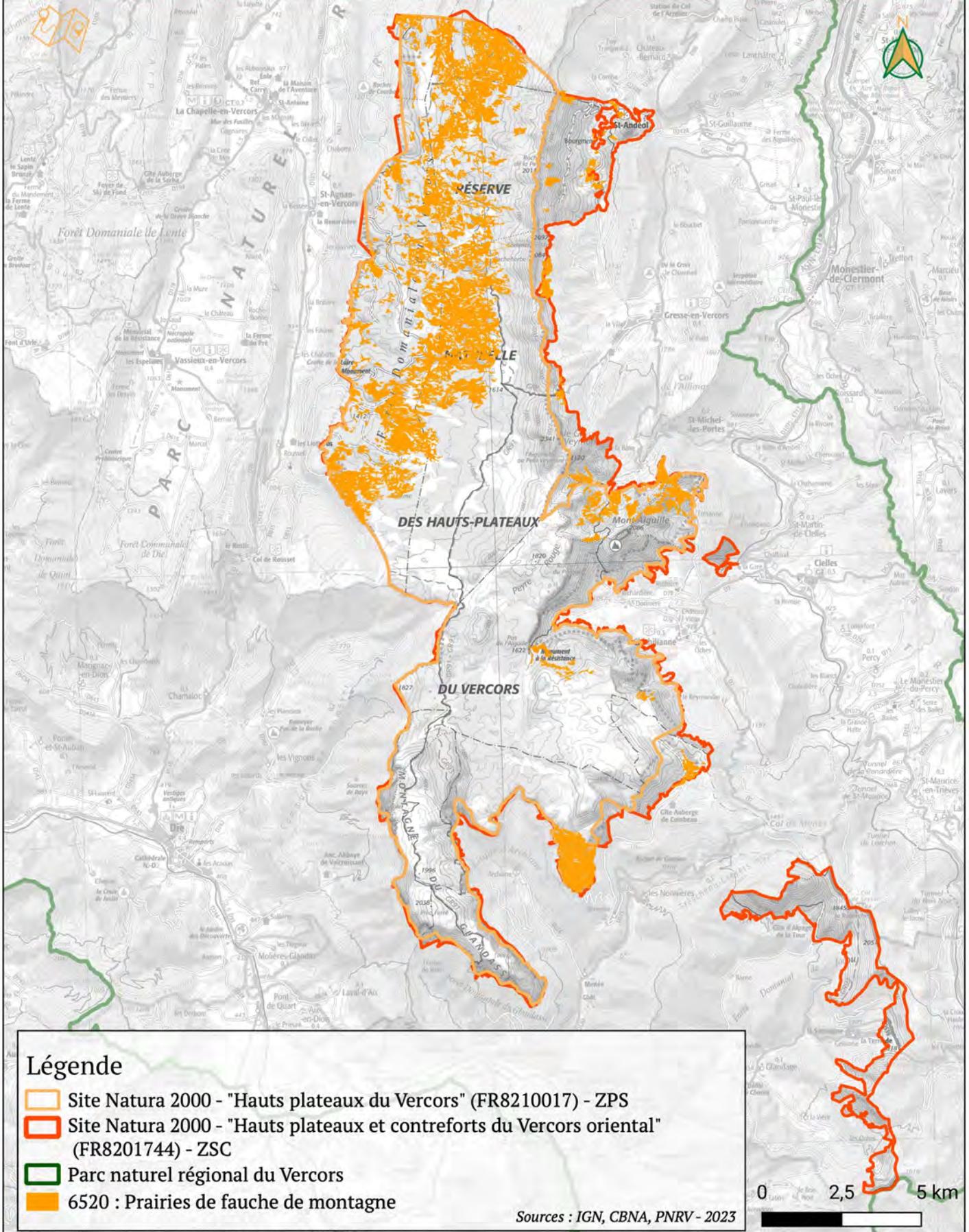
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 6510 : Prairies de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023

6520 - Prairies de fauche de montagne

Code(s) EUNIS	E2.3	Code(s) Corine Biotope	38.3	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Trisetum flavescens-Polygonum bistortae</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	207,24 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,95%)	
Localisation	Saint-Andéol, Pré de Toine - Tussac, Vallon de Combeau Habitat en mosaïque avec le 6210 et le 6510.				
Description	Prés de fauche des étages montagnard et subalpin, se développant en conditions mésophiles, sur sol plus ou moins profond, modérément fertile, neutrophiles, plus ou moins calcicole ou acidiphiles. Aspect de hautes prairies à biomasse élevée, forte diversité en hémicryptophytes et géophytes.				
Dynamique naturelle	Potentialité forestière de hêtraies montagnardes, forêt de résineux selon l'altitude et les massifs.				
Valeur écologique et biologique	Diversité floristique				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Astrantia major</i> , <i>Campanula rhomboidalis</i> , <i>Dactylis glomerata</i> , <i>Gentiana lutea</i> , <i>Geranium sylvaticum</i> , <i>Trisetum flavescens</i>				
Facteurs d'influence	Potentiels	- Peu menacé - Modification des usages : déprise pastorale, pâturage continu et intensif ou une fertilisation trop élevée peut entraîner une perte de typicité de l'habitat, en le faisant dériver vers des prairies de moindre valeur écologique			
	Sur le site Natura 2000	- Changement climatique / Pressions abiotiques (sécheresses ...) / modification typicité de l'habitat			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration
Mesures de gestion	- Favoriser les pratiques de fauche adaptées pour maintenir une structure adaptée au cortège faunistique et la diversité floristique - Ces pratiques peuvent être accompagnées d'un pâturage extensif d'arrière-saison - Limiter l'apport de fertilisants - Maintenir les prairies naturelles et éviter les boisements et les retournements pour mise en culture				

HIC : 6520 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors

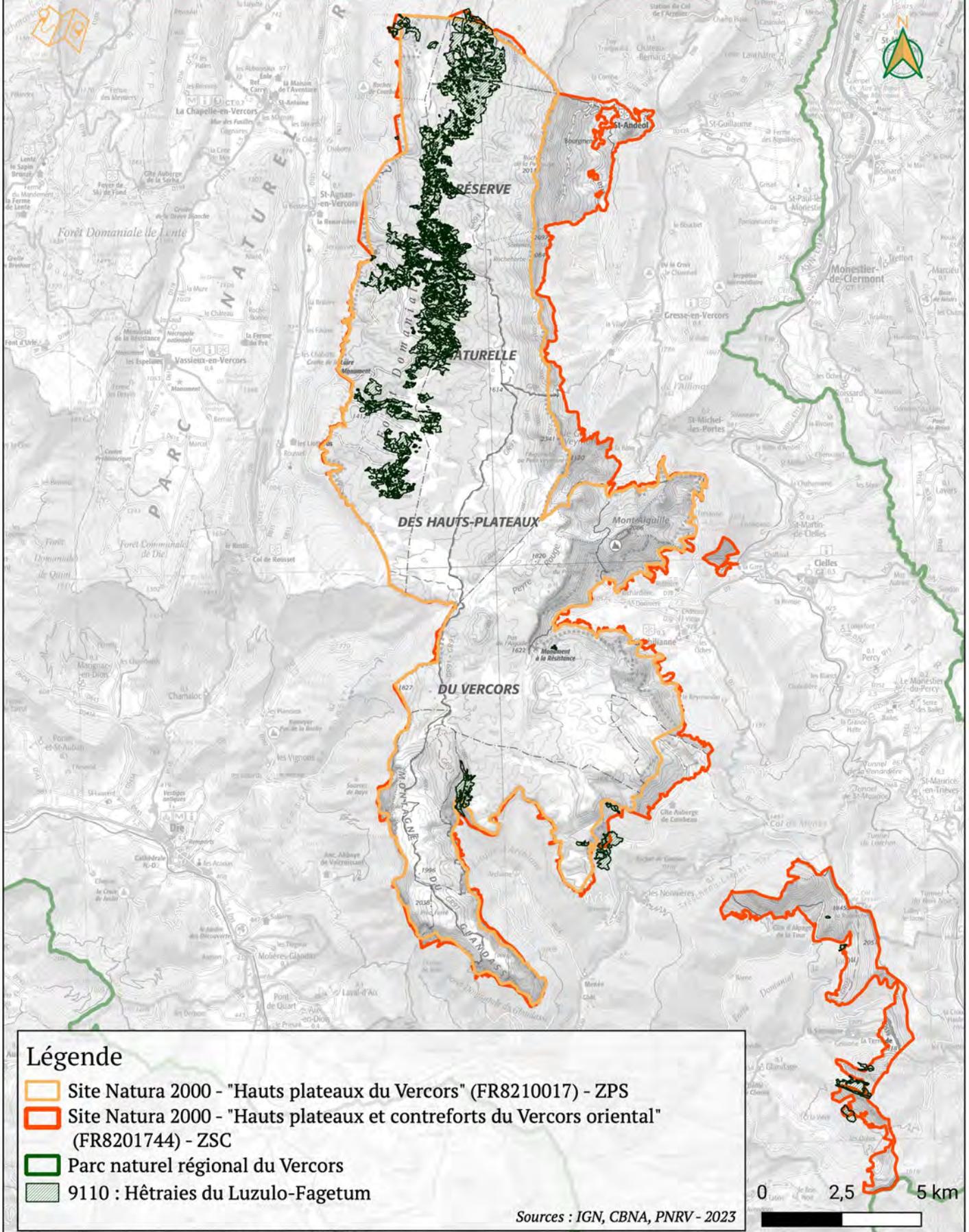


MILIEUX FORESTIERS

9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*

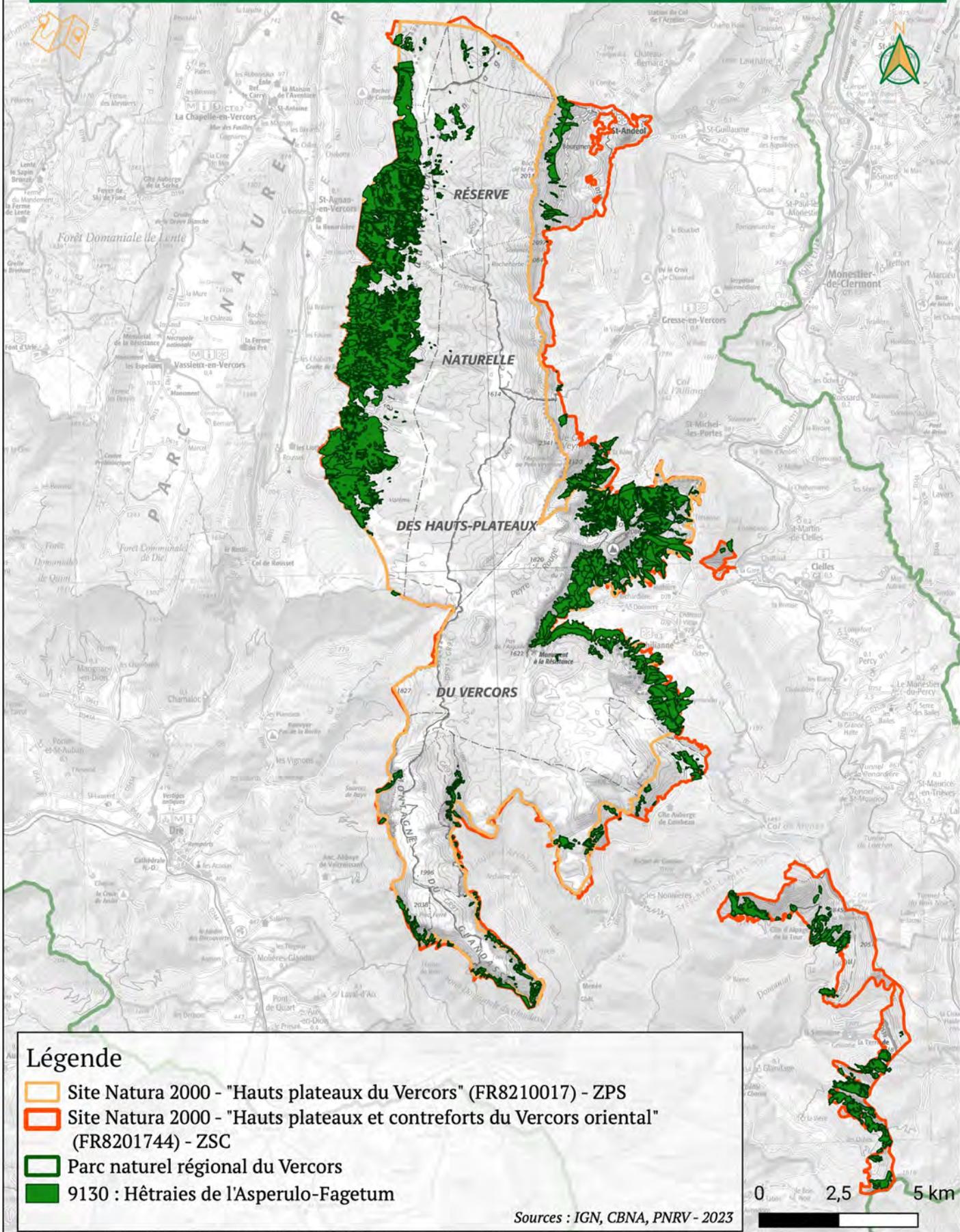
Code(s) EUNIS	G1.612	Code(s) Corine Biotope	41.1	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	258,46 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (1,19%)	
Localisation	Moitié nord-est de la réserve (La coinchette à Varême), Tête chevalière, Carrefour des quatre chemins de l'Aubaise, combe de Coureau - Pas du Pastel, Jocou (Col Lachau, autour de Serre les têtes, Aupillon). Habitat en mosaïque avec le 9410.				
Description	Hêtraies se développant sur des sols pauvres en éléments minéraux et acides, avec une dominance de <i>Luzule blanchâtre</i> (<i>Luzula luzuloides</i>)				
Dynamique naturelle	Landes à genêts à balais (<i>Cytisus scoparius</i>) et/ou à fougère Aigle > phase pionnière à Bouleau (<i>Betula spp.</i>), Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>), Chênes ... > Hêtraie (stade de maturité)				
Valeur écologique et biologique	Cortège floristique banal, habitat typique du domaine continental, non rare. Habitat d'intérêt pour les coléoptères saproxyliques tels que la Rosalie des Alpes* (<i>Rosalia alpina</i> * - An.II DHFF).				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Luzula sylvatica</i> , <i>Vaccinium myrtillus</i>				
Facteurs d'influences	Potentiels	- Peu menacé - Habitat ayant tendance à augmenter suite à la déprise agricole			
	Sur le site Natura 2000	- Peu menacé / Peu d'exploitation sylvicole - Augmentation de l'habitat du fait de la déprise agricole / pastorale - Changements climatiques / pressions abiotiques (sécheresses...) / modification de la typicité de l'habitat - Risques incendies			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Stable
Mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le maintien de l'habitat et ses potentialités - Favoriser le mélange d'essences et le maintien des feuillus - Privilégier la régénération naturelle - Maintien de bois mort au sol ou sur pied et dépourissant pour les coléoptères saproxyliques 				

HIC : 9110 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



9130 - Hêtraies du *Asperulo-Fagetum*

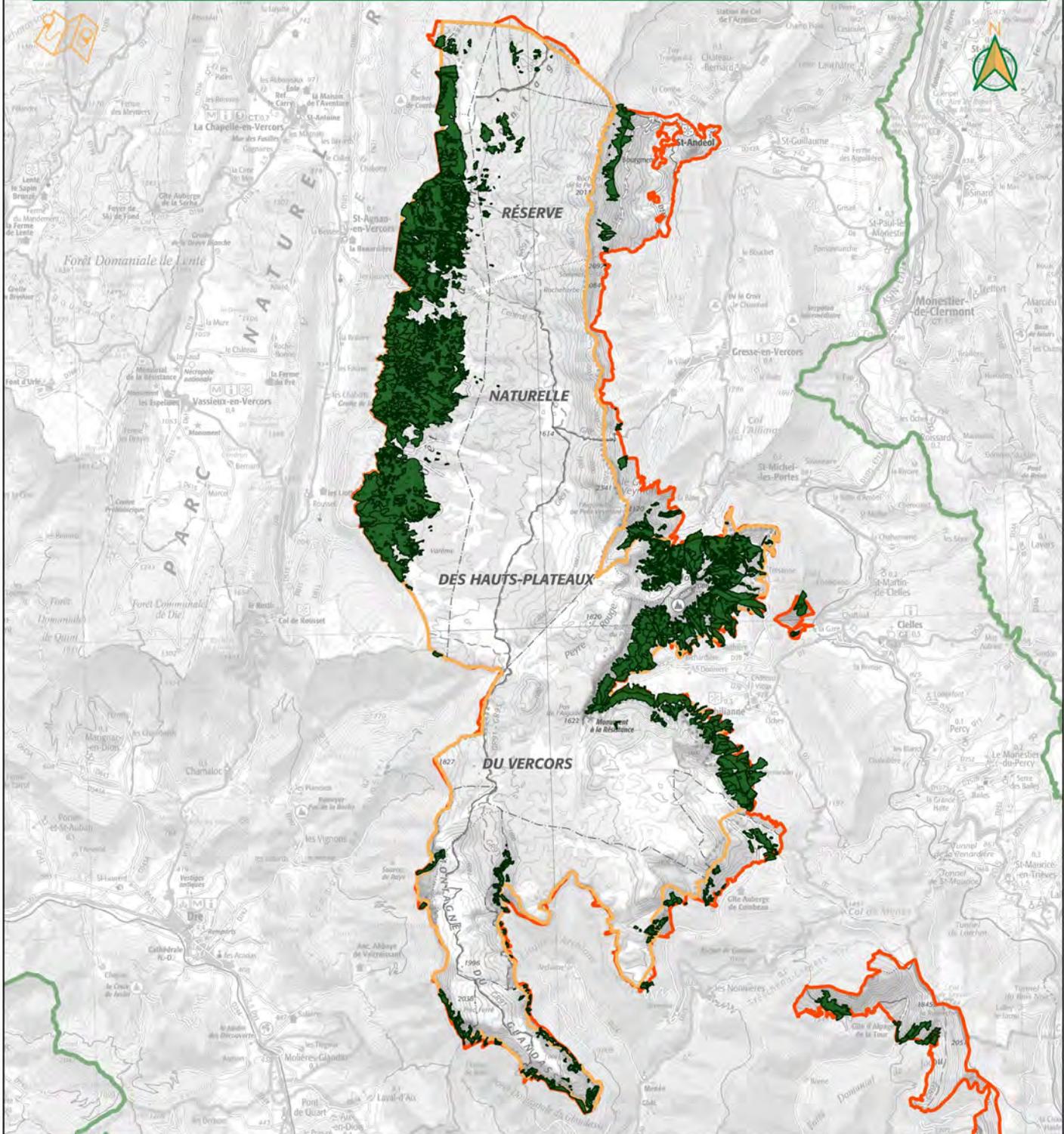
Code(s) EUNIS	G1.63	Code(s) Corine Biotope	41.13	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Fagion sylvaticae</i> & <i>Fagion sylvaticae</i> / <i>Eu-Fagenion sylvaticae</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	1593,69 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (7,32%)	
Localisation	Forêt domaniale du Vercors, piémont des falaises de Saint-Andéol, autour du Mont-Aiguille, forêt domaniale de Chichilianne, Vallon de Combeau, est de la combe de Coureau, sud et est du Glandasse, forêt domaniale du Jocou, sud du col de Grimone, sud du col de Lus et Toussières. Habitat en mosaïque avec le 9150.				
Description	Hêtraies se développant sur des sols riches en calcaire ou des limons peu désaturés Diverses situations topographiques (versants, plateaux...)				
Dynamique naturelle	Pelouse préforestière (abandon des pratiques agropastorales) > fruticées / fourrés > Phase pionnière : Frêne, Érables > Phase de maturité : Hêtres (à Sapin-Hêtre)				
Valeur écologique et biologique	Habitat représentatif, flore de montagne et forestière				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Abies albas</i> , <i>Cardamine heptaphylla</i> , <i>Fagus sylvatica</i> , <i>Hordelymus europaeus</i> , <i>Mercurialis perennis</i> , <i>Picea abies</i> , <i>Polygonatum verticillatum</i> , <i>Prenanthes purpurea</i>				
Facteurs d'influence	Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation d'épicéas - Exploitation sylvicole : Tassement des sols limoneux - Déséquilibre sylvo-cynégetique (ongulés / abrutissement/mauvaise régénération naturelle) 			
	Sur le site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Peu menacé / Peu d'exploitation sylvicole - Augmentation de l'habitat du fait de la déprise agricole / pastorale - Changements climatiques / pressions abiotiques (sécheresses...) / modification de la typicité de l'habitat - Risques incendies 			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration
Mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du cortège d'essences de l'habitat, et favoriser le mélange d'essences - Régénération naturelle à favoriser 				



9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes à *Cephalanthero-Fagion*

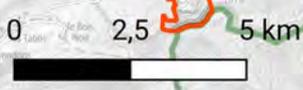
Code(s) EUNIS	G1.66	Code(s) Corine Biotope	41.16 & 43.16	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	1362,71 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (6,26%)	
Localisation	Jocou (Sud de l'Aupillon, Forêt domaniale du Jocou) , secteur de Darne (côte Meyresse et sud de la tufière), autour du Mont-Aiguille, forêt domaniale du petit Veymont, du Vercors, de Chichilianne, ponctuellement sur le Glandasse et entre la combe du Coureau et la vallée de Combeau. Habitat en mosaïque avec le 9230, le 9130.				
Description	Hêtraie (ou hêtraies-sapinière ou sapinière) se développant sur des sols riches en calcaire en situation chaude (bilan hydrique déficitaire) ou en montagne inférieure.				
Dynamique naturelle	Éboulis > Pelouses à Sesslerie bleue > Pelouses préforestières à Gentiane jaune...> Fruticées > Phase pionnière forestière : Alisier blanc, Érable, Frêne, Pin sylvestre... > Phase mature : Hêtre (puis éventuellement le sapin)				
Valeur écologique et biologique	Habitat qui s'intègre dans une mosaïque d'habitats favorisant une grande diversité de niches écologiques pour les espèces faunistiques, ce qui lui confère un grand intérêt. Diversité floristique originale. Peu abriter des espèces rares et/ou protégées telles que : le Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i> - An.II DHFF, protégée en France), Épipactis à petites feuilles (<i>Epipactis microphylla</i> - espèce protégée en région Rhône-Alpes)				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Calamagrostis varia</i> , <i>Carex alba</i> , <i>Cephalanthera longifolia</i> , <i>Cypripedium calceolus</i> , <i>Sesleria caerulea</i>				
Facteurs d'influence	Potentiels	- L'habitat tend à s'étendre suite à la déprise pastorale et à la reconquête forestière (évolution très lente) - Plantations			
	Sur le site Natura 2000	- Peu menacé / Peu d'exploitation sylvicole - Augmentation de l'habitat du fait de la déprise agricole / pastorale - Changements climatiques / pressions abiotiques (sécheresses...) / modification de la typicité de l'habitat - Risques incendies - Surveillance : création de pistes forestières, pistes DFCI...			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique	Inconnu	
Mesures de gestion	- Favoriser les mélanges d'essences (ne pas transformer l'habitat), et maintenir une strate arbustive, les clairières et les ourlets forestiers - Ne pas trop ouvrir les peuplements, exploiter en futaie irrégulière par bouquet et maintenir une structure de taillis sous futaie				

HIC : 9150 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

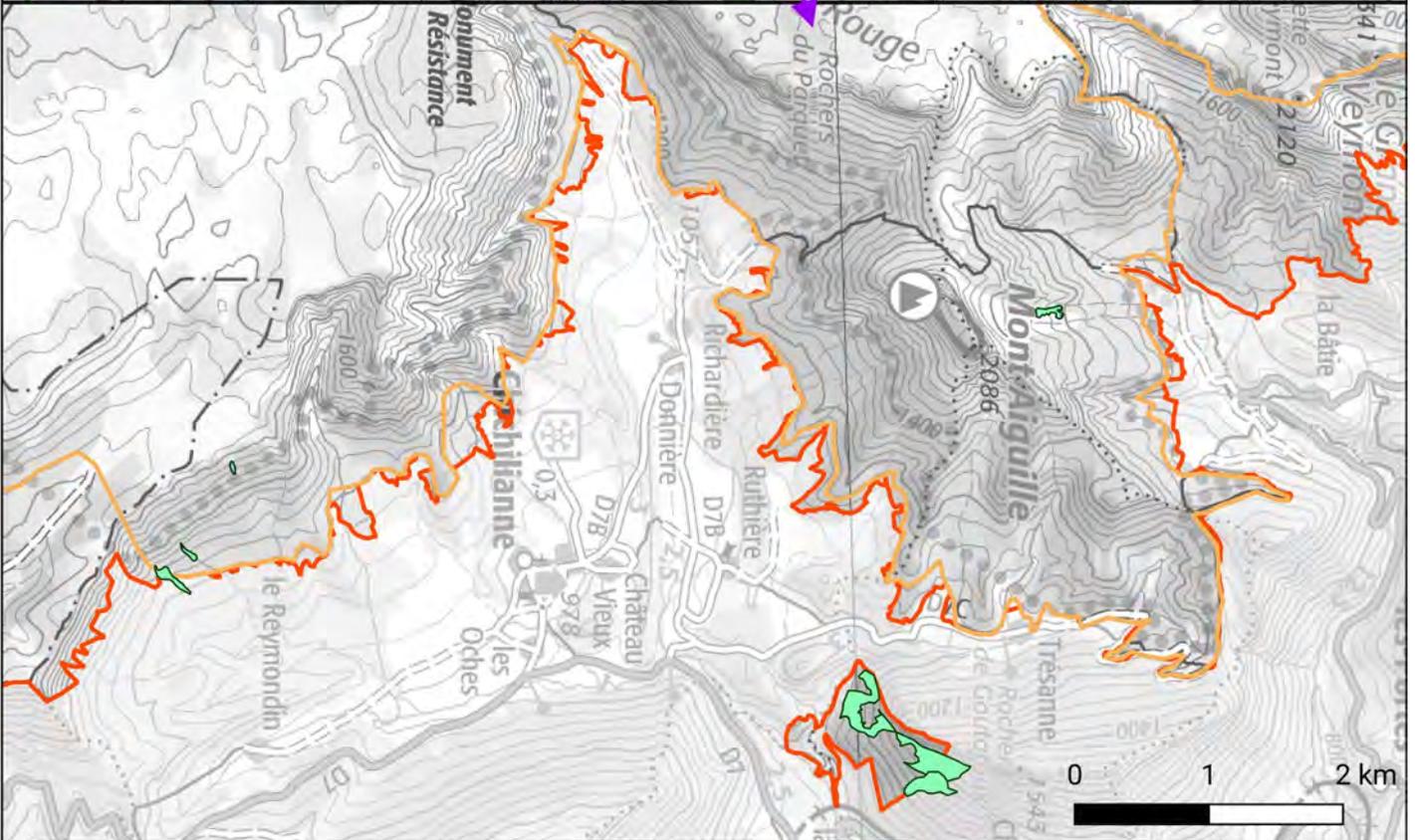
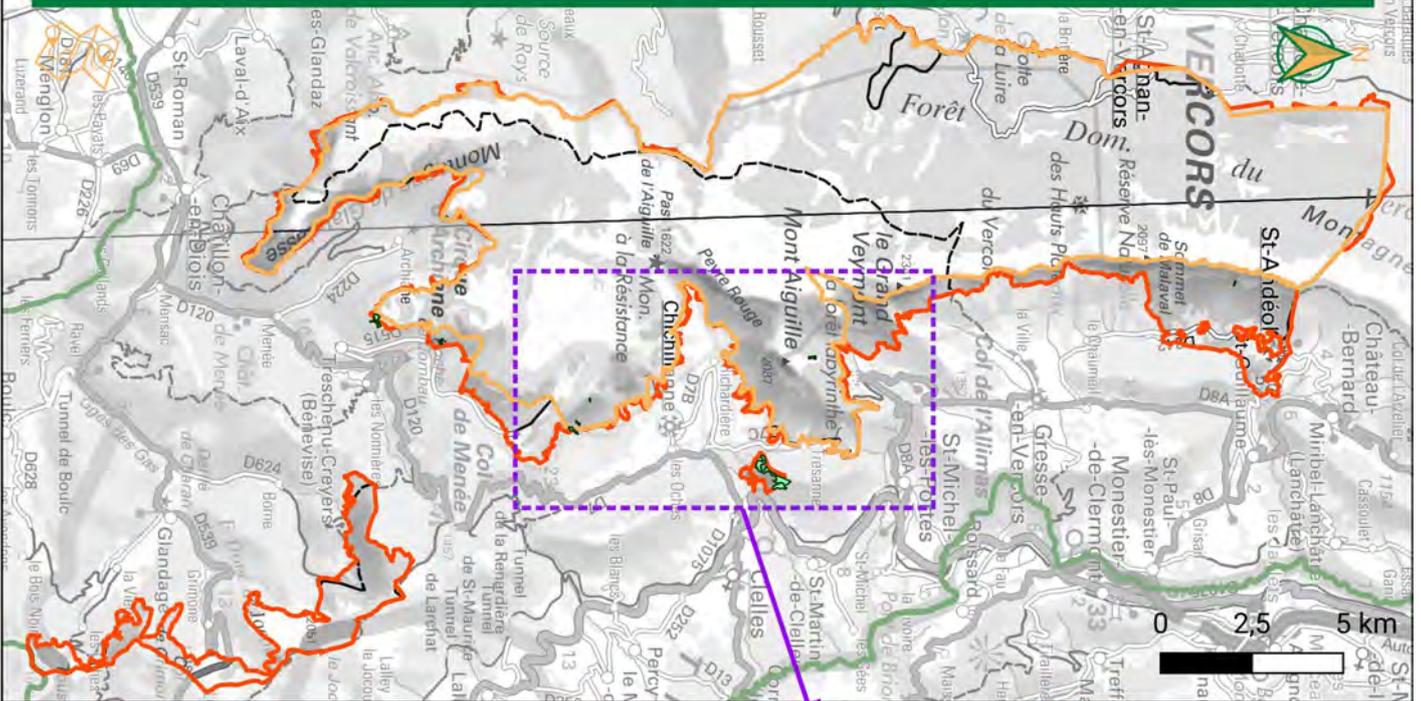
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
 - Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
 - Parc naturel régional du Vercors
 - 9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion
- Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023*



9180* - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion**

Code(s) EUNIS	G1.A4 & G1.A43	Code(s) Corine Biotope	41.4 & 41.43	Statut	Habitat prioritaire
Alliance	<i>Tilio platyphylli</i> ; <i>Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	5,35 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,02%)	
Localisation	Habitat ponctuel : Est du Pas de l'Essaure - La bachasse, Mont-Aiguille (Bois de la Draye), secteur de Darne (côte Meyresse), secteur de Saint-Andéol (Pierre Blanche), sud de Tussac et du Pas des Ampes.				
Description	Forêt dominée par le Frêne commun, l'Érable sycomore et plane, le Tilleul ou encore l'Orme des montagnes. Sur développant sur de fortes pentes, des éboulis, sur les versants ou fond de ravins. Sol limité à une terre fine entre les blocs. Localisée sur l'étage collinéen et montagnard (voire subalpin).				
Dynamique naturelle	Blocs colonisés par des Lichens et des mousses > Végétation herbacée pionnière > Fruticées à Noisetiers, Sureau à grappe... > Installation progressive d'Érables, Frênes, Ormes... ou après une avalanche destructrice : Mégaphorbiaie > Colonisation d'arbustes : Rosier des Alpes (<i>Rosa pendulina</i>), Camerisier noir (<i>Lonicera nigra</i>) > phase mûre progressive par l'Érable sycomore				
Valeur écologique et biologique	Habitat rare occupant des surfaces réduites. Habitat en mosaïque avec de nombreux autres habitats notamment les falaises et les éboulis. Ce complexe abrite donc de multiples niches écologiques ce qui lui confère son grand intérêt. Présence possible d'espèces montagnardes comme la Lunaire vivace (<i>Lunaria rediviva</i>)				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Acer pseudoplatanus</i> , <i>Aconitum lycoctonum subsp. vulparia</i> , <i>Aruncus dioicus</i> , <i>Athyrium filix-femina</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> , <i>Petasites albus</i> , <i>Rumex arifolius</i> , <i>Rubus idaeus</i> , <i>Saxifraga rotundifolia</i> , <i>Sorbus aucuparia</i> , <i>Ulmus glabra</i>				
Facteurs d'influence	Potentiels	- Surexploitation ancienne entraînant des modifications du sol, diminuant sa capacité d'alimentation et ses éléments nutritifs - Aménagements, création de pistes et dessertes			
	Sur le site Natura 2000	- Non menacé / Peu voire pas d'exploitation sylvicole - Changements climatiques / pressions abiotiques (sécheresses...) / modification de la typicité de l'habitat - Risques incendies - Surveillance : création de pistes forestières - Chut de bloc - Déséquilibre sylvo-cynégétique : abrutissement des érables par le gibier			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Inconnu
Mesures de gestion	- Non-intervention / Non-gestion (difficile d'accès voire dangereux, couloirs d'avalanche, sol très sensible, peuplement très peu développé, intérêt patrimonial très marqué) - Limiter voire éviter leur exploitation - Maintenir le cortège floristique spontané - Respecter la fragilité du sol (limiter l'exploitation, éviter les coupes rases...) - Favoriser la régénération naturelle - Maintenir les arbres creux, dépérissements ou morts pour leur intérêt entomologique et pour l'avifaune.				

HIC : 9180 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



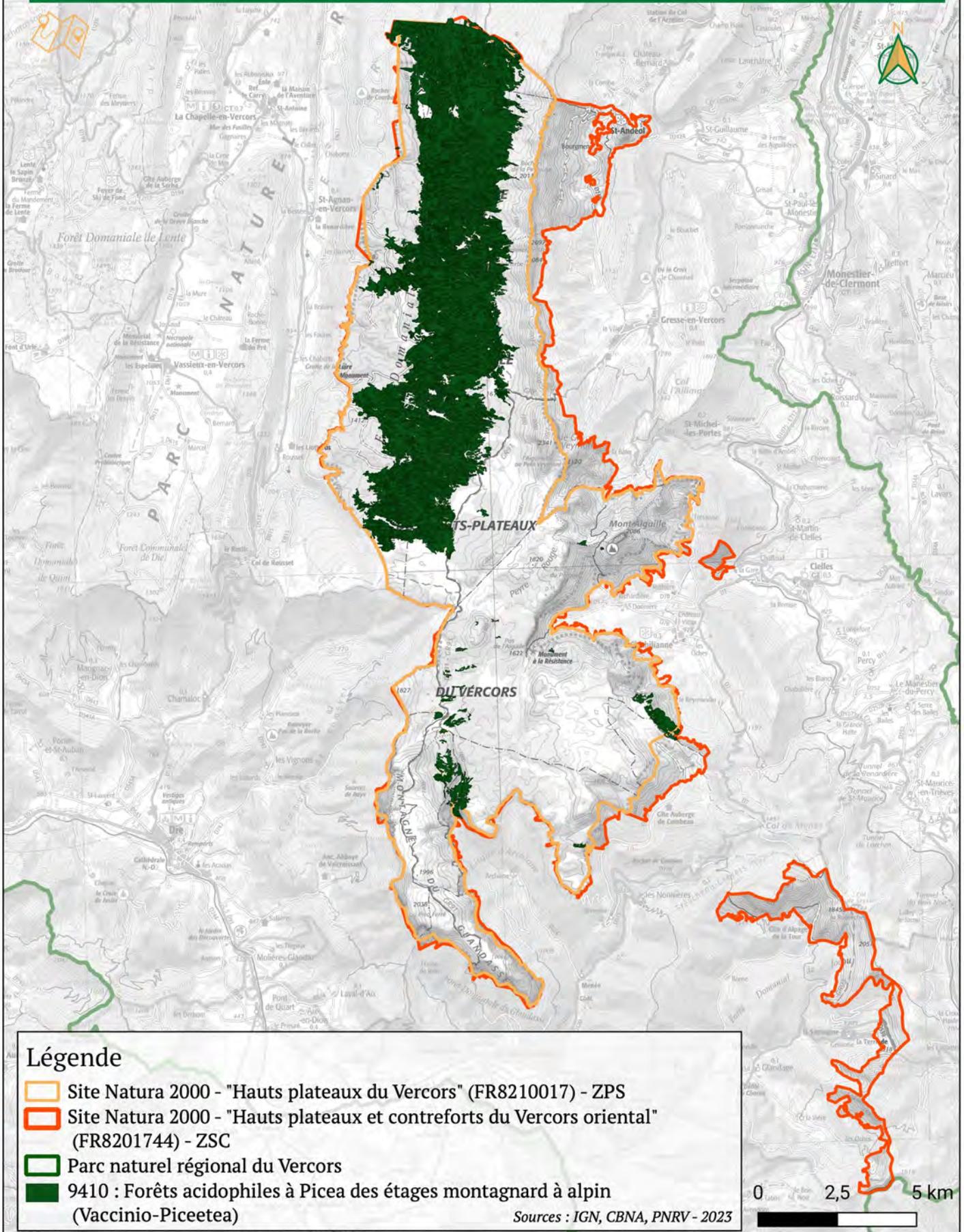
Légende

- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 9180 : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023

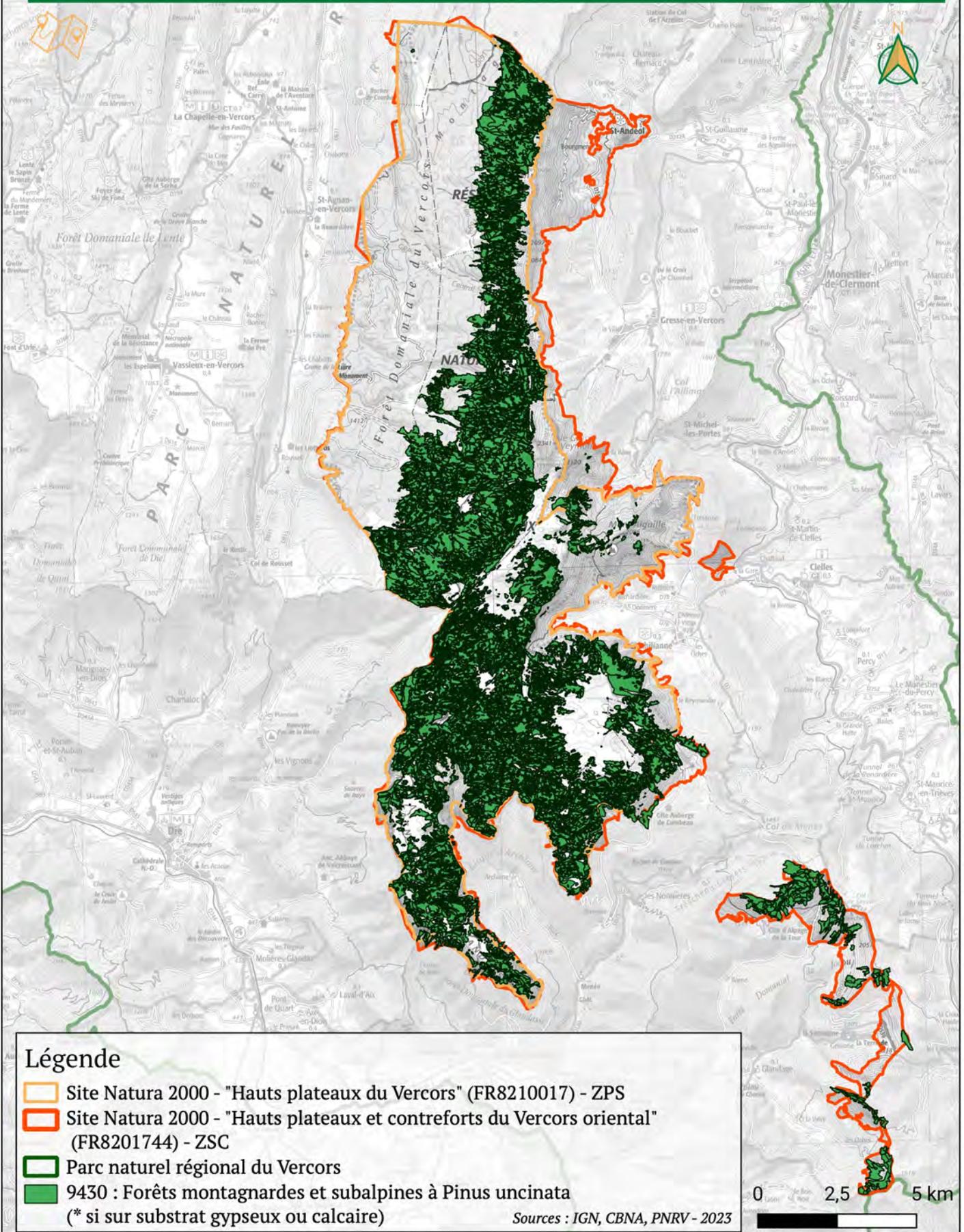
9410 - Forêts acidophiles à *Picea* des étages montagnard à alpin (*Vaccinio-Piceetea*)

Code(s) EUNIS	G3.1B & G3.1B1	Code(s) Corine Biotope	42.21 & 42.211	Statut	Habitat d'intérêt communautaire
Alliance	<i>Piceion excelsae</i> ; <i>Erico carnea-Pinion sylvestris</i> / <i>Fagion sylvaticae</i> ; <i>Piceion excelsae</i> / <i>Juniperion nanae</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	1639,17 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (7,53%)	
Localisation	Forêt domaniale du Vercors (Coinchette, Bois de Carette, Réserve biologique du Vercors, Varême), est du Glandasse / Carrefour des Quatre Chemins de l'Aubaise, est du Vallon de Combeau/Pas de l'Essaure. Habitat en mosaïque notamment avec le 9110.				
Description	Forêt (pessières) se développant sur un sol ayant une forte acidité, des stations aux conditions climatiques froides entre l'étage subalpin et montagnard.				
Dynamique naturelle	Installation d'une pelouse xérophile > accumulation de matière organique, très mauvaise décomposition > Développement des Épicéas, du Sorbier des oiseleurs... Prairie de fauche ou pâture > Pelouse à Nard voire Fétuque paniculée > Landes à <i>Vaccinium</i> > Fruticées (Sorbier des oiseleurs, Camerisier...) > Phase à Épicéas, Pin sylvestre ou Pin cembro > maturation progressive par l'Épicéa et le sapin.				
Valeur écologique et biologique	Forte diversité spécifique, mosaïque d'habitats de grand intérêt, rôle de protection, intérêt paysager. Présence possible d'espèces rares et/ou menacées et/ou protégées : Gélinotte des bois (<i>Bonasia bonasia</i>)				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> , <i>Campanula rotundifolia</i> , <i>Globularia cordifolia</i> , <i>Homogyne alpina</i> , <i>Hylocomium splendens</i> , <i>Luzula luzulina</i> , <i>Luzula sylvatica</i> , <i>Oxalis acetosella</i> , <i>Picea abies</i> , <i>Sorbus chamaemespilus</i> , <i>Vaccinium myrtillus</i> , <i>Vaccinium vitis-idaea</i>				
Facteurs d'influence	Potentiels	- Peu menacé - Création de pistes forestières, dessertes...			
	Sur le site Natura 2000	- Non menacé / Peu voire pas d'exploitation sylvicole - Changements climatiques / pressions abiotiques (sécheresses...) / modification de la typicité de l'habitat - Risques incendies			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration
Mesures de gestion	- Maintien des peuplements clairs, systématiquement du sapin (nourriture pour certaines espèces et abri pour la régénération des épicéas), des rares feuillus (notamment le sorbier) - Éviter les plantations - Adapter les pratiques d'exploitation aux périodes de sensibilité notamment l'avifaune				



9430* - Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (* si sur substrat gypseux ou calcaire) *

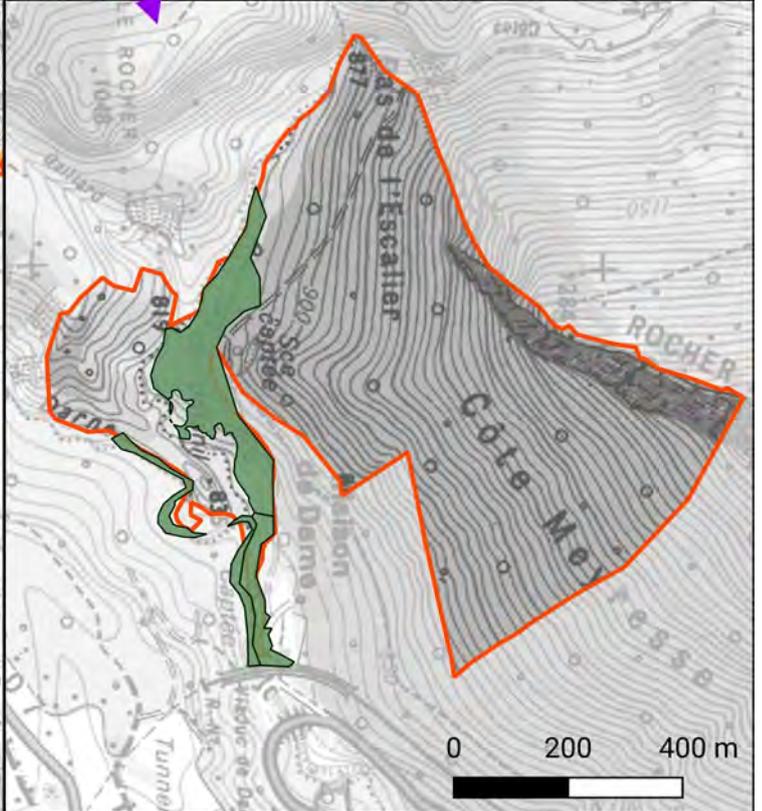
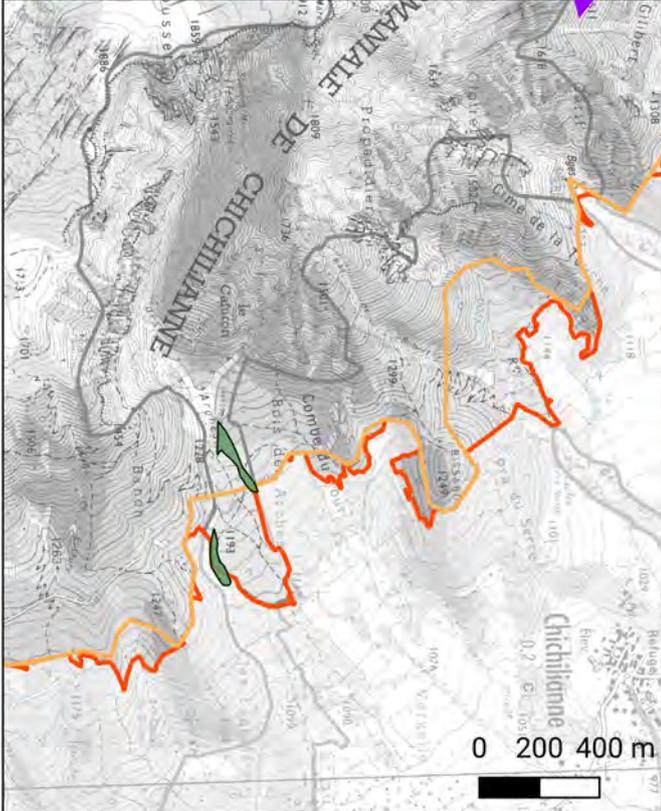
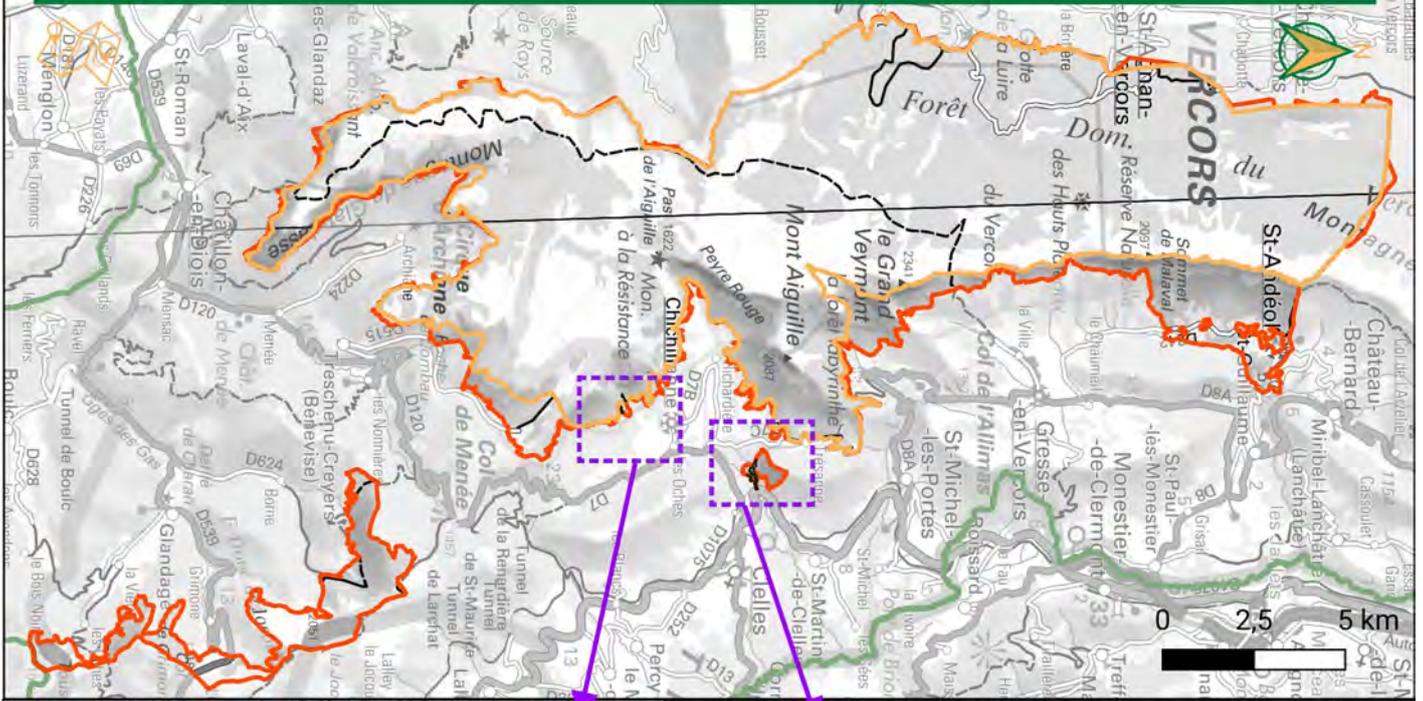
Code(s) EUNIS	G3.3 & G3.322	Code(s) Corine Biotope	42.4 (42.4221 & 42.4222)	Statut	Habitat prioritaire
Alliance	<i>Erico carnea</i> - <i>Pinion sylvestris</i> ; <i>Juniperion nanae</i> ; <i>Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli</i>				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	1774,96 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (8,15%)	
Localisation	Bande est du nord au centre (Depuis le purgatoire/Ouest de Roche rousse en passant par La Chau, Grande cabane puis Peyre rouge), et sud de la RN (Glandasse, pourtour du cirque d'Archiane, Vallon de Combeau, forêt domaniale de Chichilianne, tête chevalière, Jas neuf, Jardin du Roi); secteur Jocou (forêt domaniale du Jocou, Col de Jiboui, Aupillon, Toussière). Habitat en mosaïque.				
Description	Forêt de pin à crochets qui se développe sur sol calcaire et se rencontre à l'étage montagnard (en mélange avec du Pin sylvestre) et à l'étage subalpin (humus très épais et acides). Sur le site Natura 2000, présence principalement de pinèdes claires.				
Dynamique naturelle	Pelouse (à Fétuque, à Séslerie...) > (Landine à <i>Globularia nudicaulis</i> >) Fruticées à Genévrier, Cotonéaster... > Développement progressif du Pin à crochets, maturation lente du peuplement				
Valeur écologique et biologique	Habitat assez rare, cortège floristique originale (espèces calcicoles telle que la Séslerie bleue (<i>Sesleria caerulea</i>) ou acidiphiles telle que l'Homogyne des Alpes (<i>Homogyne alpina</i>). S'intègre dans une mosaïque d'habitats de grand intérêt et offrant diverses conditions aux espèces végétales et animales. Rôle paysager. Possibilité de présence de population de Sabot de Vénus (<i>Cypripedium calceolus</i> - An.II DHFF)				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> , <i>Carex sempervirens</i> , <i>Globularia cordifolia</i> , <i>Globularia nudicaulis</i> , <i>Hippocrepis comosa</i> , <i>Juniperus nana</i> , <i>Pinus uncinata</i> , <i>Polygala calcarea</i> , <i>Rhododendron ferrugineum</i> , <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Vaccinium myrtillus</i> , <i>Vaccinium vitis-idaea</i>				
Facteurs d'influence	Potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Surface stabilisée, maturation progressive des peuplements - Développement lent aux dépens d'espaces anciennement pâturés - Peu menacé - Risque d'incendie en période sèche 			
	Sur le site Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Peu menacé / peu d'évolution de l'habitat - Peu d'exploitation sylvicole - Changements climatiques / pressions abiotiques (sécheresses...) / modification de la typicité de l'habitat - Risque d'incendie 			
État de conservation	Bon		Tendances à l'échelle biogéographique		Stable
Mesures de gestion	- Non-intervention / aucune gestion sylvicole				



91E0* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)*

Code(s) EUNIS	G1.12 (G1.121) & G1.21	Code(s) Corine Biotope	44.21 & 44.3	Statut	Habitat prioritaire
Alliance	<i>Alnion incanae</i> Pawl. in Pawl., Sokolowski & Wallisch 1928				
Surface sur le site Natura 2000 (ZSC)	6,84 ha	Représentativité sur le site Natura 2000		Faible (0,03%)	
Localisation	Bois des Arches (Chichilianne), nord de la tufière de Darne / Ruisseau d'Orbanne				
Description	<p>Habitat occupant le lit majeur de cours d'eau, en situation de stations humides inondées périodiquement par la remontée de la nappe souterraine, en bordure de source ou de suintement.</p> <p>Forêt à bois tendre composée de saulaies, saulaies-peupleraies, peupleraies noires qui se développe proche des cours d'eau.</p> <p>Forêt à bois dur se développant en retrait par rapport aux forêts à bois tendre ou directement en bordure des cours d'eau.</p> <p>Habitats variés du fait de la vitesse des écoulements de crues, de la granulométrie des alluvions...</p>				
Dynamique naturelle	<p>Aulnaies blanches > Saulaies arbustives (Saufe drapé, Sauf pourpre)</p> <p>Prairies fauchées ou pâturées > Mégaphorbiaies (Reine des prés...) > Fruticées > Phase pionnière forestière (Sauf pourpre, Viorne obier...)> Phase de maturité (Frêne, Érable sycomore, Orme des montagnes...)</p>				
Valeur écologique et biologique	<p>Habitat peu étendu, a souvent été détruit ou fortement perturbé.</p> <p>Rôle paysager et dans la fixation des berges.</p> <p>Pouvant héberger des espèces rares, menacées ou protégées</p>				
Espèces indicatrices potentielles	<i>Alnus incana</i> , <i>Betula pendula</i>				
Facteurs d'influence	Potentiels	<p>- Développement d'espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon, Solidage du Canada, Buddleja ...) limitant la régénération des essences ligneuses.</p> <p>- Aménagements de cours d'eau</p>			
	Sur le site Natura 2000	<p>- Non menacé / Peu voire d'exploitation sylvicole</p> <p>- Changements climatiques / pressions abiotiques (sécheresses...) / modification de la typicité de l'habitat</p> <p>- Risque d'incendie</p> <p>- Espèce exotique envahissante (surveillance)</p> <p>- Dynamique du cours d'eau / captage d'eau potable / qualité de l'eau</p>			
État de conservation	Bon à Mauvais	Tendances à l'échelle biogéographique		Détérioration	
Mesures de gestion	<p>- Non-intervention, laisser faire la dynamique naturelle</p> <p>- Préservation des cours d'eau et de leur dynamique</p> <p>- Éviter les transformations et limiter l'exploitation (maintien d'un couvert permanent)</p> <p>- Éviter et limiter les espèces exotiques envahissantes entraînant une perte importante de diversité</p>				

HIC : 91E0 sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors
- 91E0 : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

Sources : IGN, CBNA, PNRV - 2023

INDEX DES FICHES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (DIRECTIVE HABITAT, FAUNE, FLORE & OISEAUX)

FICHE ESPÈCE TYPE.....	1
Nom français - <i>Nom scientifique</i>	1
MAMMIFÈRES.....	2
Loup gris* - <i>Canis lupus</i> *.....	3
Lynx boréal - <i>Lynx lynx</i>	5
MAMMIFÈRES - CHIROPTÈRES.....	7
Barbastelle d'Europe - <i>Barbastella barbastellus</i>	8
Grand murin - <i>Myotis myotis</i>	10
Grand Rhinolophe - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	12
Minioptères de Schreibers - <i>Miniopterus schreibersii</i>	14
Murin à oreilles échancrées - <i>Myotis emarginatus</i>	16
Murin de Bechstein - <i>Myotis bechsteinii</i>	18
Petit Rhinolophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i>	20
Petit murin- <i>Myotis blythi</i>	22
INSECTES - LÉPIDOPTÈRES.....	24
Écaille chinée * - <i>Euplagia quadripunctaria</i> *.....	25
Damier de la Succise - <i>Euphydryas aurinia</i>	27
INSECTES - COLÉOPTÈRES.....	29
Rosalie des Alpes* - <i>Rosalia alpina</i> *.....	30
Grand capricorne - <i>Cerambyx cerdo</i>	32
FLORE.....	34
Sabot de Vénus - <i>Cypripedium calceolus</i>	35
Buxbaumie verte - <i>Buxbaumia viridis</i>	37
OISEAUX - GALLIFORMES DE MONTAGNE.....	39
Lagopède alpin - <i>Lagopus muta</i>	40
Perdrix bartavelle - <i>Alectoris graeca</i>	42
Tétras lyre - <i>Lyrurus tetrix</i>	44
Gélinotte des bois - <i>Bonasia bonasia</i>	46

OISEAUX - RAPACES, VAOUTOURS & CORVIDÉS.....	48
Aigle botté - <i>Hieraaetus pennatus</i>	49
Aigle de bonelli - <i>Aquila fasciata</i>	51
Aigle royal - <i>Aquila chrysaetos</i>	53
Balbusard pêcheur - <i>Pandion haliaetus</i>	55
Busard cendré - <i>Circus pygargus</i>	57
Busard des roseaux - <i>Circus aeruginosus</i>	59
Busard Saint-Martin - <i>Circus cyaneus</i>	61
Busard pâle - <i>Circus macrourus</i>	63
Circaète Jeans-le-Blanc - <i>Circaetus gallicus</i>	64
Crave à bec rouge - <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>	66
Faucon émerillon - <i>Falco columbarius</i>	68
Faucon kobez - <i>Falco vespertinus</i>	70
Faucon pèlerin - <i>Falco peregrinus</i>	72
Grand-duc d'Europe - <i>Bubo bubo</i>	74
Gypaète barbu - <i>Gypaetus barbatus</i>	76
Milan noir - <i>Milvus migrans</i>	78
Milan royal - <i>Milvus milvus</i>	80
Vautour fauve - <i>Gyps fulvus</i>	82
Vautour moine - <i>Aegypius monachus</i>	84
Vautour percnoptère - <i>Neophron percnopterus</i>	86
OISEAUX - AVIFAUNE FORESTIÈRE.....	88
Bécasse des bois - <i>Scolopax rusticola</i>	89
Chevêchette d'Europe - <i>Glaucidium passerinum</i>	91
Chouette de Tengmalm - <i>Aegolius funereus</i>	93
Engoulevent d'Europe - <i>Caprimulgus europaeus</i>	95
Pic noir - <i>Dryocopus martius</i>	97
OISEAUX - PASSEREAUX.....	99
Alouette lulu - <i>Lullula arborea</i>	100
Bruant ortolan - <i>Emberiza hortulana</i>	102

Gobemouche à collier - <i>Ficedula albicollis</i>	104
Grive draine - <i>Turdus viscivorus</i>	106
Grive litorne - <i>Turdus pilaris</i>	108
Grive mauvis - <i>Turdus iliacus</i>	110
Pie-grièche écorcheur - <i>Lanius collurio</i>	112
Pipit rousseline - <i>Anthus campestris</i>	114
OISEAUX - AUTRES OISEAUX ERRATIQUES OU DE PASSAGE.....	116
Cigogne blanche - <i>Ciconia ciconia</i>	117
Grue cendrée - <i>Grus grus</i>	119
Martin pêcheur d'Europe - <i>Alcedo atthis</i>	121
Pluvier guignard - <i>Eudromias morinellus</i>	123
Rollier d'Europe - <i>Coracias garrulus</i>	125

FICHE ESPÈCE TYPE

Nom français - *Nom scientifique*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	-	-	-	-	-

Descriptif

Photo

Descriptif global de l'espèce : taille, envergure, poids, diagnose, +/- cris-chant

Source de la photo

Exigences écologiques

État de conservation

À l'échelle nationale/
départementale (38/26)

Sur les sites Natura 2000

Quel est son état de conservation ?

Rapportage 2019 INPN DHFF (Région alpine) et DO + Dupuy J. et Sallé L. 2022 + Issa N. et Muller Y., 2015 + retours d'experts

Description des exigences écologiques de l'espèce, son cycle de vie (*périodes données à titre indicatif, pouvant varier selon les conditions climatiques, l'altitude et la latitude*), son régime alimentaire, son domaine vital et ses déplacements.

Utilisation des sites Natura 2000

Quelle est l'utilisation du milieu par l'espèce ?

Connaissances sur les sites Natura 2000

Quelles sont les connaissances connues sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors ?

Quelle est la donnée la plus récente ? (Attention, extraction des données en 2022)

Facteurs d'influence / Menaces

Anthropiques

Quels sont les facteurs anthropiques pouvant impacter l'espèce

Naturels

Quels sont les facteurs naturels pouvant impacter l'espèce ? (non exhaustif)

Gestion généralement préconisée

Quelle gestion est généralement préconisée ?

Fiche action

Quelles sont les fiches action liées à cette espèce ?

Localisation

Où est localisée l'espèce sur les sites Natura 2000 ? (uniquement si géolocalisé)

MAMMIFÈRES

Loup gris* - *Canis lupus**

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
II	-	Art. 2	VU	NA	An. II (PR) et IV



Loup gris @PNRV - L.Melcarne

Descriptif

Diagnose : Pelage souvent gris (mais pouvant être variable, tirant sur le jaune ou le brun). Masque labial clair qui s'étend du museau, longe sa partie inférieure et se termine à la base du cou. Un liseré noir est présent sur l'avant des pattes antérieures. Les oreilles sont courtes et légèrement arrondies. La queue est courte, jamais en dessous de l'articulation du tarse, souvent tombante avec un pinceau noir.

Longueur: 110-150cm dont 30 - 50 cm de queue
Taille au garrot : 60-90 cm
Poids : ♂ 20-40 kg / ♀ 18-30 kg
Longévité : ~12-24 ans
Maturité sexuelle : ~2 ans
Période d'observation :
 Moeurs nocturnes

Exigences écologiques

- **Habitat :** Le Loup gris est une espèce plastique, pouvant se développer dans une grande variété de milieux en plaine comme en montagne. Cette espèce a néanmoins une préférence pour les grandes forêts avec peu d'activités humaines.

MOIS	IAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Cycle de vie		Période de reproduction (rut)		Période de gestation et de mise bas dans la tanière // Naissances en mai-juin (4-5 louveteaux)			Intégration / Site de rendez-vous		Intégration à la chasse			
		Période de dispersion					Individus seuls en dispersion		Période de dispersion			

- **Régime alimentaire :** Espèce carnivore et opportuniste, chasse diverses proies (cerfs, chamois, bouquetins, lièvres...), consomme en moyenne 2 à 4 kg/j.

- **Domaine vital :** Espèce territoriale, 150 - 300 km² pour les animaux sédentarisés en meute. Territoire défendu passivement par du marquage urinaire, dépôts d'excréments, par le hurlement et parfois de manière active (combat avec d'autres individus).

- **Déplacements :** Dispersion importante : plusieurs dizaines de km/j

État de conservation

À l'échelle nationale

Sur les sites Natura 2000

Favorable/En amélioration

Bon état

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation
 Déplacements
 Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

- Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements, à la reproduction et à l'établissement du cycle de vie du loup gris.
 - Indices de présence/observations de l'espèce régulière
 - Reproduction avérée, zones de présence permanente avec des meutes confirmées.
 [Dernière donnée : 26 octobre 2022]

Facteurs d'influence / Menaces

- Braconnage
- Collisions routières
- Hybridation génétique, transmission d'agents pathogènes avec les chiens

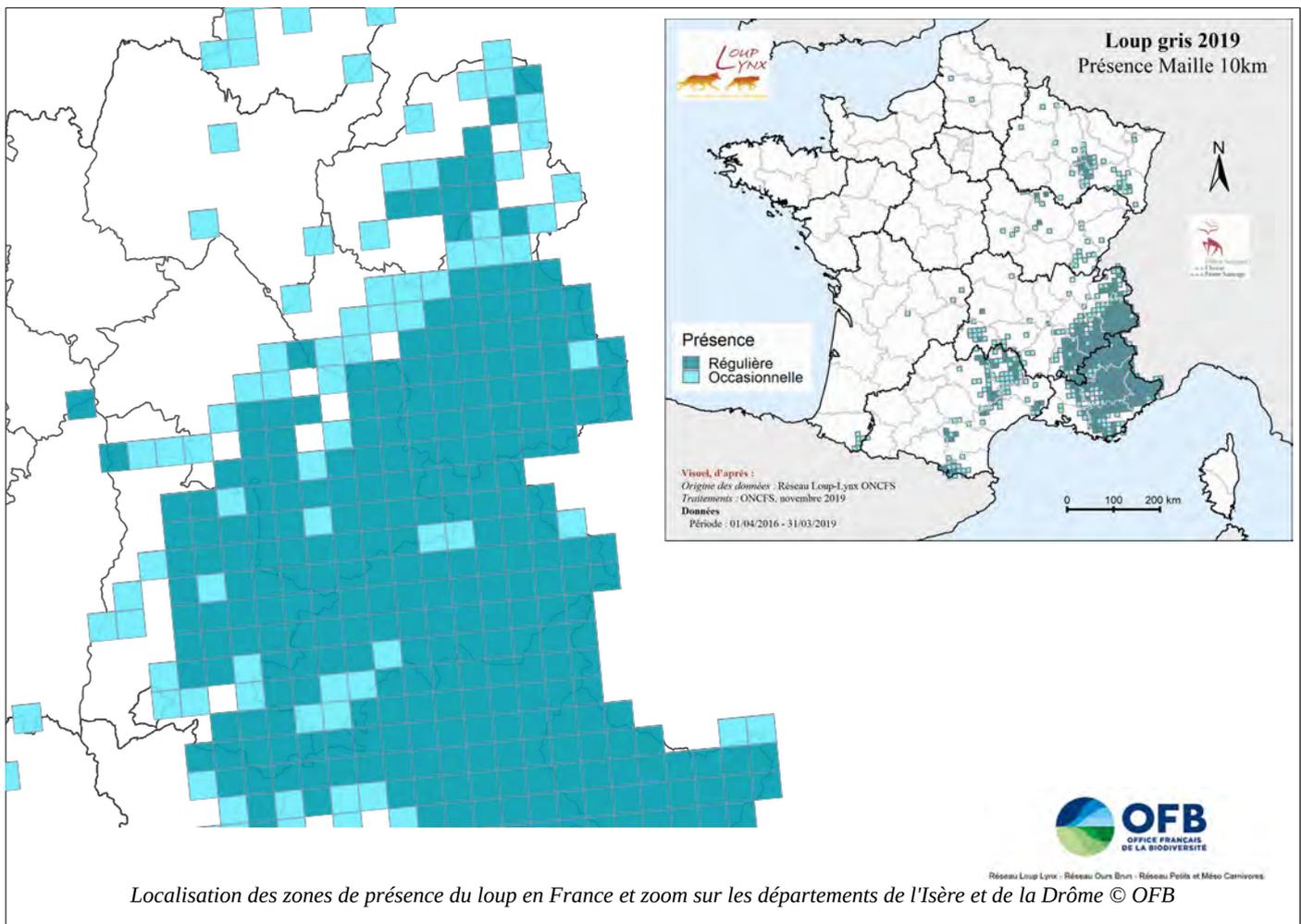
Gestion généralement préconisée

- Sensibiliser et informer le grand public et les professionnels
- Accompagner les activités d'élevage (protection des troupeaux, gardiennage...)
- Faire co-exister le loup, les activités agricoles et les activités cynégétiques locales

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



Lynx boréal - *Lynx lynx*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
III	-	Art.2	EN	VU	An.II et IV



Lynx boréal @INPN – R.Clerc

Descriptif

Diagnose : Pelage soyeux de couleur jaune-roux au beige gris, plus ou moins tacheté de noir. Touffes de poils ornant les joues. Oreilles surmontées d'un pinceau de poils. Queue courte terminée par un manchon noir.

Taille : 80-130 cm de long plus 11 à 25 cm de queue. **Activité :** espèce sédentaire, territoriale (territoire vaste 20-40 000 ha) et solitaire.

Taille au garrot : 60-75 cm. **Maturité sexuelle :** 33 mois (♂) ; 21 mois (♀)

Poids : ~17-25 kg. **Longévité :** ~15-17 ans

Exigences écologiques

- **Habitat :** Espèce typiquement forestière, privilégiant les formations mixtes de conifères et de feuillus riches en ongulés et comprenant des zones et barres rocheuses peu accessibles.

MOIS	IAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Cycle de vie		Période de reproduction (rut)			Période de gestation et de mise bas dans le gîte (anfractuosités rocheuse) // Naissances en mai-juin (~2 chatons)			Élevage, nourrissage et émancipation des jeunes				
		Séparation entre la mère et les jeunes lynx subadultes / Dispersion										

- **Régime alimentaire :** Espèce carnivore qui se nourrit principalement des ongulés sauvages : chevreuils, chamois et parfois jeunes cerfs. Consomme en moyenne entre 2 à 3 kg/j.

- **Déplacements :** Dispersion à proximité des territoires occupés (dispersion en tache d'huile), allant de quelques km à quelques dizaines de km.

- **Domaine vital :** Espèce territoriale, son territoire s'étend entre 260-280 km² pour les mâles et 150-180 km² pour les femelles dans le Jura.

État de conservation

À l'échelle nationale

Favorable/En amélioration

Sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation
Déplacements

Connaissances sur les sites Natura 2000

Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements et à l'établissement du cycle de vie du lynx.

Facteurs d'influence / Menaces

- Braconnage
- Collisions routières
- Fragmentation des habitats forestiers

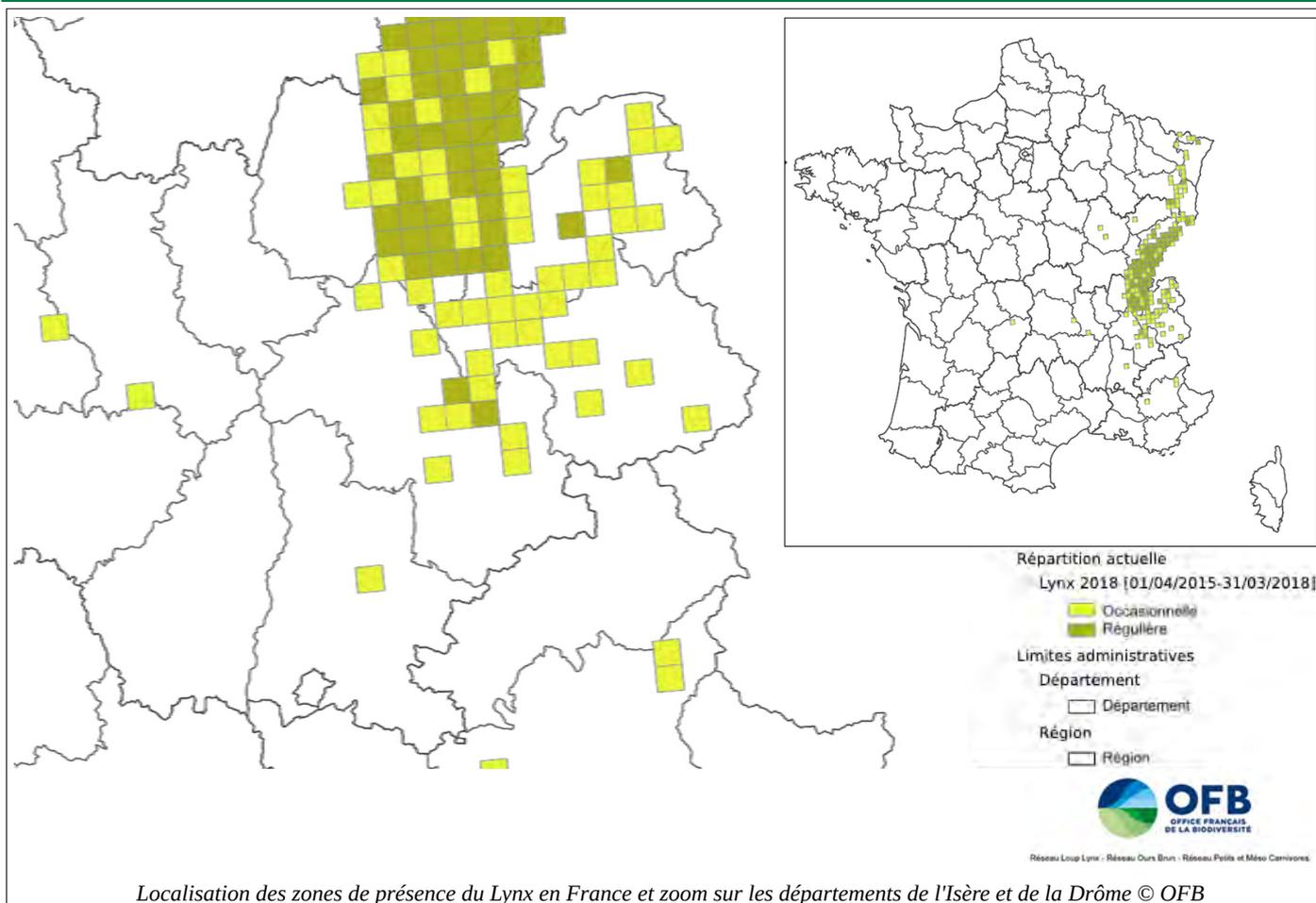
Gestion généralement préconisée

- Maintenir des continuités forestières et montagneuses
- Maintenir de zones de quiétudes en forêt (encadrer la fréquentation humaine)
- Sensibiliser et informer le grand public et les professionnels
- Accompagner les activités d'élevage (protection des troupeaux, gardiennage...)
- Faire co-exister le lynx, les activités agricoles et les activités cynégétiques locales

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



MAMMIFÈRES - CHIROPTÈRES

Barbastelle d'Europe - *Barbastella barbastellus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	II	Art. 2	LC	NT	An.II et IV



Barbastelle d'Europe @ INPN – L.Arthur

Descriptif

Taille :

- Tête+ corps : 4,5-6 cm ;
- Envergure : 24-29 cm.

Poids : 6-14 g.

Diagnose : Face noirâtre, museau court, narines orientées vers le haut, oreilles très larges jointives au niveau du crâne. Pelage noirâtre.

Cris : fréquence en alternance : 31-35 Hz et 42-45 Hz.

Exigences écologiques

Gîte d'hibernation : bâtis (tunnels, ponts, caves...), souterrains (entrées de grottes) ;

Gîte de mise bas et de transit : arboricoles et bâtis (volets, bâtiments, pont...) ;

Zone de chasse : Milieux ouverts à semi-ouverts mixtes (bois clairs, lisières, allées forestières, villages, prairies, zones humides, ruisseaux forestiers...)

Distance chasse-gîte : Trajet moyen < 2 à 4 km

État de conservation

À l'échelle nationale/ Sur les sites Natura 2000
départementale (38/26)

Favorable / Stable

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation/Chasse ; Déplacements / Transit

Connaissances sur les sites Natura 2000

Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements et à l'établissement du cycle de vie des Barbastelles d'Europe. Les sites semblent être utilisés principalement comme zone de chasse. Aucune connaissance de reproduction ou d'hibernation n'est connue actuellement. (Hibernation possible)
[Dernière donnée : 15 août 2013]

Facteurs d'influence / Menaces

Anthropiques

- Dérangements d'origine anthropique :
 - Développement de l'éclairage public
 - Fréquentation notamment dans les zones de gîte (grottes) : randonnée pédestre, escalade (porche grotte), base jump, entraînement sur corde, suivi scientifique, spéléologie...
- Dégradation / Destruction de l'habitat / des gîtes estivaux et/ou hivernaux (gîtes arboricoles, gîtes bâtis (rénovation des toitures, travaux d'isolation, réfection de bâtiments...), destruction des haies et peuplements arborés linéaires...)
- Destruction et uniformisation des zones de chasse (uniformisation des peuplements forestiers, enrésinement, conversion des prairies de fauche...)
- Destruction et contamination des ressources alimentaires (Pollution / utilisation de produits phytosanitaires)
- Fermeture des grottes / mines...
- Collisions routières

Naturels

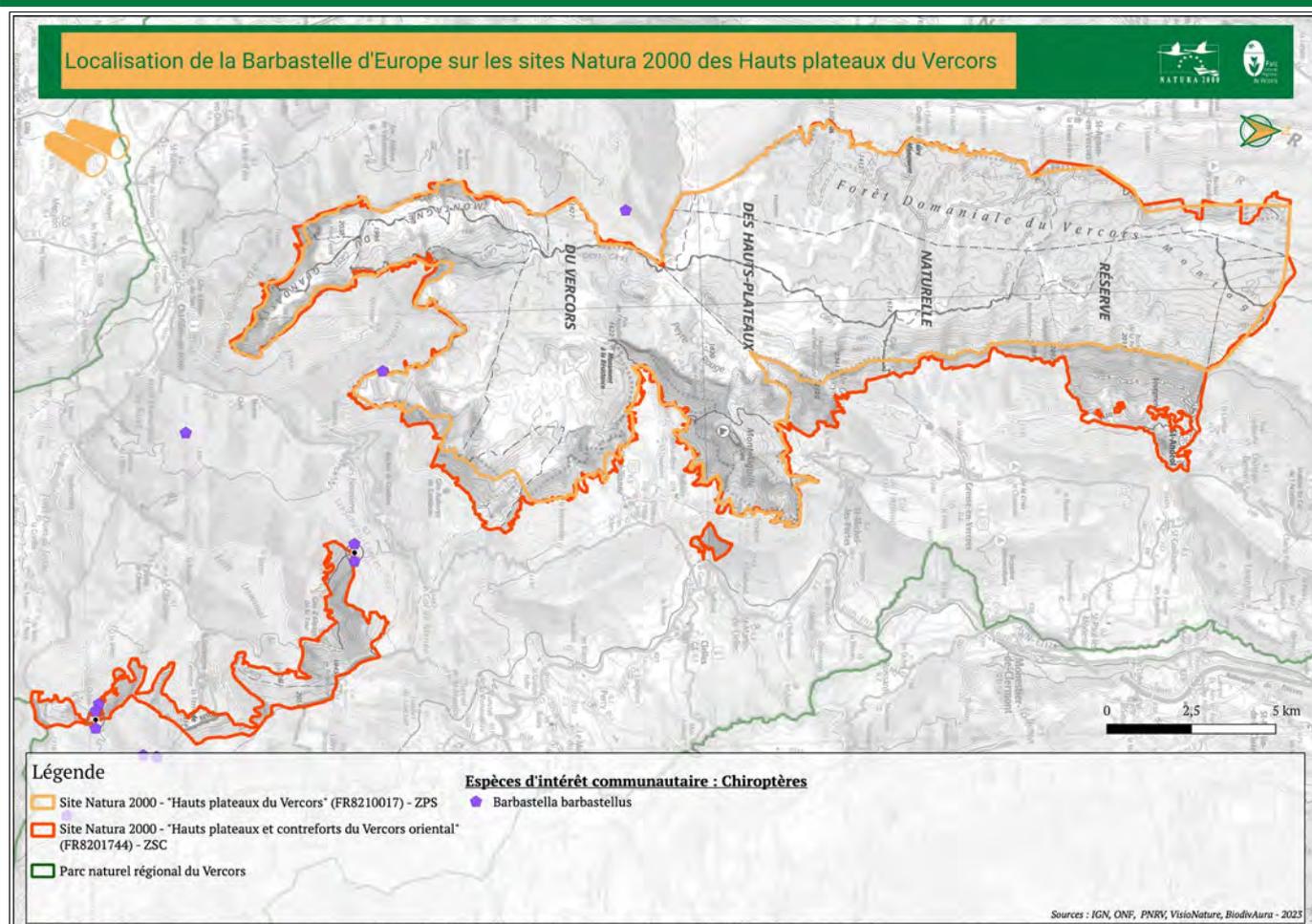
Gestion généralement préconisée

- Mettre en place des mesures de protection au niveau des gîtes (notamment des grottes), des zones de chasse, des corridors boisés pour le déplacement
- Maintenir et développer une structure paysagère variée
- Éviter les traitements phytosanitaires
- Limiter l'emploi de l'éclairage public
- Favoriser et maintenir les mosaïques d'habitats et leur connexion
- Favoriser les peuplements forestiers diversifiés et le vieillissement des boisements
- Sensibiliser et informer le grand public et les acteurs du territoire (notamment spéléologues)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



Grand murin - *Myotis myotis*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	II	Art. 2	LC	NT	An.II et IV



Grand murin @ INPN - P.Gourdain

Descriptif	Exigences écologiques
<p>Taille : Tête+ corps : 6,7-8,4 cm ; Envergure : 35-45 cm.</p> <p>Poids : 20-40 g.</p> <p>Diagnose : Pelage gris-brun sur le corps sauf sur le ventre et la gorge qui sont blanc-gris ; museau long et large ; chez la plupart des individus : point noir à l'extrémité du tragus. Femelles fidèles à leurs colonies de naissances.</p> <p>Cris : fréquence abrupte entre 20-25 Hz sur 3 à 10 ms.</p>	<p>Gîte d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels</p> <p>Gîte de mise bas et de transit : souterrains (grottes), bâtis (ponts, tunnels, caves, combles d'églises ou d'habitation)</p> <p>Zone de chasse : Forêts de feuillus ou mixtes, vieilles forêts caducifoliées, bocages, prairies pâturées</p> <p>Distance chasse - gîte : 10 à 15 km; maximum 35 km.</p>

État de conservation		Connaissances sur les sites Natura 2000
À l'échelle nationale / départementale (38/26)	Sur les sites Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements et à l'établissement du cycle de vie des Grands murins. - Les sites semblent être utilisés principalement comme zone de chasse. - Aucune connaissance de reproduction ou d'hibernation n'est connue actuellement. (Reproduction possible) [Dernière donnée : 2015-2016]
Favorable (amélioration) / Diminution	Inconnu	
Utilisation des sites Natura 2000		
Alimentation/Chasse ; Déplacements / Transit		

Facteurs d'influence / Menaces		
Anthropiques	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangements d'origine anthropique : <ul style="list-style-type: none"> → Développement de l'éclairage public → Fréquentation notamment dans les zones de gîte (grottes) : randonnée pédestre, escalade (porche grotte), base jump, entraînement sur corde, suivi scientifique, spéléologie... - Dégradation / Destruction de l'habitat / des gîtes estivaux et/ou hivernaux (gîtes arboricoles, gîtes bâtis (rénovation des toitures, travaux d'isolation, réfection de bâtiments...), destruction des haies et peuplements arborés linéaires...) - Destruction et uniformisation des zones de chasse (uniformisation des peuplements forestiers, enrésinement, conversion des prairies de fauche...) - Destruction et contamination des ressources alimentaires (Pollution / utilisation de produits phytosanitaires); - Fermeture des grottes / mines... - Collisions routières 	Naturels

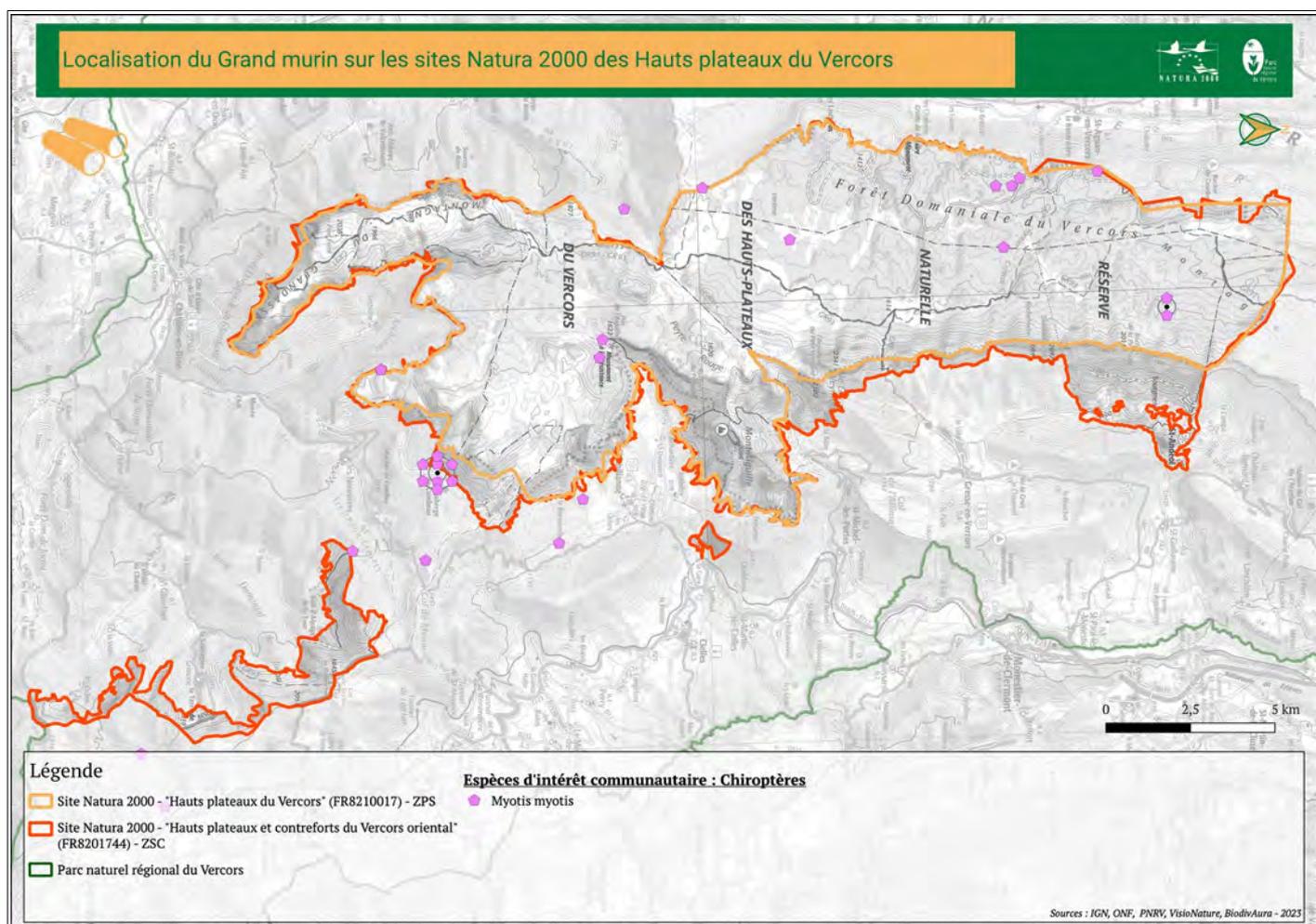
Gestion généralement préconisée

- Mettre en place des mesures de protection au niveau des gîtes (notamment des grottes), des zones de chasse, des corridors boisés pour le déplacement ;
- Maintenir et développer une structure paysagère variée ;
- Éviter les traitements phytosanitaires ;
- Limiter l'emploi de l'éclairage public ;
- Favoriser et maintenir les mosaïques d'habitats et leur connexion ;
- Favoriser les peuplements forestiers diversifiés et le vieillissement des boisements ;
- Sensibiliser et informer le grand public et les acteurs du territoire (notamment spéléologues) ;

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



Grand Rhinolophe - *Rhinolophus ferrumequinum*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	II	Art. 2	LC	EN	An.II et IV



Grand Rhinolophe @ INPN – J-C. De Massary

Descriptif	Exigences écologiques
<p>Taille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tête + Corps : 5,4-7,1 cm ; - Envergure : 33 – 40 cm. <p>Poids : 15 – 34 g.</p> <p>Diagnose : le plus grand des Rhinolophes européens, appendice nasal caractéristique en fer à cheval (feuille nasale : plis complexes de la peau du museau) ; absence de tragus ; pelage dorsal gris-brun ou gris fumé teinté de roux/pelage ventral : gris blanc à blanc jaunâtre.</p> <p>Cris : Fréquence constante entre 78 à 85 kHz.</p>	<p>Espèces inféodées aux milieux mixtes semi-ouverts et bien structurés : bocages, réseau de haies et alignements d'arbres...</p> <p>Gîte d'hibernation : souterrain (cavités, grottes...);</p> <p>Gîte de mise bas et de transit : bâtis (combles, charpentes, clochers, ouvrages militaires...), grottes</p> <p>Zone de chasse : milieux semi-ouverts (pâtures entourées de haies hautes et denses, ripisylves, forêt de feuillus, landes, friches...)</p> <p>Distance chasse – gîte : 2-4 km</p> <p>Déplacements ; basse altitude, proche de la végétation, vol entre 0,5 et 2m au-dessus de la végétation / Espèce lucifuge</p>

État de conservation	Utilisation des sites Natura 2000
<p>À l'échelle nationale / départementale (38/26) Sur les sites Natura 2000</p> <p>Défavorable / Diminution</p>	<p>Alimentation/Chasse ; Déplacements / Transit</p>

<p>Connaissances sur les sites Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements et à l'établissement du cycle de vie des Grands Rhinolophes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les sites semblent être utilisés principalement comme zone de chasse. - Aucune connaissance de reproduction ou d'hibernation n'est connue actuellement. (Hibernation possible) [Dernière donnée : 2 février 2013]
--	--

Facteurs d'influence / Menaces	
<p>Anthropiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dérangements d'origine anthropique : <ul style="list-style-type: none"> → Développement de l'éclairage public → Fréquentation notamment dans les zones de gîte (grottes) : randonnée pédestre, escalade (porche grotte), base jump, entraînement sur corde, suivi scientifique, spéléologie... - Dégradation / Destruction de l'habitat / des gîtes estivaux et/ou hivernaux (gîtes arboricoles, gîtes bâtis (rénovation des toitures, travaux d'isolation, réfection de bâtiments...), destruction des haies et peuplements arborés linéaires...) - Destruction et uniformisation des zones de chasse (uniformisation des peuplements forestiers, enrésinement, conversion des prairies de fauche...) - Destruction et contamination des ressources alimentaires (Pollution / utilisation de produits phytosanitaires); - Fermeture des grottes / mines... 	<p>Naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> -

Gestion généralement préconisée

- Mettre en place des mesures de protection au niveau des gîtes (notamment des grottes), des zones de chasse, des corridors boisés pour le déplacement
- Maintenir et développer une structure paysagère variée
- Éviter les traitements phytosanitaires
- Limiter l'emploi de l'éclairage public
- Favoriser et maintenir les mosaïques d'habitats et leur connexion
- Favoriser les peuplements forestiers diversifiés et le vieillissement des boisements
- Sensibiliser et informer le grand public et les acteurs du territoire (notamment spéléologues)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation

Aucune donnée géolocalisée

Minioptères de Schreibers - *Miniopterus schreibersii*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	II	Art. 2	VU	EN	An.II et IV



Minioptère de Schreibers @ INPN – L.Rouschmeyer

Descriptif

Taille :

- Tête + Corps : 5-6,2cm ;
- Envergure : 30,5 – 34,2 cm.

Poids : 9 – 18 g.

Diagnose : Pelage dorsal gris-brun, plus clair sur le ventre ;

Cris : fréquence modulée aplanie entre 50 – 53 kHz sur 2 à 15 ms.

Exigences écologiques

Espèce grégaire et typiquement cavernicole ayant une préférence pour les milieux karstiques

Gîte d'hibernation : souterrain (grottes, mines, carrières...) ;

Gîte de mise bas et de transit : souterrain (grottes, mines, carrières...) ;

Zone de chasse : milieux divers (lisières, boisements, zones humides, ripisylves, prairies, villages...)

Distance chasse – gîte : 15 – 20 km.

État de conservation

Connaissances sur les sites Natura 2000

À l'échelle nationale / Sur les sites Natura
départementale (38/26) 2000

**Défavorable (en
détérioration)
/Diminution**

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation/Chasse
Déplacements / Transit

- Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements et à l'établissement du cycle de vie des Minioptères de Schreibers.

- Les sites semblent être utilisés principalement comme zone de chasse.

- Aucune connaissance de reproduction ou d'hibernation n'est connue actuellement.

[Dernière donnée : 15 août 2013]

Facteurs d'influence / Menaces

Anthropiques

- Dérangements d'origine anthropique :
 - Développement de l'éclairage public
 - Fréquentation notamment dans les zones de gîte (grottes) : randonnée pédestre, escalade (porche grotte), base jump, entraînement sur corde, suivi scientifique, spéléologie...
- Dégradation / Destruction de l'habitat / des gîtes estivaux et/ou hivernaux (gîtes arboricoles, gîtes bâtis (rénovation des toitures, travaux d'isolation, réfection de bâtiments...), destruction des haies et peuplements arborés linéaires...)
- Destruction et uniformisation des zones de chasse (uniformisation des peuplements forestiers, enrésinement, conversion des prairies de fauche...)
- Destruction et contamination des ressources alimentaires (Pollution / utilisation de produits phytosanitaires);
- Fermeture des grottes / mines...
- Collisions routières

Naturels

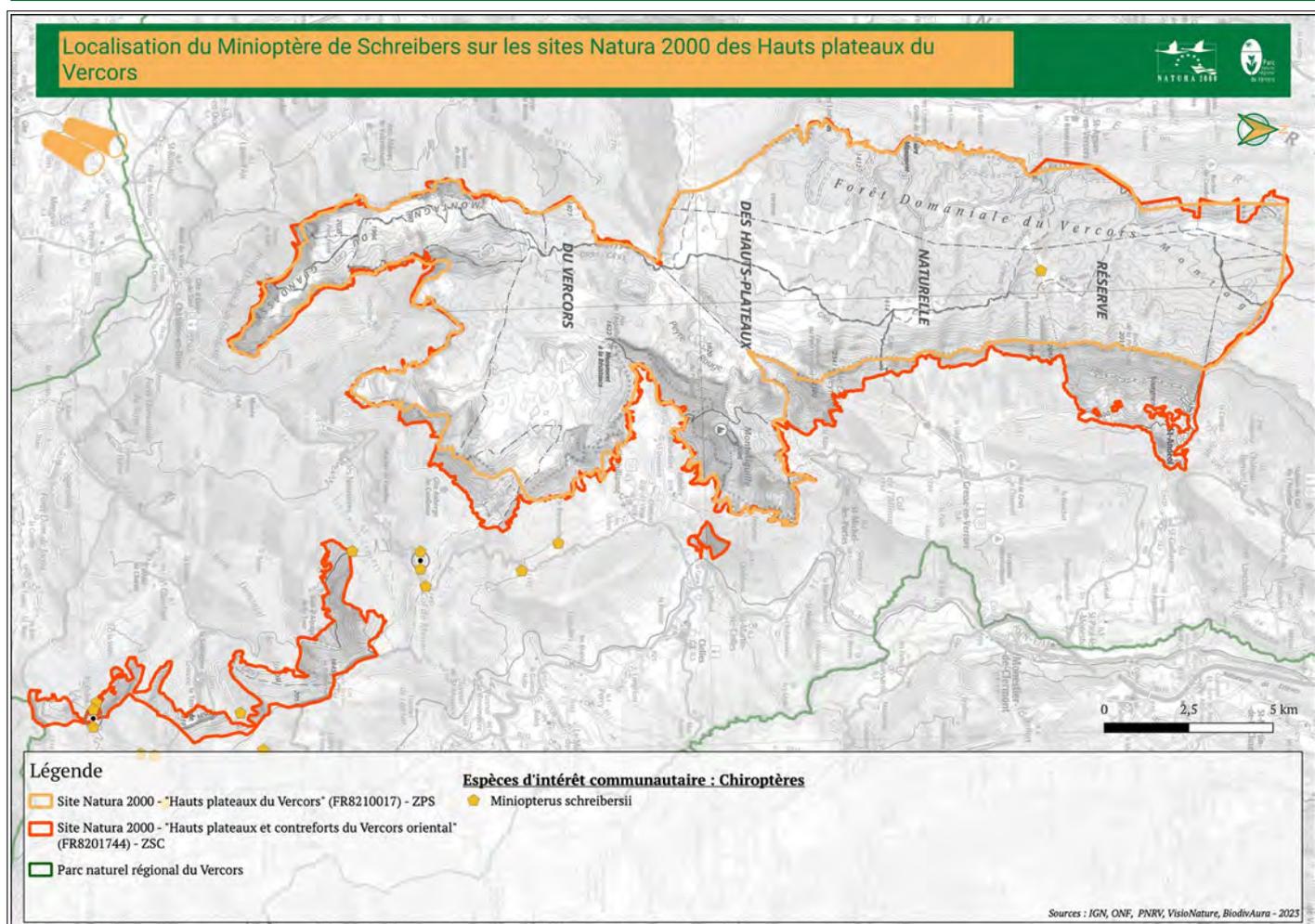
Gestion généralement préconisée

- Mettre en place des mesures de protection au niveau des gîtes (notamment des grottes), des zones de chasse, des corridors boisés pour le déplacement
- Maintenir et développer une structure paysagère variée
- Éviter les traitements phytosanitaires
- Limiter l'emploi de l'éclairage public
- Favoriser et maintenir les mosaïques d'habitats et leur connexion
- Favoriser les peuplements forestiers diversifiés et le vieillissement des boisements
- Sensibiliser et informer le grand public et les acteurs du territoire (notamment spéléologues)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



Murin à oreilles échancrées - *Myotis emarginatus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	II	Art. 2	LC	NT	An.II et IV



Murin à oreilles échancrées @ INPN - L.Arthur

Descriptif	Exigences écologiques
<p>Taille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tête + corps : 4,1-5,3 cm. - Envergure : 22-24,5 cm. <p>Poids : 6 à 15 g.</p> <p>Diagnose : pelage dorsal roux à l'apparence laineuse, pelage ventral plus clair ; front bombé, oreilles courtes.</p> <p>Cris : fréquence modulée abrupte de 70 à 35 kHz sur 1,5 à 4 ms.</p>	<p>Espèce inféodée aux milieux forestiers ou boisés (feuillus à mixte) de basse altitude, les milieux ruraux, prairies, pâture, parc, jardin.</p> <p>Gîte d'hibernation : souterrains (grottes, caves...)</p> <p>Gîte de mise bas et de transit : bâtis (combles, greniers...); souterrains (grottes), arboricoles</p> <p>Zone de chasse : Milieux ouverts à semi-ouverts mixtes (prairies, zones humides, lisières, villages, bois clairs, allées forestières, ruisseaux forestiers)</p> <p>Distance chasse - gîte : < 10 km.</p>

État de conservation	Connaissances sur les sites Natura 2000
<p>À l'échelle nationale / Sur les sites Natura départementale (38/26) 2000</p> <p>Défavorable / Diminution</p> <p>Inconnu</p>	<p>- Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements et à l'établissement du cycle de vie des murins à oreilles échancrées.</p> <p>- Les sites semblent être utilisés principalement comme zone de chasse.</p> <p>- Aucune connaissance de reproduction ou d'hibernation n'est connue actuellement.</p> <p>[Dernière donnée : 2015-2016]</p>
<p>Utilisation des sites Natura 2000</p> <p>Alimentation/Chasse Déplacements / Transit</p>	

Facteurs d'influence / Menaces	
Anthropiques	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangements d'origine anthropique : <ul style="list-style-type: none"> → Développement de l'éclairage public → Fréquentation notamment dans les zones de gîte (grottes) : randonnée pédestre, escalade (porche grotte), base jump, entraînement sur corde, suivi scientifique, spéléologie... - Dégradation / Destruction de l'habitat / des gîtes estivaux et/ou hivernaux (gîtes arboricoles, gîtes bâtis (rénovation des toitures, travaux d'isolation, réfection de bâtiments...), destruction des haies et peuplements arborés linéaires...) - Destruction et uniformisation des zones de chasse (uniformisation des peuplements forestiers, enrésinement, conversion des prairies de fauche...) - Destruction et contamination des ressources alimentaires (Pollution / utilisation de produits phytosanitaires); - Fermeture des grottes / mines... - Collisions routières
Naturels	-

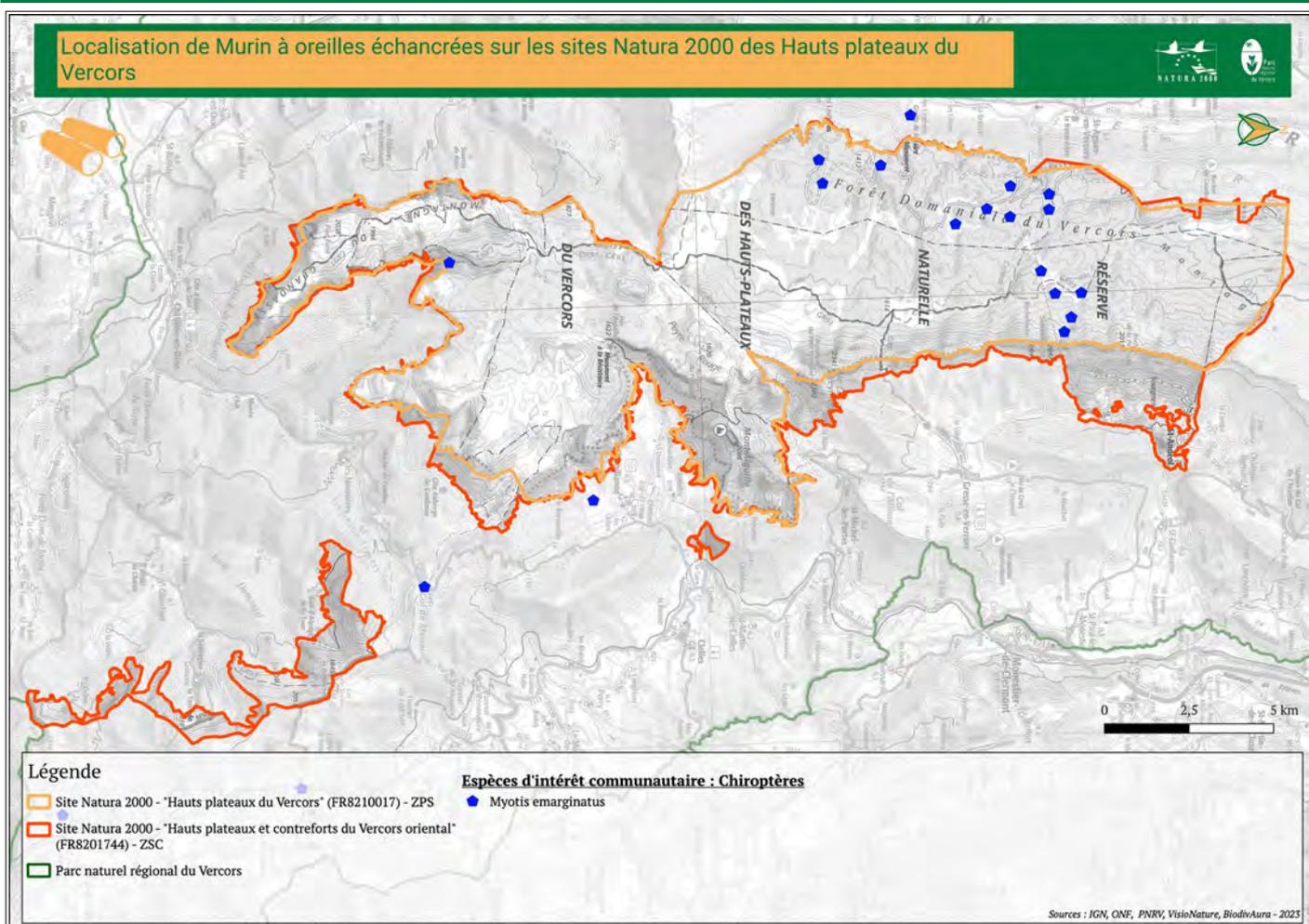
Gestion généralement préconisée

- Mettre en place des mesures de protection au niveau des gîtes (notamment des grottes), des zones de chasse, des corridors boisés pour le déplacement
- Maintenir et développer une structure paysagère variée
- Éviter les traitements phytosanitaires
- Limiter l'emploi de l'éclairage public
- Favoriser et maintenir les mosaïques d'habitats et leur connexion
- Favoriser les peuplements forestiers diversifiés et le vieillissement des boisements
- Sensibiliser et informer le grand public et les acteurs du territoire (notamment spéléologues)

Fiche action

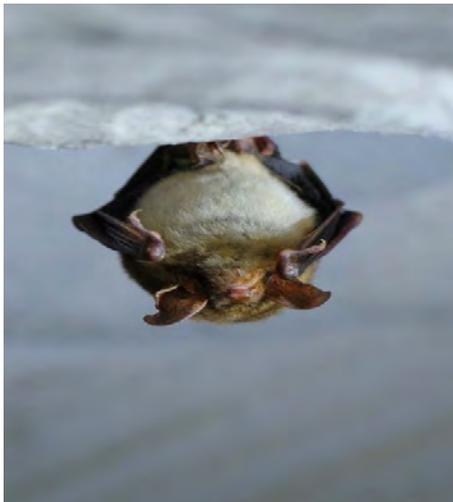
- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



Murin de Bechstein - *Myotis bechsteinii*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	II	Art. 2	NT	VU	An.II et IV



Murin de Bechstein @ INPN – S.Denys

Descriptif	Exigences écologiques
<p>Taille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tête + corps : 4,5 – 5,5 cm. - Envergure : 25 – 28,6 cm. <p>Poids : 7-12 g.</p> <p>Diagnose : pelage dorsal brun à brun pâle, pelage ventral blanc à gris très pâle ; longues oreilles bien écartées ; solitaire en hibernation.</p> <p>Cris : fréquence modulée abrupte entre 35 – 65 kHz sur 2 à 18 ms.</p>	<p>Espèce inféodée aux milieux boisés</p> <p>Gîte d'hibernation : souterrain (cavités, tunnels...), rupestre : fissures de roches, arboricoles (cavités) ;</p> <p>Gîte de mise bas et de transit : arboricoles (cavités) ;</p> <p>Zone de chasse : forêts matures de feuillus ou mixtes / forêt de feuillus âgés ;</p> <p>Distance chasse – gîte : 0,7 à 1,7 km</p>

État de conservation		Connaissances sur les sites Natura 2000
À l'échelle départementale (38/26)	Sur les sites Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements et à l'établissement du cycle de vie des Murin de Bechstein. - Les sites semblent être utilisés principalement comme zone de chasse. - Aucune connaissance de reproduction ou d'hibernation n'est connue actuellement. (Hibernation possible) <p>[Dernière donnée : 15 août 2013]</p>
Favorable / Stable	Inconnu	
Utilisation des sites Natura 2000		
Alimentation/Chasse ; Déplacements / Transit		

Facteurs d'influence / Menaces

Anthropiques	Naturels
<ul style="list-style-type: none"> - Dérangements d'origine anthropique : <ul style="list-style-type: none"> → Développement de l'éclairage public → Fréquentation notamment dans les zones de gîte (grottes) : randonnée pédestre, escalade (porche grotte), base jump, entraînement sur corde, suivi scientifique, spéléologie... - Dégradation / Destruction de l'habitat / des gîtes estivaux et/ou hivernaux (gîtes arboricoles, gîtes bâtis (rénovation des toitures, travaux d'isolation, réfection de bâtiments...), destruction des haies et peuplements arborés linéaires...) - Destruction et uniformisation des zones de chasse (uniformisation des peuplements forestiers, enrésinement, conversion des prairies de fauche...) - Destruction et contamination des ressources alimentaires (Pollution / utilisation de produits phytosanitaires); - Fermeture des grottes / mines... - Collisions routières 	-

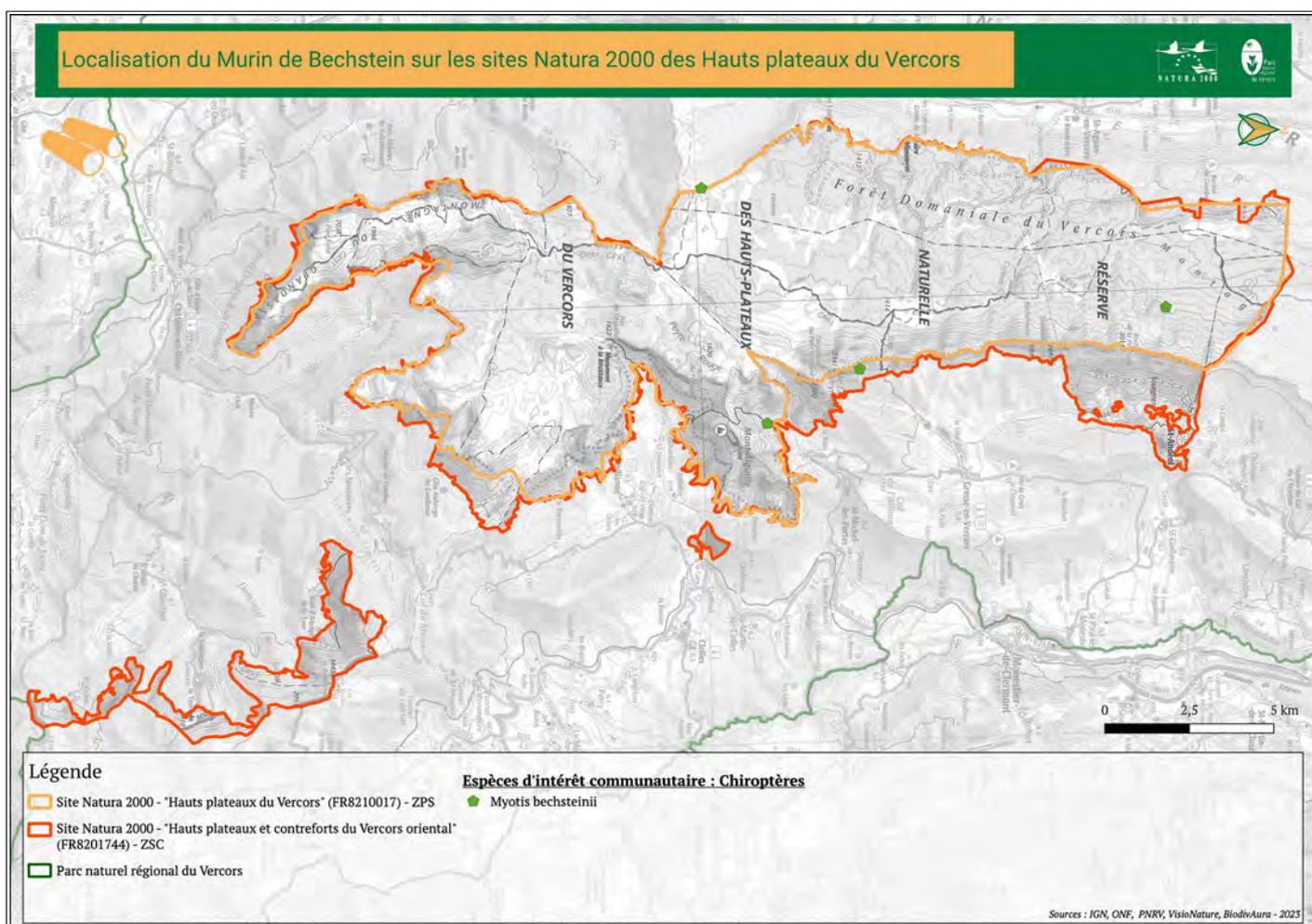
Gestion généralement préconisée

- Mettre en place des mesures de protection au niveau des gîtes (notamment des grottes), des zones de chasse, des corridors boisés pour le déplacement
- Maintenir et développer une structure paysagère variée
- Éviter les traitements phytosanitaires
- Limiter l'emploi de l'éclairage public
- Favoriser et maintenir les mosaïques d'habitats et leur connexion
- Favoriser les peuplements forestiers diversifiés et le vieillissement des boisements
- Sensibiliser et informer le grand public et les acteurs du territoire (notamment spéléologues)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



Petit Rhinolophe - *Rhinolophus hipposideros*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	II	Art. 2	LC	NT	An.II et IV



Petit rhinolophe @ INPN - P.HAFFNER

Descriptif	Exigences écologiques
<p>Taille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tête + Corps : 3,7 – 4,5 cm ; - Envergure : 19,2 – 25,4 cm. <p>Poids : 4 à 9 g.</p> <p>Diagnose : pelage dorsal brun clair, pelage ventral gris à gris blanc ; appendice nasal en fer à cheval ; au repos et en hibernation, les individus se suspendent en s'enveloppant complètement dans leurs ailes.</p> <p>Cris : fréquence constante entre 106 à 116 kHz.</p>	<p>Plus petit représentant de la famille des Rhinolophidés.</p> <p>Gîte d'hibernation : souterrain (grottes, mines, tunnels...) ;</p> <p>Gîte de mise bas et de transit : bâtis (combles), souterrain (caves)</p> <p>Zone de chasse : milieux semi-ouverts (forêt de feuillus, pâtures bocagères, vergers, ripisylve...)</p> <p>Distance chasse – gîte : < 2 – 4 km</p> <p>Espèce lucifuge</p>

État de conservation	Connaissances sur les sites Natura 2000
<p>À l'échelle nationale / Sur les sites Natura 2000</p> <p>départementale (38/26) 2000</p> <p>Défavorable (en amélioration) / Stable</p> <p>Inconnu</p>	<p>- Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements et à l'établissement du cycle de vie des Petits Rhinolophes.</p> <p>- Les sites semblent être utilisés principalement comme zone de chasse.</p> <p>- Aucune connaissance de reproduction ou d'hibernation n'est connue actuellement. (Reproduction et hibernation possible) [Dernière donnée : 15 août 2013]</p>
Utilisation des sites Natura 2000	
<p>Alimentation/Chasse</p> <p>Déplacements / Transit</p>	

Facteurs d'influence / Menaces		
Anthropiques	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangements d'origine anthropique : <ul style="list-style-type: none"> → Développement de l'éclairage public → Fréquentation notamment dans les zones de gîte (grottes) : randonnée pédestre, escalade (porche grotte), base jump, entraînement sur corde, suivi scientifique, spéléologie... - Dégradation / Destruction de l'habitat / des gîtes estivaux et/ou hivernaux (gîtes arboricoles, gîtes bâtis (rénovation des toitures, travaux d'isolation, réfection de bâtiments...), destruction des haies et peuplements arborés linéaires...) - Destruction et uniformisation des zones de chasse (uniformisation des peuplements forestiers, enrésinement, conversion des prairies de fauche...) - Destruction et contamination des ressources alimentaires (Pollution / utilisation de produits phytosanitaires); - Fermeture des grottes / mines... - Collisions routières 	Naturels

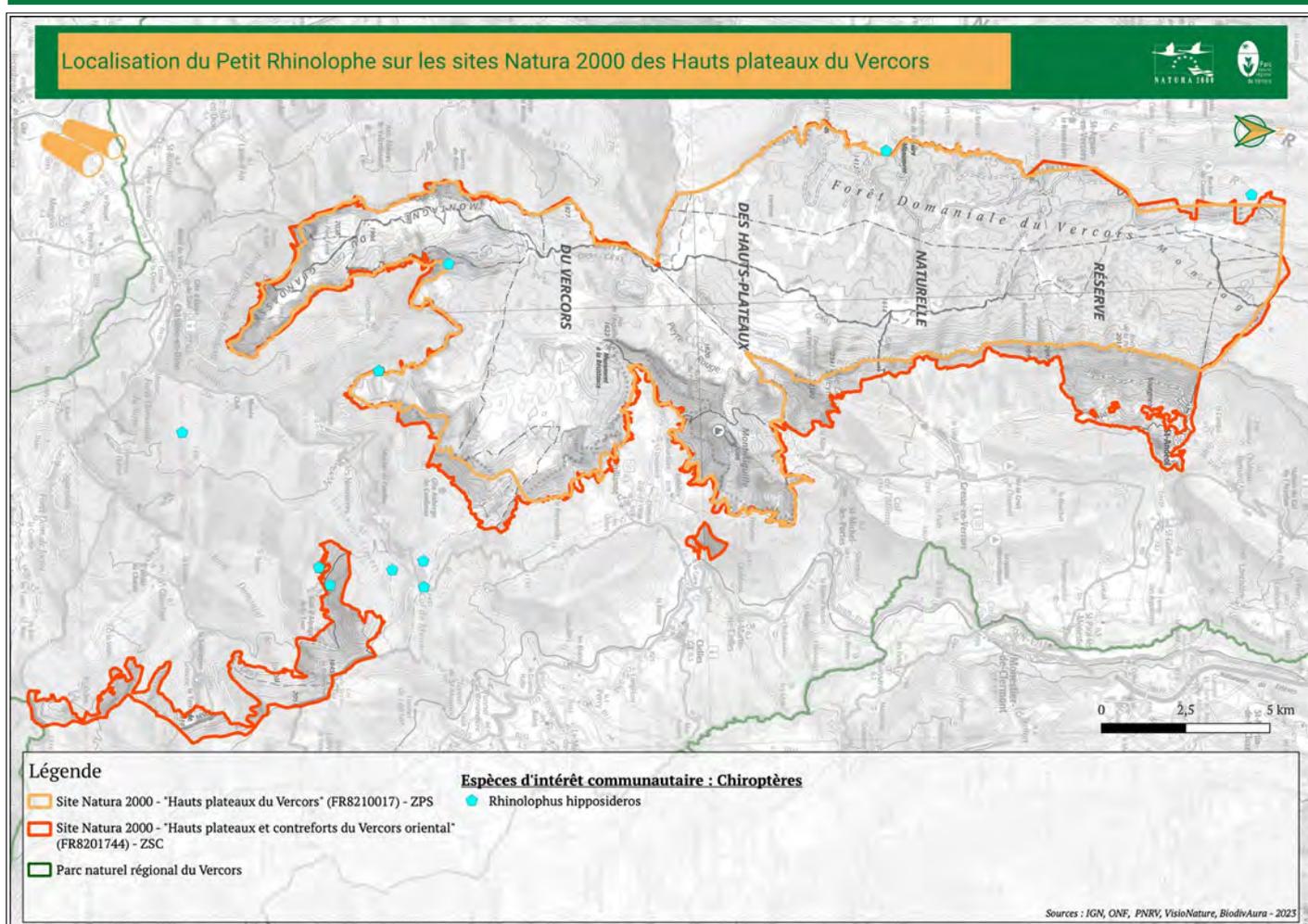
Gestion généralement préconisée

- Mettre en place des mesures de protection au niveau des gîtes (notamment des grottes), des zones de chasse, des corridors boisés pour le déplacement
- Maintenir et développer une structure paysagère variée
- Éviter les traitements phytosanitaires
- Limiter l'emploi de l'éclairage public
- Favoriser et maintenir les mosaïques d'habitats et leur connexion
- Favoriser les peuplements forestiers diversifiés et le vieillissement des boisements
- Sensibiliser et informer le grand public et les acteurs du territoire (notamment spéléologues)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



Petit murin- *Myotis blythi*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	II	Art. 2	NT	EN	An.II et IV



Petit murin @INPN – L. Arthur

Descriptif	Exigences écologiques
<p>Taille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tête + corps : 6,2 – 7,1 cm ; - Envergure : 35 – 45 cm. <p>Poids : 19 – 30 g.</p> <p>Diagnose : pelage dorsal gris-brun, blanc pur ou à teinte jaunâtre sur le ventre.</p> <p>Cris : fréquence modulée abrupte entre 20 – 35 kHz sur 3 à 10 ms.</p>	<p>Gîte d'hibernation : souterrain</p> <p>Gîte de mise bas et de transit : souterrain, bâti</p> <p>Zone de chasse : prairie, vignoble, steppe herbacée...</p> <p>Distance chasse – gîte : jusqu'à 15 km</p>

État de conservation		Connaissances sur les sites Natura 2000
À l'échelle nationale / départementale (38/26)	Sur les sites Natura 2000	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitats des sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors sont favorables aux déplacements et à l'établissement du cycle de vie des Petits murins. - Les sites semblent être utilisés principalement comme zone de chasse. - Aucune connaissance de reproduction. [Dernière donnée : 2015-2016] - Hibernation connue
Défavorable (en détérioration) / Diminution	Inconnu	
Utilisation des sites Natura 2000		
Alimentation/Chasse : Déplacements / Transit ; Hibernation		

Facteurs d'influence/ Menaces

Anthropiques	Naturels
<ul style="list-style-type: none"> - Dérangements d'origine anthropique : <ul style="list-style-type: none"> → Développement de l'éclairage public → Fréquentation notamment dans les zones de gîte (grottes) : randonnée pédestre, escalade (porche grotte), base jump, entraînement sur corde, suivi scientifique, spéléologie... - Dégradation / Destruction de l'habitat / des gîtes estivaux et/ou hivernaux (gîtes arboricoles, gîtes bâtis (rénovation des toitures, travaux d'isolation, réfection de bâtiments...), destruction des haies et peuplements arborés linéaires...) - Destruction et uniformisation des zones de chasse (uniformisation des peuplements forestiers, enrésinement, conversion des prairies de fauche...) - Destruction et contamination des ressources alimentaires (Pollution / utilisation de produits phytosanitaires); - Fermeture des grottes / mines... - Collisions routières 	-

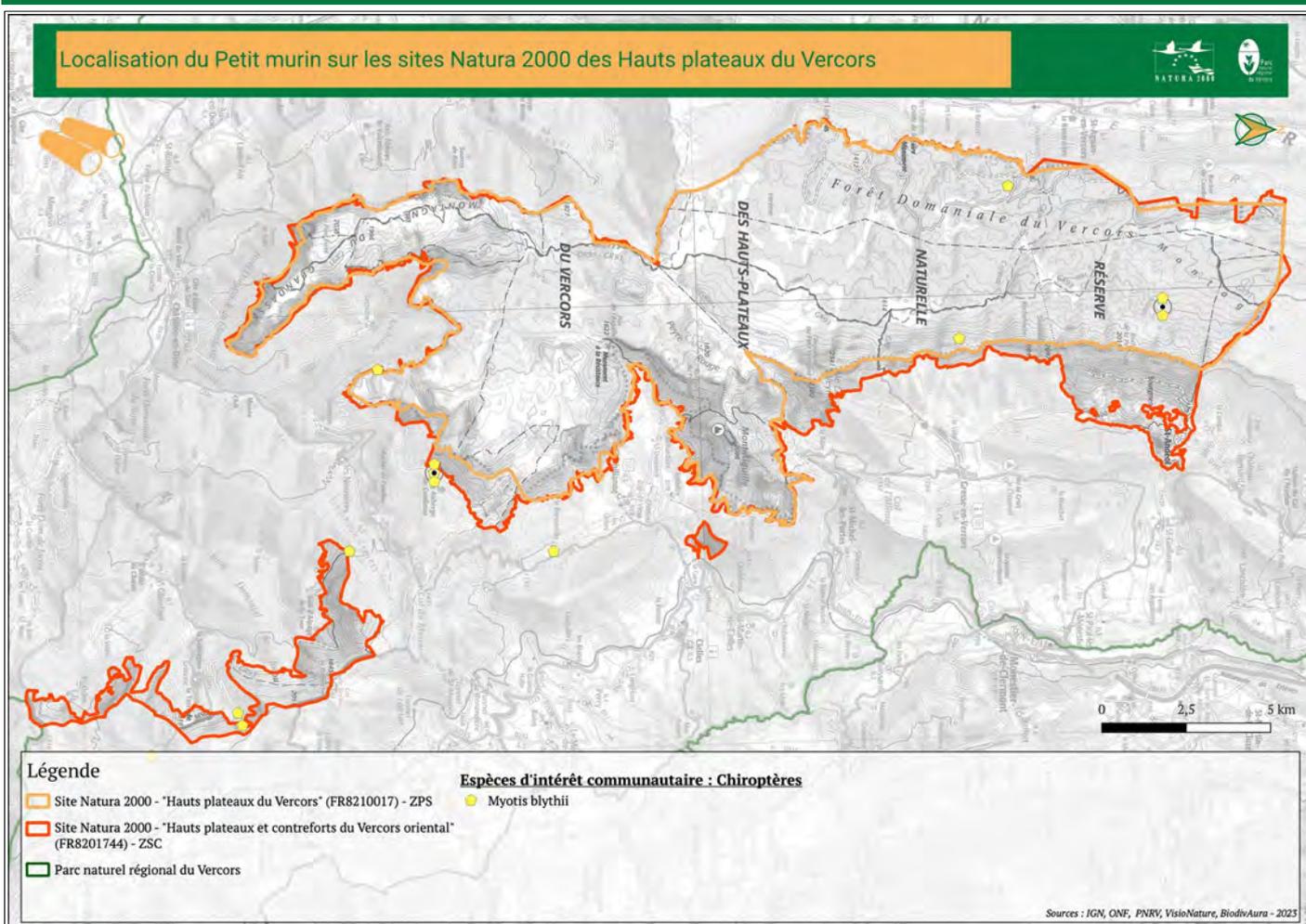
Gestion généralement préconisée

- Mettre en place des mesures de protection au niveau des gîtes (notamment des grottes), des zones de chasse, des corridors boisés pour le déplacement
- Maintenir et développer une structure paysagère variée
- Éviter les traitements phytosanitaires
- Limiter l'emploi de l'éclairage public
- Favoriser et maintenir les mosaïques d'habitats et leur connexion
- Favoriser les peuplements forestiers diversifiés et le vieillissement des boisements
- Sensibiliser et informer le grand public et les acteurs du territoire (notamment spéléologues)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°2 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



INSECTES - LÉPIDOPTÈRES

Écaille chinée * - *Euplagia quadripunctaria* *

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	-	-	-	-	An.II



Écaille chinée @ INPN - J. Thevenot

Descriptif

Taille :

Adulte : 21 – 29 mm

Chenille : 50 mm.

Diagnose :

Adultes : Ailes antérieures noires zébrées de jaune pâle. Ailes postérieures rouges avec de gros points noirs. Corps : thorax noir rayé de jaune, abdomen orangé orné de points noirs.

Chenille : coloration noirâtre ou brun foncé, verrues brun orangé portant des soies courtes grisâtre ou brun-jaunâtre. Bande médiodorsale jaunâtre et 2 bandes latérales de macules blanc jaunâtre. Tête noire luisante.

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée aux milieux bien exposés à végétation basse et dense, riches en espèces floristiques tel que l'habitat d'intérêt communautaire et prioritaire "Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi*" (6110*). Elle se développe dans les friches, lisières à végétation dense, flancs de vallées bien exposés à proximité des ruisseaux, milieux urbains (parcs et jardins).

- Cycle de vie :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
Reproduction / Ponte							ponte sur diverses plantes (orties, plantains, pissenlits ou lames...)					
Période de vol							1 génération					
Chenilles									Chenille en hibernation			
Chrysalide						cocon dans la litière						

État de conservation

Connaissances sur les sites Natura 2000

À l'échelle nationale

Sur les sites Natura 2000

Favorable/Stable

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Les habitats ouverts des sites Natura 2000 sont favorables à l'établissement du cycle de vie de l'Écaille chinée.

[Dernière donnée : 17 juin 2020]

Facteurs d'influence / Menaces

Anthropiques

Aucune

Naturels

Aucune

Fermeture du milieu par colonisation des ligneux

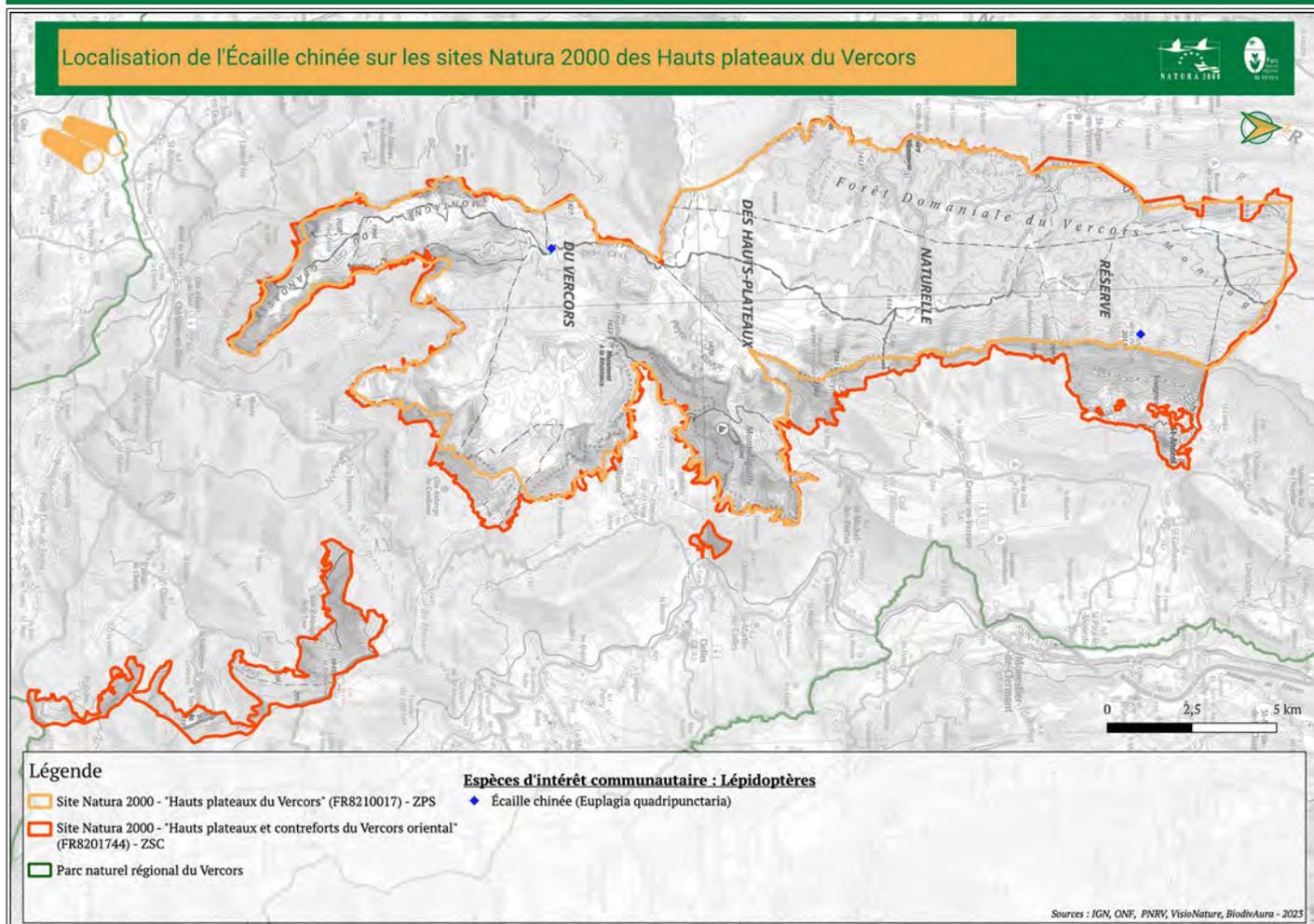
Gestion généralement préconisée

Aucune mise en oeuvre de gestion nécessaire en France

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



Damier de la Succise - *Euphydryas aurinia*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
-	-	Art. 3	LC	NT	An.II



Damier de la Succise @PNRV - Jean Andrieux

Descriptif

Taille : Adulte : 36-40 mm ; Chenilles : jusqu'à 27 mm

Diagnose

Oeufs : jaune brillant à brun; ponte en dessous des feuilles de la plante hôte;
Chenilles : corps noir à taches blanches / plusieurs stades larvaires dont les premiers sont dans un nid de soie communautaire (grégaires), les chenilles estivent puis hivernent dans ce nid et se séparent au printemps ;
Chrysalide : blanche à taches noir et orange
Adulte : Dessus des ailes antérieures de couleur fauve avec deux tâches brun orange dans la cellule / ailes postérieures avec un point noir dans chaque espace de la bande post-médiane brun orange.

- **Habitat :** Espèce inféodée aux pelouses alpines et subalpines
- **Plantes hôtes :** Gentianes (*Gentiana clusii*, *Gentiana alpina*, *Gentiana acaulis*) et *Succisa pratensis*
- **Cycle de vie :**

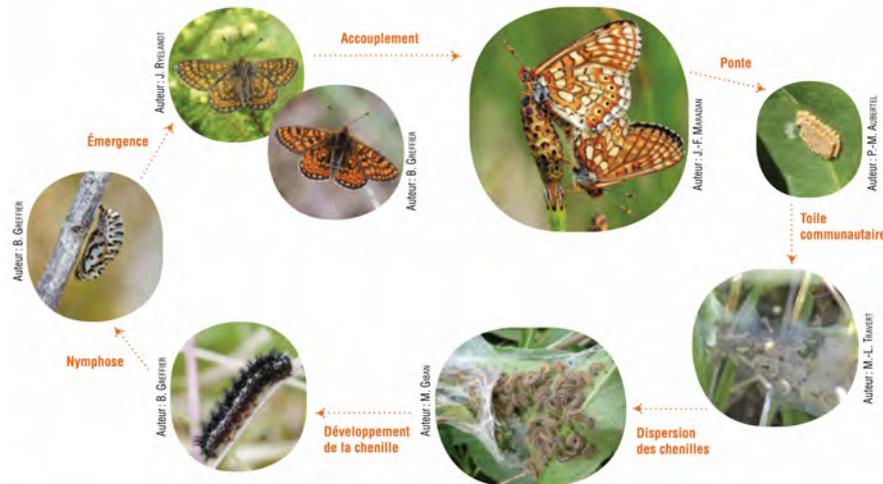


Figure 1: ©RYELANDT J. 2015

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Papillons / Oeufs				3 à 4 semaines entre avril et juillet (juin-août en montagne) Reproduction et ponte (oeufs)								
Chenille	Chenille en diapause							Chenille en diapause				
Chrysalide				~ 15j à 3 semaines entre fin mars à juin voire juillet								

État de conservation

À l'échelle nationale

Défavorable/Stable

Sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

Les habitats ouverts des sites Natura 2000 sont favorables à l'établissement du cycle de vie du Damier de la Succise. [Dernière donnée : 23 juin 2021]

Facteurs d'influence / Menaces

Anthropiques - Surpâturage / Pâturage intensif **Naturels** - Fermeture du milieu par une colonisation de ligneux

Gestion généralement préconisée

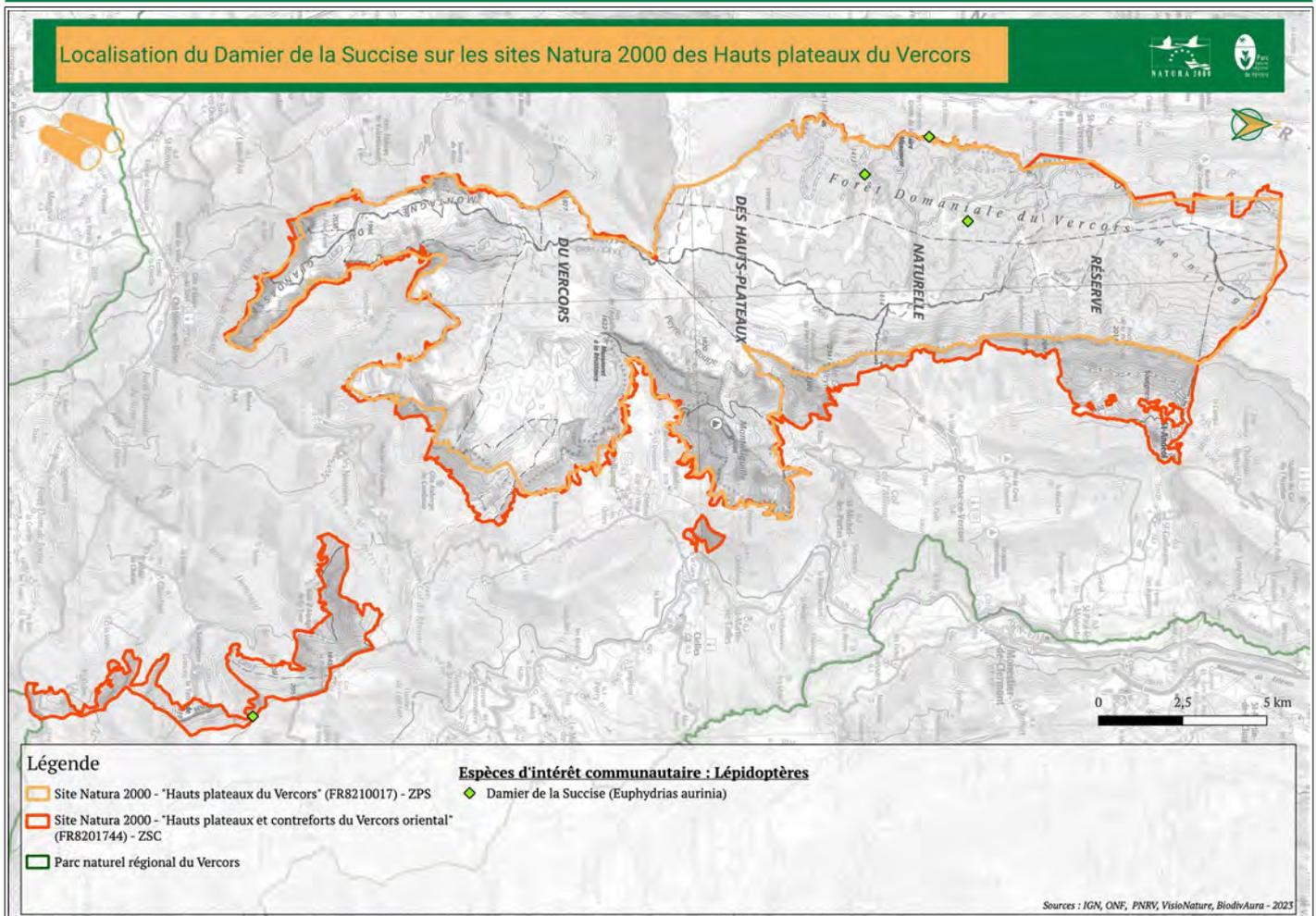
- Maintenir et/ou mettre en place un pâturage extensif

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



INSECTES - COLÉOPTÈRES

Rosalie des Alpes* - *Rosalia alpina**

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
II	-	Art. 2	NA	VU	An.II et IV



Rosalie des Alpes @ INPN – H.Bouvon

Descriptif	Exigences écologiques
<p>Taille des adultes : 15 à 38 mm.</p> <p>Diagnose : Corps recouvert d'un duvet bleu cendré, avec des taches noires sur les élytres. Les antennes dépassent de 3 ou 4 articles. Les larves sont blanches.</p>	<p>- Habitat : Cette espèce est inféodée aux hêtraies ou hêtraies-sapinières en montagne, avec une présence de bois morts et sénescents. Elle peut également se rencontrer sur les saules ou les frênes âgés (arbres isolés ou ripisylves). Ainsi l'espèce peut se développer sur les habitats d'intérêt communautaires comme le 9130 – Hêtraie de l'<i>Asperulo-Fragetum</i> ou encore le 9150 – Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>.</p> <p>- Cycle de vie : Adultes : Volent entre fin juin à fin septembre Larves : se développent durant 2 à 3 ans</p> <p>- Déplacements : capacité de dispersion importante et pouvant atteindre 3 km</p> <p>- Régime alimentaire : Adultes : phytophage (feuilles et sève) Larves : se nourrissent de bois mort.</p>

État de conservation		Connaissances sur les sites Natura 2000
À l'échelle nationale	Sur les sites Natura 2000	Les habitats des sites Natura 2000 sont favorables à l'établissement de son cycle de vie (boisements en plus basse altitude, mais reste très rare sur le Vercors). [Dernière donnée : 30 juillet 2015]
Favorable / Stable	Inconnu	
Utilisation des sites Natura 2000		
Alimentation/Déplacements/Reproduction		

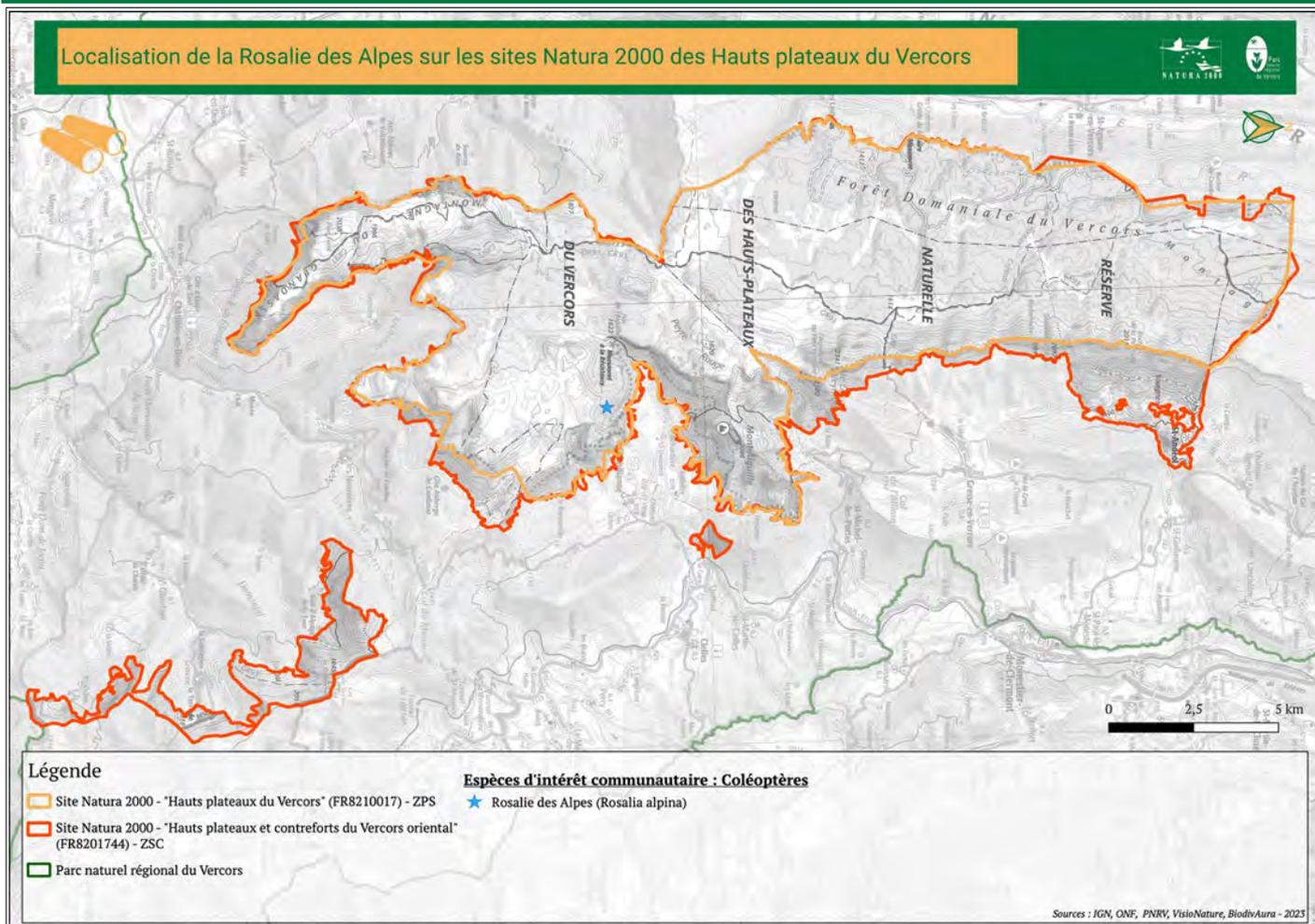
Facteurs d'influence / Menaces	
Anthropiques	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation sylvicole mal adaptée (coupes, défrichements, plantations, stockage des grumes (destruction des larves et des pontes)...) <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements sylvicoles / création de pistes forestières - Destruction et fragmentation de l'habitat (urbanisation) - Destruction des haies arborées - Traitements phytosanitaires
Naturels	Les populations montagnardes ne semblent pas menacées en France.
Gestion généralement préconisée	

- Conserver une bonne répartition de classes d'âges dans les peuplements
- Mettre en place des îlots de sénescence et de vieillissement
- Protéger et conserver la qualité des hêtraies (principalement)
- Éviter l'utilisation de produits phytosanitaires
- Favoriser une sylviculture raisonnée (limiter la surface des coupes à blanc) et adaptée (gestion stricte des grumes : disposer à plus d'1km des hêtraies, hors période estivale...)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation



Grand capricorne - *Cerambyx cerdo*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
II	-	Art. 2	VU	-	An.II et IV.



Écaille chinée @ INPN – J. Thevenot

Descriptif

Coléoptère saproxylique

Adultes : taille entre 24 à 55 mm. Corps noir brillant, extrémité des élytres brun-rouge, antennes dépassant de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen. Les adultes s'alimentent de sève ou de fruits mûrs.

Oeufs : blancs

Larves : blanches, xylophages (inféodée aux Chênes : *Quercus robur*, *Q. petraea*, *Q. pubescens*, *Q. ilex* et *Q. suber*), pouvant atteindre jusqu'à 16 mm au dernier stade larvaire.

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce principalement de plaine, qui se rencontre dans tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés (milieux forestiers, arbres isolés parfois même en milieu anthropisé type parcs urbains, alignements de bords de route...).

- **Comportement et particularités** : crépusculaire et nocturne.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Oeufs						Déposés isolément dans les anfractuosités et blessures des arbres						
Larve	31 mois de développement, première année en zone corticale du bois puis s'enfonce la seconde année et creuse des galeries											
Nymphe								Après ouverture d'une galerie vers l'extérieur, la larve crée une loge nymphale obturée par une calotte calcaire (~5-6 semaines)				
Adultes	Restes à l'abri de la loge nymphale en hiver					Période de vol / reproduction						

État de conservation

À l'échelle départementale (38/26)

Favorable (inconnu)

Sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

Les milieux forestiers caducifoliés comportant du chêne et tous les milieux ayant de vieux chênes sur les sites Natura 2000 sont propices à l'établissement du cycle du Grand capricorne.

Néanmoins, seule une donnée datant de 2010 démontre sa présence sur les sites Natura 2000.

[Dernière donnée : 5 juin 2010]

Facteurs d'influence / Menaces

Anthropiques

- Disparition des milieux forestiers subnaturels.

Naturels

-

Gestion généralement préconisée

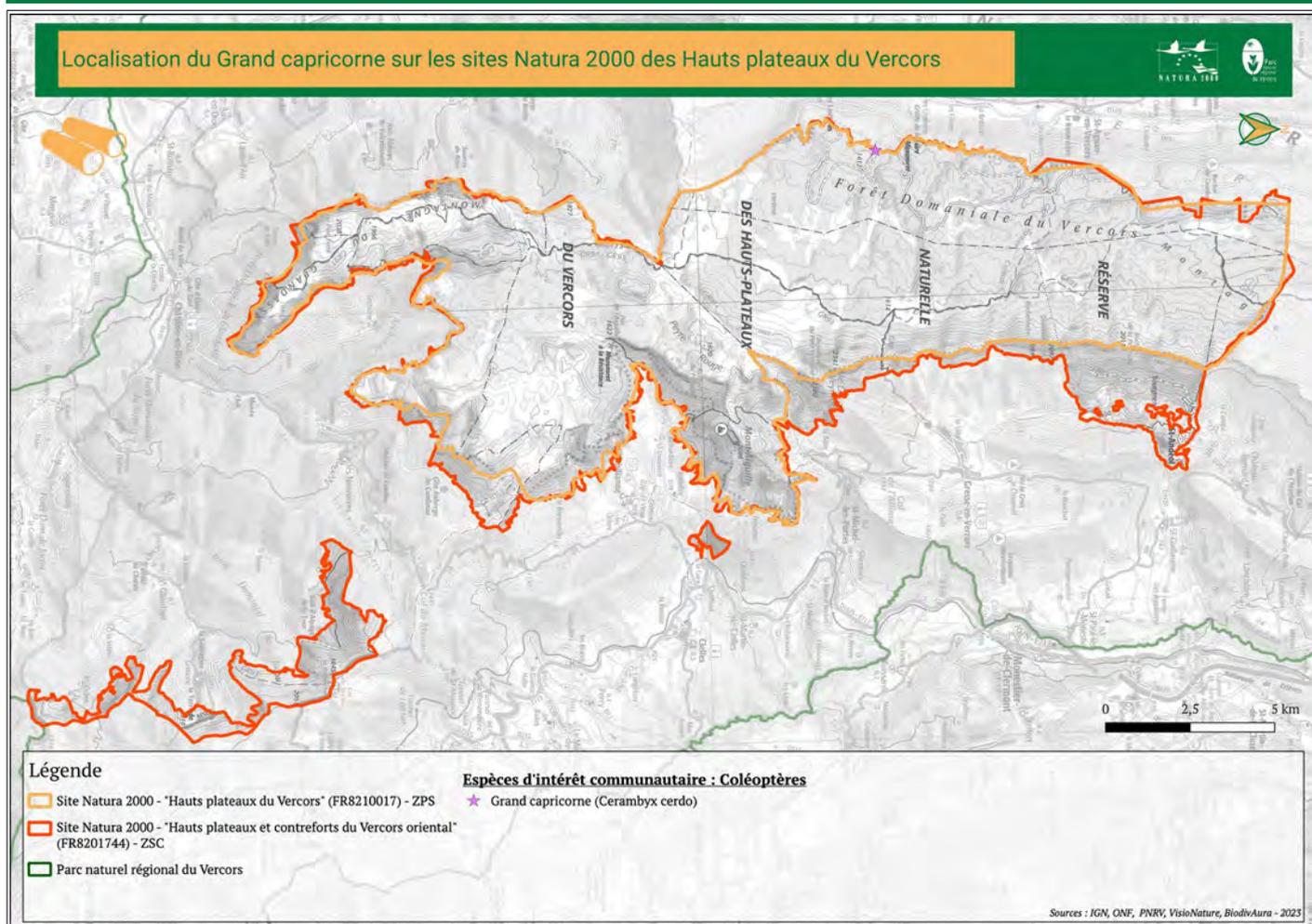
- Maintenir de vieux chênes sénescents
- Cartographier et localiser les vieux chênes

- Mettre en place des îlots de sénescence et de vieillissement
- Sensibiliser et informer le grand public et les acteurs de la sylviculture

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation



FLORE

Sabot de Vénus - *Cypripedium calceolus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
I	-	Art. 1	NT	LC	An.II et IV



Sabot de Vénus @ PNRV – J.Andrieux

Descriptif

Hauteur : 15 – 60 cm

Feuilles : alternes, larges, ovales-lancéolées, atteignant jusqu'à 18 cm de long

Fleurs : très grandes, parfumées, solitaires (parfois 2 exceptionnellement 3), longue bractée foliacée. Pièces florales (périanthe) brun pourpre, à 4 divisions étalées en croix. Labelle très grand, sans éperon, jaune strié de pourpre, en forme de sabot.

Floraison : Plante vivace fleurissant entre mi-mai et mi-juillet en fonction de l'altitude, l'exposition et le microclimat. Le rhizome subsiste en hiver.

Reproduction : Pollinisation par une espèce d'abeille *Andrena*. Multiplication végétative par le rhizome possible. Graines dispersées par le vent.

Communautés végétales associées à l'espèce : formations arbustives, en accrues forestières, lisières naturelles ; en pineraies (Pin à crochets, Pin sylvestres...), en forêts claires ; en landes subalpines à Genévrier nain.

Exigences écologiques

- **Habitat :** Espèce inféodée au stade de dynamique de colonisation forestière [Optimum : pré-bois (20-40 % de couvert ligneux)]. Elle se développe dans les plaines ou vallées dès 300 m d'altitude, dans des stations de microclimat froid (bas de pente, fond de combe, exposition nord).

- **Cycle de vie :**

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Plante				Développement de la plantule (première feuille)		Floraison Durée entre la germination et la floraison : 6 à 15 ans.		Après la fécondation, la germination nécessite un champignon symbiotique stimulant le pro-embryon avec des nutriments. La vie souterraine de la jeune plante dure 3 années jusqu'à la sortie de la tigelle de terre.				

État de conservation

Utilisation des sites Natura 2000

À l'échelle nationale Sur les sites Natura 2000

Favorable / Stable

Inconnu

Alimentation/ Développement/Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

Les habitats des sites Natura 2000 sont favorables à l'établissement de son cycle de vie notamment les hêtraies (9130, 9150) ou encore les forêts montagnardes et subalpines à Pin à crochets (9430*). [Dernière donnée : 18 juin 2022]

Facteurs d'influence / Menaces

Anthropiques

- Modification des pratiques agro-sylvo-pastorales (abandon des pratiques pastorales, fermeture du milieu, enrésinement par l'épicéa (croissance rapide, ombrage trop important) ...)
- Sylviculture et Voies de déplacements : Manque de connaissance des localisations des stations, peu d'actions favorables / Dommages sur les stations par fauchage des talus, élagage des sentiers, agrandissement des routes et construction de pistes
- Pratiques sylvicoles diverses : débardage lourd qui impacte le sol ; rémanents qui couvrent le sol ; destruction des lisières ; arrêt/abandon des pratiques sylvicoles
- Cueillette/arrachage (devenu anecdotique dans le Trièves grâce à la sensibilisation) / Piétinement (photographes, botanistes...) (Biron N., 2010)

- Dynamique naturelle / Fermeture forte et durable du milieu forestier / Vieillesse des taillis.
- Fragilisation des populations par leur isolement et leur faible densité.

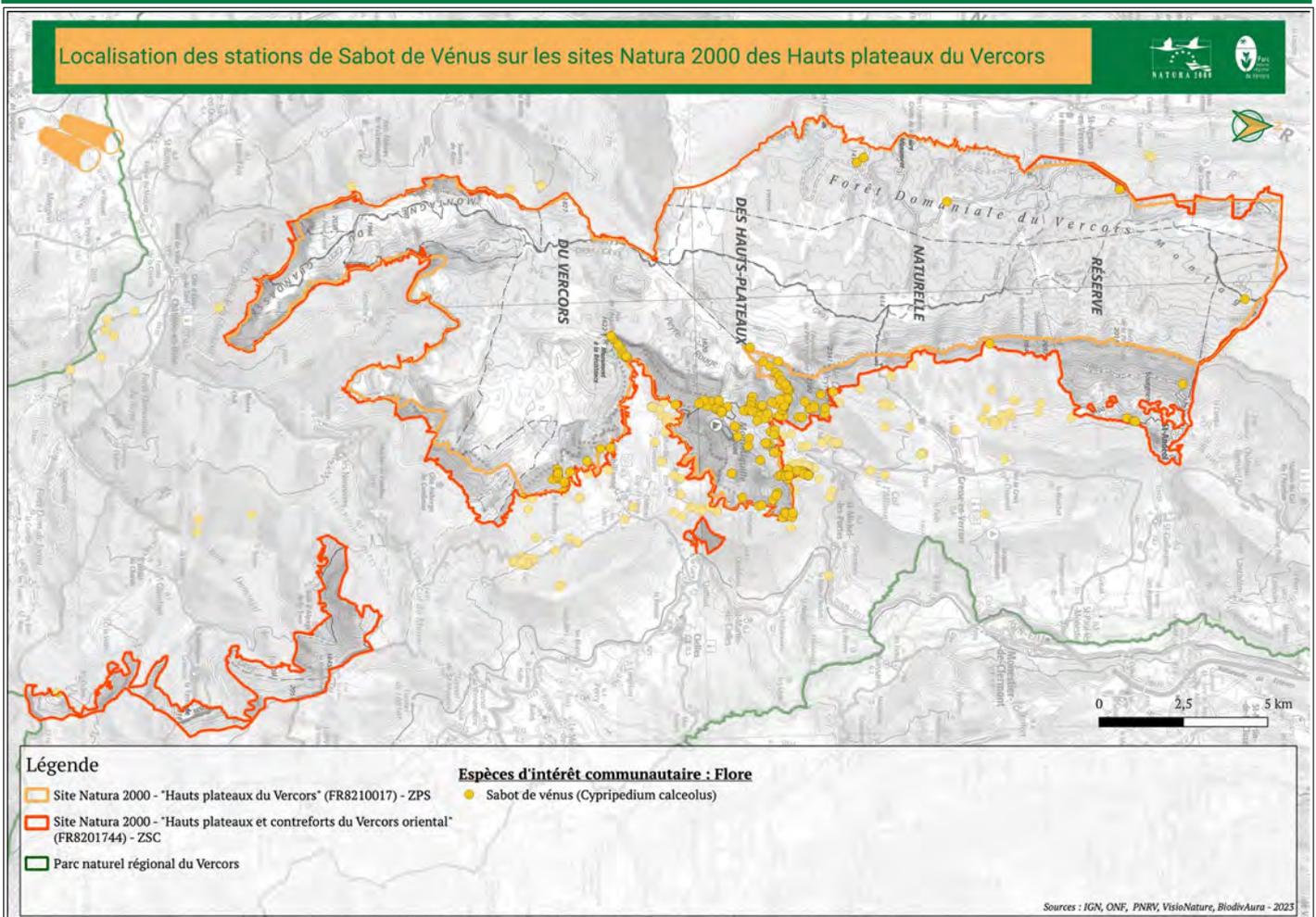
Gestion généralement préconisée

- Favoriser les pratiques sylvicoles adaptées : Favoriser la futaie irrégulière ; Favoriser les essences à faible couvert (Pins, mélèzes par exemple) ; Maintenir les lisières permanentes (layons, chemins, limites forestières...) : pas de dépôt de bois ; Conserver la pratique d'éclaircies et de dégagements / ouverture du peuplement ; Ouverture de nouvelles trouées, petites clairières en hêtraies, hêtraies-sapinières
- Dresser un état initial des populations (cartographie, comptage des individus)
- Lors de gros travaux, prévoir des inventaires pour éviter les destructions directes
- Sensibilisation et information du grand public et des professionnels (ONF, CRPF...) + échanger et transmettre les informations aux gestionnaires forestiers

Fiche action

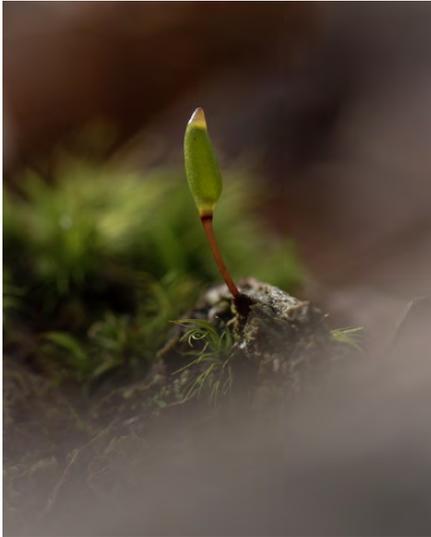
- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation



Buxbaumie verte - *Buxbaumia viridis*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DH
I	-	Art. 1	-	-	An.II



Buxbaumie verte @ PNRV – J.Andrieux

Descriptif

Bryophyte : Petite espèce acrocarpe dont le sporophyte présente une grosse capsule oblongue, couverte de papilles irrégulières. Seule la capsule permet de repérer aisément l'espèce sur le terrain. Feuilles caulinaires très éphémères ressemblant à de petites écailles en lanières sans nervures.

Capsule: brun jaunâtre terne (6-7mm de long), ovoïde, asymétrique...

Bryochaméphyte : mousse, plante vivace des régions froides ou montagneuses

Reproduction : Spore - germination : le spore germe en produisant un réseau très fin de filaments brunâtre à partir duquel bourgeonne les gamétophytes mâles ou femelles. En fin d'été, une grande capsule émerge du gamétophyte femelle et se développe tout l'hiver puis atteint sa maturité au printemps. / Transport des spores : eaux de ruissellement sur plusieurs mètres de distance / Multiplication végétative possible, mais plus rare.

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce pionnière sapro-lignicole, méso-sciaphile. Inféodée aux bois pourrissants (troncs, branches, souches) de conifères (Sapins, Épicéas, Pins, plus rarement de feuillus), en situation ombragée à très ombragée et une forte humidité atmosphérique.

État de conservation

À l'échelle nationale

Sur les sites Natura 2000

Défavorable / Stable

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

Les habitats des sites Natura 2000 sont favorables à l'établissement de son cycle de vie notamment les hêtraies (9110, 9130, 9140...) ou encore les forêts montagnardes à Épicéas (9410).

[Dernière donnée : 4 août 2015]

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation/Développement/Reproduction

Facteurs d'influence / Menaces

Anthropiques

- Fortes éclaircies du couvert forestier ;
- Absence de bois mort disponible au sol (taille, gros volume, densité, agencement des troncs trop dispersés...)
- Intensification de la sylviculture.

Naturels

-

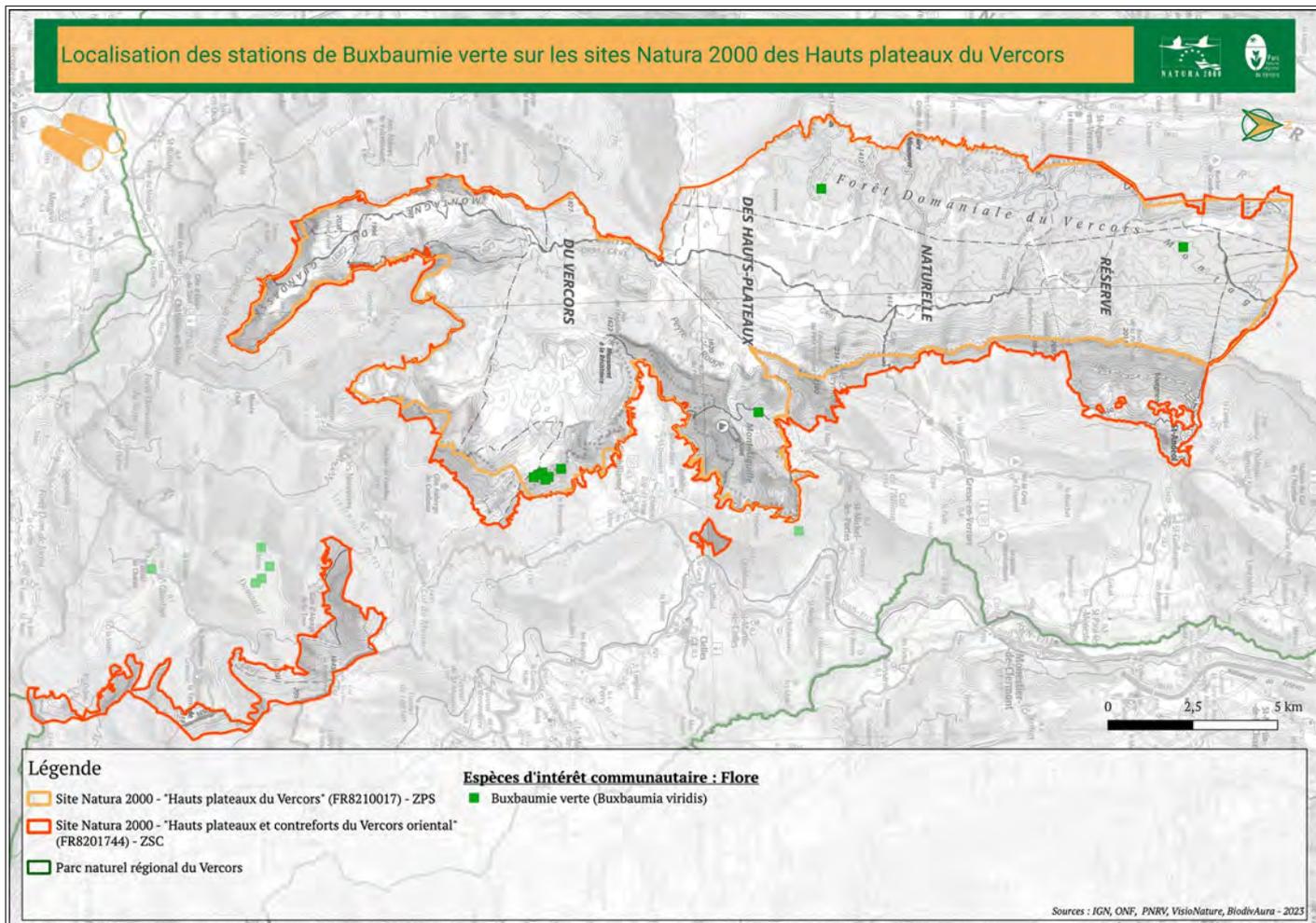
Gestion généralement préconisée

- Préserver les vieilles forêts "semi-naturelles" de conifères ou mixtes d'une surface minimale entre 100 et 500 ha ;
- Maintenir l'ambiance forestière en limitant les éclaircies fortes à proximité des sources d'humidité ;
- Éviter l'exportation massive de bois mort au sol, l'enlèvement des souches ou le brûlage ;
- Éviter de bouleverser l'humus (certaines stations peuvent se développer sur des horizons humifères bruts) ;
- Réaliser des inventaires pour affiner la répartition de l'espèce.

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation



OISEAUX - GALLIFORMES DE MONTAGNE

Lagopède alpin - *Lagopus muta*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	-	Art. 3	NT	NT	I



Lagopède alpin @ PNRV - J.Andrieux

Descriptif

Petit gallinacé connu pour l'homochromie de son plumage (même couleur que son habitat). Le plumage se transforme durant des mues successives :

Première mue (partielle) : mai-juin ♂ sombre, ardoisé ; ♀ fauve.

Mue suivante : fin juillet - septembre : plumage grisâtre écaillé de blanc dessus et blanc dessous.

Dernière mue (partielle) : septembre - décembre : plumage d'hiver blanc pur.

Chant : "raclement"/"éructation", strophe gutturales lors des vols ascendants

Taille : corps 32-40cm **Poids** : 375-540g (♂), 330-480g (♀)

Maturité sexuelle : première année **Longévité** : > 5 ans.

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée à l'étage alpin, entre 1800 - 3000 m d'altitude. Elle affectionne les zones minérales (blocs, éboulis, lapiaz, sol écorché...) avec suffisamment de végétation (pelouse, landine...). La végétation arbustive est une source de nourriture en hiver ; la lande de rhododendron ou de genévrier sert de refuge et couvert pour le nid. Les populations alpines sont sédentaires, mais il est possible d'avoir des individus "transhumants" avec l'enneigement ou de manière régulière.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Formation des couples / reproduction				Espèce territoriale Parade nuptiale : chant et danse en faisant la roue								
Ponte						Ponte (6-9 oeufs) Nid tapissé d'herbes et de mousses (Pontes de remplacement possibles)						
Élevage des jeunes						Jeunes nidifuges Élevage par la poule jusqu'à l'âge de 10-12 semaines						

- **Régime alimentaire** :

Adultes végétariens : bourgeons, feuilles, baies de saules nains, éricacées, et de nombreuses fleurs (Dryas octopetala, Polygonum viviparum, Empetrum nigrum...)

Jeunes : Invertébrés (chenilles, araignées, fourmis, orthoptères...)

- **Déplacements** : à pied de préférence, s'envole uniquement en cas de menace directe (fuite jusqu'à 20m) dispersion des oiseaux en hiver / femelles et juvéniles peuvent se déplacer jusqu'à 20-30km (parfois type migratoire).

État de conservation

à l'échelle nationale sur les sites Natura 2000

Tendance au déclin

Moyen à mauvais

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

**Connaissances
sur les sites
Natura 2000**

Les habitats ouverts et rocheux des sites Natura 2000 sont favorables à l'établissement de son cycle de vie notamment les pelouses calcaires (6170), les landes (4060), les éboulis et les pentes rocheuses (8120, 8210). [Dernière donnée : 19 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Perte de l'habitat : parties de basse altitude par l'embroussaillage/abandon des pratiques pastorales / parties haute altitude : surpâturage/appauvrissement floristique, des invertébrés, diminution du couvert
- Destruction (piétinement) / Dérangement par la présence de gros troupeaux, prédation des chiens
- Prédation des chiens laissés libres par les promeneurs en été
- Dérangement par la chasse (grégarisme d'automne)
- Destruction et dégradation du milieu par l'aménagement touristique de la montagne
- Mortalité par collision dans les câbles ou explosions paravalanches
- Fragmentation de l'habitat : création de pistes carrossables

Naturels

- Fermeture des milieux ouverts / dynamique végétale / embroussaillage
- Changements climatiques : réchauffement estival (restriction et insularisation de l'habitat, perturbation physiologique), forte pluviosité (parasitisme accru, mortalité des jeunes...)

Gestion généralement préconisée

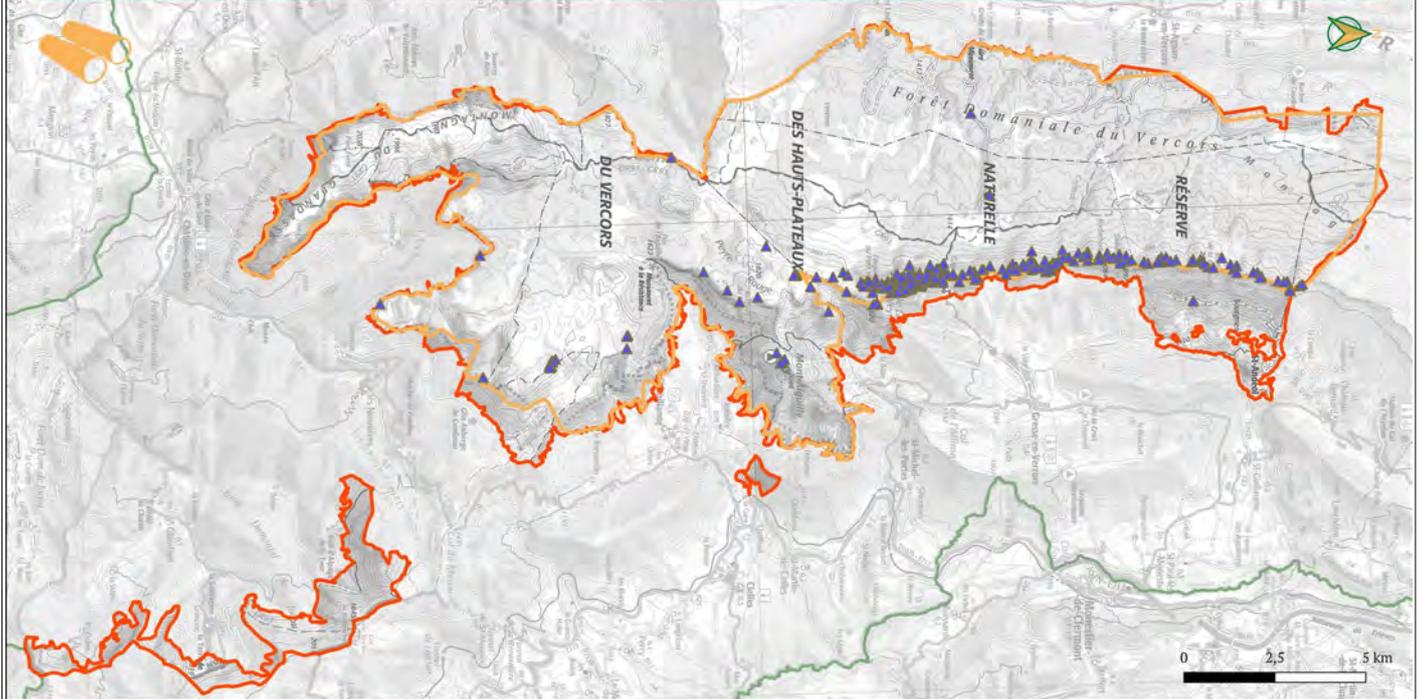
- Conservation de l'habitat (diversité et structure de la végétation) : Pâturage extensif (allègement de la pression de pâturage, retard de pâturage dans les habitats de reproduction...) // MAE
- Chiens tenus en laisse en période de sensibilité (juillet-août) voire l'interdire
- Sensibilisation et information des publics et professionnels
- Limiter/éviter la chasse / instauration d'un plan de chasse à adapter en fonction des reproductions
- Aménagement touristique : évitement des biotopes, fermeture des pistes carrossables, fermeture au ski des zones d'hivernage, neutralisation/équipement des câbles et lignes électriques

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation

Localisation du Lagopède alpin sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

- Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux du Vercors' (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental' (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors

Espèces d'intérêt communautaire : Avifaune

- ▲ Lagopède alpin (*Lagopus muta*)

Sources : IGN, ONF, PNRV, VisioNature, BiodivAura - 2023

Perdrix bartavelle - *Alectoris graeca*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	-	Art. 3	NT	NT	I



Perdrix bartavelle @ INPN – S.Wroza

Descriptif

Galliforme de taille moyenne, la plus grande des perdrix du genre *Alectoris*. Silhouette dodue, queue courte et ailes arrondies. Le ♂ et la ♀ ont un plumage identique : dos gris cendré brunâtre, le haut de la poitrine gris bleuté, le ventre roux pâle, flancs rayés de roux, noir et de crème, bavette blanche. Bec et pattes rouges. Absence de dimorphisme sexuel.

Chant : À l'aube au crépuscule, cri territorial, série non rythmique interrompue par des sons étranglés

Maturité sexuelle : 1 ans

Poids : 520-770g (♂), 460-650g (♀) (automne)

Taille : corps 33-45 cm

- **Habitat** : Espèce inféodée aux reliefs accidentés secs ou rocailleux, couverts d'une végétation herbacée basse. Altitude : jusqu'à 3000m. Les qualités d'hivernage de cette espèce sont conditionnées selon la quantité et la durée de l'enneigement et les caractéristiques locales du relief.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Déplacements	vers les zones de reproduction									Vers les zones d'hivernage		
Période de reproduction		Formation des couples, espèce monogame		Ponte, nid à même le sol, caché sous couvert de buisson, plantes herbacées ou rochers			Éclosion puis élevage des jeunes					

- **Régime alimentaire** :

Adultes : fleurs et insectes (orthoptères) (en hiver période de disette possible, parfois catastrophique pour leur survie) Jeunes : petits invertébrés et nourriture végétale

- **Domaine vital** : 120 - 340 ha - **Déplacements** : dans les zones d'hivernage puis de reproduction, jusqu'à 25 km, comportement de transhumant voire de migrateur.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Tendance à la fluctuation voire au déclin

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La mosaïque d'habitats des sites Natura 2000 sont favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment les pelouses calcaires (6170), les formations à *Nardus* (6230), les landes (4060) ou encore les forêts montagnardes à Pin à crochet (9430). [Dernière donnée : 30 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dérangement des poules en couvain (mi-juin à mi-juillet) par l'exploitation pastorale, voire piétinement des œufs

- Dérangements liés aux activités de loisirs sur les sites de reproduction et d'hivernage

- Prélèvement par la chasse

Anthropiques

- Activités pastorales : Favorise la repousse de plantes herbacées rases aux feuillues tendres, mais stratégie d'évitement / fuite à pattes /dérangement et insécurité

- Mortalité par collision dans les câbles des remontées mécaniques

- Introduction de perdrix rouges lâchées comme gibier de tir : hybridation, menace pour la conservation génétique des populations locales de bartavelle

- Fermeture des milieux ouverts / Dynamique végétale / reboisement des alpages

- Causes traumatiques : Chute de pierre, orage violent

Naturels

- Parasitisme intestinal (Ascaridia) : nématode (+Changements climatique : printemps précoce, doux et humide propice au développement de l'infestation des poules. Lors des bonnes reproductions, cela augmente les risques de contamination des poussins)

Gestion généralement préconisée

- Réouverture du milieu (pinèdes) et préservation des landes à éricacées (pour agrandir et diversifier les zones de nourrissage et diminuer les risques de parasitisme) +/- débroussaillage manuel ou mécanique

- Maintien des activités agropastorales

- Éviter les plantations serrées de résineux à couvert dense sur les versants de l'adret de l'étage montagnard

- Limiter et réglementer les activités de loisirs ;

- Protection des zones de nidification lors des travaux d'aménagement des alpages (ouverture de piste, construction de cabanes...)

- Chasse

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces

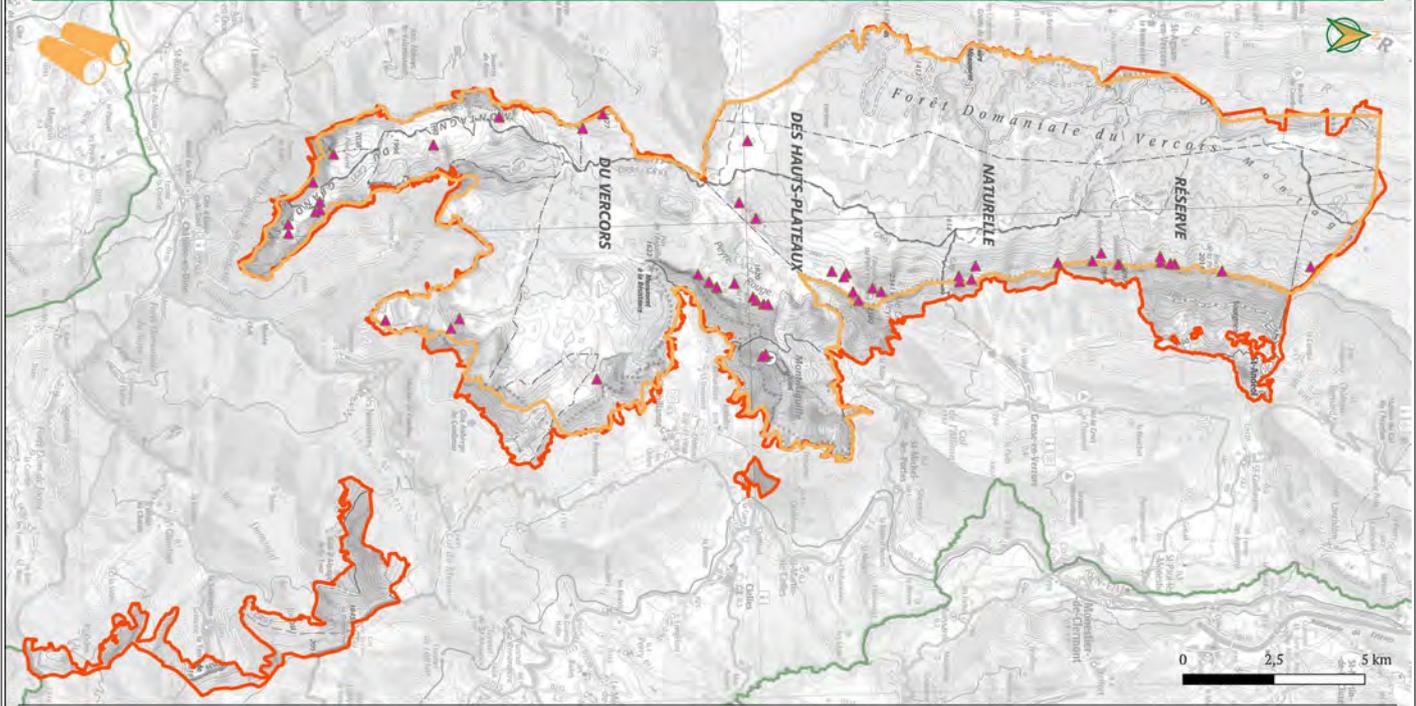
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire

- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques

- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



Légende

- ▭ Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux du Vercors' (FR8210017) - ZPS
- ▭ Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental' (FR8201744) - ZSC
- ▭ Parc naturel régional du Vercors

Espèces d'intérêt communautaire : Avifaune

- ▲ Perdrix bartavelle (*Alectoris graeca*)

Sources : IGN, QNF, PNRV, VisioNature, BiodivAura - 2023

Tétras lyre - *Lyurus tetrix*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	-	Art. 3	NT	VU	I



Tétras-lyre @ INPN – S.Wroza

Descriptif

Galliforme de taille moyenne, dimorphisme sexuel marqué :

Coq : plumage à dominante noire, longues rectrices externes, incurvées en forme de lyre, barres alaires blanches. Caroncule rouge bien visible.

Poule : plus petite, plumage brun-roux barré de gris et noir. Queue grossièrement barrée et échancrée.

Chant : chant de parade audible de loin et roucoulant, autres cris typiques soufflés et enrroués.

Taille : corps 49-52 cm

Poids : 1,3 kg (♂),

Maturité sexuelle : 2-3 ans (♂), 1 an (♀)

0,9 g - 1 kg (♀)

- **Habitat** : Espèce sédentaire occupant l'étage subalpin entre 1400 et 2300 m d'altitude dans les Alpes internes et les Préalpes du Nord. Espèce fréquentant des milieux de transition semi-ouverts variés, où s'imbriquent des habitats en mosaïque : pelouses, landes, fourrés et boisements clairs. Niche dans des faciès de végétation avec un bon couvert (25-50 cm de hauteur), riche en insectes. En hiver, le Tétras-lyre limite ses déplacements en sélectionnant des milieux satisfaisant une bonne protection et des ressources alimentaires : boisements clairs (mélèze, bouleau, sorbier des oiseleurs, pins à crochet...).

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Déplacements / Hivernage			Vers les zones de reproduction						Vers les zones d'hivernage /			
Hivernage												
Période de reproduction				Parades nuptiales		Établissement du nid et couvaision		Élevage des jeunes				

- **Régime alimentaire** : Poussins : petits arthropodes ; Jeunes et les adultes : végétaux et invertébrés

- **Domaine vital** : 50 - 400 ha

- **Déplacements** : Certains individus sont sédentaires, d'autres (dont les poules) effectuent une migration saisonnière au printemps et à l'automne de 1 à 15 km entre les zones de reproduction et d'hivernage.

État de conservation

Connaissances sur les sites Natura 2000

à l'échelle nationale sur les sites Natura 2000

Tendance au déclin **Moyen à mauvais**

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

La mosaïque d'habitats des sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment les pelouses calcaires (6170), les prairies de fauche de montagne (6520), les landes (4060) ou encore les forêts montagnardes à Pin à crochet (9430). [Dernière donnée : 16 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques	- Exploitation pastorale : fermeture du milieu / déprise agricole : altération de l'habitat de reproduction / Modification et intensification des pratiques pastorales : remplacement des bovins par des ovins, gros troupeaux collectifs...
Anthropiques	- Infrastructures et fréquentation touristique : dérangement répété des zones d'hivernage (skieurs, surfeurs, raquette...)/ Fréquentation estivale : vagabondage de chiens... - Pathologies : maladies infectieuses et parasitaires (capillariose...), favorisées par les pertes d'énergies lors des dérangements hivernaux notamment / les lâchers de gibier d'élevage (faisans, perdrix...) peuvent être un risque de contamination - Chasse au coq
Naturels	- Fermeture des milieux ouverts / dynamique végétale

Gestion généralement préconisée

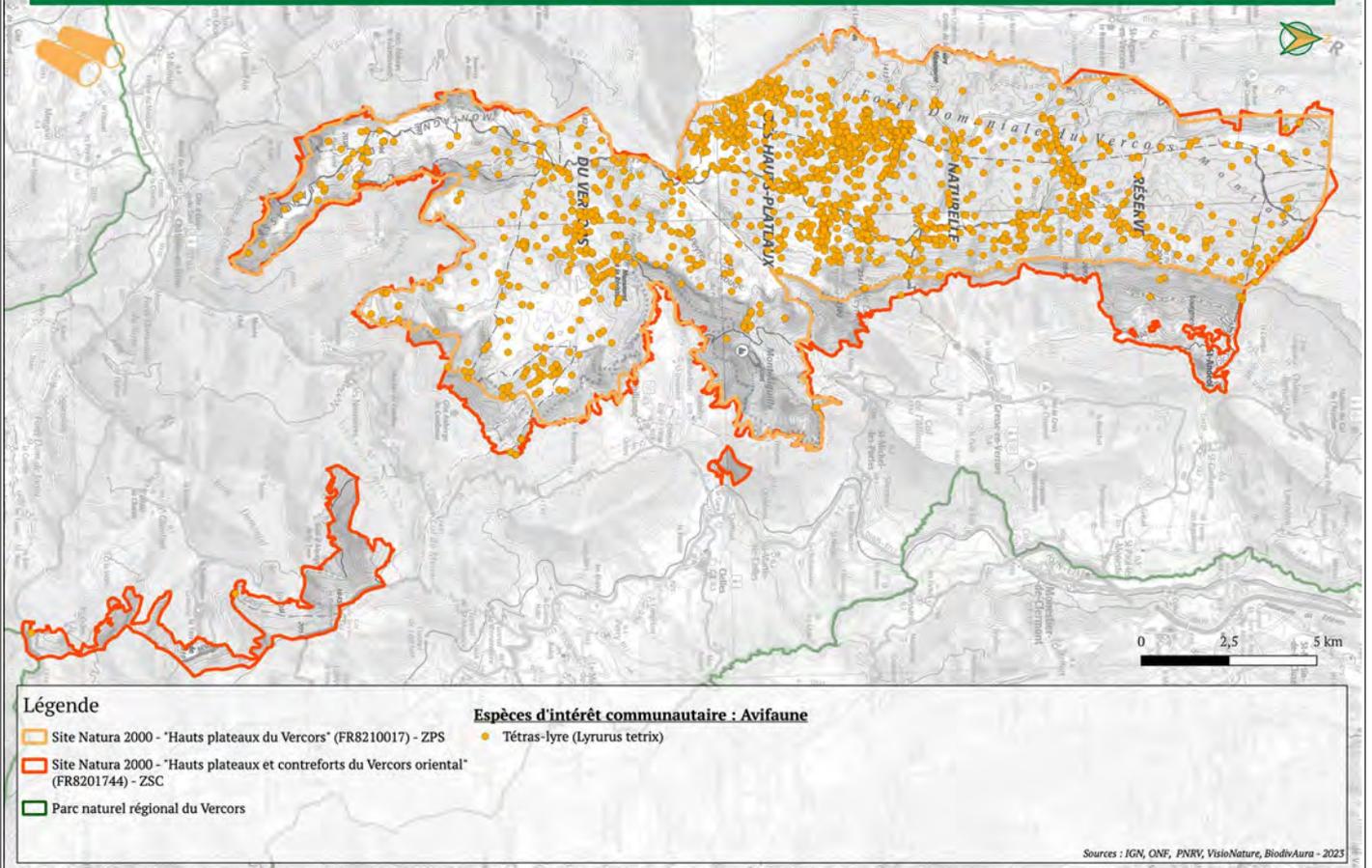
- Maintien des milieux ouverts par des pratiques pastorales extensives permettant une réouverture des milieux / contrôle des ligneux (genévrier, rhododendrons, aulne vert, épicea) // Favoriser les MAE ;
- Collisions et dérangements : Équipement et neutralisation des câbles et lignes électriques dans les secteurs sensibles et à risques / canalisation des skieurs/surfeurs/ pratiquants de raquette à neige – zones de quiétudes / canalisation de la fréquentation en été – balisage des sentiers et obligation de tenir en laisse les chiens ou interdiction / interdiction de créer de nouveaux sentiers sur les secteurs de reproduction ;
- Chasse : interdire la chasse en limite de répartition de l'espèce et les populations isolées, mise en place de plans de chasse (détermination des quotas, des dates d'ouvertures et de fermeture de la chasse...), création de réserves de chasse et de faune sauvage.

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation

Localisation du Tétrasyre sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Gélinotte des bois - *Bonasia bonasia*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	-	Art. 3	NT	NT	I



Gélinotte des bois @ PNRV – J.Andrieux

Descriptif

Galliforme de taille moyenne à petite. Espèce sédentaire, fortement territoriale, monogame et très discrète. Couleur du plumage mimétique des feuilles mortes : brun gris ponctué de roux, blanc et noir. Corps massif, ailes courtes et arrondies. Extrémité de la queue barrée d'une large bande noire bordée de blanc.

♂ : courte huppe érectile, bavette noire, caroncule rouge au-dessus de l'oeil.

♀ : huppe plus courte, gorge brune parsemée de blanc.

Chant : série rythmique sons fins et aigus (roitelet) **Taille** : corps 38-41 cm

Maturation sexuelle : 1 an **Poids** : 400 g (automne)

- **Habitat** : Espèce strictement forestière, quittant très rarement le couvert des arbres. Elle occupe des habitats forestiers variés depuis les aulnaies-frênaies des plaines jusqu'aux pessières subalpines et autres forêts de l'étage montagnard. La structure et la composition des peuplements sont importantes : abondance d'arbustes à chatons (noisetiers, aulne, bouleau...), et à fruits charnus (sorbiers, aubépine...), et présence d'un recouvrement important de cette strate arbustive (>30%).

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Période de reproduction				Parades nuptiales / Accomplément	Nidification (ponte dans une simple dépression à même le sol), ponte de remplacement possible et élevage des jeunes							
Dispersion	Espèce restant active l'hiver								Éclatement de la compagnie, dispersion des immatures	Espèce restant active l'hiver		

- **Régime alimentaire** : Poussins : insectes puis végétaux (graines de *Carex*, graminées...) ; Adultes : plantes herbacées variées (graines, fruits en été et en automne, puis bourgeons en hiver).

- **Domaine vital** : Quelques hectares

- **Déplacements** : Espèce sédentaire et territoriale, déplacements limités, n'hivernent pas, reste active l'hiver.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Tendance à la fluctuation, à au déclin

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats forestiers des sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment les hêtraies (9110, 9130, 9140), les forêts alluviales (91E0*), ou encore les forêts à *Picea* (9410). [Dernière donnée : 9 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dégradation de ses habitats / modification des pratiques sylvicoles : vieillissement du taillis feuillu, conservation en futaie sans sous-bois, monoculture de résineux (Augmentation de la sensibilité à la prédation)

Anthropiques

- Plantation des clairières
- Dérangements par l'homme et la chasse (semble négligeable)

Naturels

- Fermeture du milieu forestier
- Populations excessives d'ongulés pourraient avoir un impact sur les couvées

Gestion généralement préconisée

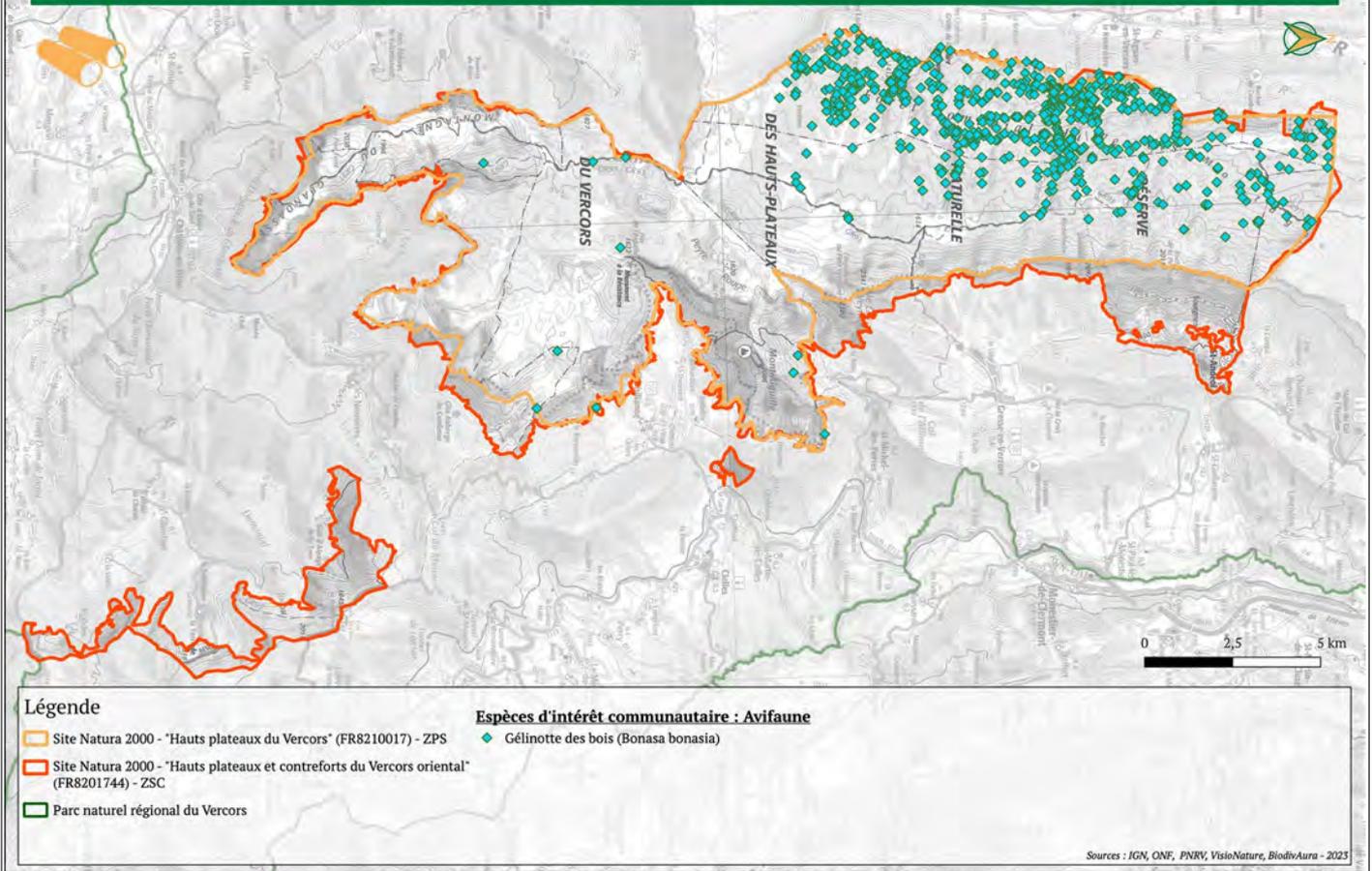
- Favoriser une gestion sylvicole permettant une structure des peuplements et une composition floristique diversifiée
- Conserver un bourrage arbustif riche en espèces à chatons et à fruits charnus
- Limiter les travaux de débroussaillage des jeunes peuplements
- Allonger les durées de régénération des futaies régulières (régénération naturelle)
- Ne pas reboiser les petits vides intraforestiers
- Éviter les monocultures résineuses
- Conserver les zones humides (bord de ruisseaux, tourbières...)
- Favoriser une mosaïque de milieux forestiers : patchwork de buissons et des arbustes fruitiers

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation

Localisation de la Gelinotte des bois sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



OISEAUX - RAPACES, VAUTOURS & CORVIDÉS

Aigle botté - *Hieraaetus pennatus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	NT	CR	An. I



Aigle botté @ INPN-S.Wroza

Descriptif

Rapace le plus petit des aigles, présente une grosse tête proéminente, 6 rémiges primaires fortement digitées. La queue est aussi longue que la largeur des ailes, droite avec une extrémité carrée. Plusieurs formes existent :

Forme claire : dessous du corps blanc, légèrement strié à la poitrine et la tête.

Forme sombre : face inférieure brun foncé à brun roux.

Face supérieure présente une bande brunâtre clair aux épaules contrastant avec les rémiges et la queue beaucoup plus foncée, ainsi qu'une tache blanchâtre au niveau du croupion.

Chant : Silencieux

Envergure : 110-135 cm

Taille : corps 50-57 cm

Poids : 500-800 g (♂) ; 850 - 1250g (♀)

- **Habitat** : Espèce fréquentant les zones de savanes et les steppes boisées du sud saharien en hiver. En période de nidification, cette espèce est très exigeante en tranquillité et fréquente surtout des milieux forestiers ou semi-forestiers calmes et secs, entrecoupés de milieux ouverts ou de landes. Il recherche les vieux arbres situés en haut de versants bien exposés. Il peut nicher depuis le niveau de la mer jusqu'à 1600 m dans les Pyrénées.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Hivernage (Afrique)												
Migrations			Migration pré-nuptiale					Migration post-nuptiale				
Période de reproduction				Parades nuptiales : piqués spectaculaires	Nid (branches et brindilles garnies de feuilles et aiguilles) Ponte (2 oeufs)	Couvaison	Élevage des jeunes	Envol des jeunes ; Accompagnement des parents				

- **Régime alimentaire** : Régime éclectique, consomment préférentiellement des reptiles et des oiseaux de moyenne et petite taille (petits passereaux, turdidés, columbidés, corvidés...), mais également des petits mammifères (lapereaux et campagnols...). Chasse en sous-bois et en milieux ouverts.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Tendance à l'augmentation

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements
(Passage occasionnel)

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats forestiers sur les sites Natura 2000, sont favorables à l'établissement de son cycle de vie notamment : les hêtraies (9130, 9150) les forêts de pentes (9180*) les forêts alluviales (91E0*).
[Dernière donnée : 1 passage occasionnel en septembre 2021]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dégradation et perte de l'habitat, disparition des lieux d'alimentation
- Dérangement en période de reproduction : travaux forestiers, exploitation forestière, création de pistes...

Naturels

-

Gestion généralement préconisée

- Maintien de la diversité des milieux
- Concertation lors des projets de création de pistes dans les milieux sensibles
- Neutralisation/équipement des câbles et lignes électriques
- Veille au développement de l'éolien notamment dans les secteurs de migration

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques

Localisation

Aucune donnée géolocalisée

Aigle de bonelli - *Aquila fasciata*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	EN	CR	An. I



Aigle de bonelli @ INPN-
P.Gourdain

Descriptif

Plumage de dessous blanc, tacheté de flammèches brun-noir, ailes sombres / plumage du dessus brun sombre orné entre les épaules d'une tache blanche. Queue barrée, bec gris-bleu, cire et pattes jaunes. Iris variant du jaune vif au brun sombre. (♀ plus trapue, plus grande que le ♂)

Chant : Silencieux / Vocalisations-cris pour la défense du territoire, nourrissage.

Taille : corps 65-72 cm

Envergure : 145-165 cm

Poids : 1,5-2 kg

Maturité sexuelle : ~4-5 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce rupestre nécessitant des falaises, utilisant également des garrigues à Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*) entrecoupées de chaînons calcaires.

- **Comportement et particularités** : Espèce diurne, territoriale, fidèle à leur site et à leur partenaire. Les parades nuptiales peuvent être observées toute l'année (plus fréquente à l'approche des pontes).

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Période de reproduction			Ponte	Couvaison et élevage des jeunes		Envol des jeunes	Jeunes restant proches de l'aire, puis au bout de 2 mois quittant le site.					

- **Régime alimentaire** : Consomme préférentiellement des oiseaux, mais également des petits mammifères (lapins, écureuils) et des lézards.

- **Domaine vital** : varie en fonction des saisons et de la composition des couples (stable et expérimentés ou non), ~68-148 km²

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements
(Passage occasionnel)

Tendance à la diminution

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts, semi-ouverts et rocheux sur les sites Natura 2000, sont favorables à l'établissement de son cycle de vie notamment : les formations à *Buxus sempervirens* (5110), les pelouses sèches et de fauche (6210*, 6510), les éboulis (8130), les pentes rocheuses (8210) ou encore les pavements calcaires (8240*) [Dernière donnée : 1 passage occasionnel en septembre 2016]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Destruction de l'habitat (éolien, aménagements, fragmentation des domaines vitaux...)
- Braconnage / destruction intentionnelle / empoisonnement / piégeage
- Électrocution / collisions des câbles et lignes électriques

Naturels

- Maladie / Mortalité (trichomonose)

Gestion généralement préconisée

- Limiter la mortalité, faire respecter la réglementation
- Lutter contre l'électrocution et les collisions sur les lignes électriques
- Lutter contre la trichomonose en apportant des proies (pigeons) traitées au ronidazole
- Surveiller les couples pouvant subir des dérangements par les activités de loisirs
- Maintenir et restaurer l'habitat
- Sensibiliser et informer le grand public et les professionnels

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques

Localisation

Aucune donnée géolocalisée

Aigle royal - *Aquila chrysaetos*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	VU	VU	I



Aigle royal @ PNRV – J.Andrieux

Descriptif

Rapace ayant un plumage marron foncé, aux nuances roussâtres, une calotte et une nuque rousse. Queue longue, barrée sur le dessus. La cire (haut du bec) et les serres sont jaunes. Plumage changeant entre les juvéniles, immatures, subadultes puis les adultes : Période de mue entre mai à mi-septembre.

Vol : puissant, 6 ou 7 battements d'ailes amples et lents, suivi de planés.

Cris : très rare, sifflant

Poids : 2,9-4,4 kg (♂), 3,8 - 6,6 g (♀)

Taille : corps ♂ 80-87 cm, ♀ 90-95 cm

Envergure : 190 - 225 cm, Dimorphisme sexuel marqué par l'envergure : ♀ 10% plus grande

Maturité sexuelle : 4 -5 ans

- **Habitat** : Espèce rupestre et territoriale, cherchant des falaises (voir un arbre si ces dernières font défaut) pour nicher. Les habitats ouverts et semi-ouverts (landes, alpages, clairières, peuplements forestiers clairs...) sont indispensables pour la chasse.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Parades / recherche d'un partenaire et d'un territoire vacant												
Période de reproduction	Nid constitué de branchages, utilisé plusieurs années de suite, rechargé chaque année (jusqu'à 2,5m d'épaisseur) 1 couple peut avoir jusqu'à 8 emplacements			Naissance de jeunes qui restent au nid jusqu'à 80j / Élevage			Envol du/des jeune(s), qui séjourne(nt) sur le territoire des parents					

- **Régime alimentaire** : régime éclectique allant des petits passereaux aux rongeurs, en passant par les mammifères (renards, chevreuils...). Proies pesant entre 0,5 kg et 5 kg. Lorsque les proies vivantes sont manquantes, l'aigle royal devient charognard opportuniste.

- **Taille du territoire de chasse** : variable, en moyenne entre 50 et 150 km², situés proche des sites de nidification.

- **Domaine vital** : Espèce territoriale et monogame (trio possible)

- **Déplacements** : Distance entre les aires de 100m à 3 km.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Tendance à l'augmentation

Bon état

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats rocheux, en mosaïque avec des habitats ouverts notamment, sur les sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment les pelouses calcaires (6170), les éboulis calcaires (8120), les pentes rocheuses calcaires (8210), ou encore les forêts montagnardes à Pin à crochets (9430). [Dernière donnée : 26 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Aménagements (pistes, chemins, sentiers, urbanisation, sur falaise : escalade, via ferrata...)
- Dérangements sur son territoire de chasse ou de nidification (Activités humaines : survol, chantiers forestiers, sports de pleine nature...)
- Électrocution / collisions : présences de lignes électriques et remontée mécanique
- Braconnage / Empoisonnement

Naturels

Dynamique ligneuse/
fermeture du milieu :
régression du
pastoralisme,
reboisement, diminution
d'accès à la ressource
trophique

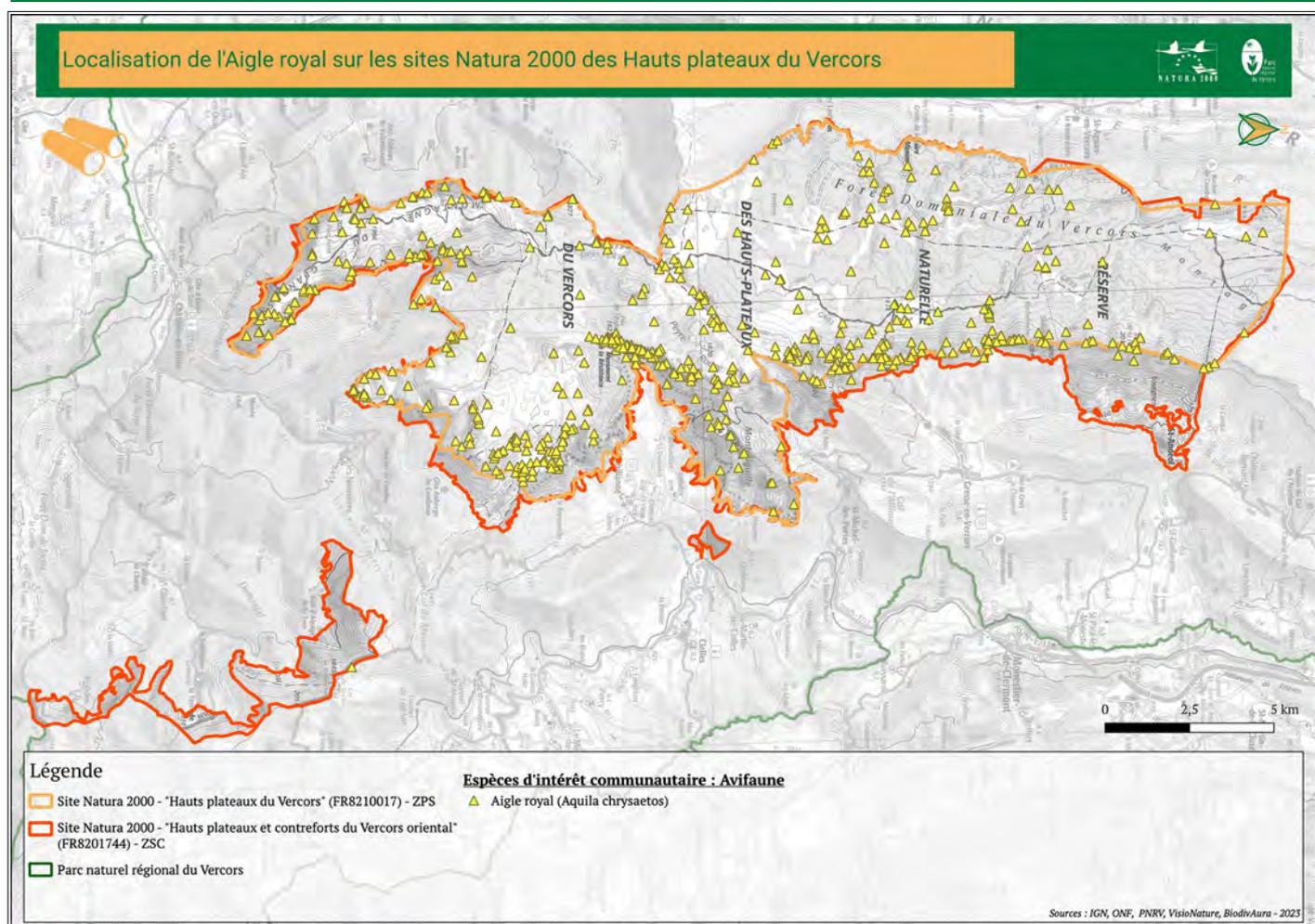
Gestion généralement préconisée

- Pour les couples nidifiant sur des arbres : limiter le dérangement lié aux travaux forestiers (ex : limiter les travaux entre mars et août dans un rayon de 300m)
- Création d'APPB pour les sites de nidification les plus exposés
- Limiter/Interdire les nouveaux aménagements et activités de loisirs dans les secteurs de nidification
- Sécurisation préventive des pylônes électriques à proximité des sites de nidification
- Les opérations d'ouvertures du milieu sont favorables pour ces zones de chasses

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques

Localisation



Balbusard pêcheur - *Pandion haliaetus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	VU (Nich) & LC (Mig)	RE (Nich) & LC (Mig)	An. I



Balbusard pêcheur @ INPN – J.Laignel

Descriptif

Rapace diurne de grande taille à la tête blanche et au plumage uniformément brun sombre dessus et blanc dessous. Une bande noire relie la base arrière de l'aile au poignet marqué d'une tache noire. Les rémiges rayées sont brunes aux extrémités. La queue est finement barrée. Le haut de la poitrine est plus ou moins intensément tacheté. Un bandeau noir typique au niveau de l'œil, un bandeau noir typique est présent. Les pattes sont relativement longues pour un rapace de cette taille. Espèce monogame.

Voix : Sifflements aigus émis en série

Longévité : ~13 ans (25 ans en Scandinavie)

Taille : corps 55-60 cm

Envergure : 152-167 cm

Maturité sexuelle : 3 ans

Poids : 1,2-1,6 kg (♂) ; 1,6-2 kg (♀)

- **Habitat** : Espèce occupant une large gamme d'habitats conjuguant un site favorable à la reproduction et proche de zones de pêche. En France, elle s'établit dans les grands massifs forestiers comportant des peuplements de pins âgés, proche de côtes rocheuses. Se nourrit dans divers milieux humides : eaux courantes, dormantes, douces ou salées. En hiver dans l'Ouest africain, espèce utilisant les lagunes côtières, le long des grandes rivières, des lacs et des zones d'inondation. En migration et hivernage, elle utilise des arbres comme gîtes nocturnes.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Hivernage												
Migrations			Migration pré-nuptiale				Migration post-nuptiale (pic fin août-début octobre)					
Période de reproduction			Cantonement sur les sites de reproduction : parades, construction du nid (aire : amas de branches bien exposé au sommet d'un pin en forêt, d'un piton rocheux, falaise en bord de mer), accouplements									
			Ponte unique (1-3 oeuf)		Éclosion / Élevage des jeunes	Envol des jeunes, restent dépendants des parents	Dispersion des individus					

- **Régime alimentaire** : Uniquement composé de poissons capturés vivants.

- **Domaine vital** : dépendant de la ressource en proies disponibles, en moyenne 15 km autour du site de reproduction

- **Territoire d'alimentation** : 2-6 km² en moyenne

- **Déplacements** : jusqu'en Afrique pour l'hivernage (France continentale), ou sédentaire (Population méditerranéenne)

État de conservation

à l'échelle nationale

Utilisation des sites Natura 2000

sur les sites Natura 2000

Tendance à l'augmentation (Nich) et NA (Mig)

Inconnu

Alimentation / Déplacements / Migration

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats forestiers et humides sur les sites Natura 2000 est favorable lors de la migration. [Dernière donnée : 26 octobre 2019]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Actes de malveillance / braconnage (sur les voies migratoires)
- Électrocution sur les grandes lignes électriques
- Sensibilité aux organochlorés et autres polluants pouvant être présents dans les proies

Naturels

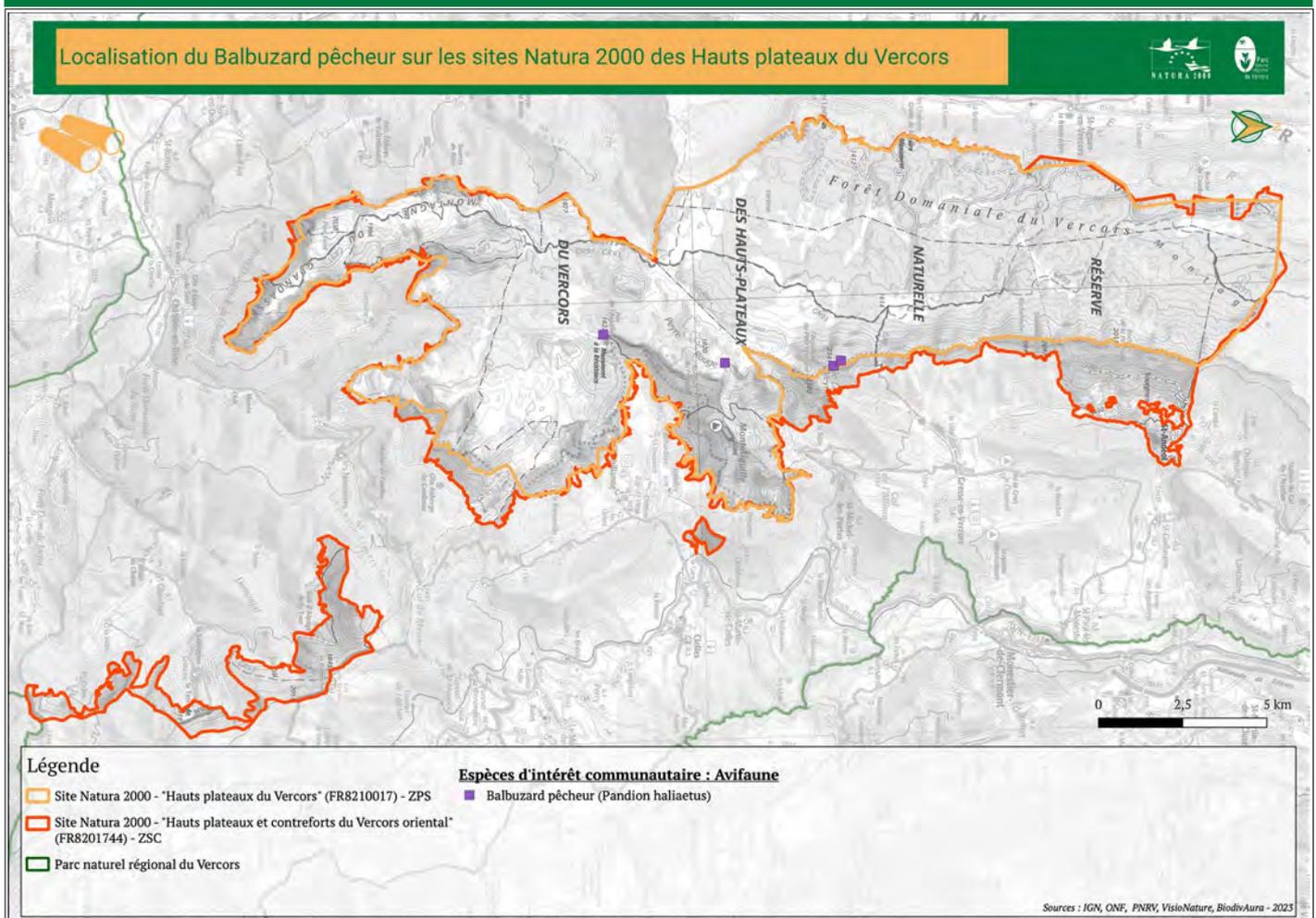
Gestion généralement préconisée

- Sensibilisation et information du grand public et des professionnels

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières

Localisation



Busard cendré - *Circus pygargus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	VU (Nich) & - (Mig)	RE (Nich) & NA (Mig)	An. I



Busard cendré
@ INPN - J.Laignel

Descriptif

Rapace diurne de taille moyenne, dimorphisme marqué au niveau de la coloration du plumage. Bec noir, cire, pattes et iris jaune. Formes mélaniques possibles.

♂ : plumage gris cendré dessus avec le bout des ailes noires. Les côtés de la tête, la gorge et la poitrine sont gris cendré. Le dessous du corps et les ailes est blanc grisâtre rayées de roux

♀ : plumage du dessus brun avec des liserés roux à la tête et à la nuque. Le dessous du corps est roussâtre à crème, rayé de brun foncé.

Voix : Silencieux en dehors de période de reproduction. Séries de cris.

Taille : corps 39-50 cm

Envergure : 96-116 cm

Poids : 227-370 g (♂) ; 290-445 g (♀)

Longévité : ~16 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce de plaine et de colline dont le milieu de vie est constitué d'une grande variété de milieux ouverts : les marais arrière littoraux, les prairies humides de fauche ou pâtures, les plaines cultivées ou les plateaux consacrés à la polyculture et à l'élevage, ainsi que les garrigues basses demeurent ses zones de chasse et de nidification de prédilection. Espèce pouvant nicher jusqu'à 1500 m d'altitude, évite cependant la haute montagne, les massifs forestiers et les bocages à haies hautes.

- **Comportements et particularités** : Espèce se regroupant en dortoirs en fin de saison de reproduction.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Migrations				Migration pré-nuptiale				Migration post-nuptiale				
Période de reproduction			Parades nuptiales // Construction du nid (au sol dans une végétation dense)		Ponte (~4 oeufs)		Élevage des jeunes / nourrissage	Dispersion des individus				

- **Régime alimentaire** : Principalement des petits rongeurs, dont le Campagnol des champs, mais aussi des insectes (orthoptères), amphibiens, reptiles et passereaux.

- **Déplacements** : lors des trajets migratoires (entre l'Angleterre-Pays bas-Allemagne ou Afrique vers la France)

État de conservation (Migration)

à l'échelle nationale

NA (Mig)

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts, semi-ouverts et humides sur les sites Natura 2000 est favorable lors de la migration, telle que les landes sèches (4030), ou encore les pelouses sèches (6210). [Dernière donnée : 3 août 2015]

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Baisse de la disponibilité alimentaire (campagnols, abandon progressif des prairies aux profits des cultures)

- Régression des habitats naturels favorables

Naturels

-

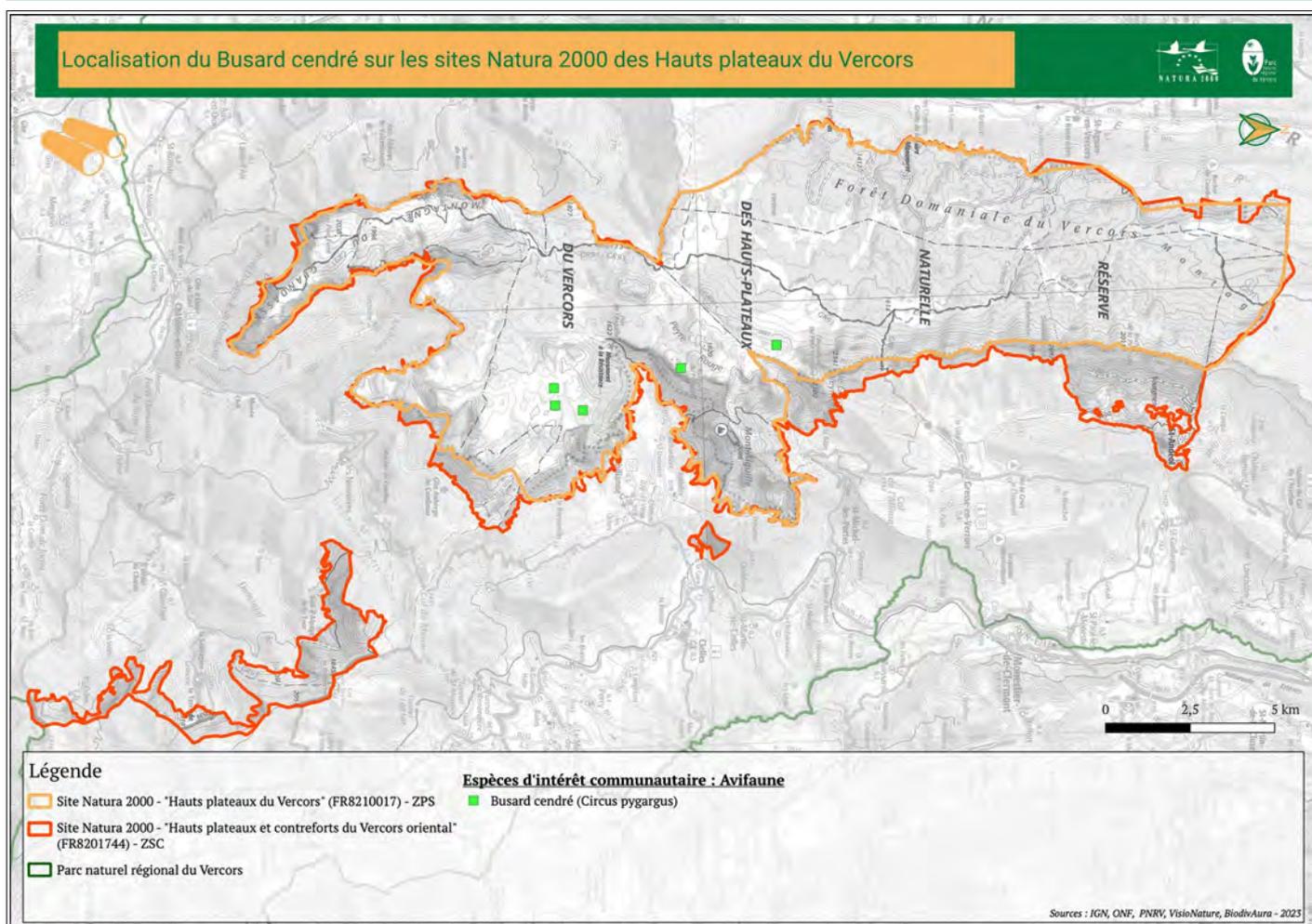
Gestion généralement préconisée

- Sensibilisation et information du grand public et des professionnels

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières

Localisation



Busard des roseaux - *Circus aeruginosus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	NT (Nich) & NA (Mig)	VU (Nich) & NA (Mig)	An. I



Busard des roseaux
@ INPN - J.Siblet

Descriptif

Rapace diurne ayant des formes élancées avec de longues ailes étroites et une queue et des tarses dénudés et longs. La tête, petite, montre un masque facial rappelant celui des rapaces nocturnes. Les tarses, les doigts et la cire sont jaune d'or. Le bec et les ongles sont noirs. L'iris est jaune d'or chez les ♂, jaune-brun chez les ♀. Des tâches orangées plus ou moins étendues occupent le vertex, le menton, la poitrine et les couvertures alaires. Une large bande brun-noir barre horizontalement la tête, des lores à la nuque. Les ♀ comme les jeunes ont des teintes brunes et des places blanchâtres après les mues.

Voix : Strophes brèves de sons graves

Taille : corps 49-56 cm

Envergure: 115-140cm

Poids : 530g-730g (♂) ; 720-960g (♀)

Longévité : ~20 ans

Maturité sexuelle : 1 an (♀), 2 ans (♂)

- **Habitat** : Espèce inféodée aux milieux humides permanents ou temporaires de basse altitude : phragmitaies des étangs et des lacs, marais côtiers, salines abandonnées, rives de cours d'eau lent. Au cours des dernières années, il a colonisé des milieux de plus en plus secs ou à vocation agricole (prairies de fauche, champs de céréales, colza...). En hiver et lors des périodes migratoires, il chasse au-dessus de tous ces milieux, mais évite la haute altitude et les étendues densément boisées.

- **Comportements et particularités** : En migration : se rassemblent sur un gîte de dortoir nocturne dans des milieux ouverts humides, mais aussi en zones boisées. Nid : construit dans la végétation, proximité du sol, dans un environnement inondé, humide ou sec.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Mues				Mue post-nuptiale des adultes complétés								
Hivernage	Afrique tropicale											
Migrations			Migration pré-nuptiale (pic : mi-mars et mi-avril)							Migration post-nuptiale (pic : ~20 septembre)		
Période de reproduction	Parades // nid		Pontes (pontes de remplacements possibles), pic en avril, ~4-5 oeufs.									
					Envol des poussins		Poussins émancipés et restant sur place jusqu'à 4 mois					
									Dispersion définitive			

- **Régime alimentaire** : Espèce opportuniste, se nourrissant uniquement de proies animales vivantes ou morte.

- **Déplacements** : jusqu'en Afrique pour l'hivernage

État de conservation (Migration)

à l'échelle nationale

NA (Mig)

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité et la mosaïque des habitats sur les sites Natura 2000 sont favorables lors de la migration et pour la recherche de nourriture. [Dernière donnée : 23 septembre 2021]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Destruction/dégradation des milieux humides (dont roselières)
- Empoisonnements : comportement charognard (plombs de chasse), utilisation de bromadiolone et anticoagulant dans la lutte contre le ragondin et le rat musqué, teneur importante en PCB (dérivés chimiques chlorés) et fragilisation de la coquille des oeufs.

Naturels

- Populations excessives d'ongulés pourraient avoir un impact sur les couvées

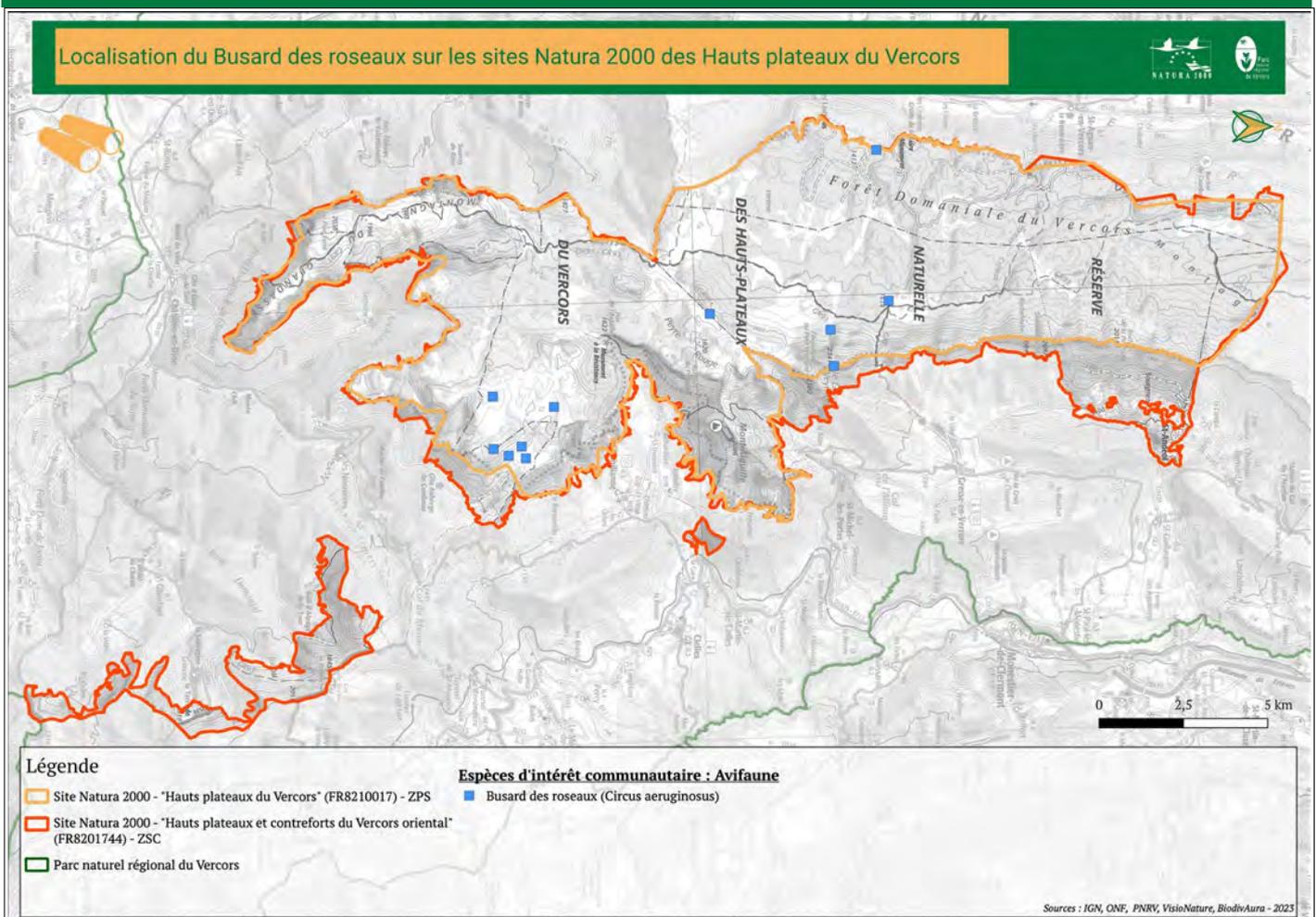
Gestion généralement préconisée

- Préserver et restaurer son habitat
- Sensibilisation et information du grand public et des professionnels
- Interdire l'utilisation de bromadiolone

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières

Localisation



Busard Saint-Martin - *Circus cyaneus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	LC (Nich) & NA (Mig)	VU (Nich) & LC (Mig)	An. I



Busard Saint-Martin
@ INPN - N.Belcourt

Descriptif

♂ : Plumage du dessus gris avec la poitrine et la tête nettement gris bleuté, presque uniforme. Plumage du dessous très clair presque blanc.
 ♀ : Plumage brun foncé nuancé de roux dessus, dessous blanc jaunâtre rayé de brun. Les deux sexes portent une tache blanche bien visible sur le bas du dos. Disque facial ressemblant aux rapaces nocturnes.

Voix : manifestations vocales sur le territoire de nidification, cris très sonores ou plaintifs.
Taille : corps 44-52 cm
Envergure: 97-118 cm
Poids : 290-400g(♂) ; 395-600g(♀)
Longévité : ~17 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce fréquentant tous les milieux ouverts à végétation peu élevée : champs prairies, friches basses, landes, coupes forestières, marais ouverts, prairies humides, cariçaies. En période de reproduction, l'espèce fait son nid en majorité dans des milieux cultivés (blé et orge d'hiver), mais aussi des landes ou clairières forestières.

- **Comportements et particularités** : Espèce sédentaire et migratrice. Migration diurne vers l'Espagne et l'Afrique du Nord. Déplacements des individus isolés et se regroupent le soir en dortoirs collectifs dans les landes, friches ou les zones humides.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Mue			Mue complète des adultes									
Migrations		Migration pré-nuptiale						Migration post-nuptiale				
Période de reproduction		Parades nuptiales										
			Ponte (4-6 oeufs)									
			Incubation et élevage, nourrissage									
			Envol des jeunes et émancipation									
			Dispersion des individus									

- **Régime alimentaire** : Espèce opportuniste, se nourrissant de proies allant du lombric au pigeon.

- **Déplacements** : jusqu'en Espagne et Afrique du nord pour l'hivernage

État de conservation (Migration)

Utilisation des sites Natura 2000

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

NA (Mig)

Inconnu

Alimentation / Déplacements / Migration

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité et la mosaïque des habitats sur les sites Natura 2000 sont favorables lors de la migration et pour la recherche de nourriture. Notamment : les landes (4130), ou encore les pelouses sèches (6210). [Dernière donnée : 11 octobre 2021]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Perte de l'habitat naturel (notamment Landes)
- Diminution des disponibilités alimentaires

Naturels

-

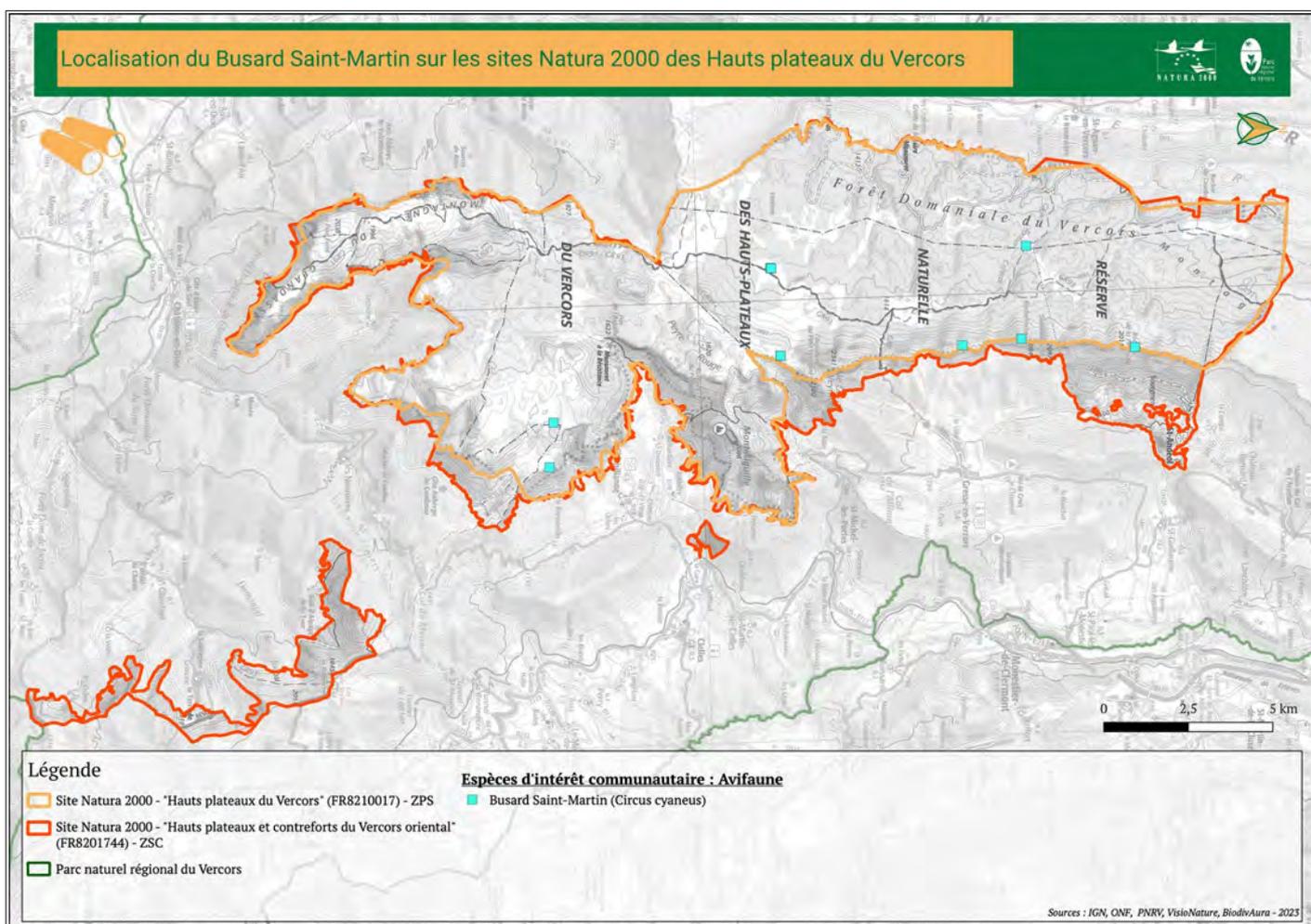
Gestion généralement préconisée

- Maintien et restauration des landes et friches herbacées
- Gestion forestière des jeunes plantations de résineux

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques

Localisation



Busard pâle - *Circus macrourus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 4	NA (Mig)	NA (Mig)	An. I



Busard pâle @ INPN – S.Wroza

Descriptif

Rapace aux ailes longues, à la queue très longue et étroite. Silhouette analogue au Busard cendré (*Circus pygargus*).

♂ : Plumage des adultes très pâle, gris perle dessus et dessous blanc. La tête et la poitrine sont un peu ombrées. Une étroite zone cunéiforme noire est localisée au bout des ailes.

♀ : Très similaire au Busard cendré, les plumes secondaires sont presque uniformément brun foncé dessus sans bandes noirâtres. Le plumage du dessous possède des motifs rayés plus marqué et sombre.

Voix : ♂ en vol nuptial : trille hennissant et sonore

Taille : corps 40-50 cm

Envergure : 97-118cm

Poids : 300-450 g

Maturité sexuelle : 2-3 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée aux plaines herbeuses et broussailleuses, mais aussi aux marais. Niche dans les plaines herbeuses, les steppes sèches ou arborées souvent à proximité de zones humides (petites rivières, lacs ou marécages). Niche au sol.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Migrations			Migration pré-nuptiale						Migration post-nuptiale			
Période de reproduction				Parades // Nid	Ponte (4-5 oeufs) Couvaison		Élevage des petits, nourrissage	Envol des jeunes restants dépendant pour la nourriture				

- **Régime alimentaire** : Se nourrit de rongeurs (notamment des lemmings).

- **Déplacements** : Espèce migratrice dans la péninsule indienne et en Afrique (sud du Sahara et est du Tchad).

État de conservation (Migration)

à l'échelle nationale

NA (Mig)

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité et la mosaïque des habitats sur les sites Natura 2000 sont favorables lors de la migration et pour la recherche de nourriture. [Dernière donnée : septembre 2021]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Destruction de l'habitat et dégradation

Naturels

-

Gestion généralement préconisée

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces

- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières

Localisation

Aucune donnée géolocalisée

Circaète Jeans-le-Blanc - *Circaetus gallicus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	III	Art. 3	LC	NT	I



Circaète-Jean-le-Blanc @ INPN – J.Laignel

Descriptif

Rapace diurne de grande taille. Tête ronde et grosse avec des yeux jaunes vifs. Plumage blanc sur le dessous, plus ou moins parsemé de taches beiges à chocolat alignées et un plastron brun. Le dessus est bicolore avec la tête et les couvertures brun clair et les rémiges brun foncé. La queue est barrée de 3 bandes bien séparées. Dimorphisme sexuel peu marqué.

Vol : vol de chasse stationnaire
Taille : corps 62-67 cm caractéristique
Envergure : 162 - 178 cm
Poids : 1200-2000 g (♂), 1300-2300 g (♀)
Longévité : ~ 20 ans
Maturité sexuelle : 3-4 ans

- **Habitat** : Espèce recherchant des milieux ouverts à couvert végétal peu épais, riches en reptiles : pelouse sèche ou rocailleuse, friches, landes diverses, forêts claires, pâturages divers, milieux rocheux, zones humides... Niche en forêt sur des pins de forme tabulaire ou gros chêne. Le site de reproduction est occupé année après année s'il n'est pas dérangé (l'emplacement du nid peut changer). En période d'hivernage, l'espèce vol jusqu'en Afrique pour occuper les savanes et steppes arides.

- **Cycle de vie** : Espèce territoriale.

Exigences écologiques

MOIS	IAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Période de migration		Migration pré-nuptiale					Migration post-nuptiale (pic la seconde quinzaine de septembre)					
Période de reproduction		Parades, construction du nid (2,5 à 32m de haut constitué de branchettes) accouplement et défense territoriale		Ponte : 1 oeuf (ponte de remplacement possible)		Nourrissage du jeune		Envol du jeune		Émancipation du jeune, migration		

- **Régime alimentaire** : se nourrit exclusivement de reptiles (principalement les serpents)

- **Domaine vital** : plusieurs dizaines de km² (jusqu'à 60 km²)

- **Territoire** : quelques hectares

État de conservation

à l'échelle nationale sur les sites Natura 2000

Tendance à l'augmentation

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts, semi-ouverts et forestiers sur les sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les landes (4030, 4060), les pelouses sèches (6210), les hêtraies (9150), ou encore les forêts de pente (9180*).

[Dernière donnée : 13 septembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dégradation des milieux ouverts
- Dynamique ligneuse et Abandon de l'agropastoralisme (menace pour ses territoires de chasse) : l'enfrichement est favorable aux reptiles, mais ensuite la fermeture du milieu à l'effet inverse

- Dérangements dans le site de reproduction par des travaux forestiers ou des activités de loisirs
- Mortalité par collision avec des câbles électriques
- Incendies forestiers estivaux
- Destruction directe d'individus

Naturels

Gestion généralement préconisée

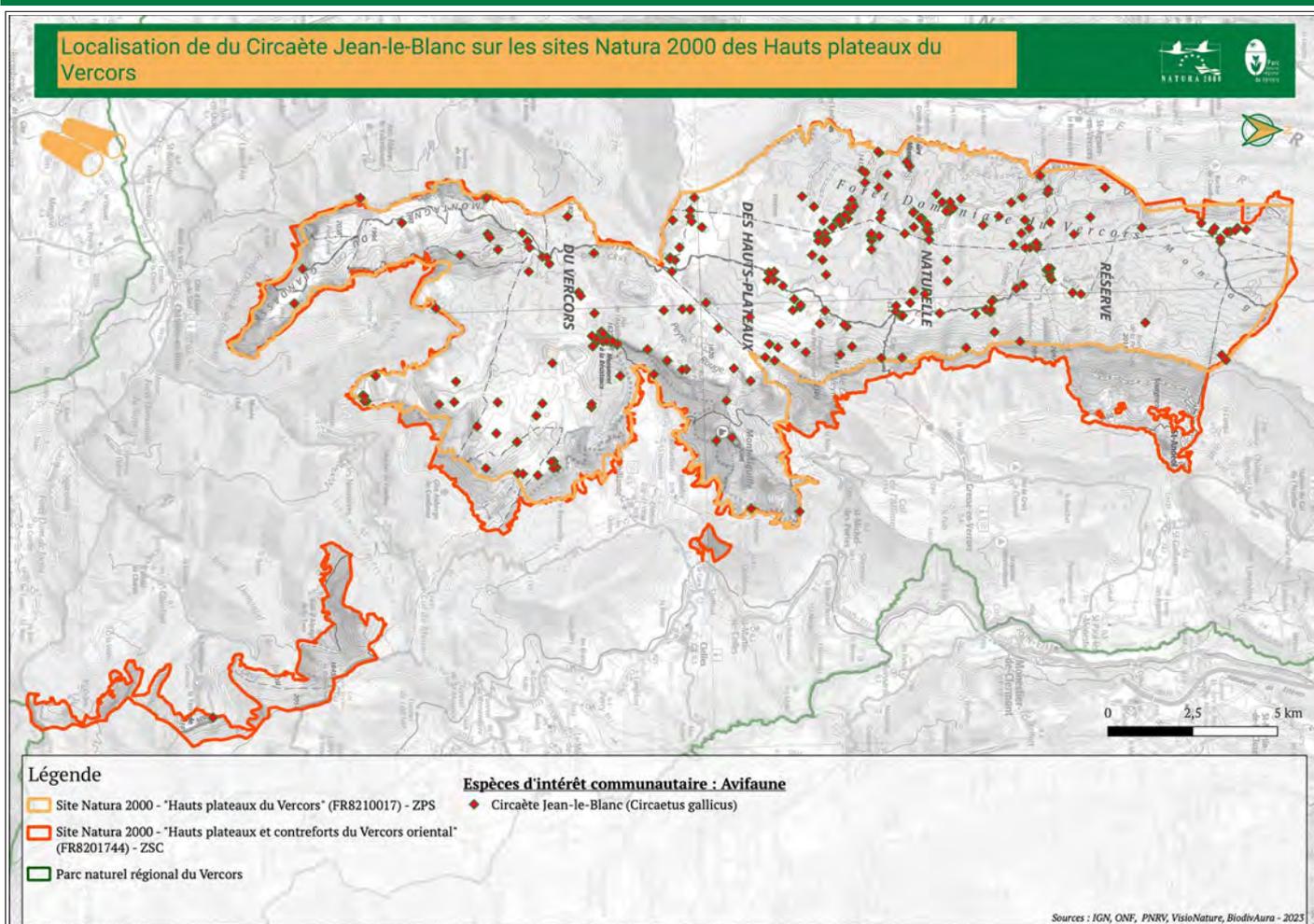
- Encourager les pratiques agricoles extensives
- Favoriser les mosaïques des milieux ouverts
- Milieux forestiers : conservation des pins tabulaires, respect des arbres porteurs d'aires
- Adapter le calendrier de production forestière : stopper les coupes et les travaux dans un périmètre de 200-300m autour du nid de mars à août

- Neutralisation du réseau de transport électrique (visualisation des câbles, neutralisation des poteaux dangereux, enfouissement des lignes...)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



Crave à bec rouge - *Pyrrhocorax pyrrhocorax*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	-	Art. 3	LC	EN	I



Crave à bec rouge @ INPN – S.Wroza

Descriptif

Petit corvidé, plumage essentiellement noir (légèrement irisé de vert et mauve). Les pattes et le bec sont rouge vermillon. Pas de dimorphisme sexuel visible.

Cris : cris de contact caractéristique "Tchiak"

Taille : corps 39-40 cm

Envergure : 68-80 cm

Poids : 250-360 g

Maturité sexuelle : 2-3 ans

Longévité : espèce longévive

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce nichant exclusivement dans les cavités de falaises, des avens, très exceptionnellement dans des bâtiments abandonnés. S'alimente dans les habitats ouverts (sans ou avec un faible recouvrement végétal) tels que les vires, les affleurements rocheux, les pelouses sèches, prairies, landes rases voire labours et cultures en début de semis.

- **Particularités** : Espèce sociable en période internuptiale, se rassemble en bandes importantes (jusqu'à une centaine d'individus). Espèce sédentaire, cependant certains immatures dispersent sur de grandes distances.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC
Mue						Mue post-nuptiale complète des adultes ; Mue post-juvénile partielle commence après l'envol						
Déplacements											Transhumance des alpages aux pâturages de moyenne altitude, piémonts voire plaine.	
Période de reproduction				Espèce fidèle à leur site de reproduction / Construction du nid en branchettes / Ponte (secondes pontes rarissimes, pontes de remplacement possible si prédation)		Élevage/ Nourrissage des poussins	Envol des jeunes					

- **Régime alimentaire** : Espèce essentiellement insectivore. En hiver, peut également consommer des graines.

- **Déplacements** : distance maximale entre les sites de reproduction et d'alimentation est de 8 km, les couples exploitent les zones favorables proches du nid (~ 300 m).

État de conservation		Utilisation des sites Natura 2000
à l'échelle nationale	sur les sites Natura 2000	

Tendance de l'effectif des populations inconnues / Distribution stable

Inconnu

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts, semi-ouverts et rocheux sur les sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les landes (4030, 4060), les pelouses calcaires, sèches (6170, 6210*), ou encore les formations herbeuses à *Nardus* (6230*).
[Dernière donnée : 13 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Agriculture : intensification de l'élevage, disparition des prairies permanentes, prairies artificielles retournées régulièrement et réensemencées, usage de produits phytosanitaires et vétérinaires ...

- Dérangement sur les lieux d'alimentation et de reproduction par le tourisme et les sports de nature (promeneurs, escalade, parapente...)
- Consanguinité / faibles effectifs

Naturels

- Réchauffement climatique : remontée de l'espèce vers le haut de l'étage alpin ;

Gestion généralement préconisée

- Sites rupestres de nidification : protection face aux activités de loisirs

- Préserver le maintien des pratiques agropastorales extensives

- Sites d'alimentation : autour des zones de nidification sur 1 km protection contre le surpiétinement ou le boisement

- Restauration de l'habitat dans des secteurs proches de sites potentiels de reproduction.

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces

- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire

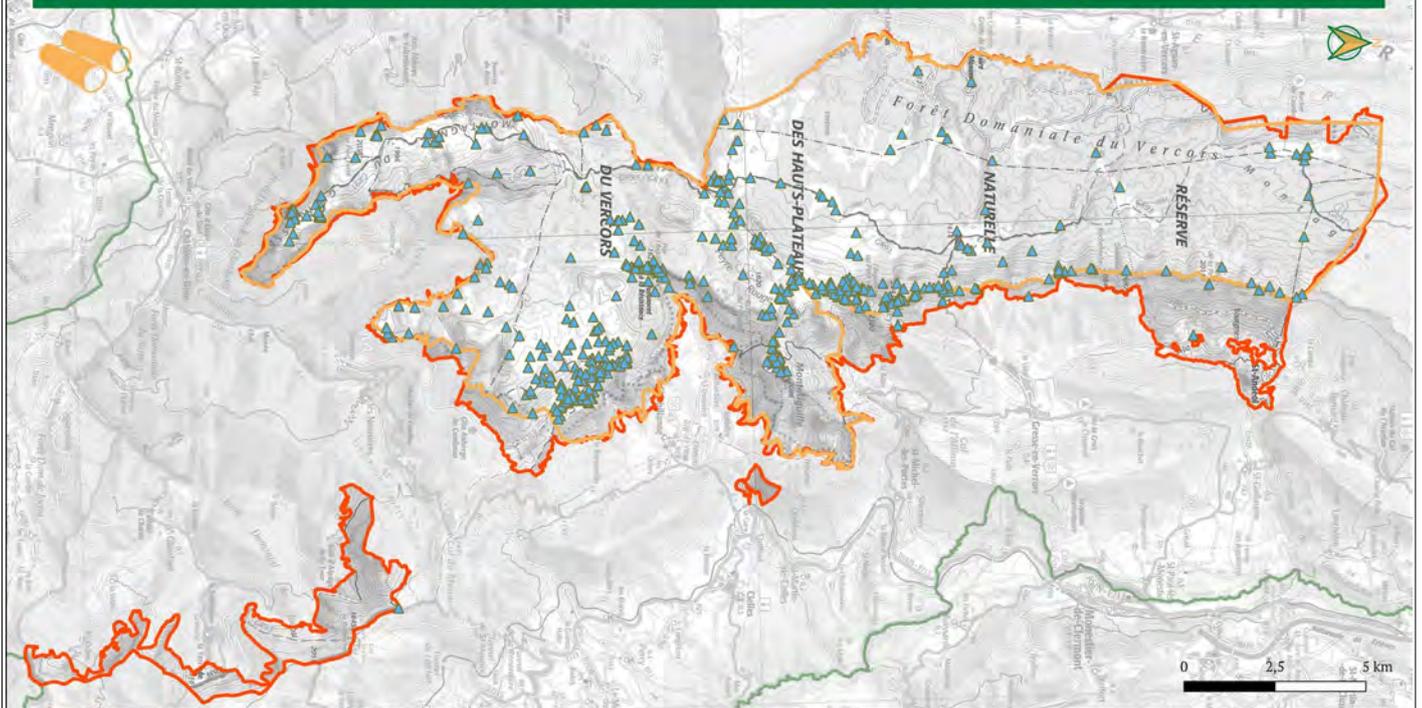
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques

- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation

Localisation du Crave à bec rouge sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

- Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux du Vercors' (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental' (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors

Espèces d'intérêt communautaire : Avifaune

- Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*)

Sources : IGN, ONF, PNRV, VisioNature, BiodivAura - 2023

Faucon émerillon - *Falco columbarius*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	II	Art. 3	NA (Mig)	NA (Mig)	An. I



Descriptif

Plus petit des faucons européens.

♂ : Pas plus gros qu'une Grive draine (*Turdus viscivorus*).

Plumage de dessus gris ardoisé, finement strié de noir, dessous crème orangé et strié. Queue grise, barrée de noire, calotte grise et fine moustache noire.

♀ : Un peu plus grosse, plumage dorsal brun sombre finement strié. Parties inférieures crème avec des stries

Voix : Silencieux, cris aigus et brefs

Taille : corps 26-33 cm

Envergure : 55-69 cm

Poids : 125-300 g

Longévité : ~12 ans

Faucon émerillon@ INPN – J.Bonnaud marquées. Queue noire, barrée de blanc, calotte brune.

Exigences écologiques

- **Habitat** : En hiver, espèce inféodée aux milieux ouverts : plaines agricoles, landes, polders, friches, grandes baies, bords des étangs et dunes. En période de reproduction, espèce inféodée à la toundra et la taïga, steppes et prairies.

- **Comportement et particularités** : Migration en solitaire. En hiver, formation de petits dortoirs (~15-20 individus). Couples monogames unis pour au moins une saison de reproduction. Niche à terre dans une touffe d'arbuste ou de bruyère, un ancien nid de corvidé ou une falaise.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DEC
Mues		Mue post-juvénile				Mue post-nuptiale complète						
Hivernage												
Migrations		Migration pré-nuptiale (quitte la France vers ses sites de reproduction)						Migration post-reproduction (vers la France et l'Afrique du nord)				
Période de reproduction				Formation des couples // Nid // Ponte (3-5 oeufs) // Élevage - nourrissage // Envol des jeunes								

- **Régime alimentaire** : Surtout des petits oiseaux, mais aussi des mammifères (chauves-souris, rongeurs...) et d'insectes (libellules, orthoptères).

- **Déplacements** : Espèce migratrice

État de conservation (Migration/Hivernage)

Utilisation des sites Natura 2000

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

NA (Mig)

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité et la mosaïque des habitats sur les sites Natura 2000 sont favorables lors de la migration, l'hivernage et pour la recherche de nourriture. Notamment les landes (4030), ou encore les pelouses sèches (6210). [Dernière donnée : 23 septembre 2021]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Utilisation de produits phytosanitaires

- Braconnage

Naturels

-

Gestion généralement préconisée

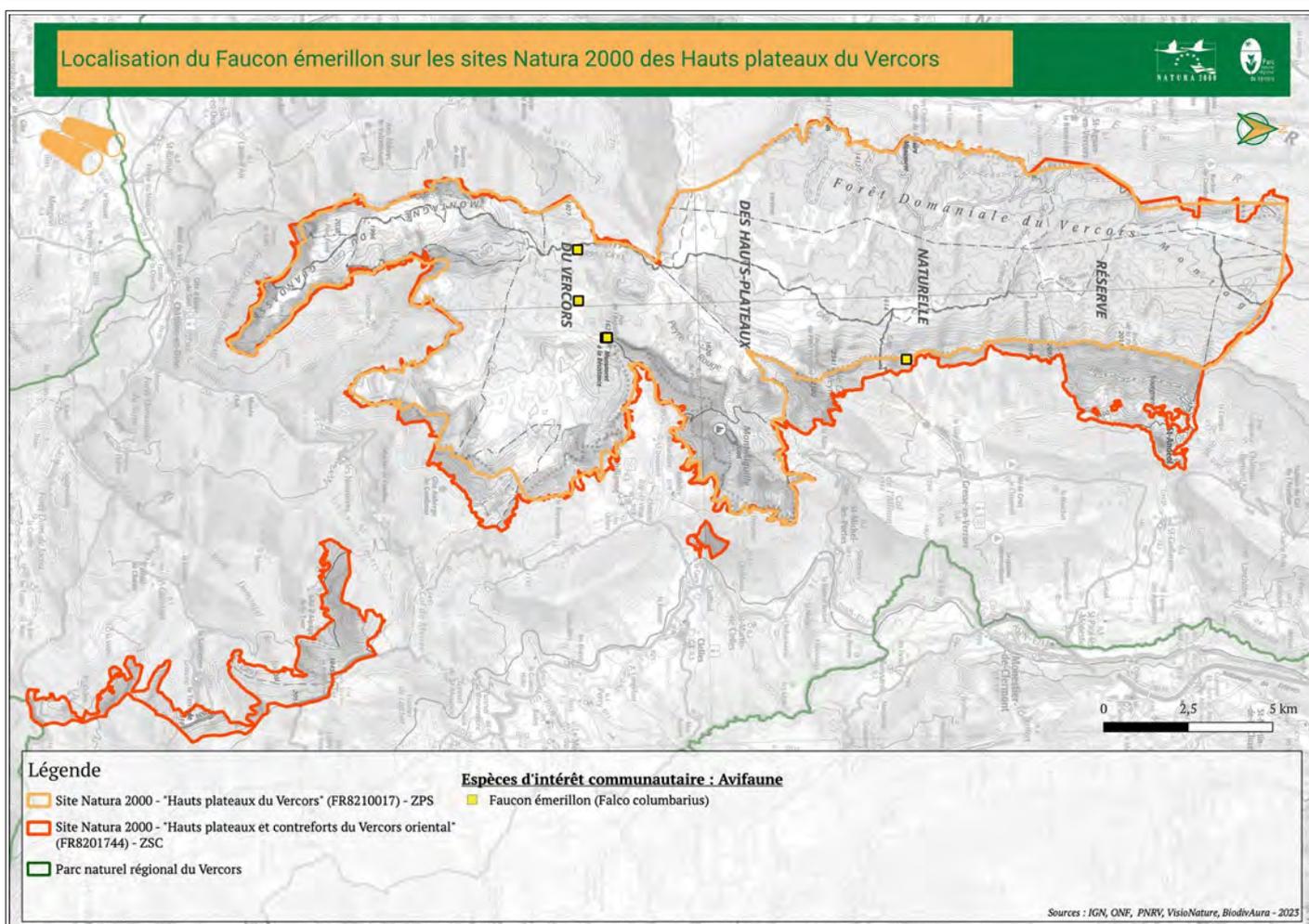
- Maintien de la diversité des paysages agricoles

- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



Faucon kobez - *Falco vespertinus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	II	Art. 3	NA (Nich) & NA (Mig)	NA (Nich) & LC (Mig)	An. I



Faucon kobez
@ PNRV - J.Andrieux

Descriptif

Faucon de petite taille.

♂ : Plumage uniformément gris noir avec le dessus des primaires et secondaires toujours nettement gris argenté clair. Les pattes sont rouges, la cire et le cercle orbital sont rouge orangé.

♀ : couvertures inférieures fauve orangé et les supérieures gris ardoisé fortement barré de noir, la

tête est fauve orangée avec une tache noire autour de l'oeil et une étroite moustache noire.

Voix : rapide et rèche

Taille : corps 26-33 cm

Envergure : cm

Poids : 130-164g (♂) ; 130-197 g (♀)

Maturité sexuelle : 1 an

Longévité : ~13 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée aux milieux ouverts à végétation herbacée peu élevée pourvus de perchoirs et d'affûts, et d'une nourriture abondante. Il peut ainsi occuper les steppes, les zones agricoles extensives, les zones humides pâturées, mais aussi les zones marécageuses alternant avec des bois ou des plantations. En période de migration, l'espèce fréquente les champs et les plaines. En hivernage, dans la savane, les prairies et le maquis.

- **Comportement et particularités** : Espèce coloniale (plusieurs dizaines de couples). Utilise les anciens nids de Corbeaux freux (*Corvus frugilegus*), de Corneille noire (*Corvus corone*) ou de Pie bavarde (*Pica pica*), ou niche dans de larges cavités de vieux arbres, des terriers ou des falaises.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mue							Mue post-nuptiale complète					
Migrations			Migration pré-nuptiale						Migration post-nuptiale (Pics en France : fin août - début septembre)			
Période de reproduction					Ponte (3-4 oeufs)	Incubation / Couvaion	Envol des jeunes	Émancipation				

- **Régime alimentaire** : Adultes : Surtout des insectes (Orthoptères, coléoptères, fourmis...) capture aussi des araignées et des petits escargots. // Jeunes : petits vertébrés, grenouilles, lézards, chauves-souris...

- **Déplacements** : Espèce migratrice. Hiverné essentiellement en Afrique australe.

État de conservation (Migration)

à l'échelle nationale

NA (Mig)

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité et la mosaïque des habitats sur les sites Natura 2000 sont favorables lors de la migration et pour la recherche de nourriture. [Dernière donnée : 8 octobre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Utilisation de produits phytosanitaires (diminution de la ressource alimentaire)
- Dégradation et perte d'habitats (prairies, zones humides)
- Électrocution sur les pylônes électriques

Naturels

-

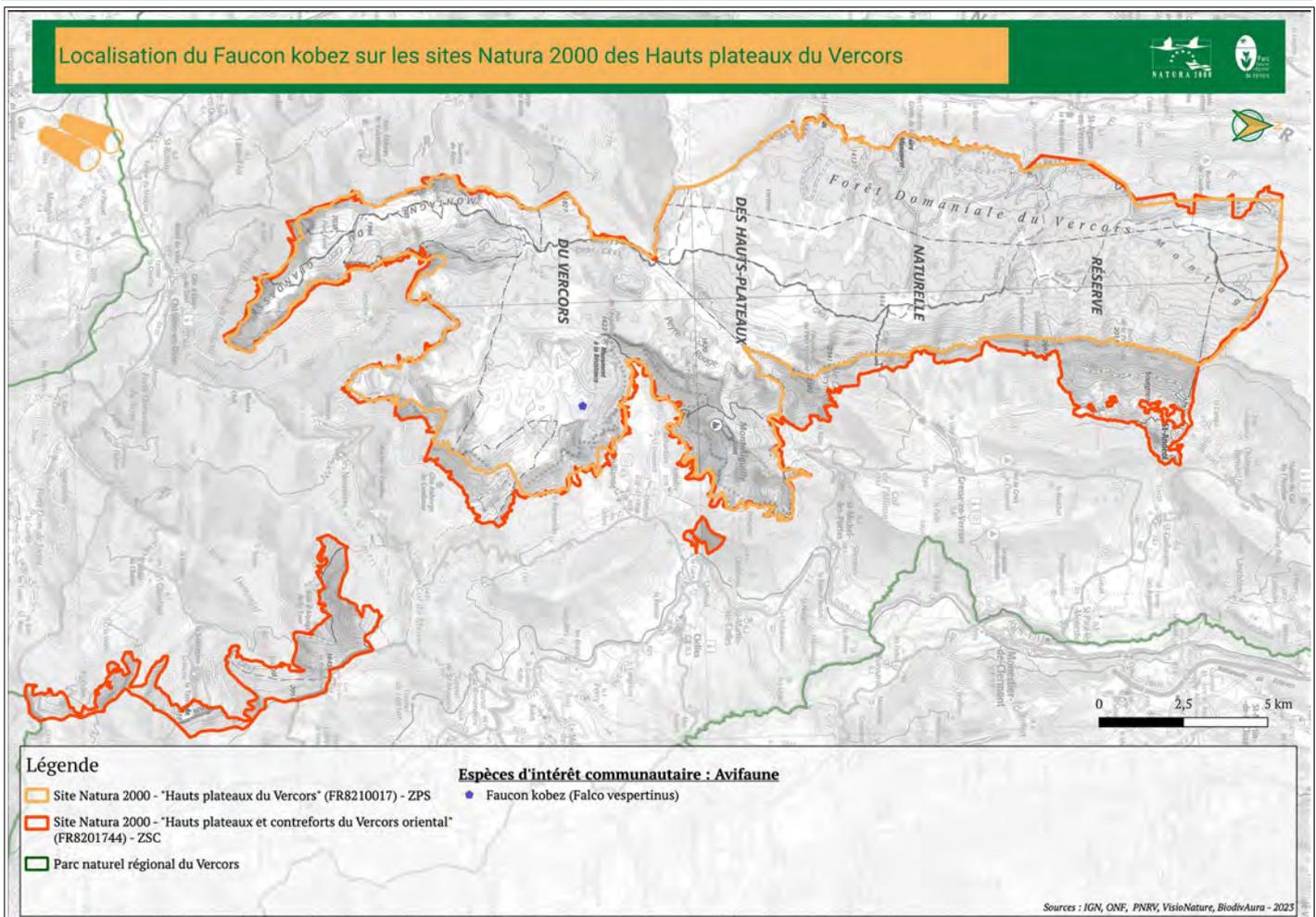
Gestion généralement préconisée

- Éviter/limiter l'usage des pesticides
- Préserver les haies
- Conservation et restauration des prairies et zones humides
- Maintien de l'élevage extensif
- Équiper les lignes électriques des secteurs à risques

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



Faucon pèlerin - *Falco peregrinus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	II	Art. 3	LC	VU	An. I



Faucon pèlerin @ L.Melcarne

Descriptif

Rapace de la taille d'un gros pigeon, silhouette trapue, chasseur de haut-vol. Ailes larges et triangulaires, pointues et arquées en croissant. Queue courte, extrémité carrée. Poitrine robuste, tête ronde. Plumage des adultes sombres avec une tache blanche sur la gorge et le haut de la poitrine. Parties supérieures gris-bleu à gris ardoise. Parties inférieures avec un réseau serré de stries transversales.

Chant et cris : sur les sites de nidification caquètements forts, cris rauques à bref.

Poids : 600-750 g (♂), 900-1300 g (♀)

Taille : corps 34-50 cm

Longévité : ~ 17 ans

Envergure : 89-100 cm (♂), 104-113 cm (♀)

Maturité sexuelle : 2 ans

- **Habitat** : Espèce d'oiseau rupestre, ayant besoin de falaises (calcaires) pour nicher et d'une avifaune abondante et diversifiée pour se nourrir. Certaines constructions humaines peuvent-être colonisées : châteaux, bâtiments divers, tours de centrales nucléaires, pylônes électriques... La hauteur des falaises occupées varie entre 20 et 200 m en moyenne. En dehors de la saison de reproduction, l'espèce s'observe le long du littoral, dans les marais, les landes et les estuaires. Pour chasser, elle a besoin d'espaces ouverts, avec un accès totalement dégagé.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mue des jeunes	Mue complète, dès la première année											
Mue des adultes												
Période de reproduction	Vol nuptial (couple volant en cercle, ♂ simule une attaque contre la ♀) // Nid directement au sol, sur une vire herbeuse ou nue, une cavité (peut occuper nid abandonné de Grand corbeau)											
	Ponte			Élevage des jeunes	Envol des jeunes, accompagnement des parents	Dissociation de la famille						

- **Régime alimentaire** : Se nourrit presque exclusivement d'oiseaux : du Roitelet huppé (*Regulus regulus*) au Héron cendré (*Ardea cinerea*).

- **Déplacements** : plusieurs km.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Tendance à l'augmentation

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats rocheux et ouverts sur les sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les éboulis (8130), les pentes rocheuses (8210), les formations stables xéro- thermophiles des pentes rocheuses (5110), ou encore les pelouses sèches (6210). [Dernière donnée : 16 octobre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dégradation du milieu
- Dérangement lié aux sports de nature (aménagement de falaises, vol libre...)
- Risque d'électrocution et de collision sur les lignes électriques
- Destruction intentionnelle : tir, piégeage, capture, empoisonnement...

Naturels

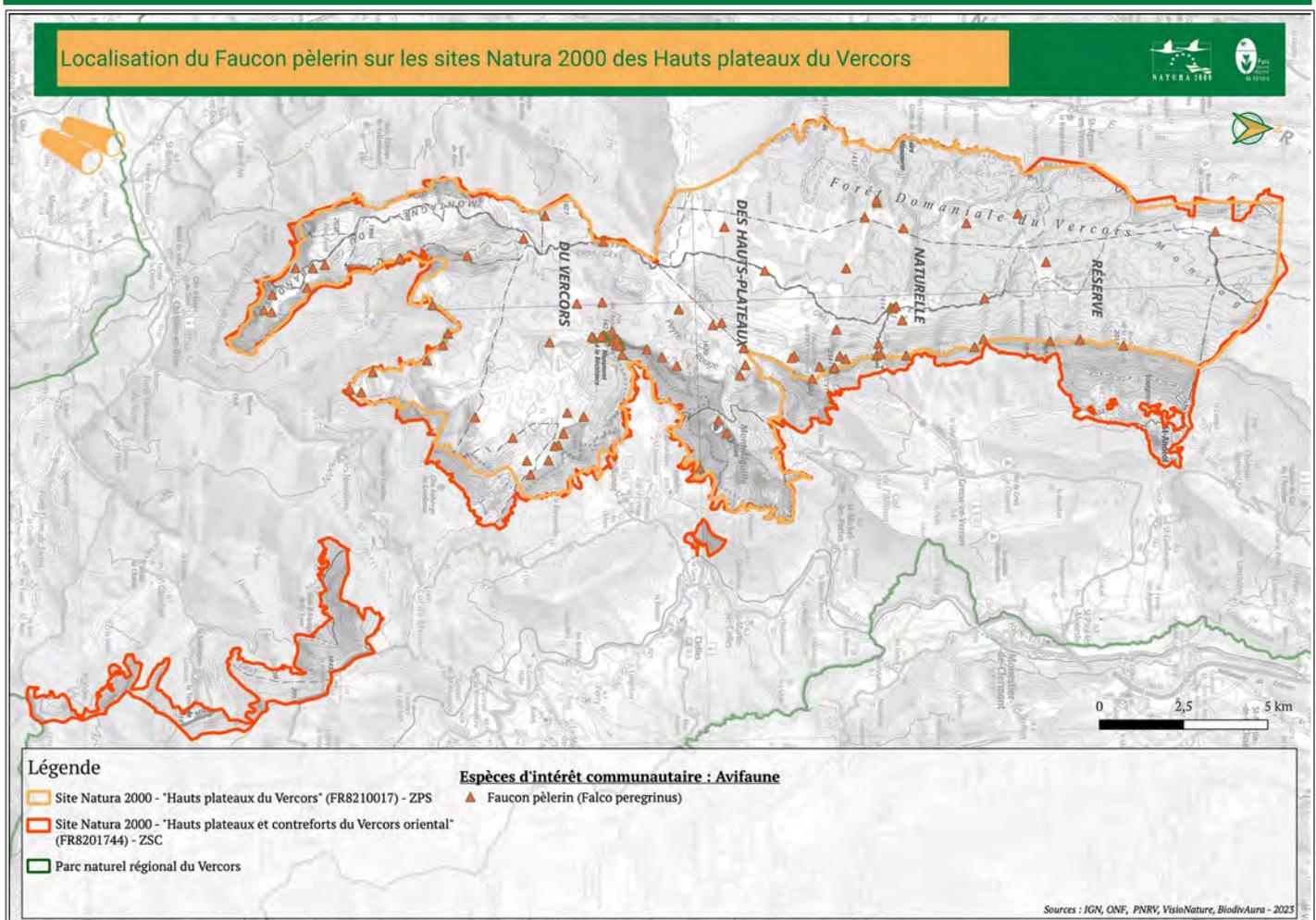
Gestion généralement préconisée

- Surveillance des sites de nidification
- Éviter les perturbations : éviter la fréquentation des falaises occupées en période de reproduction (février-juin), réglementer la chasse photographique, concertation avec les sports de nature
- Sensibilisation et information du grand public et des professionnels
- Neutralisation des pylônes électriques dangereux

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques

Localisation



Grand-duc d'Europe - *Bubo bubo*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	II	Art. 3	LC	VU	An. I



Grand-duc d'Europe @ L.Melcarne

Descriptif

Le plus grand des rapaces nocturnes de France. Le plumage dorsal est brun-roux marqué de barres noires. Le disque facial est jaunâtre et surmonté de deux aigrettes frontales noires, bordées de roux. La gorge est blanche, la poitrine et le ventre jaune à roux marqués d'une large raie médiane et striés transversalement de noir. Le bec et les ongles sont noirs, et les pattes recouvertes de plumes brunes. Liris est orange ou jaune. Le vol du Grand-duc est parfaitement silencieux.

Chant : hululement sur 2 ou 3 notes. Peut émettre des caquètements en cas d'alarme.

Taille : corps 62 à 75 cm **Poids** : 2000 à 2700 g (♂), 2500 à 3260 g (♀)

Envergure : 138-170 cm **Longévité** : ~ 24 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce d'oiseau rupestre, ayant besoin de falaises, d'une vire rocheuse (dégagée et protégée par des buissons) pour nicher. Présence d'un surplomb apprécié.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mue						Mue post-nuptiale partielle des adultes						
Période de reproduction	Ponte// Oeuf directement posé au sol, sans apport de matériaux					Couvaison/Nourrissage/Élevage des jeunes					Envol des jeunes	

- **Régime alimentaire** : Peut consommer toutes les proies : du coléoptère au Héron cendré (*Ardea cinerea*)

- **Déplacements** : territoire de chasse jusqu'à 2 km autour du site.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements /
Reproduction (possible)

Tendance à l'augmentation

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats rocheux en mosaïque avec des habitats semi-ouverts et forestiers, sur les sites Natura 2000, sont favorables à l'établissement de son cycle de vie notamment : les pentes rocheuses (8210), les formations stables xéro- thermophiles des pentes rocheuses (5110), ou encore les forêts de pentes (9180*).
[Dernière donnée : 14 avril 2017]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dérangements liés aux sports de pleine nature (ex : escalade...)
- Collisions avec les lignes électriques

Naturels

-

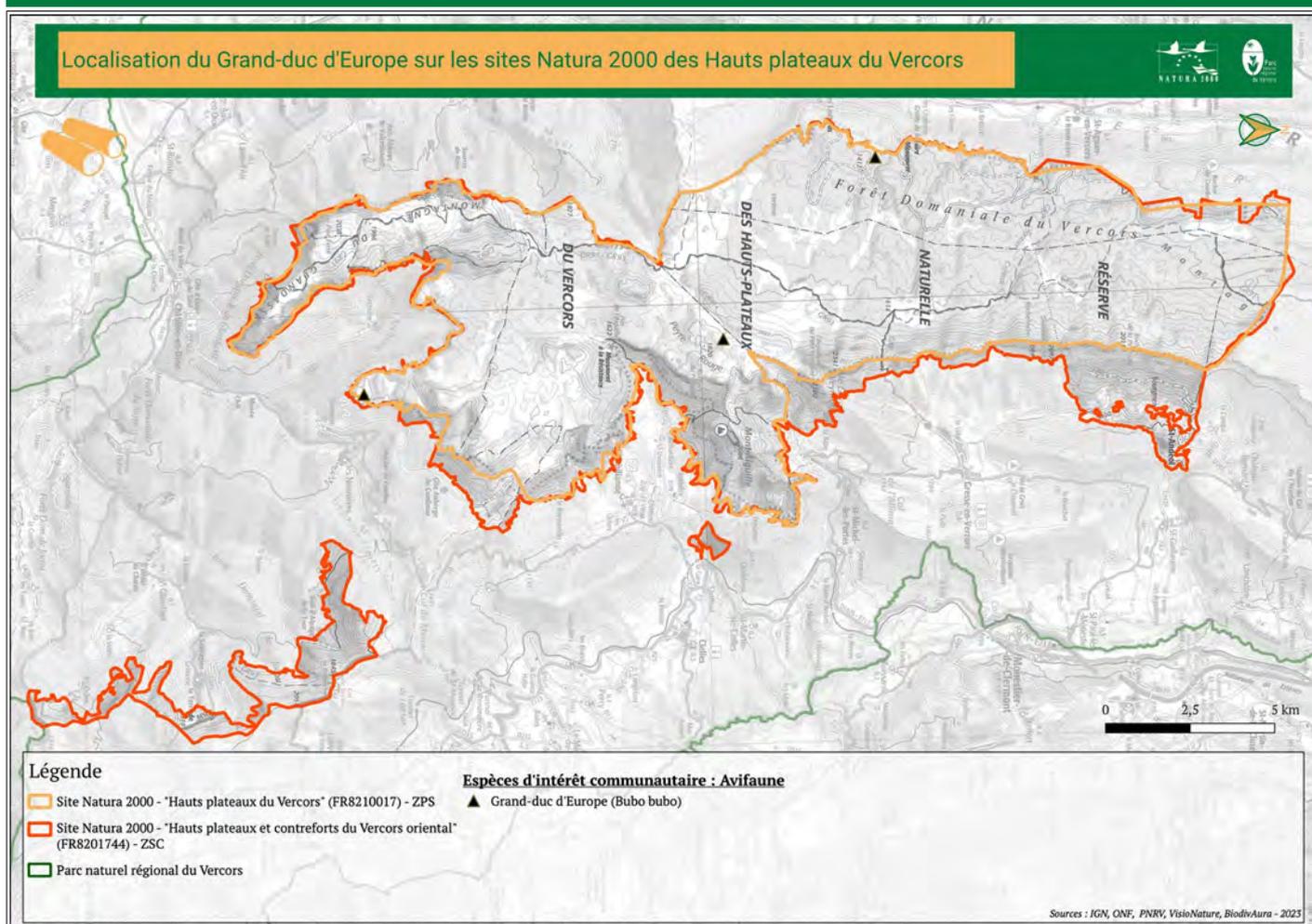
Gestion généralement préconisée

- Limiter les dérangements notamment ceux liés aux sports de pleine nature
- Possibilité de mettre en place des APPB
- Sensibilisation et informations du grand public et des professionnels
- Équiper les lignes électriques dans les secteurs sensibles

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



Gypaète barbu - *Gypaetus barbatus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	EN	NA	An. I



Gypaète barbu @ PNRV-J.Andrieux

Descriptif

Grand rapace nécrophage ayant une envergure imposante. Silhouette caractéristique avec des ailes étroites et pointues et une queue cunéiforme. Tête emplumée et ornée d'un masque facial composé de plumes noires entourant un oeil clair cerclé de rouge et descendant sous le bec pour former une barbe. Le conduit auditif est souligné de noir. Le corps est svelte au-dessous orangé ou blanc, et arbore parfois un fin collier de plumes noires. Les pattes courtes sont entièrement recouvertes de plumes jusqu'aux serres (peu développées).

Chant : Silencieux **Taille** : corps 110-150 cm **Poids** : 5-7 kg

Maturité sexuelle : ~ 5-7 ans **Envergure** : 235-275 cm

- **Habitat** : Espèce qui affectionne les reliefs accidentés et abrupts présentant des milieux ouverts (où il peut repérer les carcasses des animaux morts), et les milieux rocheux composés de falaises (où il pourra nicher) et les pierriers (où il pourra casser des os, composante de son régime alimentaire).

- **Comportements et particularités** : Espèce cassant les os sur des pierriers pour pouvoir en ingérer les morceaux. Se colore le plumage dans des sources et des boues ferrugineuses afin d'acquérir sa couleur ventrale orangée caractéristique.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
Période de reproduction (très long)	Ponte / Incubation (ponte de remplacement sont rares)		Éclosion					Sélection et construction de l'air, nid dans une cavité // comportements pré-nuptiaux // Accouplements				Ponte / Incubation
	Élevage du jeune											
Envol et période de dépendance du jeune							Envol du jeune					
									Période de dépendance du jeune			

- **Régime alimentaire** : Consomme exclusivement des restes osseux (extrémités de pattes, os et ligaments) prélevés sur des carcasses d'ongulés mourant dans des milieux ouverts. Les premiers mois de vie, le poussin est nourri d'aliments non osseux (ligaments, muscles, organes).

- **Domaine vital** : en altitude entre 400 m et les plus hauts sommets, son domaine vital s'étend jusqu'à 700km².

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Tendance à l'augmentation

Moyen à Bon état

Connaissances sur les sites Natura 2000 La diversité des habitats rocheux et ouverts sur les sites Natura 2000, est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les éboulis (8130), les pelouses calcaires (6170) ou encore les prairies de fauches de montagne (6520). [Dernière donnée : 13 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dérangements liés aux activités sportives de pleine nature près des nids (escalade, parachutisme de falaise, vol en parapente...) ou aux activités touristiques (survol d'hélicoptères, photographie...)
- Dérangements liés aux autres activités humaines bruyantes : exploitation forestière, ouverture de pistes forestières, chasse... provoquent la désertion de nid jusqu'à 1,5km
- Braconnage/Contaminations-intoxications (pesticides ou autres polluants)/ Tir
- Collisions contre les câbles aériens

Naturels

- Fermeture des milieux ouverts montagnards réduisant l'accessibilité aux carcasses

Gestion généralement préconisée

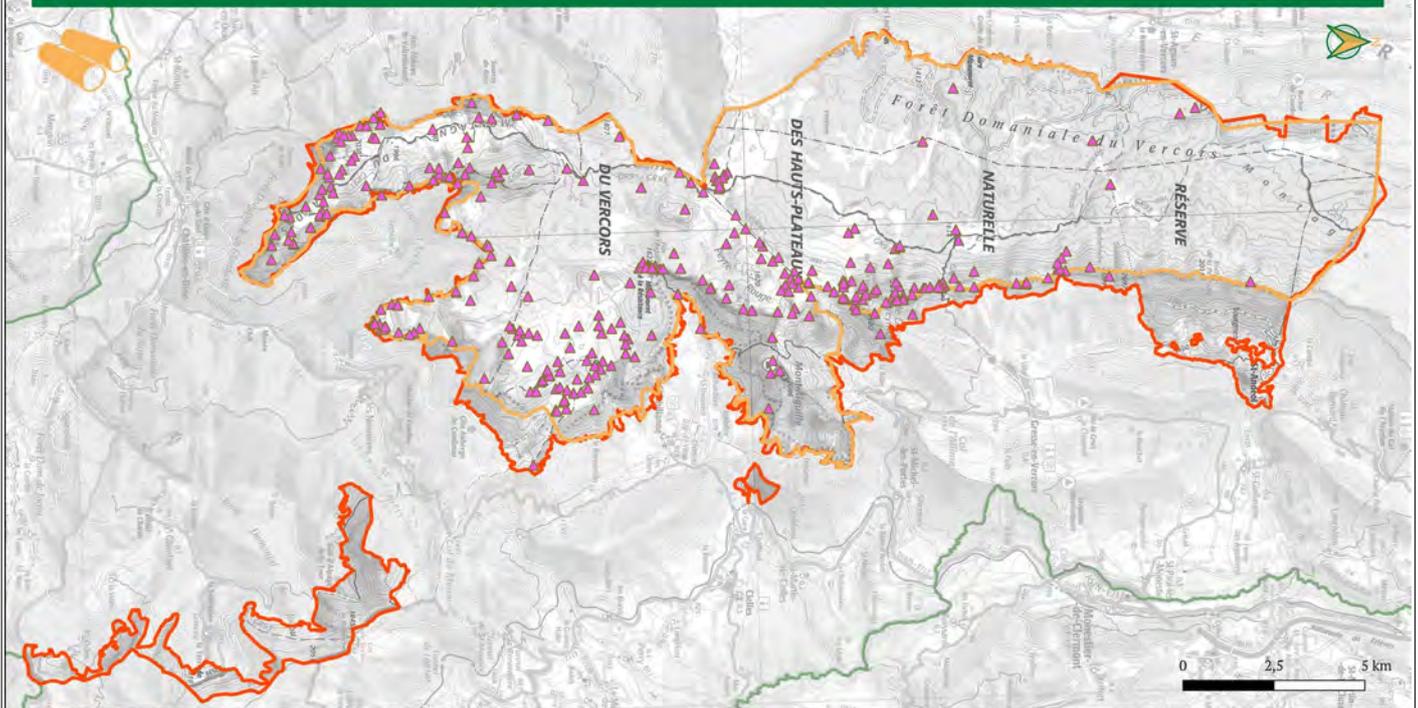
- Ressources alimentaires : Maintien du pastoralisme traditionnel en montagne, nourrissage artificiel, création d'aires protégées (APB, réserve de chasse et de faune sauvages ...)
- Survie des individus : neutraliser/équiper les câbles aériens dans les zones à risques de collisions
- Sensibilisation et informations du grand public et des professionnels
- Préservation des habitats : Éviter/limiter les ouvertures de voies de sports de pleine nature à proximité des sites de nidification, limiter la fréquentation

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation

Localisation du Gypaète barbu sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux du Vercors' (FR8210017) - ZPS

Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental' (FR8201744) - ZSC

Parc naturel régional du Vercors

Espèces d'intérêt communautaire : Avifaune

▲ Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*)

Sources : IGN, ONF, PNRV, VisioNature, Biodiv'Aura - 2023

Milan noir - *Milvus migrans*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	LC (Nich) & NA (Mig)	LC (Nich) & LC (Hiv)	An. I



Martin pêcheur d'Europe @ PNRV - J.Andrieux

Descriptif

Rapace caractérisé par sa queue faiblement échancrée et sa coloration sombre. Plumage brun foncé uniforme au-dessus du corps avec une zone beige diffuse sur les primaires et brun-roux strié de noir dessous. La tête est d'un blanc brunâtre strié de noir. Pas de dimorphisme sexuel.

Voix : Sifflement clair et tremblé (hennissement)
Taille : corps 50-60 cm
Envergure : 130-155cm
Poids : 650g - 1 kg
Longévité : ~23 ans
Maturité sexuelle : 2-3 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce fréquentant les grandes vallées alluviales, près de lacs ou de grands étangs. À la recherche de gros arbres pour construire son aire. Aime également les grands alignements d'arbres (Chêne, Frênes, Peupliers...) surplombant les étendues d'eau. Espèce retrouvée en zone de prairie humide et agricole, mais aussi proche des décharges d'ordures ménagères.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Mue					Mue post-nuptiale							
Migration	Migration pré-nuptiale					Migration post-nuptiale						
Période de reproduction		Parades nuptiales / construction de l'aire dans un ancien nid de corneille/rapace		Ponte (2-3 oeufs)	Incubation / couvaision	Élevage, nourrissage des jeunes	Envol des jeunes (restent dépendant des parents)					

- **Régime alimentaire** : Espèce charognard (poissons morts, déchets...), capture aussi des proies vivantes : vertébrés (campagnol des champs principalement) et invertébrés.

- **Déplacements** : Espèce migratrice.

État de conservation

à l'échelle nationale

Tendance à l'augmentation (Nich)

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

Connaissances sur les sites Natura 2000

La mosaïque des habitats ouverts et forestiers sur les sites Natura 2000 est favorable lors de la migration de cette espèce et pour la recherche de nourriture. Notamment les prairies de fauche (6510, 6520), ou encore les forêts alluviales (91E0*). [Dernière donnée : 26 mai 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dégradation et régression des habitats, dont les zones humides
- Intoxications/ appâts empoisonnés destinés aux micromammifères
- Collisions sur les routes
- Électrocutions

Naturel

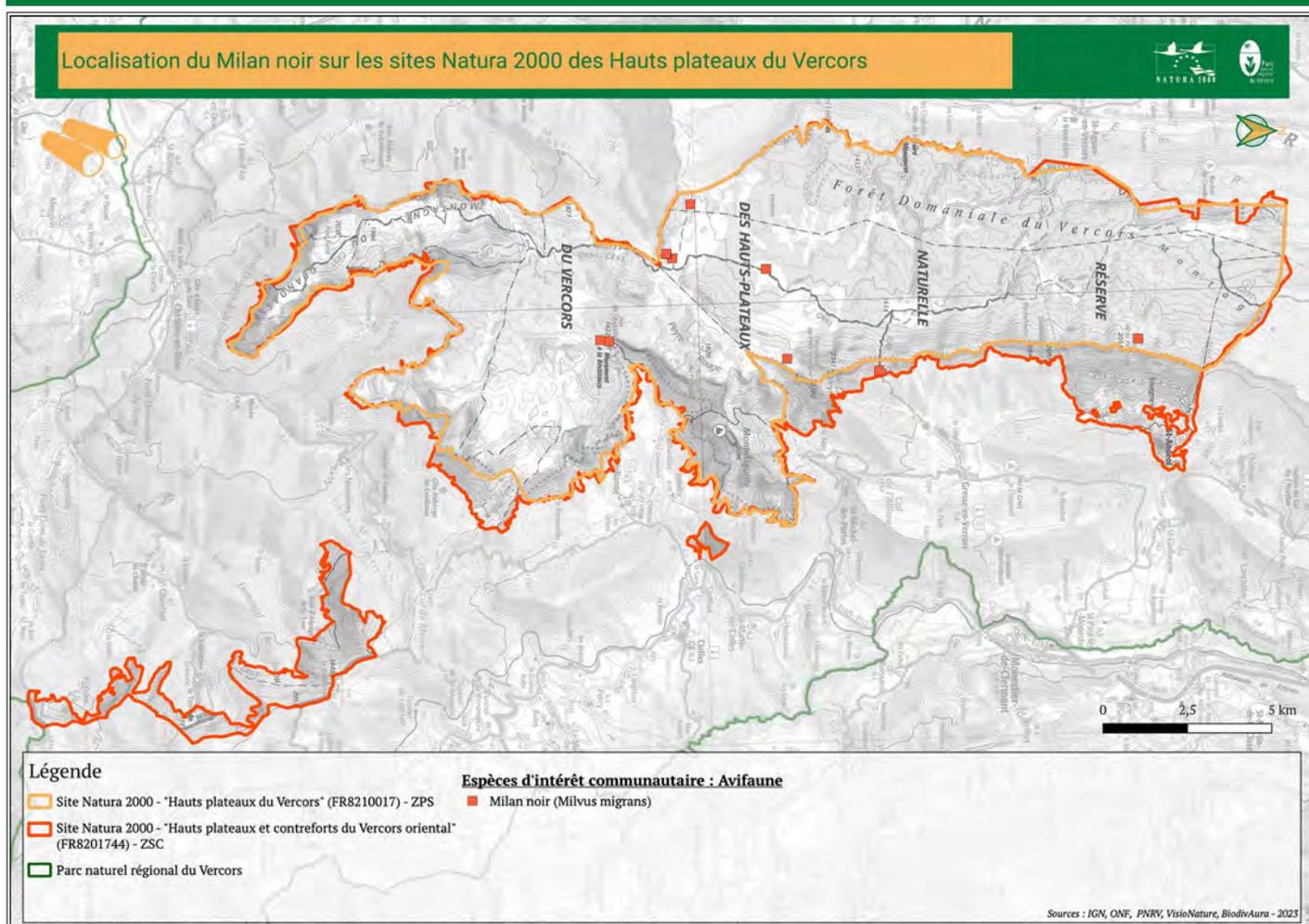
Gestion généralement préconisée

- Préservation des zones humides et aquatiques
- Maintien de quelques grands arbres lors des coupes forestières et abattage de haies
- Interdiction de tir
- Interdire l'utilisation d'appât empoisonné (notamment par la bromadiolone), en préférant des méthodes sélectives de piégeage ou la lutte biologique (prédateurs naturels : renards, rapaces)
- Neutralisation et équipement des câbles et lignes électriques dans les secteurs à risques

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières

Localisation



Milan royal - *Milvus milvus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	VU (Nich) & NA (Mig) & VU (Hiv)	CR (Nich et Hiv) & LC (Mig)	An. I



Milan royal @ INPN - J-P.Siblet

Descriptif

Rapace diurne de taille moyenne, queue profondément échancrée et couleurs rousses. Tête grise finement striée de noir. Poitrine rousse striée aussi de noir. Présence de deux grandes taches blanches au niveau des poignets. Bec jaune et noir et iris jaune.

Voix : miaulement répété plusieurs fois.

Taille : corps 59-66cm

Envergure : 140-165 cm

Poids : 800g - 1,25kg (♂ > ♀).

Longévité : ~26 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce typique des zones agricoles ouvertes, associant l'élevage extensif et la polyculture. Préfère les surfaces en herbage (prairies de fauche, pâtures) et évite les zones boisées. En France, elle fréquente notamment les paysages vallonnés des piémonts des massifs montagneux. Ne dépasse pas 1000 m d'altitude pour établir son nid, mais peut parcourir ces zones pour la recherche de nourriture. Espèce grégaire formant des dortoirs sur les sites d'hivernage et de migration.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Mue				Mue des adultes								
Migrations	Migration pré-nuptiale							Migration post-nuptiale				
Période de reproduction			Parades nuptiales // construction du nid (fourche grand arbre)	Ponte (2-3 oeufs)	Incubation	Élevage et nourrissage des jeunes	Envol des jeunes					

- **Régime alimentaire** : Espèce opportuniste : mammifères, poissons, oiseaux, invertébrés vivants ou morts...

- **Déplacements** : Espèce migratrice, parcours plusieurs km.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

Tendance à l'augmentation (Nich) & NA (Mig)

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La mosaïque des habitats ouverts et forestiers sur les sites Natura 2000 est favorable lors de la migration de cette espèce et pour la recherche de nourriture. Notamment les prairies de fauche (6510, 6520), les hêtraies (9110, 9130, 9150) ou encore les forêts alluviales (91E0*).
[Dernière donnée : 1 mai 2022]

Facteurs d'influence / menaces

sAnthropique

- Dégradation des sites de nidification (intensification de l'agriculture, enfrichement des zones de chasses...)

- Empoisonnement/intoxications (pesticides agricoles, empoisonnement des micromammifères...)

- Mortalité : Braconnages/ Empoisonnement / tirs / Collisions lignes électriques / éoliennes

Naturel

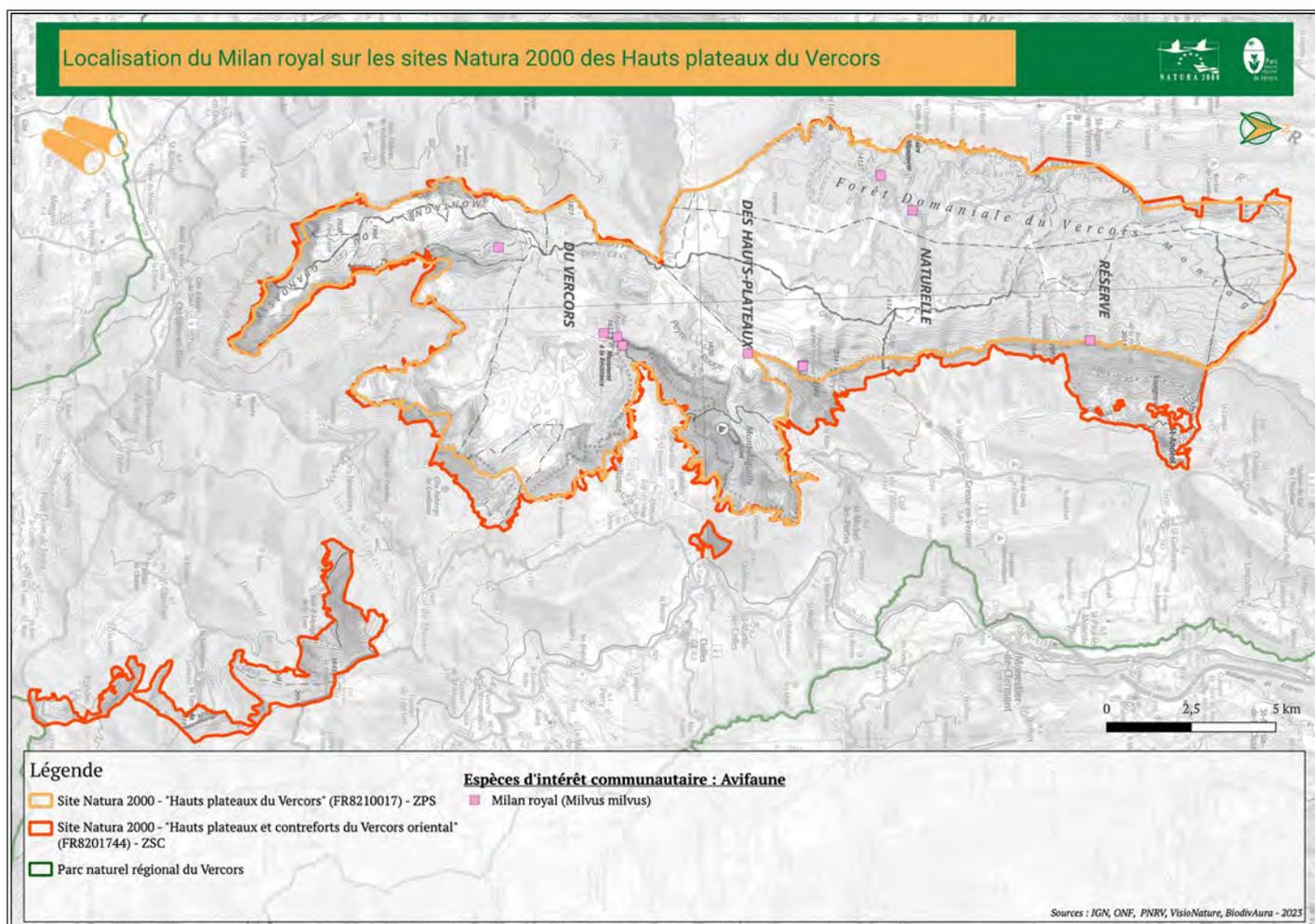
Gestion généralement préconisée

- Maintenir un système agropastoral extensif sur les zones de nidification et d'hivernage // MAE
- Interdire les traitements phytosanitaires/chimiques (bromadiolone...)
- Aménagement du paysage : éviter les espaces herbagers uniformes, plantation de haies
- Aménagements/équipement des lignes électriques

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



Vautour fauve - *Gyps fulvus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	LC	VU	An. I



Vautour fauve @ PNRV-J.Andrieux

Descriptif

Rapace de grande taille, petite tête assez claire (assez bien visible en vol), longues ailes aux rémiges nettement digitées. Dessus du corps est brun-gris jaunâtre, de nuance variable. Dessous brun roussâtre à jaunâtre. Cire grise, pattes gris-bleu et iris brun clair à jaune. Adultes ayant un duvet blanchâtre court au niveau de la tête, deux taches de peau nue et bleue à la base antérieure du cou, de part et d'autre du jabot. Dimorphisme sexuel très faible, voire inexistant.

Chant : Silencieux, caquètements secs

Taille : corps 95-105 cm

Maturité sexuelle : ~ 4-5 ans

Envergure : 230-265 cm

Poids : 8-11 kg

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce ayant besoin de courants d'air ascendants, s'installe dans des escarpements rocheux (zone basse des montagnes, au voisinage des larges vallées, de hauts-plateaux, de causses et des plaines). Les parois des rochers doivent présenter des corniches, des failles ou des cavités offrant quiétude, sécurité à l'égard des prédateurs terrestres, ainsi que des accès dégagés pour les décollages et atterrissages. Il installe son nid sur les falaises, surtout calcaires (quelques cas de nidification arboricoles dans des nids de vautour moine).

- **Particularités** : Grand planeur, espèce monogame et grégaire, vivant toute l'année en colonies de plusieurs dizaines à centaines d'individus. Le cœur de la colonie est constitué de dortoirs et reposoirs diurnes, les sites de nidification localisés dans le domaine communautaire.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mue												
Période de reproduction	Ponte : 1 oeuf unique (ponte de remplacement possible)		Élevage du jeune			Envol du jeune (nourrissage des parents encore durant 1 à 2 mois)				Accouplements / construction de l'aire (amas de branchage et plumes)		

- **Régime alimentaire** : Rapace nécrophage (rôle d'équarrisseur) spécialisé dans les mammifères de taille moyenne à grande. Équarrisseur naturel. La curée, moment où la carcasse est consommée, peut se dérouler durant quelques minutes ou quelques heures. Il ne reste que le squelette, voire la peau.

- **Domaine vital** : variable en fonction des régions, des individus et des saisons. Peut atteindre 5000 km² (Pyrénées) jusqu'à 10 000 km² (Causses).

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Tendance à l'augmentation

Bon état

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats rocheux et ouverts sur les sites Natura 2000, est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les pentes rocheuses calcaires (8210), les formations à *Buxus sempervirens* (5110), ou encore les pelouses sèches (6210).

[Dernière donnée : 7 décembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dérangement par les activités de loisirs (escalade, parapente, deltaplane, chasse photographique...)
- Disparition/ diminution des pratiques pastorales, diminution d'une ressource alimentaire artificielle indispensable
- Braconnage / Empoisonnement, intoxication au plomb
- Collisions sur les lignes électriques

Naturels

- Fermeture des milieux ouverts montagnards réduisant l'accessibilité aux carcasses

Gestion généralement préconisée

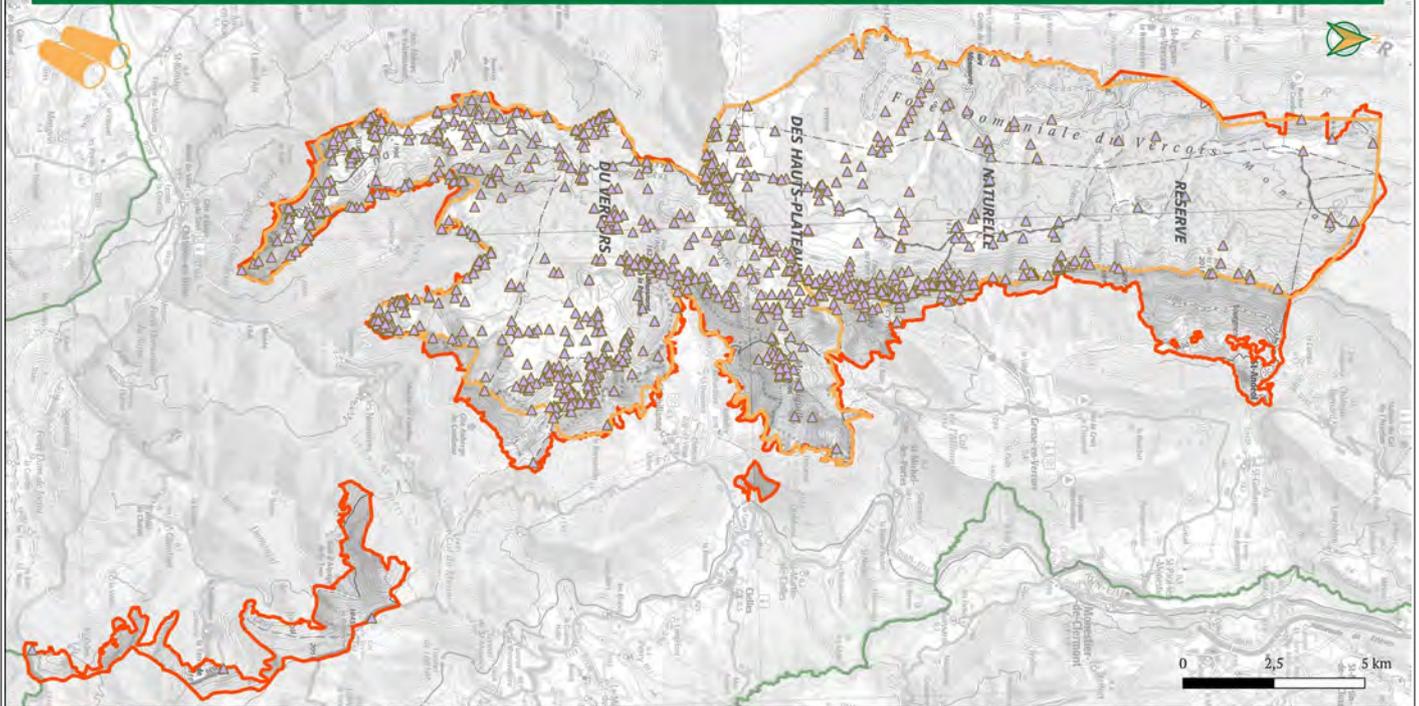
- Sensibilisation et information du grand public et des professionnels sur la place de ces nécrophages dans les écosystèmes montagnards
- Mise en place de placettes d'alimentation, charniers afin de limiter les contraintes sanitaires
- Protection contre le dérangement des sites de nidification
- Maintien du pastoralisme extensif en moyenne montagne
- Neutralisation/équipement des lignes électriques
- Interdiction d'utilisation de poison ou de toute forme de destruction directe

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation

Localisation du Vautour fauve sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux du Vercors' (FR8210017) - ZPS

Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental' (FR8201744) - ZSC

Parc naturel régional du Vercors

Espèces d'intérêt communautaire : Avifaune

△ Vautour fauve (*Gyps fulvus*)

Sources : IGN, ONF, PNRV, VisioNature, BiodivAura - 2023

Vautour moine - *Aegypius monachus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	EN	VU	An. I



Vautour moine @ PNRV-J.Andrieux

Descriptif

Le plus grand vautour européen. Plumage entièrement marron foncé, s'éclaircissant avec l'âge. La tête est d'aspect nu, couverte d'un léger duvet grisâtre, voire blanchâtre. La collerette marron foncé remonte jusqu'au sommet du crâne. Les pattes sont grises bleuté. Excepté la taille le dimorphisme sexuel inexistant.

Chant : Silencieux, cris répétés aigus, gutturaux

Envergure : 250-285 cm

Maturité sexuelle : ~ 4-5 ans

Poids : 1-11 kg (♂) ; 7,5-12,5 kg (♀)

Longévité : ~35 ans

Taille : corps 90-100 cm

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée aux zones de collines et de moyenne montagne semi-boisée, à forte affluence méditerranéenne. Ce vautour niche uniquement dans les forêts de pentes. Lors de la recherche de nourriture, il prospecte de vastes étendues ouvertes à semi-boisées.

- **Particularités** : Espèce sédentaire, ne s'éloignant pas de son domaine vital. Les immatures peuvent faire des déplacements erratiques jusqu'à ce qu'il se fixe dans une colonie. Espèce territoriale, formant des colonies lâches / éclatées. Niche sur des arbres à port tabulaire.

- **Cycle de vie** :

MOIS	IAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Période de reproduction	recherche d'un site favorable pour la nidification		Ponte (1 oeuf)	Incubation	Élevage et nourrissage du jeune			Envol du jeune	Jeune restant porche du nid (parfois encore nourrit)		recherche d'un site favorable pour la nidification	

- **Régime alimentaire** : Rapace nécrophage strict (rôle d'équarrisseur): les cadavres de moutons constituent une part importante de son régime alimentaire. Se nourrit aussi d'autres proies mortes : lagomorphes, mustélidés, ongulés sauvages, oiseaux, reptiles, insectes.

- **Domaine vital** : variable, pouvant atteindre jusqu'à 500 000 ha dans les Causses.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Passage occasionnel

Tendance à l'augmentation

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats rocheux et ouverts sur les sites Natura 2000, est favorable à son passage et son alimentation : les pentes rocheuses calcaires (8210), les formations à *Buxus sempervirens* (5110), ou encore les pelouses sèches (6210). [Dernière donnée : 30 octobre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- En période de nidification : dérangements, création de sentiers, exploitation forestière, présence de lignes électriques, chasse en

battue, sports de pleine nature, survol...
- Empoisonnement

Naturels

-

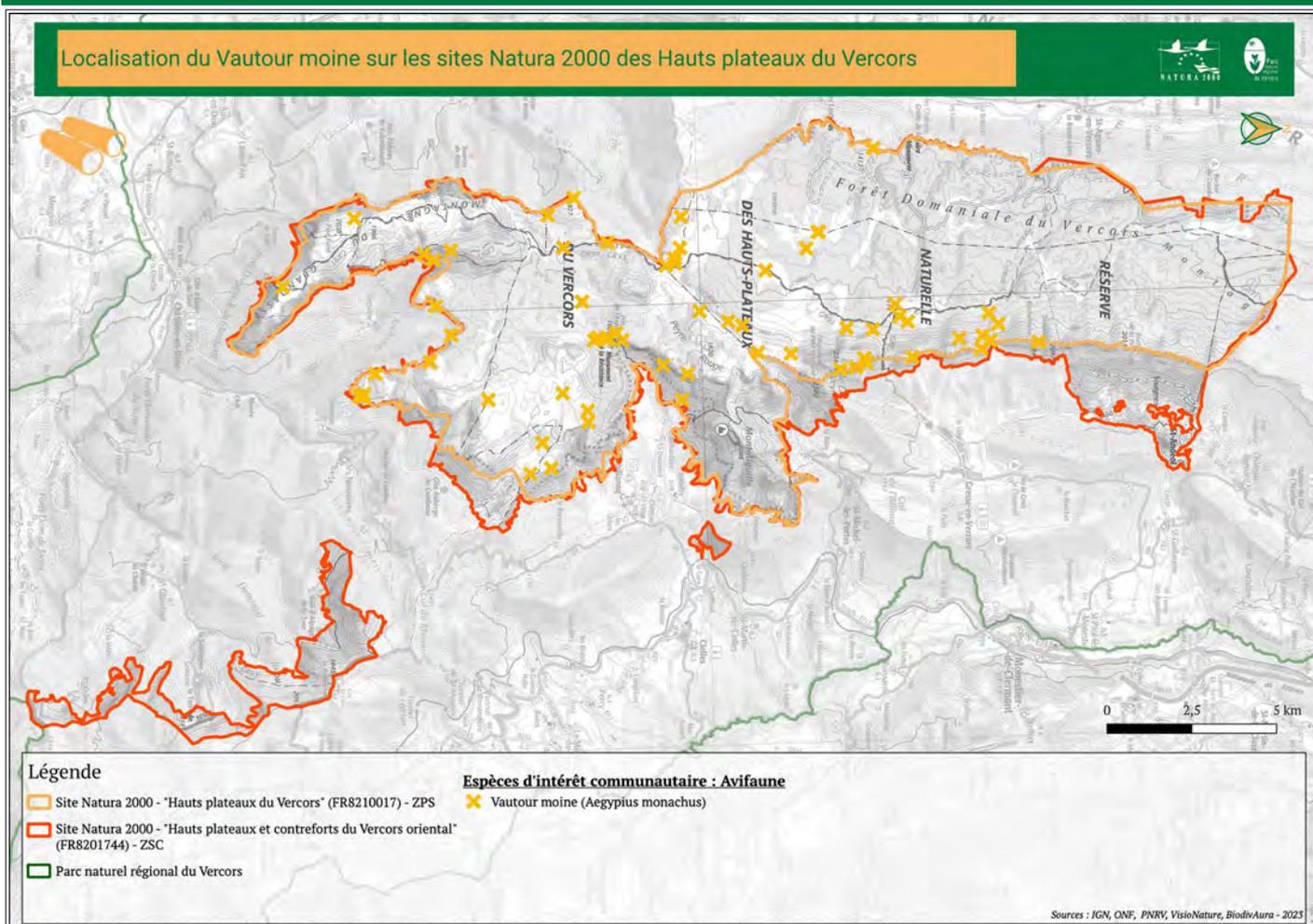
Gestion généralement préconisée

- Préservation des habitats favorables à l'espèce et à la reproduction
- Préservation des sites de nidification contre le dérangement
- Interdire l'utilisation du poison
- Neutralisation/équipement des lignes électriques et pylônes dans les secteurs sensibles et à risques
- Veille sur l'installation d'éoliennes sur les axes de passages

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation



Vautour percnoptère - *Neophron percnopterus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	EN	CR	An. I



Vautour percnoptère
@ INPN-S.Siblet

Descriptif

Rapace ayant un plumage noir et blanc, une tête allongée d'aspect ébouriffée. Face dénudée, jaune à orangée avec un bec fin et noirâtre. Queue courte et cunéiforme. Pattes et serres de couleur claires, peu puissantes. Aucun dimorphisme sexuel (sauf une bande sombre sur la peau nue de la tête des mâles en été).

Chant : Silencieux, faible piaillement

Poids : 2-2,5 kg

Taille : corps 60-75 cm

Envergure : 155-170 cm

Longévité : ~11 ans

Maturité sexuelle : ~ 4-5 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce occupant des paysages rocheux de moyenne montagne aux versants dénudés sans grande dénivellation, ainsi que des vallées bien dégagées, les milieux semi-ouverts, les bordures de marais, les steppes et les dépôts d'ordures, où il peut repérer facilement des carcasses. Il évite les zones forestières.

- **Particularités** : Grand planeur, espèce monogame et grégaire, vivant toute l'année en colonies de plusieurs dizaines à centaines d'individus. Le cœur de la colonie est constitué de dortoirs et reposoirs diurnes, les sites de nidification localisés dans le domaine communautaire.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mue												
Hivernage en Afrique												
Migration			Migration pré-nuptiale						Migration post-nuptiale			
Période de reproduction			Parades nuptiales // Accouplement // Nid (falaise calcaire, cavité bien abritée)	Ponte (1-3 oeufs)	Couvaison	Éclosion	Élevage et nourrissage des jeunes, restant au nid	Envol des jeunes				

- **Régime alimentaire** : Rapace charognard : restes de viande, lambeaux de peau ou de viscères. Se nourrit également d'amphibiens, de reptiles ou de petits mammifères écrasés sur les routes, des fruits ou légumes dans des décharges.

- **Déplacements**: Peut parcourir 30-40 km autour du nid pour chercher de la nourriture. Territoire défendu en moyenne par un couple : 15 km². Espèce migratrice qui hiverne en Afrique.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Tendance à l'augmentation

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Passage occasionnel

**Connaissances
sur les sites
Natura 2000**

La diversité des habitats rocheux et ouverts, semi-ouverts sur les sites Natura 2000, est favorable à son passage et son alimentation. Notamment : les pentes rocheuses calcaires (8210), les formations à *Buxus sempervirens* (5110), ou encore les pelouses sèches (6210).

[Dernière donnée : 6 juillet 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dérangements liés à l'augmentation des activités de loisirs
- Appauvrissement et destruction de l'habitat, abandon des pratiques pastorales et mutation des sols
- Empoisonnement (PCB, DDT, contre les rongeurs.)
- Destruction directe des œufs, des jeunes, des adultes
- Mortalité liée aux infrastructures (collisions, électrocutions)

Naturels

-

Gestion généralement préconisée

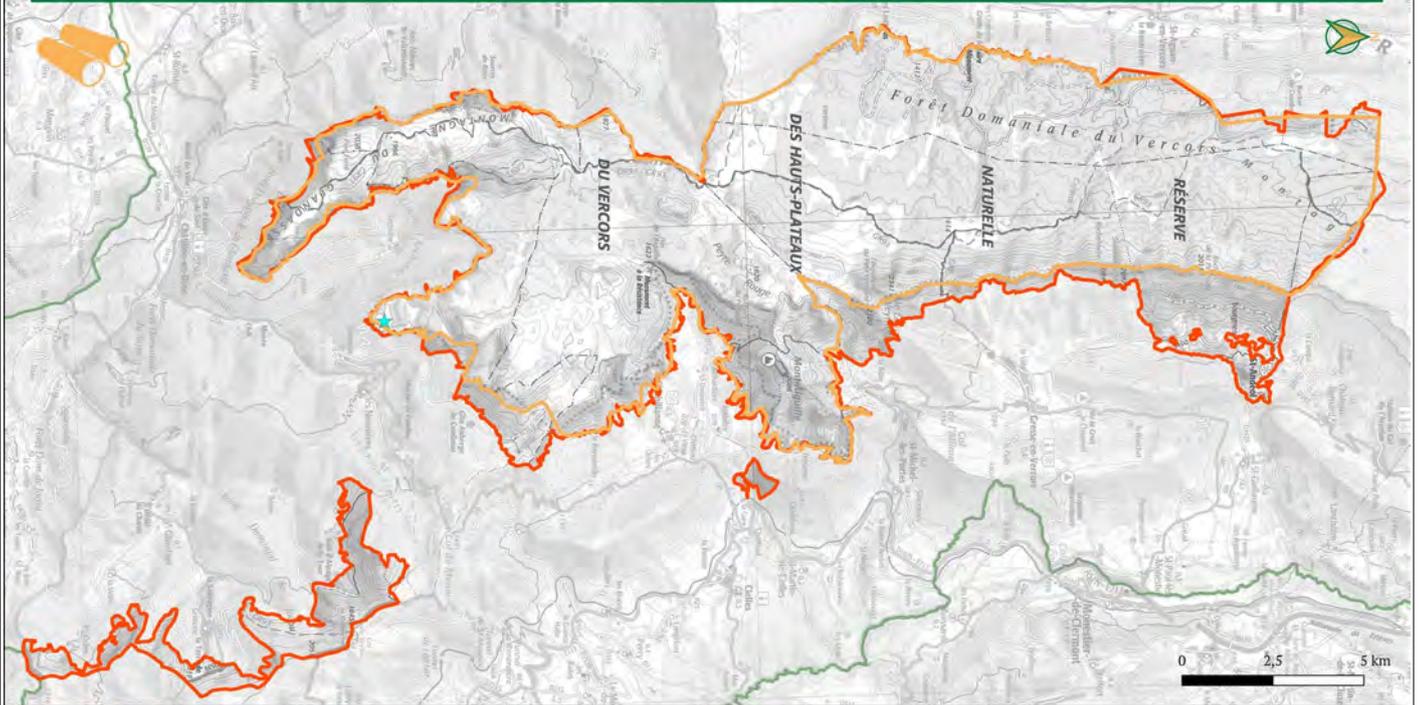
- Mise en place de MAE, limiter la fermeture des milieux ouverts, favoriser le pâturage extensif
- Préserver les sites de nidification
- Sensibilisation et information du grand public et des professionnels

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°11 : Préserver et favoriser un bon état de conservation des habitats rocheux

Localisation

Localisation du Vautour percnoptère sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

-  Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux du Vercors' (FR8210017) - ZPS
-  Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental' (FR8201744) - ZSC
-  Parc naturel régional du Vercors

Espèces d'intérêt communautaire : Avifaune

-  Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*)

Sources : IGN, ONF, PNRV, VisioNature, BiodivAura - 2023

OISEAUX - AVIFAUNE FORESTIÈRE

Bécasse des bois - *Scolopax rusticola*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	-	Art. 3	LC (Nich) & NA (Mig)	NT (Nich)& DD (Mig)	II



Bécasse des bois @ INPN – C.Amblard

Descriptif

Limicole trapu, court sur patte, au bec long. Plumage dorsal dominé par les teintes noires, brunes et grises. La face ventrale et les flancs présentent une dominante gris-beige avec des rayures transversales. 3 ou 4 barres transversales ornent l'arrière du crâne.

Chant : mâle "croule" émet des sons grognant et sourds

Taille : corps 270-310 cm

Poids : moyen 300-320g

Exigences écologiques

- **Habitat** : En période de reproduction, espèce strictement forestière : grands massifs feuillus, forêts mixtes et jeunes plantations de conifères. Aime également la présence de clairières, parcelle ou chemin pour y faire son nid en lisière. En période d'hivernage, peut fréquenter les bois, forêts, haies le jour, ainsi que les prairies la nuit. En période de migration, la bécasse utilise divers milieux : taillis, haies, dunes, champs cultivés, prairies permanentes (ces dernières sont des haltes migratoires, la nuit). La migration se déroule de nuit par petits groupes de 5 à 6 individus.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Période de migration			Migration pré-nuptiale (principalement en mars, mais peut se dérouler jusqu'en mai)						Migration post-nuptiale			
Période de reproduction			Croule (vol des ♂) (pic en mai-juin)									
			Période de nidification									
			Pontes, nids disposés au sol dans une simple dépression, agrémentée de feuilles mortes (pontes de remplacement possible)									
				Élevage des jeunes, jeunes nidifuges								
						Envol des jeunes						

- **Régime alimentaire** : Proies animales : lombricidés, larves, imago d'insectes, myriapodes et crustacés. Consomme également des végétaux verts

- **Déplacements** : En migration : peut parcourir plusieurs milliers de km.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Tendance au déclin (Nich) & Stable (Mig)

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements /
Reproduction / Migration

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats forestiers en mosaïque avec des habitats humides sur les sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les mégaphorbiaies hygrophiles (6430), les hêtraies (9110, 9130, 9140, 9150), les forêts alluviales (91E0*), les forêts acidophiles à *Picea* (9410), ou encore les forêts montagnardes à Pin à crochets (9430).
[Dernière donnée : 13 octobre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Populations excessives d'ongulés pourraient avoir un impact sur les couvées
- Vagues de froid faisant se déplacer les populations hivernantes vers les zones littorales

Naturels

- Perte de l'habitat (Peuplements de résineux, fragmentation, vieillissement des forêts, pluies acides, diminution des prairies permanentes...);
- Chasse : prélèvement cynégétique

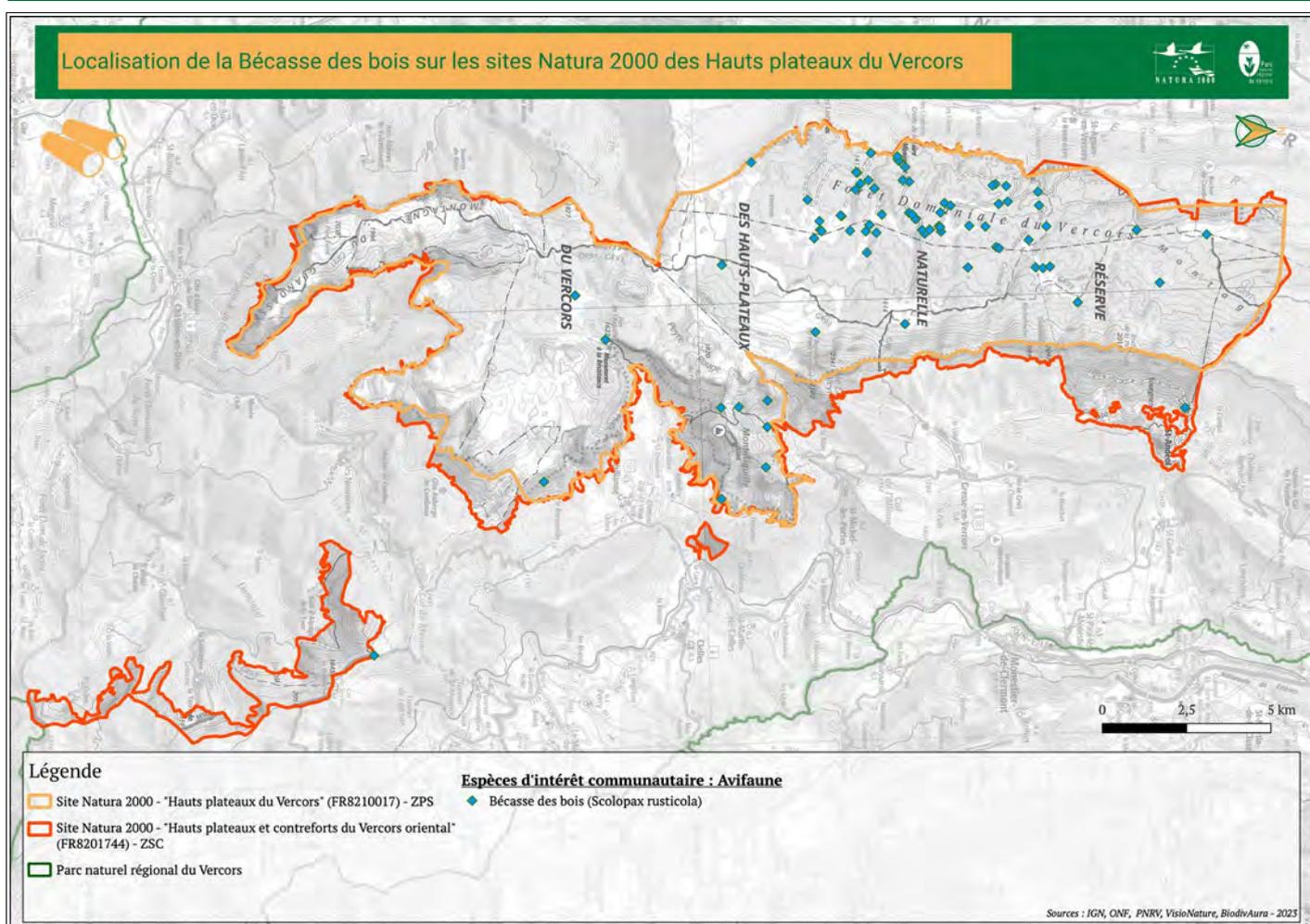
Gestion généralement préconisée

- Maintien de l'habitat favorable à l'espèce ;
- Limiter les prélèvements ;
- Maintien des prairies permanentes pâturées en tant que ressource alimentaire en période d'hivernage ;
- Maintien de plusieurs classes d'âge dans les peuplements, favoriser une mixité des essences.

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières

Localisation



Chevêchette d'Europe - *Glaucidium passerinum*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	-	Art. 3	NT	VU	I



Chevêchette d'Europe @ PNRV – J.Andrieux

Descriptif

Petite chouette trapue à la tête arrondie. Le plus petit des rapaces nocturnes européens. Plumage de la tête et dorsal variant du gris au brun rougeâtre, ponctué de blanc ; le dessous est blanchâtre avec une poitrine brune et ventre finement rayé. Yeux jaunes vifs. Sur le dos de la tête et la nuque, présence de 2 taches sombres et une tache claire en "V" simulant les yeux et les sourcils.

Chant : sifflement flutté, répété (fréquence plus importante entre février et juin, contrairement à août-septembre période de grande discrétion). Les chants provoquent de vives alarmes des passereaux (mobbing).

Taille : corps 15-20 cm

Poids : 65-70 g (♂), 75-85 g (♀)

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée aux forêts d'altitude (jusqu'à 2400 m), de conifères (épicéas, mélèzes, pin cembro, pin sylvestre, sapin) aux peuplements ouverts, dotés de vieux arbres et parfois en mélange avec du hêtre. Elle utilise les trous de pics (surtout Pic épeiche) pour s'y reproduire, s'alimenter et cacher ses proies. Moeurs de la chevêchette sont diurne, active toute la journée, mais chassant à l'aube et au crépuscule. Espèce nicheuse sédentaire.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Période de reproduction			Parades, accouplement	Ponte		Nourrissage des jeunes, puis envol des jeunes						

- **Régime alimentaire** : Chasse à l'affût, principalement des micromammifères. En hiver, complément du régime avec des passereaux (du Pouillot véloce à la Grive draine) et quelques insectes (coléoptères, orthoptères), batraciens et reptiles.

- **Domaine vital / Territoire d'un couple** : 1-3,5 km²

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Tendance à l'augmentation

Bon état

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats forestiers sur les sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les forêts acidophiles à *Picea* (9410). [Dernière donnée : 7 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Gestion sylvicole non adaptée

- Collisions (très rare)

Naturels

-

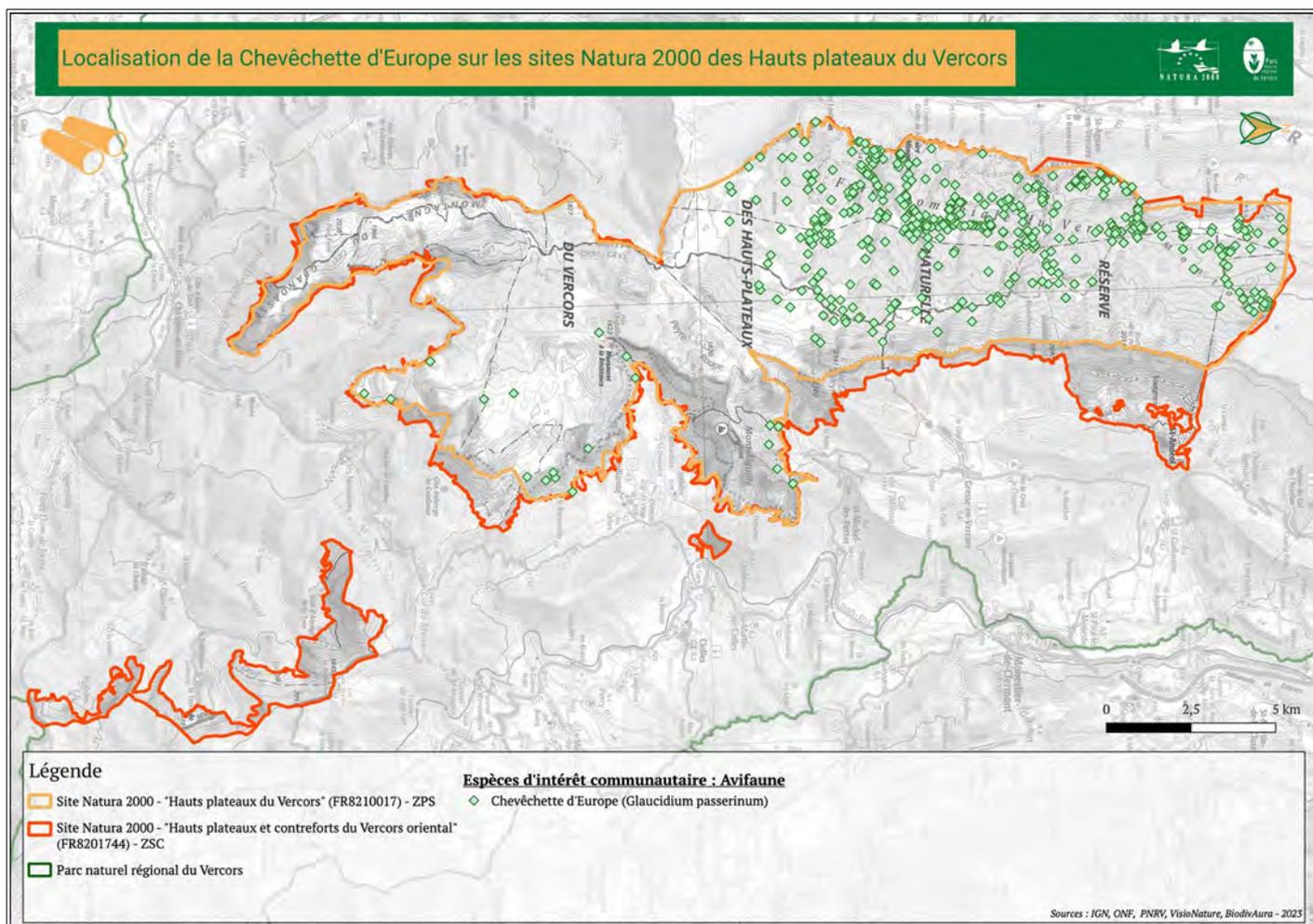
Gestion généralement préconisée

- Favoriser une gestion extensive des forêts en préservant les arbres dépérissants et morts
- Maintenir une diversité d'essences et en classe d'âge
- Maintenir les peuplements ouverts et des arbres à cavités et trous de pics

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation



Chouette de Tengmalm - *Aegolius funereus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	-	Art. 3	LC	VU	I



Descriptif

Rapace nocturne de petite taille. Tête au front perlé de taches blanches et un disque facial pâle au contour noirâtre. Ses yeux jaunes sont surmontés de 2 sourcils blanchâtres. Bec pâle, pattes jaunes. Le plumage du dessus est brun sombre, ponctué de taches blanches arrondies qui s'alignent. Le dessous est clair taché de taches brunâtres. Dimorphisme sexuel cf Poids.

Chant : série rapide de 5 à 8 sons, portant jusqu'à 3 km.

Taille : corps 24-26 cm

Chouette de Tengmalm @ PNRV – H.Tournier **Poids** : 90-113 g (♂), 126-194 g (♀)

- **Habitat** : Espèce inféodée aux forêts mixtes, mélangeant feuillus et résineux : forêt de résineux d'altitude, forêt mixte de moyenne montagne, boisements de feuillus de plateau ou de plaine. Les formations âgées, riches en cavités sont privilégiées. Nécessité de peuplements denses (dont les arbres sont utilisés comme reposoirs diurnes), existence de sous-bois clairs ou clairières pour la chasse, la présence de cavité naturelle ou loges de Pics notamment le Pic noir (*Dryocopus martius*) pour la nidification.

- **Particularités** : Stratégie de reproduction optimale basée sur les années d'abondance des micromammifères.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mues						Mue post-nuptiale partielle des adultes		Mue post-juvénile partielle (1 mois après l'éclosion)				
Période de reproduction	Chant du ♂											
	♂ recherche des sites de nidification (loges de Pics)											
				Pontes (mars-avril : altitudes basses ; mai-juin : altitudes plus élevées) (Seconde ponte possible)								
				Couvaison et nourrissage des jeunes (dislocation de la famille vers la 10 ^e semaine)								

- **Régime alimentaire** : Principalement des micromammifères (campagnols, mulots, musaraignes), mais également des oiseaux (proportion faible de l'alimentation).

- **Déplacements /Domaine vital**: Espèce partiellement sédentaire. Chasse à l'affut à mois de 800 m du nid. Taille moyenne du domaine vital : 70-160 ha pour les mâles monogames et jusqu'à 370 ha pour les mâles polygames.

État de conservation

à l'échelle nationale

Tendance à la fluctuation

sur les sites Natura 2000

Bon état

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats forestiers sur les sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les hêtraies (9110, 9130, 9140, 9150), les forêts de pente (9180*), les forêts acidophiles à *Picea* (9410), ou encore les forêts montagnardes à Pin à crochets (9430). [Dernière donnée : 2 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

Exploitation forestière non adaptée : homogénéisation, rajeunissement des peuplements forestiers, simplification de l'habitat forestier et des strates, structures des peuplements, disparition des îlots de sénescence et vieillissement => Diminution de la ressource alimentaire, du nombre de cavités utilisables...

Naturels

-

Gestion généralement préconisée

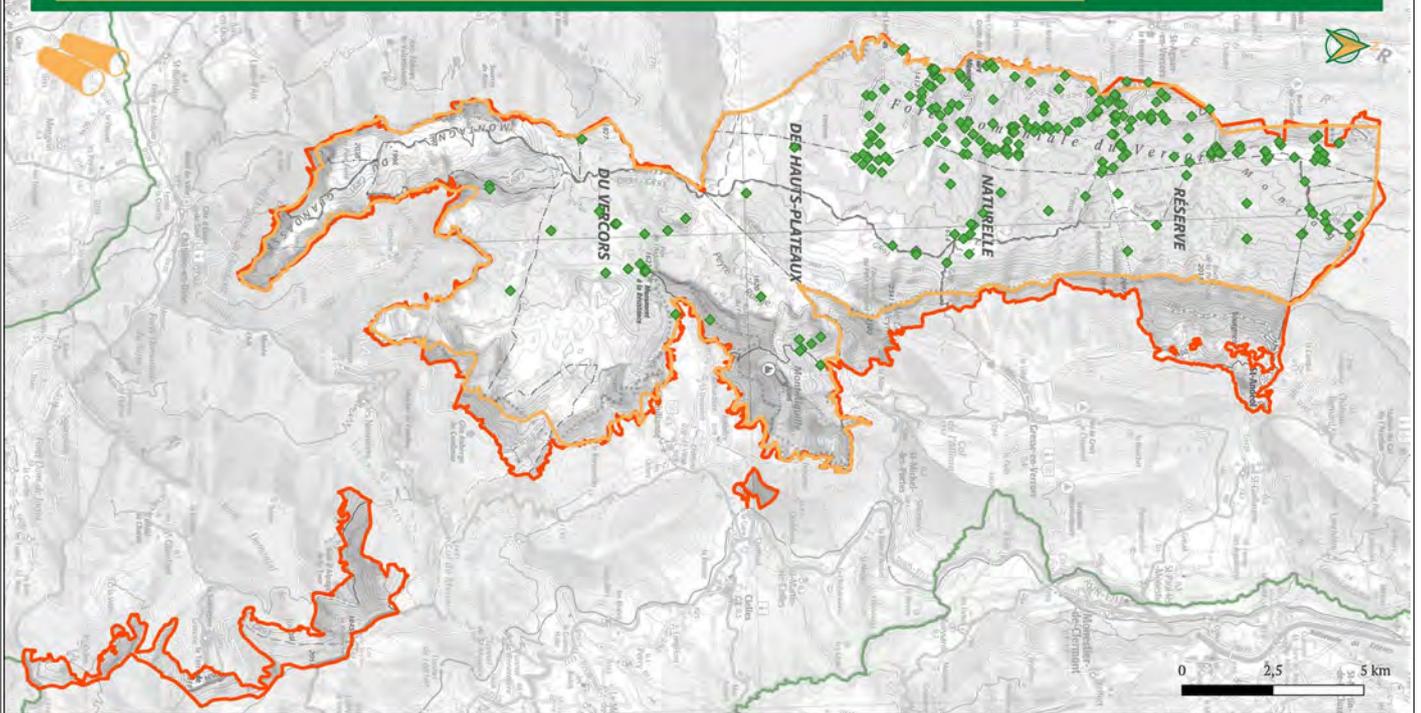
- Préserver un réseau dense de futaies âgées
- Exploitation sylvicole : reculer l'âge d'exploitation des feuillus de 20 à 40 ans
- Création d'îlots de vieillissement et de sénescence
- Conserver les arbres à cavité
- Maintenir les hêtraies sapinières, îlots de hêtres âgés de 1 à 3 ha, à raison d'un îlot pour 100 ha
- Mettre en place des réserves biologiques

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation

Localisation de la Chouette de Tengmalm sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux du Vercors" (FR8210017) - ZPS
- Site Natura 2000 - "Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental" (FR8201744) - ZSC
- Parc naturel régional du Vercors

Espèces d'intérêt communautaire : Avifaune

- Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*)

Sources : IGN, ONF, PNRV, VisioNature, BiodivAura - 2023

Engoulevent d'Europe - *Caprimulgus europaeus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	-	Art. 3	LC	LC	I



Engoulevent d'Europe @ INPN - P.Gourdain

Descriptif

Oiseau élancé à tête large et aplatie, petit bec noir, pattes sombres très courtes, ailes fines et pointues, longue queue. Plumage de couleur terne, nuancé de brun, gris, beige (homochromie parfaite avec le sol ou l'écorche d'une branche). Mue complète après la nidification jusque dans les quartiers d'hiver.

Chant : ronronnement sourd portant jusqu'à 500 m rappelant celui d'un cyclomoteur.

Taille : corps 26-28 cm

Longévité : 12 ans

Poids : 50-110 g

- **Habitat** : Espèce nécessitant des espaces semi-ouverts - semi-boisés, avec des zones buissonnantes et des parties de sol nu. Elle s'installe dans les dunes en cours de boisement, friches, landes et coupes forestières. En forêt, l'espèce peut occuper des parcelles feuillues et résineuses en régénération naturelle ou artificielle. Lors de l'hivernage, il occupe les savanes sèches et les clairières forestières au sud et à l'est de l'Afrique.

- **Particularités** : Espèce nichant au sol sur un substrat sec, sablonneux ou pierreux, se réchauffant facilement le jour. Le sol doit être perméable ou bien ressuyé fin mai.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEB	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Hivernage	En Afrique											
Migration pré-nuptiale												
Migration post-nuptiale												
Période de reproduction					Premiers chants	Parades (claquements) Nid sur une zone dégagée, sol nu parsemé de bois mort, feuilles, aiguilles, mousses	2 pontes (fin mai puis fin juin)	Couvaison puis nourrissage/élevage des jeunes				

- **Régime alimentaire** : Strictement insectivore, chasse au vol.

- **Déplacements** : Peu chasser jusqu'à 6 km de son site de nidification. La migration est nocturne (peu documentée)

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Tendance des effectifs des populations inconnues / distribution stable

Inconnu

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats semi-ouverts et forestiers sur les sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les landes (4030, 4060), les hêtraies (9130, 9150), ou encore les forêts de pente (9180*). [Dernière donnée : 2 juillet 2015]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Agriculture : élevages intensifs, conversion des herbages en terres arables, utilisation de produits phytosanitaires (=> diminution de la ressource alimentaire)
- Milieux forestiers : mécanisation des travaux forestiers en période de reproduction, fauchage des bordures
- Collisions (axes de circulation).

Naturels

- Dynamique ligneuse / Détérioration de l'habitat : reboisement des landes ;
- Populations excessives d'ongulés pourraient avoir un impact sur les couvées

Gestion généralement préconisée

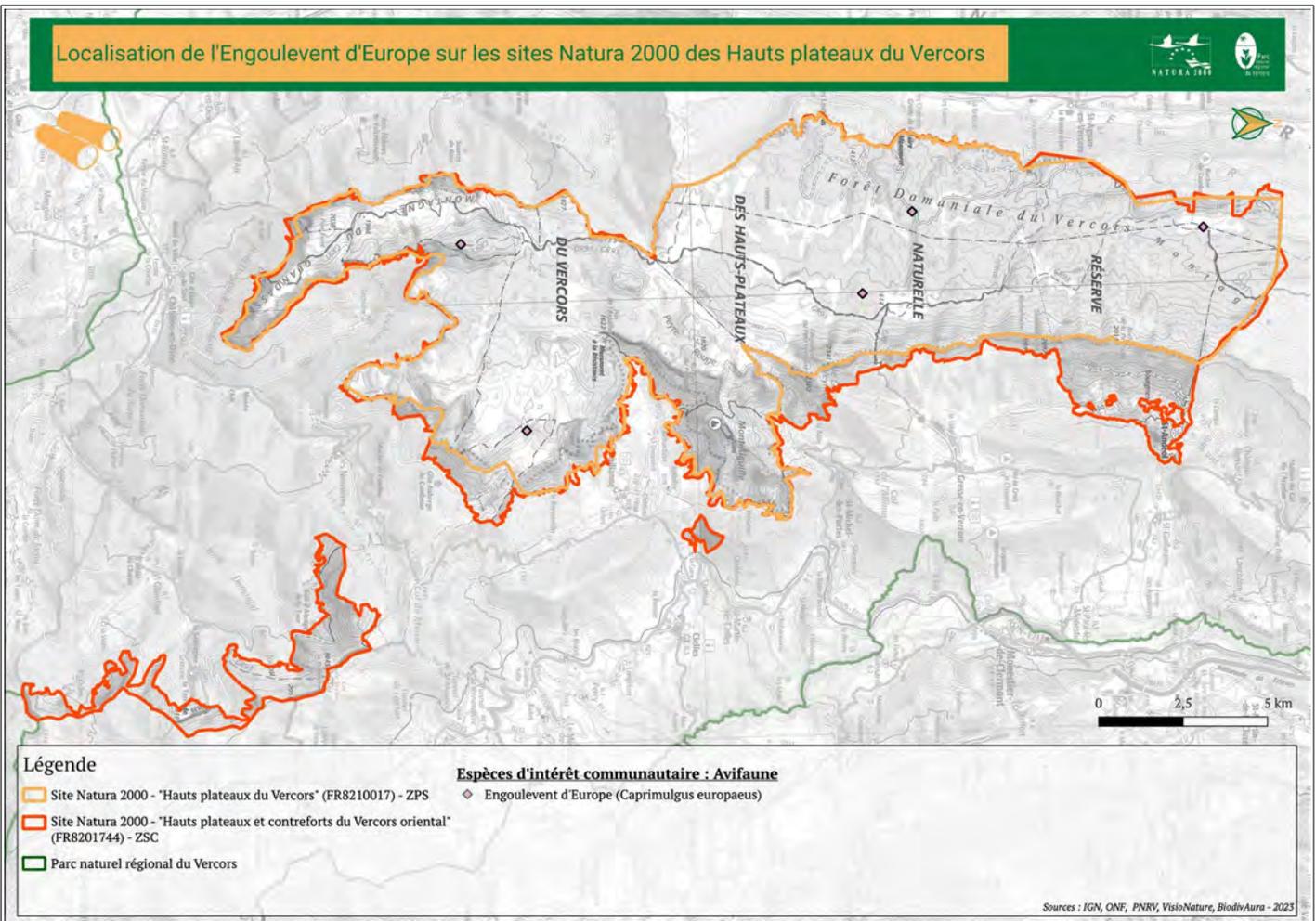
- Favoriser un élevage extensif
- Maintenir des corridors biologiques et éviter la fragmentation de l'habitat
- Éviter l'usage de produits phytosanitaires dont les insecticides
- Préserver l'habitat de l'espèce
- Éviter le reboisement des zones à faible potentiel sylvicole
- Travaux : adapter le calendrier pour éviter la période de mi-avril à fin juillet (fauchage de bord de route...)
- Ne pas reboiser les trouées inférieures à 2 ha dans les milieux forestiers

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation

Localisation de l'Engoulevent d'Europe sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Pic noir - *Dryocopus martius*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	-	Art. 3	LC	LC	I



Pic noir @ PNRV - J.Andrieux

Descriptif

Plus grand des pics européens. Plumage entièrement noir sauf une tache rouge vive étendue du front à la nuque chez le mâle, limitée à la nuque chez la femelle. Bec blanchâtre sauf l'extrémité et l'arête supérieure noirâtre. Iris jaune pâle et pattes grises.

Voix : série plus ou moins longue de cris, chant très puissant est émis surtout en vol.

Particularité : tambourinage dur 1,5-2,5 sec pour 35-44 coups de bec.

Taille : corps 44-48 cm

Poids : 200-380 g

Longévité : ~14 ans

Maturité sexuelle : 1 an

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce ayant besoin de grandes superficies boisées (200-500m ha) composées d'arbres de gros diamètre, âgés (~120 ans pour le Hêtre), d'un accès facile aux environs immédiats de l'arbre porteur du nid, de bois mort en abondance (troncs, grosses branches, souches) et aussi de fourmilières, épigées ou non.

- **Particularité** : Nid creusé dans un arbre entre 2 et 25m de haut. L'arbre doit avoir un tronc dépourvu de branches sur 4 à 20-25 m environ et être assez gros (1,30 m de tour à 1,30m du sol), et une écorce lisse de préférence. Fidèle au nid sur plusieurs années.

- **Cycle de vie** :

MOIS	IAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mues						Mue post-nuptiale complète des adultes // Mue post-juvénile partielle						
Période de reproduction	Parades nuptiales // Accouplement // Construction du nid		Ponte (ponte de remplacement possible)		Éclosion (jeunes nus) / Nourrissage / Envol des jeunes		Indépendance définitive des jeunes					

- **Régime alimentaire** : principalement hyménoptères (surtout fourmis) et coléoptères (Scolytes et Cérambycides).

- **Déplacements** : Adultes sédentaires. Jeunes se dispersent jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Tendance à l'augmentation

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats forestiers sur les sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les hêtraies (9110, 9130, 9150), les forêts alluviales (91E0*), les forêts acidophiles à *Picea* (9410), ou encore les forêts montagnardes à Pin à crochets (9430). [Dernière donnée : 2 novembre 2022]

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Dérangement lors de travaux forestiers (avril-mai) voire par le public
- Fragmentation de l'habitat, des massifs forestiers par des

- infrastructures linéaires (autoroutes, lignes électriques...)
- Plantation de résineux
- Récolte d'arbre de nidification

Naturels

-

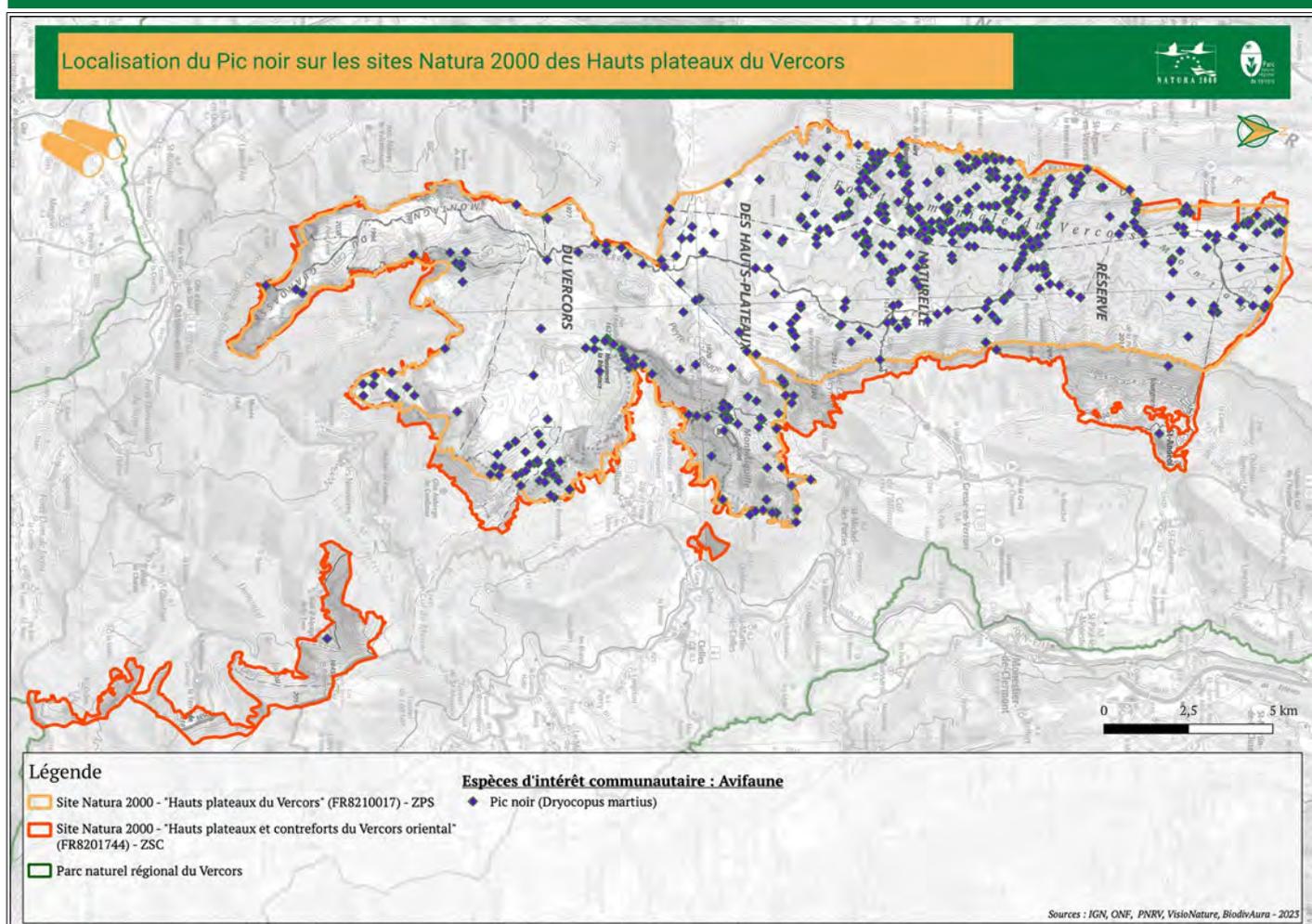
Gestion généralement préconisée

- Prise en compte dans les pratiques forestières : adaptation des travaux forestiers (mi-mars à mi-juin), si impossibilité, faire tomber les houppiers des arbres le plus loin possible des loges pour le travail de bûcheronnage / conservation des arbres troués, âgés, îlots de vieillissement ou de sénescence (favorable aussi aux petites chouettes de montagne)
- Créer des îlots de vieux arbres
- Maintien d'arbres avec de gros fûts sans branches basses ou gestion de futaie jardinée
- Maintien des arbres morts, debout et au sol, souches, chandelles
- Éviter les pistes proches ou au milieu des îlots d'arbres à loges

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation



OISEAUX - PASSEREAUX

Alouette lulu - *Lullula arborea*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	-	Art. 3	LC	VU	I



Alouette lulu @ INPN - P.Gourdain

Descriptif

Passereau de taille moyenne, plumage à dominante brunâtre, petite alouette au corps trapu et à la queue courte. Bec fin et brun. Des sourcils très clairs soulignent la calotte et se rejoignent dans la nuque. Calotte légèrement érectile. Pattes de couleur chair. Pas de dimorphisme sexuel.

Chant : phrases mélodieuses et mélancoliques, s'accéléralent. L'arrêt du chant au début du mois d'août marque le début de la mue post-nuptiale complète chez l'adulte.

Taille : corps 15 cm **Maturité sexuelle** : dès le premier printemps

Poids : moyen 29 g

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée aux habitats ouverts : secteurs dégagés, secs, flancs en pente douce ou léger replat de colline, bien ensoleillé, petit plateau rocheux drainé et abrité. Préfère les strates herbues courtes, discontinues composées de plages nues. La présence d'arbres isolés, d'une haie vive ou bordure forestière est nécessaire lorsqu'elle cherche un perchoir ou un refuge.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Hivernage / déplacement vers des aires mieux abritées et plus basses												
Première ponte			Chant, formation des couples, nidification (nid près d'une touffe d'herbe, assemblage de mousses, lichen et brins d'herbe))			Nourrissage des jeunes au nid puis élevage						
Deuxième ponte					Construction d'un second nid / seconde ponte (troisième ponte de remplacement possible jusqu'en juillet)							

- **Régime alimentaire** : Poussin : insectes, araignées, larves ; Adultes : Insectes et araignées (été) puis complément végétal : graines de graminées, crucifères, ombellifères... (hiver).

- **Domaine vital** : Espèce sédentaire, peut également être migratrice.

État de conservation

à l'échelle nationale sur les sites Natura 2000

Tendance au déclin

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts et semi-ouverts des sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment les pelouses rupicoles (6110), les pelouses calcaires (6170), les pelouses sèches (6210), mais également les landes sèches (4030).

[Dernière donnée : 26 octobre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Agriculture : engrais / produits phytosanitaires (diminution graines et invertébrés)
- Urbanisation

Naturels

- Dynamique ligneuse / fermeture du milieu

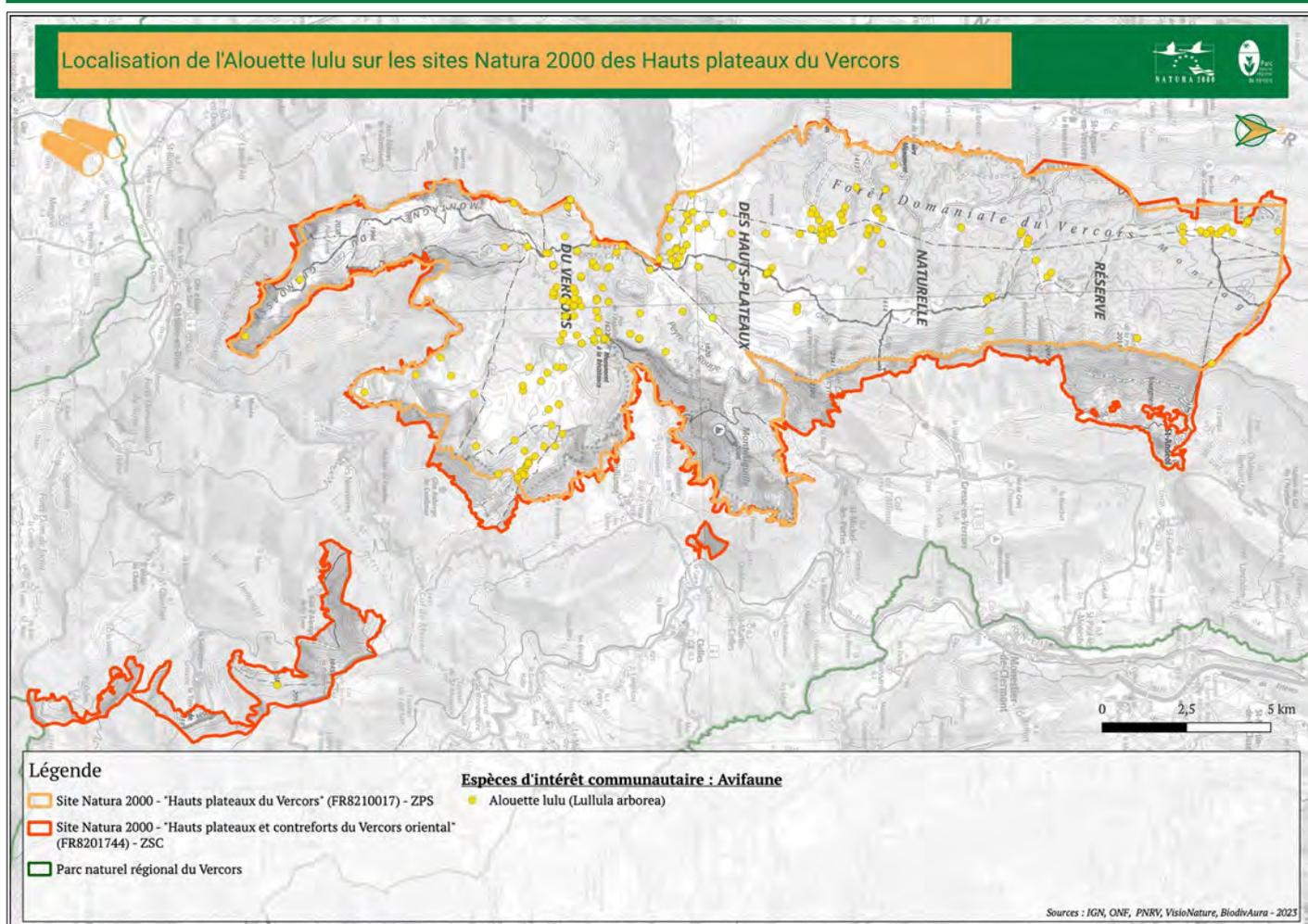
Gestion généralement préconisée

- Maintien et rétablissement des milieux ouverts à couvert végétal bas avec des touffes dispersées (10% de la surface)
- Agriculture : Favoriser le pâturage extensif / diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires
- Milieux forestiers : maintien et création de clairières intraforestières d'au moins 2 ha
- Sensibiliser les usagers de l'espace

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



Bruant ortolan - *Emberiza hortulana*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	-	Art. 3	EN	EN	I



Bruant ortolan @ INPN – J-P.Siblet

Descriptif

Passereau légèrement plus grand qu'un Moineau domestique (*Passer domestica*). Le plumage du dessus est brun rayé.

En été, les ♂ ont la tête, la nuque et la poitrine vert olive grisâtre, la gorge et la poitrine sont franchement jaunes, le dessous plutôt roux orangé. Yeux cerclés de jaune, bec rosé, et pattes orangées.

La ♀ se distingue par la présence de taches et stries sur la poitrine et des nuances plus subtiles et discrètes.

Chant : simple strophe résonnante avec motifs changeant vers le milieu.

Poids : 16-30 g

Longévité maximale : 5 ans

Taille : corps 16,5 cm

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce vivant dans une grande variété d'habitats, de préférence les zones ouvertes parsemées d'arbres et les cultures céréalières. Ainsi, l'espèce peut occuper tant les milieux de garrigue, maquis que les pelouses d'altitude à faible végétation, ou encore les zones de polyculture, avec des haies et des bosquets, les zones steppiques de moyenne montagne à élevage extensif sur pentes ensoleillées. La présence de point d'eau lui est favorable. Nécessité d'avoir la présence de perchoirs lors des chants du mâle.

- **Comportement** : Migrateur nocturne (rassemblements en petites bandes), quittant ses lieux de nidification dès le mois d'août pour rejoindre ses quartiers d'hivernage en zone subsaharienne.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Mues	Mue pré-nuptiale						Mue post-nuptiale					
Migrations				Migration pré-nuptiale				Migration post-nuptiale				
Période de reproduction				Chants (pic en mai-juin), nidification (construction d'un nid au sol, composé d'herbes et de brindilles)								
				Ponte, jeunes nidicoles								

- **Régime alimentaire** : insectes dont chenilles, petites sauterelles. Compléments alimentaires par l'ingestion de graines (nourriture prépondérante lors des migrations). Jeunes quasiment exclusivement insectivores jusqu'à leur envol.

- **Déplacements/Domaine vital** : Outre les kilomètres parcourus en période de migration, l'espèce se déplace dans un rayon de 200 m autour du nid.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Tendance au déclin

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction (possible)

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts, semi-ouverts et rocheux des sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les landes (4060), les pelouses rupicoles, calcaires et sèches (6110, 6170, 6210*), les éboulis (8120, 8130) ou encore les pentes rocheuses (8210).

[Une donnée le 23 juin 2002, nicheur possible.]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Agriculture : perte d'habitats favorables (abandon des pratiques, pesticides...);
- Braconnage (qualités gustatives).

Naturels

- Aléas climatiques : pluviosité en période de nidification, ou la sécheresse au Sahel en période d'hivernage.

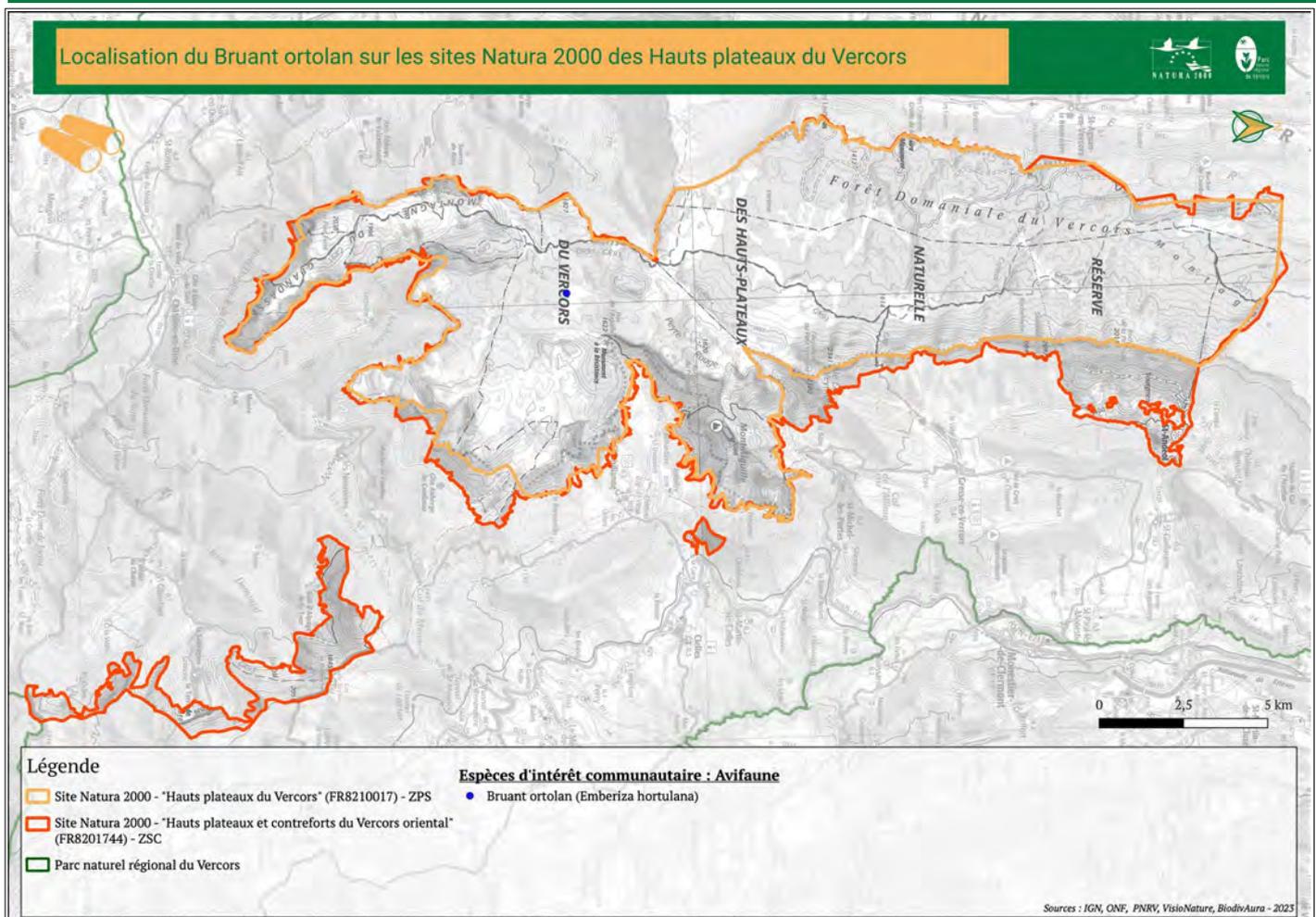
Gestion généralement préconisée

- Planter des bosquets ou arbres isolés
- Création de mares
- Maintien des zones ouvertes / réouverture du milieu (MAE soutenant élevage extensif), gyrobroyage, empêcher les opérations de reboisement, éviter l'usage de produits phytosanitaires
- En période de reproduction : éviter tout dérangement des couples nicheurs.

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



Gobemouche à collier - *Ficedula albicollis*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	II	Art. 3	NT (Nich) & - (Mig)	RE (Nich) & NA (Mig)	II



Gobemouche à collier
@ INPN – J.Commolet-Tirman

Descriptif

Passereaux de la taille d'un Rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula*).

♂ nuptial : Un plumage noir et blanc bien contrasté. Le blanc couvre le cou, la nuque, la gorge formant "un collier", les flancs, le ventre et une large barre alaire. Une tache blanche est visible à la base du bec. Le reste du corps est noir.

Chez la ♀, les jeunes et le mâle en automne : le noir est remplacé par un gris brun olivâtre. Les taches blanches et la bande alaire sont moins marquées et le collier est quasiment inexistant. La tache frontale disparaît.

Chant : Assez sonore, strophe courte, précédée d'un cri fin et aigu, répété plusieurs fois

Poids : moyen 10-12 g

Longévité : ~7 ans

Taille : corps 13 cm en moy.

Maturité sexuelle : ~1 an

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce très exigeante vis-à-vis de son habitat : inféodée quasi exclusivement dans les forêts feuillues anciennes. Son habitat typique est une chênaie âgée pure ou mélangée avec d'autres feuillus avec d'importantes surfaces terrières en gros bois et des chênes de gros diamètre (cavités naturelles), des taillis sous futaie ou des vieilles futaies avec trouées, présentant ds sous-bois aéré, voire absent (régénération naturelle). L'espèce recherche des boisements froids et humides.

- **Comportement et particularités** : Nid dans un chêne mature (min 40 cm de diamètre), comportant des branches mortes, des chicots ou des petites cavités de pics.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Mues	Mue pré-nuptiale partielle					Mue post-nuptiale complète des adultes						
Migration			Migration pré-nuptiale						Migration post-nuptiale			
Période de reproduction					Chant / Nid	Une ponte (6-7 oeufs)	Incubation	Envol et dispersion des jeunes				

- **Régime alimentaire** : Insectivore (coléoptères, diptères, hyménoptères, lépidoptères, insectes phytophages...)

- **Déplacements** : Espèce migratrice, hiverne en Afrique centrale tropicale. Espèce nicheuse en plaine dans le quart nord-est de la France entre 100 et 300 m d'altitude.

État de conservation

Utilisation des sites Natura 2000

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

NA (Mig)

Inconnu

Alimentation / Déplacements / Migration

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats forestiers des sites Natura 2000 est favorable lors du passage et de la migration de cette espèce. Notamment : les hêtraies (9110, 9130) ou encore les forêts alluviales (91E0*).
[Dernière donnée : septembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Changement des pratiques agricoles : utilisation de produits phytosanitaires
- Modification de l'habitat
- Pratiques sylvicoles défavorables : conversion en futaie régulière des taillis sous futaie favorisant le hêtre plus que le chêne et pouvant aboutir à abaisser l'âge d'exploitation // traitement en futaie irrégulière où le sous-bois serait trop embroussaillé // réduction des surfaces forestières (coupes à blanc, plantations)
- Raréfaction des arbres morts et arbres à cavité

Naturels

-

Gestion généralement préconisée

- Protection des habitats forestiers
- Exploitation forestière : créer des réserves dirigées étendues dans de vieux peuplements de feuillus (chênaies essentiellement avec contrôle des hêtres) // éviter l'exploitation d'un seul tenant de parcelles favorables à l'espèce, pratiquer une gestion avec une répartition spatiale équilibrée des surfaces à régénérer afin d'éviter la concentration des jeunes peuplements // conserver les vieux arbres et arbres à cavités pour la nidification // mettre en place et conserver les îlots de vieillissement et de sénescence

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation

Aucune donnée géolocalisée

Grive draine - *Turdus viscivorus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	-	Art. 3	LC (Nich) & NA (Mig)	LC (Nich) & - (Mig)	II



Descriptif

Plus grosse grive d'Europe. Plumage gris-brun pâle, la poitrine, le ventre et les flancs sont blanchâtres, très fortement marqués de taches noires. Les coins de la queue (pointe des rectrices externes) sont blancs. Au sol, posture très dressée.

Chant : mélodieux et lent, série de courtes phrases répétées.

Taille : corps 27-28 cm

Poids : moyen 100-150 g

Maturité sexuelle : dès le premier printemps après la naissance.

Grive draine @ INPN – P.Gourdain

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée dans des paysages de parcs. Elle recherche surtout des boisements clairs de feuillus, les alternances de bosquets et d'espaces ouverts (prairies), les lisières forestières, les boisements rivulaires, les grands parcs urbains, les vieilles forêts, les vieux vergers dans les régions de plaine ou de colline. A plus haute altitude, elle peuple aussi les forêts de résineux de montagne (pas trop dense). En hivernage, l'espèce fréquente les vergers, les pâturages et les prairies plus ou moins humides. La grive draine nichant en France continentale est pour la plupart sédentaire, néanmoins, celles nichant en altitude peuvent entreprendre des mouvements de peu d'ampleur vers les vallées.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mouvements migratoires			Migration en direction du nord							Migration vers la France en provenance des îles britanniques, Europe centrale et du nord et Russie		
Période de reproduction		Chants territoriaux	Construction du nid (nidification arboricole, 2-3m de hauteur) // Pontes (Première ponte généralement entre mars-début avril) // élevage des jeunes (Deux nidifications possibles)									

- **Régime alimentaire** : Régime mixte en toute saison : invertébrés (surtout les coléoptères), vers de terre, escargots, limaces, matière végétale (fruits, graines)...

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Tendance à la stabilité (Mig)
& au déclin (Nich)

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts, semi-ouverts et forestiers des sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les hêtraies (9110, 9130, 9140) les forêts alluviales (91E0*) ou encore les forêts montagnardes (9430).

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction / Migration

[Dernière donnée : 26 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Utilisation de produits phytosanitaires (pesticides...)
- Chasse : prélèvements cynégétiques
- Arrachage des haies, disparition des vieux vergers

Naturels

-

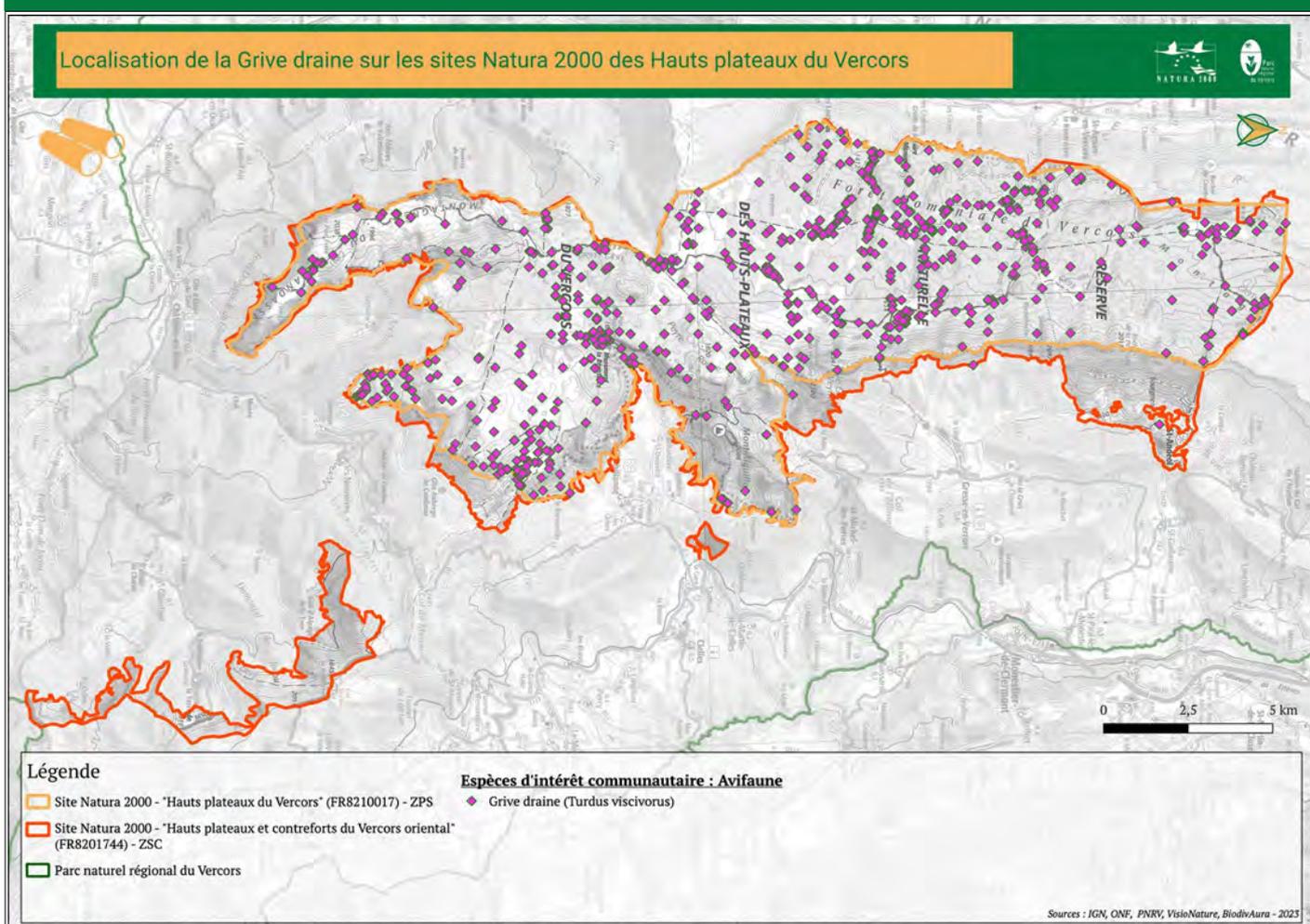
Gestion généralement préconisée

- Favoriser une diversification des paysages forestiers et agricoles, diversification des peuplements ;
- Maintenir les haies, les bosquets, favoriser la plantation d'essences d'arbres fruitiers, à baies... ;
- Créer des réserves de chasse, évaluer les prélèvements, adapter les périodes d'ouvertures et de fermeture de la chasse.

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation



Grive litorne - *Turdus pilaris*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	-	Art. 3	LC (Nich) & LC (Mig)	LC (Nich) & - (Mig)	II



Grive litorne @ PNRV – J.Andrieux

Descriptif

Espèce dont la taille se situe entre la Grive draine (*Turdus viscivorus*) et la Grive mauvis (*Turdus iliacus*). La calotte, les joues, les couvertures et le croupion sont gris. Les lores sont noirs et l'oeil est surligné d'un sourcil blanc. La queue est noire, les couvertures et les ailes brunes avec des extrémités noires. Le dessous blanc "sale", orangé au niveau du plastron, tacheté de brun.

Chant : chant rappelant le merle : brèves strophes variables, flutées et sonores

Taille : corps 25-26,5 cm

Poids : 80-120g (♂) et 76-128 g (♀)

Longévité : ~18 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce nichant dans les bois de conifère et les bois mixtes avec des clairières, mais aussi occasionnellement les parcs. En hiver et en migration, elle utilise préférentiellement les milieux ouverts cultivés, les prairies de moyenne altitude et des peuplements forestiers de plaine, de plateau. En période de reproduction, son habitat se compose de prairies (lieux d'alimentation privilégiés), bordées de bosquets ou de bois. Les bocages, peupleraies, marais, tourbières boisées, les plaines alluviales lui sont aussi favorables.

- **Comportement** : Migrateur diurne. Espèce monogame.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mues							Mue complète des adultes					
							Mue partielle des jeunes en juillet puis complète avant la migration					
Migration	Arrivée en France (Pic de passage en novembre et mars)								Arrivée en France (Pic de passage en novembre et mars)			
Période de reproduction			Installation sur le site de reproduction // construction du nid (en moy. 4m de haut dans un arbre) // ponte (fin mars) // élevage puis émancipation des jeunes									

- **Régime alimentaire** : régime varié : fruits sauvages ou cultivés et invertébrés. Les landes à genévrier sur les plateaux de moyenne altitude et les prairies de montagne de fauche ou pâturées constituent des habitats d'alimentation privilégiés.

État de conservation

à l'échelle nationale sur les sites Natura 2000

Tendance à la diminution (Nich) & fluctuation (Mig)

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts, semi-ouverts et forestiers des sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les prairies de fauche (6510, 6520), es hêtraies (9110, 9130, 9140) ou encore les forêts alluviales (91E0*).

Alimentation / Déplacements / Reproduction / Migration (hivernage) [Dernière donnée : 11 novembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Utilisation de produits phytosanitaires (pesticides...)
- Chasse : prélèvements cynégétiques

Naturels

- Vagues de froid : déplacement dans le sud de la France

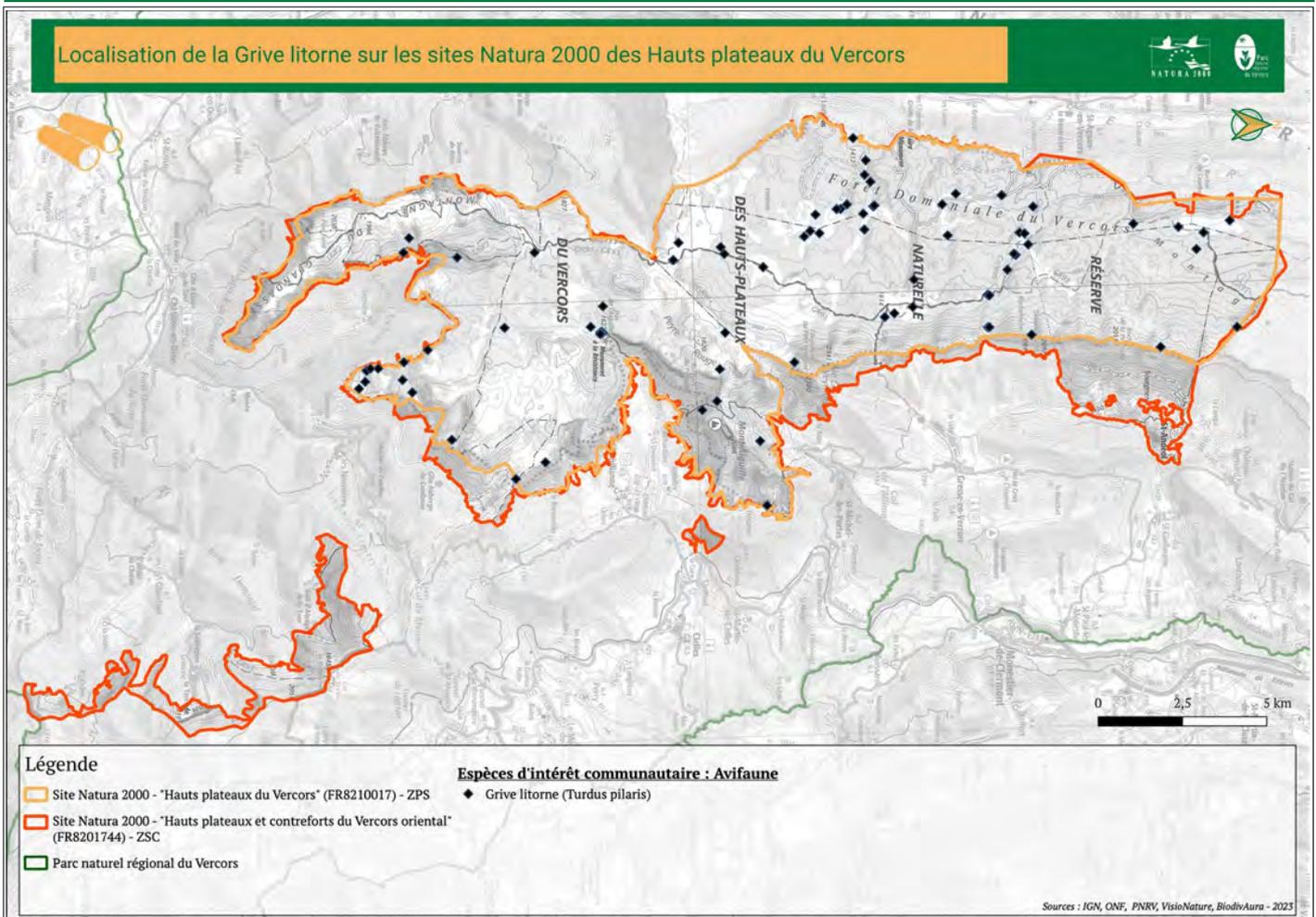
Gestion généralement préconisée

- Favoriser et maintenir les pratiques pastorales et de fauches extensives
- Prélèvement cynégétique à surveiller, mis en place d'un PMA si l'état de conservation de l'espèce le justifie
- En cas de froid intense : suspendre la chasse
- Respect des populations migratrices, clore la chasse dès le début de la migration

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation



Grive mauvis - *Turdus iliacus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
III	-	Art. 3	NA (Mig)	-	II



Grive mauvis @ INPN – P.Gourdain

Descriptif

Grive de taille moyenne, plus petite qu'un Merle noir (*Turdus merula*). La nuque, le dessus de la tête et le front sont gris-brun, de même que le dos. Le croupion et les couvertures sus-caudales sont teintés de brun-olive. La queue est brune. Les rémiges noirâtres et les couvertures alaires brunâtres. La tête présente un très net sourcil blanc crème. Les couvertures alaires et les flancs sont roux. La poitrine crème blanchâtre est marquée de stries noires plus ou moins diffuses.

Chant : notes flûtées assez mélancoliques

Taille : corps 21-24 cm

Poids : moyen 59-65 g

Exigences écologiques

- **Habitat** : En période de reproduction, espèce utilisant des milieux hétérogènes, préférant les alternances de bosquets, forêts riveraines, buissons de saules ou de bouleaux et de zones herbacées. En période de migration et en hiver, espèce pouvant être rencontrée dans tous les milieux pourvus de nourriture : vignes, haies, landes buissonnantes, maquis, garrigues, bordures de ruisseaux et sous-bois frais.
- **Comportement** : Migration nocturne. Ces oiseaux ne font que traverser la France pour hiverner dans la péninsule ibérique, en Afrique du Nord voire même les îles Canaries.
- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Migration		Migration en direction du Nord								Migration post-nuptiale		
Hivernage												
Période de reproduction (en Europe du Nord)					Chant // Construction du nid (éléments végétaux et boue séchée) // Pontes // Couvaision // Élevage des jeunes							

- **Régime alimentaire** : En saison de reproduction : Invertébrés ; En hiver : fruits et graines.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Inconnu / Fluctuation (Hiv)

Inconnu

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts et semi-ouverts des sites Natura 2000 est favorable lors de la migration et pour l'hivernage de cette espèce.

[Dernière donnée : 30 octobre 2022]

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration - Hivernage

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Sur les lieux d'hivernages : chasse et prélèvements cynégétiques
- Modification des pratiques agricoles, usage de produits phytosanitaires, arrachage des haies, vergers...

Naturels

- Changements climatiques, pollution atmosphérique, pluies acides portant dégâts sur la faune invertébrée

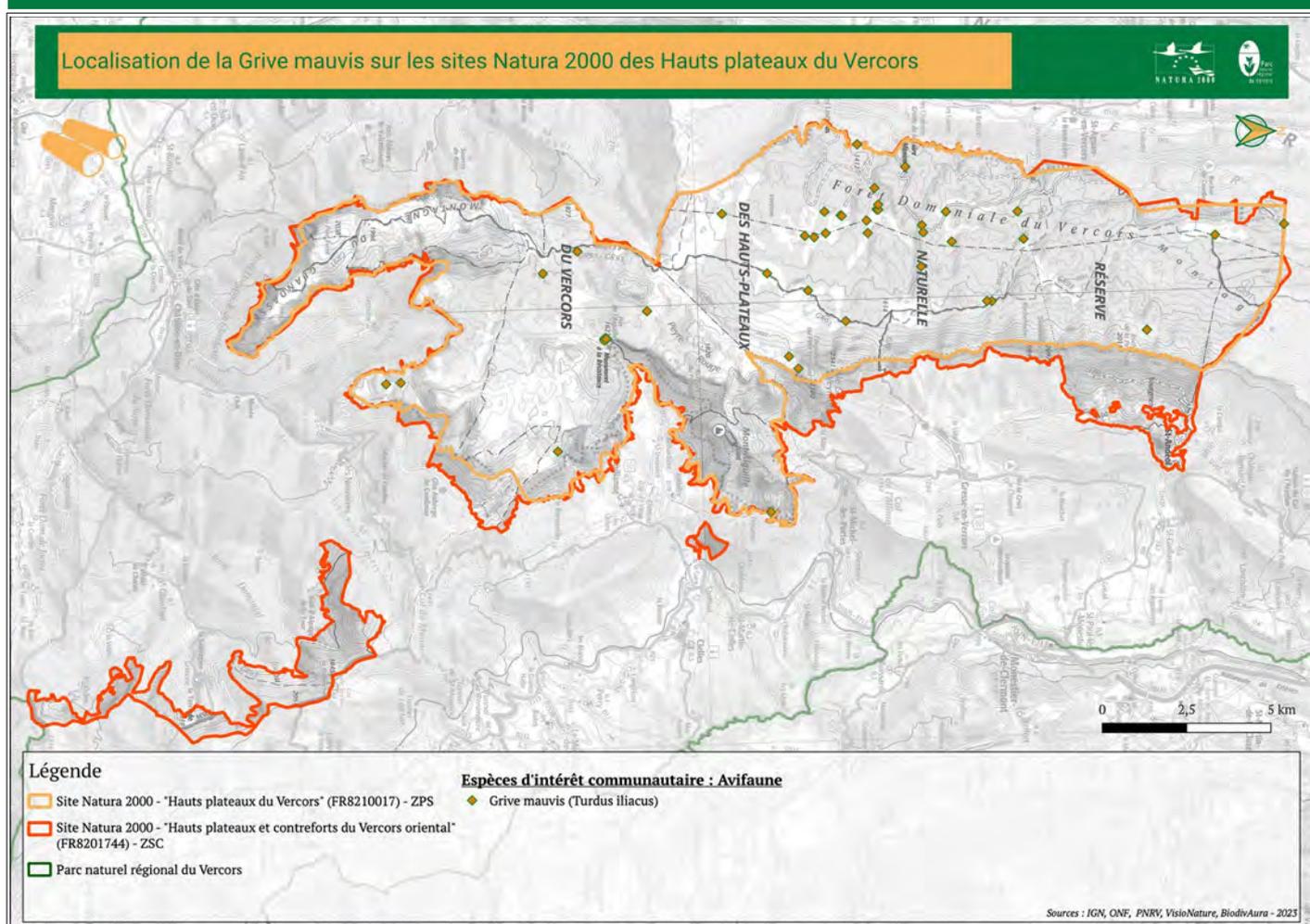
Gestion généralement préconisée

- Création de réserves de chasse et de faune sauvage dans les zones d'hivernage
- Maintien du pâturage, de vergers, entretien des haies, implantation de haies (MAE...)
- En cas de froid intense : suspendre la chasse

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Fiche action n°9 : Favoriser la libre évolution et la maturation des peuplements forestiers
- Fiche action n°10 : Favoriser et maintenir une gestion sylvicole adaptée, intégrant la pérennité des habitats forestiers d'intérêt communautaire, leur fonctionnalité et les espèces inféodées

Localisation



Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	-	Art. 3	NT	LC	I



Descriptif

Passereau de taille moyenne, à la silhouette d'un rapace "en miniature".
Le ♂ adulte vivement coloré arbore un manteau brun-roux, une calotte et un croupion gris cendré, une queue noire bordée de blanc à la base et des parties inférieures d'une couleur rose vineux. Le bec et les pattes sont noirs. Le masque de "bandit de grand chemin" est noir.

La ♀ se distingue par ses couleurs plus ternes, dessus plus ou moins brun-gris parfois roussâtre, un masque facial moins net et son dessous blanc jaunâtre fortement vermiculé, barré de lignes noires.

Voix : chant : gazouillis comprenant de nombreuses imitations / cris territoriaux ♂

Taille : corps 16-18 cm

Poids : 25-40 g

Longévité : ~5-6 ans

Pie-grièche écorcheur @ PNRV – F.Barrot typiques.

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce typique des milieux semi-ouverts (milieux intermédiaires) comprenant des buissons bas épineux, des perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre 1 et 3 m, des zones herbeuses et de gros insectes. Elle apprécie donc les prairies de fauche et/ou de pâture extensives parfois traversées de haies, et ponctuées de buissons bas (ronces surtout), d'arbres isolés et d'arbustes divers épineux et de clôtures. Nid construit dans des buissons épineux. Elle évite totalement les forêts fermées et les milieux ouverts si dépourvus de végétation ligneuse.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mue complète	(quartiers d'hiver africains)											
Migrations			Migration pré-nuptiale					Migration post-nuptiale				
Période de reproduction					Chant // Nid	Ponte (ponte de remplacement possible) et incubation						
							Envol des jeunes					

- **Régime alimentaire** : Espèce très opportuniste et généraliste : surtout insectivore, mais peut ingérer des petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères). La Pie-grièche écorcheur empale ses proies sur un "lardoir" pour faciliter leur dépeçage et constituer un garde-manger.

- **Déplacements** : Plusieurs kilomètres en période de migration. Migrateur nocturne et oriental. Migration "en boucle" : quitte l'Afrique (Éthiopie ou Somalie) en remontant la péninsule Arabique, passe par le Moyen-Orient puis la Turquie.

- **Domaine vital** : Chaque couple occupe un espace vital entre 1,5 et 3 ha.

État de conservation

à l'échelle nationale

Tendance à la stabilité

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Reproduction

**Connaissances
sur les sites
Natura 2000**

La diversité des habitats semi-ouverts des sites Natura 2000 est favorable à l'établissement de son cycle de vie notamment : les landes sèches (4030), les pelouses sèches (6210*), ou encore les prairies de fauche (6510, 6520). [Dernière donnée : 25 juin 2021]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Modification des pratiques agricoles : recul des prairies, remembrements, régression des haies, utilisation de produits phytosanitaires et vétérinaires (pesticides, helminthocides...)
- Intensification de l'exploitation des prairies (appauvrissement floristique et entomologique), régression des pratiques agricoles extensives (polyculture-élevage)
- Abandon des activités agricoles/fermeture des milieux ouverts

Naturels

- Influences du changement climatique
- Fermeture des milieux ouverts /dynamique végétale

Gestion généralement préconisée

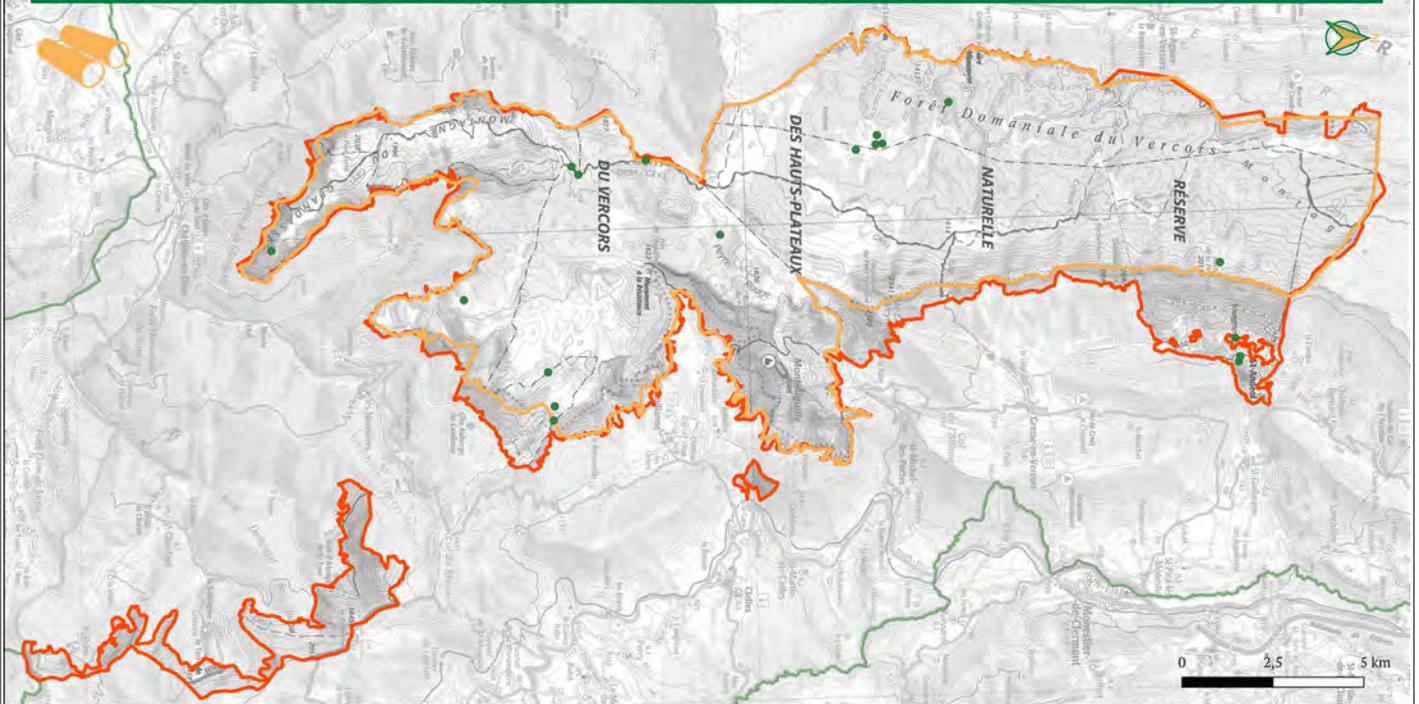
- Création de bandes herbeuses
- Installer des perchoirs tous les 20 m à mois de 20-40m du nid
- Maintien et restauration d'éléments fixe du paysage : reliefs, canaux, haies, arbres isolés...
- L'herbe peut être fauchée par bande afin d'avoir une alternance d'herbe haute et basse
- Conservation et restauration des prairies de fauches, zones herbeuses, pâtures
- Entretien adéquat des haies par un système de taille en rotation
- Éviter l'utilisation de produits chimiques
- Limiter l'usage des vermifuges qui sont à diffusion lente afin de maintenir une entomofaune variée
- Favoriser les MAE

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation

Localisation de la Pie-grèche écorcheur sur les sites Natura 2000 des Hauts plateaux du Vercors



Légende

Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux du Vercors' (FR8210017) - ZPS

Site Natura 2000 - 'Hauts plateaux et contreforts du Vercors oriental' (FR8201744) - ZSC

Parc naturel régional du Vercors

Espèces d'intérêt communautaire : Avifaune

Pie-grèche écorcheur (*Lanius collurio*)

Sources : IGN, ONF, PNRV, VisioNature, BiodivAura - 2023

Pipit rousseline - *Anthus campestris*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	-	Art. 3	LC (Nich) & NA (Mig)	EN (Nich) & VU (Mig)	An. I



Pipit rousseline
@ INPN - S.Wroza

Descriptif

Pipit de grande taille, haut sur patte, se déplacement rapidement dans les milieux ouverts, entre les touffes de végétation. Plumage chamois fauve sur les parties supérieures ; les moyennes couvertures noires forment une barre alaire ; les parties inférieures sont crème et striées sur les côtés de la poitrine. Sourcil large et blanc, lores noirs, pattes couleur chair, longue queue. Absence de dimorphisme sexuel.

Voix : Cris rappelant ceux du Moineau domestique (*Passer domesticus*); Chant : trille roulé répété lors d'un vol ondulant et circulaire ou à terre.

Taille : corps 15,5-18 cm

Poids : 25-30 g

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée aux milieux ouverts à végétation rase. Apprécie les milieux semi-aride, sablonneux ou rocailleux. Peu également se rencontrer dans certaines cultures (vignes ou lavande), mais aussi en altitude sur les pelouses. Hiverne en Afrique où l'espèce se plaît dans la savane.

- **Comportements et particularités** : Espèce migratrice diurne. Nid volumineux dans la végétation, fait de brindilles, herbes sèches et mousses.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Migrations				Migration pré-nuptiale				Migration post-nuptiale				
Période de reproduction						Période de chant						
						Ponte (4-5 oeufs)	Couvaison	Élevage et nourrissage des jeunes	Émancipation des jeunes (Seconde nichée possible à partir de juillet)	Regroupements pour la migration		

- **Régime alimentaire** : Arthropodes (orthoptères, névroptères, arachnides...) ; en hiver peut consommer des graines également.

- **Déplacements** : Distances parcourues en migration : plusieurs km.

- **Domaine vital** : Quelques hectares : ~4-12 ha

État de conservation

à l'échelle nationale

Tendance à la diminution (Nich)

Utilisation des sites Natura 2000

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Alimentation / Déplacements / (Erratique - de passage occasionnel)

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité des habitats ouverts sur les sites Natura 2000 est favorable pour cette espèce, notamment : les landes (4030, 4060), les pelouses calcaires et sèches (6170, 6210) ou encore les pelouses de fauche (6510). [Dernière donnée : 31 août 2021]

Facteurs d'influence / menaces

sAnthropique

- Déprise agricole : enrichissement et revégétalisation importante, fermeture de l'habitat / Enrésinement de terrains ouverts
- Feux estivaux
- Modification des pratiques culturelles (utilisation de produits phytosanitaires...)

Naturel

- Dynamique naturelle de la végétation / fermeture des milieux ouverts

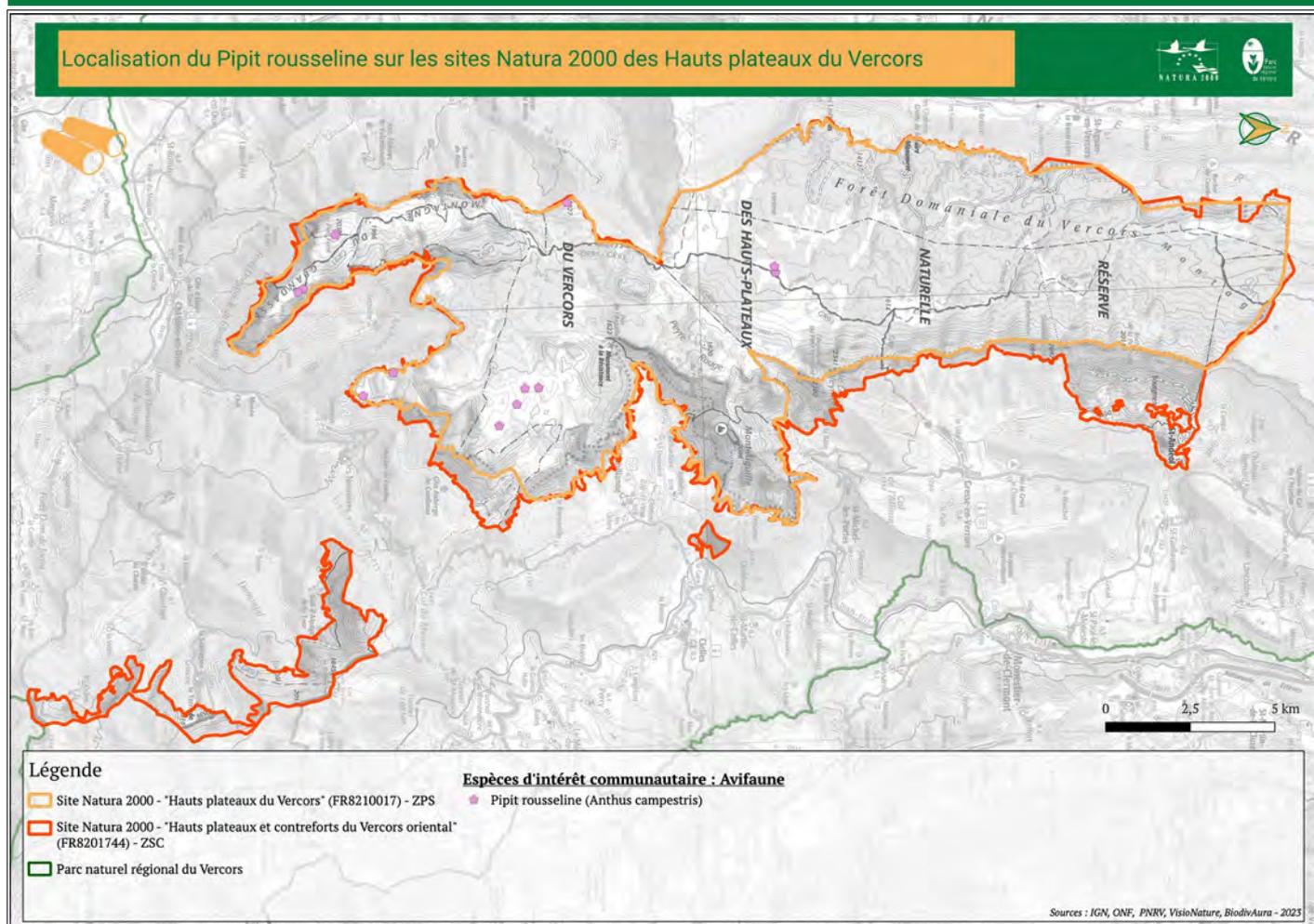
Gestion généralement préconisée

- Maintien des milieux ouverts naturels et artificiels (coteaux calcaires, pelouses sèches, milieux steppiques)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation



OISEAUX - AUTRES OISEAUX ERRATIQUES OU DE PASSAGE

Cigogne blanche - *Ciconia ciconia*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	II	Art. 3	LC (Nich) & NA (Mig)	VU (Nich) & NA (Mig)	An. I



Cigogne blanche @ INPN – R.Poncet

Descriptif

Grand échassier au plumage blanc, les rémiges et les couvertures sont noires. Le bec de grande taille, et les grandes pattes sont rouges.

Voix : Muette, quelques chuintements précèdent les claquements de bec très sonores.

Taille : corps 110-115 cm

Envergure : 180-218 cm

Poids : 3,5 kg

Maturité sexuelle : 3-4 ans

Longévité : ~39 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée aux milieux ouverts de basse altitude, l'humidité au sol et la présence d'eau sont indispensables. Ses milieux de prédilection sont les marais ouverts doux à saumâtre, les vallées fluviales et les zones bocagères humides (mosaïque de milieux : prairie de fauche, prairies pâturées, cultures, dont le mode d'exploitation est extensif).

- **Comportement et particularités** : Migration en groupe, uniquement de jour.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Migration			Migration pré-nuptiale					Migration post-nuptiale				
Hivernage												
Période de reproduction	Choix du nid (plateforme artificielle, bâtiments, arbres, pylône...) // Formation des couples											
			Ponte (4-5 oeufs)									
					Couvaison/ Incubation							
					Élevage et nourrissage		Jeunes aptes au vol					

- **Régime alimentaire** : Strictement animal : invertébrés (coléoptères, orthoptères, mollusques, limaces...), micromammifères, grenouilles, lézards..

- **Déplacements** : Espèce migratrice, hiverne en Afrique tropicale, en Espagne ou au Maroc

État de conservation (Migration)

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

NA (Mig) & Tendance à l'augmentation (Nich)

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

Connaissances sur les sites Natura 2000

La diversité et la mosaïque des habitats sur les sites Natura 2000 sont favorables lors de la migration et pour la recherche de nourriture. Notamment les prairies de fauche (6510), ou encore les tourbières (7230) [Dernière donnée : août 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Utilisation de produits phytosanitaires
- Abandon des pratiques pastorales
- Électrocution / collisions d'oiseaux sur les lignes électriques
- Braconnage

Naturels

- Sécheresses persistantes des zones d'hivernage sahéniennes

Gestion généralement préconisée

- Préservation de l'habitat
- Mise en place de MAE pour favoriser la biodiversité des espaces ruraux
- Sensibilisation et information des exploitants
- Protéger les sites de halte migratoire et d'hivernage
- Réduction des risques d'accident sur les lignes électriques (équipement des zones à risque)

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières

Localisation

Aucune donnée géolocalisée

Grue cendrée - *Grus grus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	II	Art. 3	CR (Nich) & NA (Mig)	NA (Nich) & NA (Mig)	An. I



Grue cendrée @ INPN – J-P.Siblet

Descriptif

Le plus grand échassier d'Europe. Plumage gris cendré relativement uniforme, rémiges noirâtres. Tête et haut du cou sont noirs, une bande blanche part de l'oeil pour se terminer derrière le cou. Tache rouge vif au niveau de la calotte. Queue "en panache" rappelant celle d'un coq. En période de reproduction, plumage se teinte de brun sur le dos. Bec gris-beige à gris verdâtre. Pattes noirâtres. Iris varie du jaune pâle au rouge vif.

Voix : Cris trompétant
Taille : corps 1 à 1,2 m
Envergure : 180-222 cm
Poids : 4-6 kg
Maturité sexuelle : 3-4 ans
Longévité : ~26 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce fréquentant une grande variété de milieux plus ou moins humides. En période de reproduction, elle peut nicher dans la taïga, les tourbières, bord d'étangs, plans d'eau, forêts inondées... EN migration et en hivernage, l'espèce peu se rencontrer dans des milieux plus secs, mais la présence d'eau (lac, étang ou vallée ou inondation) lui est indispensable pour la nuit.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DEC
Mue			Mue progressive									
Migrations		Migration pré-nuptiale						Migration post-nuptiale (passage en France)				
Hivernage												
Période de reproduction			Nid construit à terre	Ponte (2 oeufs) (Ponte de remplacement possible)	Couvaison	Jeunes restant avec leurs parents		Envol des jeunes				

- **Régime alimentaire** : En période de reproduction : alimentation essentiellement animale (insectes, mollusques, petits vertébrés...); En période de migration et hivernage : granivore : racines, graines et végétaux.

- **Déplacements** : Espèce migratrice, hiverne de l'Espagne et l'Afrique du Nord à l'ouest en Chine, à l'est : Égypte, Iran, Inde, Éthiopie. Hiverne aussi en France. Couloir migratoire en France : large de 200 km du nord de l'Alsace et la Champagne-Ardenne à l'Aquitaine et les Hautes-Pyrénées en passant par la Bourgogne, le Centre, le nord de l'Auvergne et le Limousin. Regroupements en dortoirs lors des haltes migratoires.

État de conservation

à l'échelle nationale

sur les sites Natura 2000

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

Tendance à l'augmentation (Nich / Mig / Hiv)

Inconnu

Connaissance sur les sites Natura 2000

La diversité et la mosaïque des habitats sur les sites Natura 2000 sont favorables lors de la migration et pour la recherche de nourriture. Notamment les mégaphorbiaies hygrophiles, les prairies de fauche (6510), ou encore les forêts alluviales (91E0*). [Dernière donnée : 28 octobre 2016]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Assèchement des milieux humides
- fréquentation touristique / dérangements
- Modification de l'agriculture (drainage, retournement des herbages, assèchement des zones inondables...)
- Produits phytosanitaires, ingestion de graines enrobées
- Dérangement sur les parcelles cultivées durant la migration
- Collisions sur des lignes électriques, sur les éoliennes

Naturel

-

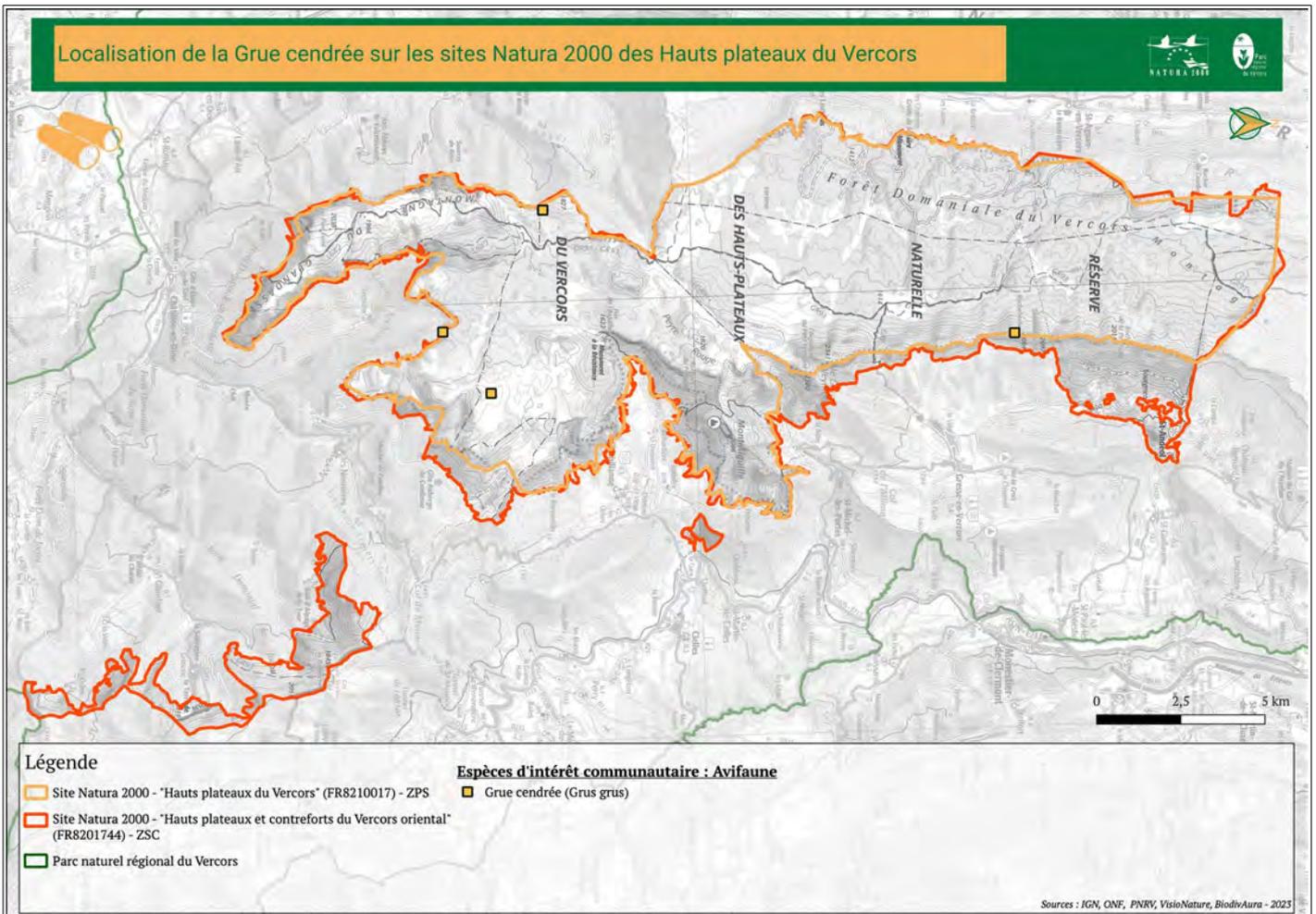
Gestion généralement préconisée

- Restauration de l'habitat
- Renforcement des MAE sur les sites de stationnements et/ou d'hivernage (afin d'augmenter les potentialités alimentaires)
- Neutralisation et équipement des lignes électriques
- Éviter la mise en place d'éoliennes dans les couloirs de migration
- Mise en place de fonds de compensation sur les parcelles agricoles ayant des dégâts au printemps
- Encadrement de la fréquentation touristique, des sorties ou la gestion d'affût photographique sur les zones de stationnement

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières

Localisation



Martin pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	-	Art. 3	VU (Nich) & NA (Hiv)	VU (Nich) & NA (Hiv)	An. I



@ PNRV - F.Barrot

Descriptif

Oiseau de taille modeste. Perché, se tient dressé. Corps court et trapu, ailes et queue courte, bec en forme de poignard (4 cm). Pattes rouges. Plumage bleu sur le dessus et roux orangé sur les parties inférieures. Gorge, côté du cou/joue sont blancs. Bec noir chez ♂, teinté de rouge ou d'orangé à la base de la mandibule inférieure pour la ♀.

Voix : Sifflement aigu, bref et perçant. Chant : série de cris sur un rythme irrégulier.
Taille : corps 17-19,5cm
Poids : 35-45 g
Longévité : ~21 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèce inféodée aux milieux aquatiques : eau dormante ou courante, rive de cours d'eau, lac, étangs, gravières, marais, canaux. L'habitat optimal de nidification se situe dans des secteurs à divagation entretenant des berges meubles érodées favorables au forage du nid. Espèce très sensible au froid et disparaît des sites d'hivernage sensibles au gel.

- **Cycle de vie** :

MOIS	IAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC.
Mues						Mue complète des adultes						
						Mue partielle des juvéniles						
Période de reproduction	Formation des couples		Parades nuptiales // creusement du nid	Ponte (~7 oeufs) (jusqu'à trois pontes) ; incubation ; nourrissage ; envol des jeunes (23-27j)			Dispersion					

- **Régime alimentaire** : Espèce se nourrissant exclusivement de petits poissons, parfois jeunes batraciens, lézards, insectes aquatiques, crevettes et écrevisses.

- **Déplacements** : Distances parcourues en migration varient selon l'origine, l'âge des oiseaux et les conditions météorologiques. Les déplacements restent limités à quelques km.

État de conservation

à l'échelle nationale

Tendance à la diminution (Nich)

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / (Erratique - de passage occasionnel)

Connaissances sur les sites Natura 2000

Les rares cours d'eau (Berrièves, Orbanne) et leur ripisylve peuvent être des habitats sur les sites Natura 2000 sont favorables. [Dernière donnée : 2004]

Facteurs d'influence / menaces

sAnthropique

- Dégradation de l'habitat (rectification de cours d'eau, reprofilage des berges...)
- Pollutions / Eutrophysation des eaux douces (turbidité favorise les poissons de fond et demande une augmentation de l'effort de pêche)
- Aménagements / fréquentation du bord de berges

Naturel

- Conditions climatiques

Gestion généralement préconisée

- Préservation des ripisylves et de la morphologie variée du lit (profil longitudinal (fosses, hauts fonds, rapides, mouilles) et latéral : berges abruptes et grèves)
- Veiller aux aménagements hydrauliques/dégradation possibles de l'habitat

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°12 : Préserver la bonne fonctionnalité des cours d'eau, de leur ripisylve, des zones humides et des tufières

Localisation

Aucune donnée géolocalisée

Pluvier guignard - *Eudromias morinellus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	II	Art. 3	RE (Nich) & NT (Mig)	NA (Nich) & DD (Mig)	An. I

Descriptif



Pluvier guignard
@ PNRV - J.Andrieux

En plumage internuptial, l'espèce est nettement plus uniforme : Dos écailleux, plumes brunes frangées de beige. Dessous gris brun pâle. Barre horizontale sur la poitrine et sourcils blancs persistent. Oiseau dont le dimorphisme sexuel inversé : la femelle possède le plumage nuptial plus coloré que le mâle.

♀ : Poitrine et ventre roux avec une tache ventrale noire. Haut de la poitrine grise séparée par une bande horizontale blanche, rehaussée de noir. Dos brun gris, couvertures et rémiges bordées de beige. Gorge et sourcils blancs, calotte noire, pattes jaune terne.

♂ : plumage nuptial avec les mêmes couleurs, mais plus ternes et moins marquées.

Voix : Cris bas, assez doux, un peu roulé. **Poids** : 100 g (♂) ; 115-120 g (♀)
Durant le vol nuptial : sifflement répété des ♀. **Longévité** : ~10 ans

Taille : corps 20,5 à 24 cm

Exigences écologiques

- **Habitat** : En période de reproduction, espèce inféodée à la toundra nordique, côtière ou subalpine, avec une végétation rase parsemée de cailloux et de pierres. En France, espèce nichant entre 2400 et 2800 m d'altitude sur les hauts plateaux. En période migratoire, limicole fréquentant les espaces ouverts, pauvre en végétation : dunes grises fixées de bord de mer, sommets dénudés des montagnes, plateaux à végétation nue, désert caillouteux de la plaine de Crau, milieux agricoles (labours, jeunes semis, pomme de terre, pois, lin).

- **Comportements et particularités** : Espèce migratrice (nocturne), en solitaire ou en petits groupes de 2 à 10 individus. Espèce plus grégaire sur les sites d'hivernage (possible en France).

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Mues			Mue pré-nuptiale					Mue post-nuptiale			Mue post-nuptiale	
Migration			Migration pré-nuptiale						Migration post-nuptiale			
Hivernage												
Période de reproduction			Parade nuptiale // Nid (excavation au sol)									
					Ponte (1-4 oeufs, possible ponte de remplacement)		Incubation / Couvaision / Élevage et nourrissage		Envol des jeunes			

- **Régime alimentaire** : Espèce se nourrissant d'insectes et arachnides, parfois mollusques et vers de terre. Consommation de végétaux également : graines, jeunes feuilles, fleurs, baies.

- **Déplacements** : Distances parcourues en migration plusieurs km.

État de conservation
à l'échelle nationale

NA (Mig)

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / Migration

Connaissances sur les sites
Natura 2000

La diversité des habitats ouverts sur les sites Natura 2000 est favorable à son passage, notamment : les landes (4030), les pelouses calcaires (6170), les formations herbeuses à *Nardus* (6230*), ou encore les prairies de fauche (6520).
[Dernière donnée : 18 septembre 2022]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- En période de reproduction : dérangement humain (vélos, randonneurs, chiens...)
- Automne : tirs occasionnels en confusion avec le Pluvier doré

Naturel

- Réchauffement climatique (espèce « relique glaciaire »)

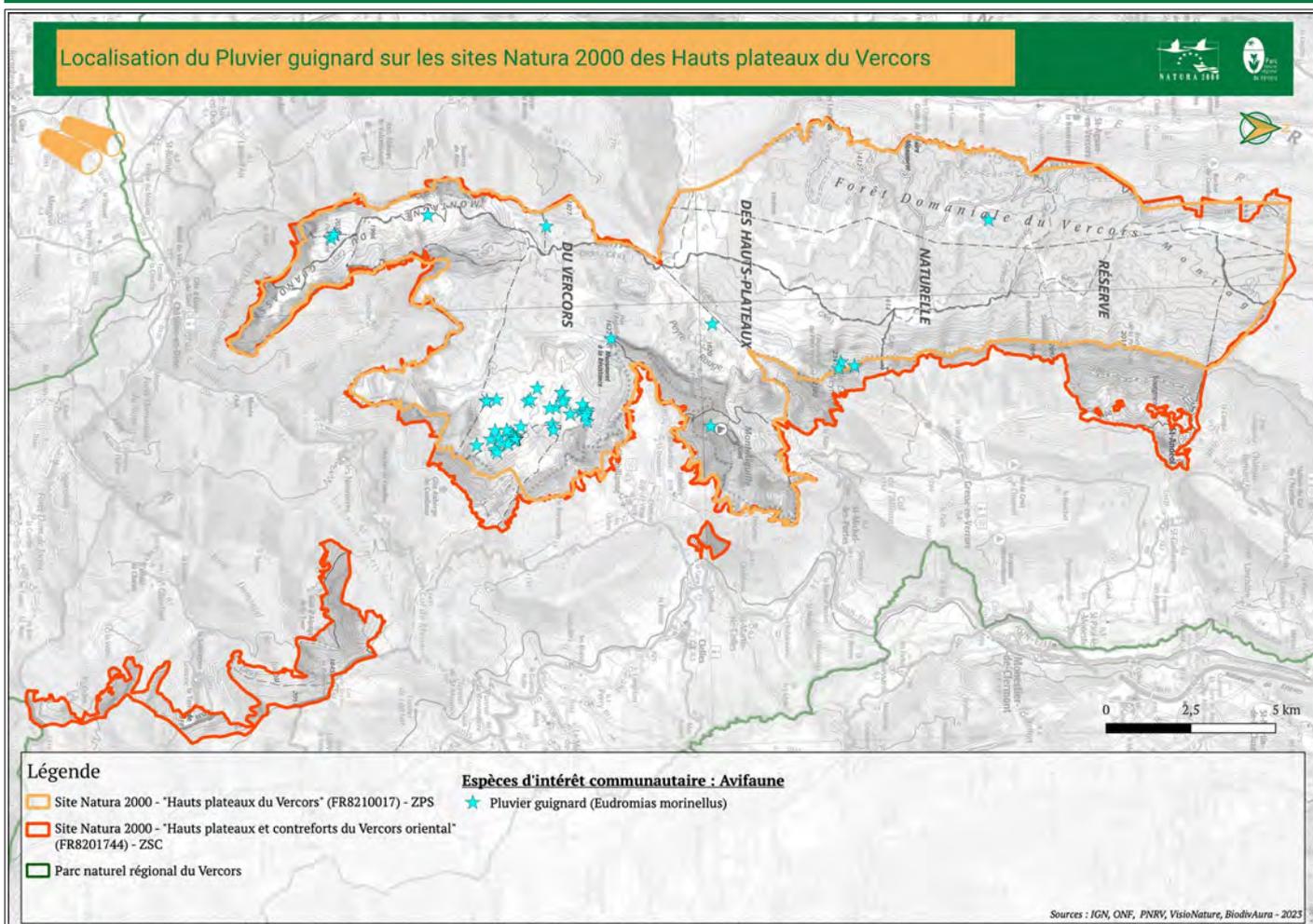
Gestion généralement préconisée

- En période de reproduction : limitation de la fréquentation, interdiction de divagation des chiens

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques

Localisation



Rollier d'Europe - *Coracias garrulus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale	DO
II	II	Art. 3	NT (Nich) & NA (Mig)	EN (Nich) & LC (Hiv)	An. I



Rollier d'Europe @ INPN - J.Laignel

Descriptif

Oiseau de taille moyenne, coloration typique majoritairement bleu turquoise, et brun-roux sur le dos. Aucun dimorphisme sexuel.

Voix : Cris d'alarme et contact râpeux, cris brefs et secs, phrases rapides et répétées.

Taille : corps 130-32 cm

Poids : 120-160g

Longévité : ~9 ans

Exigences écologiques

- **Habitat** : Espèces occupant l'interface entre plusieurs milieux : arborés et ouverts. En période de reproduction, espèce inféodée aux milieux ouverts vastes avec des postes d'affût (chasse) et des cavités (nidification). Il recherche en particulier : les lisières de bois, les ripisylves, les haies, les bosquets, les arbres isolés, les piquets, les murs, les falaises meubles... En période post-nuptiale, l'espèce se regroupe dans des milieux ouverts comme les friches, les prairies pâturées ou de fauche, riche en ressources alimentaires. Mais également les plaines viticoles, vergers, cultures et zones humides.

- **Comportements et particularités** : Nid dans une cavité ou un nichoir ou un ancien nid. Après la période de reproduction, l'espèce peut se rassembler en altitude certainement pour le besoin d'accumulation de ressources avant leur départ en migration.

- **Cycle de vie** :

MOIS	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Mues												
Migration					Migration pré-nuptiale			Migration post-nuptiale				
Période de reproduction						Pontes (2-7 oeufs ; seconde ponte et ponte de remplacement possible)	Couvaison	Envol des jeunes				
							Élevage et nourrissage des jeunes					

- **Régime alimentaire** : Insectivore (gros insectes, arachnides, scolopendres, reptiles, micromammifère et batraciens...)

- **Déplacements** : Distances parcourues en migration de plusieurs km, hivernage en Afrique.

État de conservation

à l'échelle nationale

NA

sur les sites Natura 2000

Inconnu

Utilisation des sites Natura 2000

Alimentation / Déplacements / (Erratique - de passage occasionnel)

Connaissances sur les sites Natura 2000

Les habitats ouverts sur les sites Natura 2000 sont favorables pour le passage de cette espèce, notamment : les pelouses calcaires et sèches (6170, 6210). [Dernière donnée : août 2021]

Facteurs d'influence / menaces

Anthropiques

- Fermeture des milieux ouverts (zones d'alimentation) par la disparition du pâturage (ovins)
- Utilisation de produits phytosanitaires et vétérinaires provoquant une diminution de la ressource alimentaire et augmentation de la mortalité des juvéniles
- Disparition des prairies et des cavités de nidification (suppression des haies, ripisylves, arbres "abîmés" ou morts)

Naturel

Gestion généralement préconisée

- Maintien, entretien et restauration des prairies, haies, ripisylves (en replantant ou favorisant la régénération naturelle)
- Diminution/interdiction de l'usage des produits phytosanitaires et vétérinaires
- Favoriser les pratiques agricoles extensives qui maintiennent les milieux ouverts et le développement de l'entomofaune

Fiche action

- Fiche action n°1 : Acquérir des connaissances et mettre en œuvre les suivis de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire
- Fiche action n°3 : Concilier les activités de loisirs, les pratiques sportives de pleine nature avec la préservation des habitats et des espèces
- Fiche action n°6 : Préserver et favoriser les fonctionnalités des continuités écologiques identifiées sur les sites Natura 2000 ainsi que celles en lien avec le reste du territoire
- Fiche action n°7 : Suivre les modifications liées aux changements climatiques
- Fiche action n°8 : Favoriser et maintenir des pratiques agricoles (fauche et pâturage) adaptées aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire

Localisation

